



Nations Unies

**Office de secours et de travaux
des Nations Unies pour les réfugiés
de Palestine dans le Proche-Orient**

Rapport financier et états financiers vérifiés

**de l'exercice biennal clos
le 31 décembre 2009**

et

Rapport du Comité des commissaires aux comptes

**Assemblée générale
Documents officiels
Soixante-cinquième session
Supplément n° 5C**

Assemblée générale
Documents officiels
Soixante-cinquième session
Supplément n° 5C

**Office de secours et de travaux
des Nations Unies pour les réfugiés
de Palestine dans le Proche-Orient**

**Rapport financier et états
financiers vérifiés**

**de l'exercice biennal clos
le 31 décembre 2009**

et

**Rapport du Comité
des commissaires aux comptes**



Nations Unies • New York, 2010

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote renvoie à un document de l'Organisation.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
Lettres d'envoi	vi
I. Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les états financiers : opinion des commissaires aux comptes	1
II. Rapport détaillé du Comité des commissaires aux comptes	3
A. Mandat, étendue des vérifications et méthode	12
B. Constatations et recommandations	14
1. Suite donnée aux recommandations antérieures	14
2. Aperçu de la situation financière	16
3. Préparation de la mise en œuvre des Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS)	18
4. Établissement des états financiers	20
5. État de l'actif, du passif et des réserves et des soldes des fonds	21
6. Immobilisations et travaux de construction en cours	27
7. Prestations liées à la cessation de service (y compris l'assurance maladie après la cessation de service)	28
8. Gestion de la trésorerie	29
9. Gestion des programmes et des projets	29
10. Gestion des achats et des marchés	31
11. Gestion des biens durables	35
12. Gestion des biens non durables	37
13. Gestion des ressources humaines	39
14. Cadre organisationnel et contrôles	43
15. Technologies de l'information	45
16. Audit interne	51
17. Constatations des auditeurs internes	56
18. Département du microfinancement	58
C. Information communiquée par l'administration	58

1.	Passation par profits et pertes du montant des pertes en espèces, pertes sur créances et pertes matérielles	58
2.	Versements à titre gracieux	59
3.	Cas de fraude ou de présomption de fraude	59
D.	Remerciements	60
	Annexe I	
	Analyse de la suite donnée aux recommandations formulées par le Comité dans son rapport relatif à l'exercice biennal clos le 31 décembre 2007.	61
	Annexe II	
	Renseignements communiqués par l'administration cas de fraude et présomption de fraude.	64
III.	Certification des états financiers	66
IV.	Rapport financier de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009	67
A.	Introduction	67
B.	Objectifs stratégiques de l'Office	67
C.	Cadre de planification stratégique	68
D.	Partenariats avec d'autres organismes	68
E.	Facteurs externes	69
F.	Comptabilité sociale, gestion des risques, évaluation des résultats, plan antisinistre et contrôles internes	71
1.	Comptabilité sociale	71
2.	Gestion des risques	71
3.	Évaluation des résultats	72
4.	Plan antisinistre	72
5.	Contrôle interne	73
G.	Résultats financiers de l'exercice biennal	73
H.	Structure comptable de l'Office	76
I.	Activités de l'Office	76
J.	Programme d'éducation	77
K.	Résultats du programme d'éducation	77
L.	Programme de santé	78
M.	Résultats du programme de santé	79
N.	Programme de secours et d'aide sociale	80
O.	Résultats du programme de secours et d'aide sociale	81
P.	Département de l'appui administratif	84

Q.	Services communs	87
R.	Résultats obtenus par les services communs	87
S.	Appels d'urgence	88
T.	Projets postérieurs à 1999.	88
U.	Crise au Liban (appels à l'aide pour Nahr el-Bared)	88
V.	Reconstruction du camp de réfugiés de Nahr el-Bared	89
W.	Initiative relative à l'amélioration des conditions de vie dans les camps au Liban	89
X.	Autres projets	89
Y.	Département du microfinancement	90
Z.	Résultats obtenus par le Département du microfinancement.	90
AA.	Caisse de prévoyance du personnel recruté sur le plan régional	91
V.	États financiers de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009.	92
A.	États financiers de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient : exercice biennal clos le 31 décembre 2009	92
	État 1. État des recettes, des dépenses, de la variation du fonds de roulement et des soldes des fonds (exercice 2008-2009)	94
	État 2. État de l'actif et du passif au 31 décembre 2009	96
	État 3. État des flux de trésorerie (exercice biennal 2008-2009).	98
	État 4. Budget et dépenses de l'exercice 2008-2009	100
	État 5. État du fonds de roulement, des soldes des fonds et des réserves (exercice 2008-2009)	103
	État 6. Projets financés au moyen de fonds extrabudgétaires : recettes, dépenses et variation du solde des fonds (exercice 2008-2009)	105
	État 7 : Projets financés au moyen de fonds extrabudgétaires : actif et passif au 31 décembre 2009	107
B.	Appendices et annexes aux états financiers de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	108
	Appendice 1. Dépenses imputées au budget ordinaire de l'exercice biennal 2008-2009	108
	Appendice 2. Dépenses financées au moyen du budget ordinaire de l'exercice biennal 2008-2009	113
	Appendice 3. État des recettes, des dépenses et des soldes des fonds, par projet, pour l'exercice biennal 2008-2009	114
	Appendice 4. Contributions des donateurs pour l'exercice biennal 2008-2009 – annonces de contributions confirmées.	162
	Notes relatives aux états financiers	172

Lettres d'envoi

Le 6 mai 2010

Conformément aux articles 11.4 et 12.1 du Règlement financier, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les états financiers consolidés de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009, que j'approuve par la présente lettre. Les états financiers ont été établis et certifiés corrects par le Directeur du Département des finances.

Le Commissaire général
(*Signé*) Filippo **Grandi**

Le Président du Comité des commissaires
aux comptes
Organisation des Nations Unies
New York

Le 30 juin 2010

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009.

Le Vérificateur général des comptes
de l'Afrique du Sud,
Président du Comité des commissaires
aux comptes de l'Organisation
des Nations Unies
(*Signé*) Terence **Nombembe**

Le Président de l'Assemblée générale
des Nations Unies
New York

Chapitre I

Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les états financiers : opinion des commissaires aux comptes

Nous avons examiné les états financiers de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) qui figurent dans le présent document, soit l'état de l'actif et du passif au 31 décembre 2009 (état 2), l'état des recettes, des dépenses, de la variation du fonds de roulement et des soldes des fonds (état 1), l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date (état 3), les autres états – budget et dépenses de l'exercice (état 4), fonds de roulement, soldes des fonds et réserves (état 5), projets financés au moyen de fonds extrabudgétaires : recettes, dépenses et variation du solde des fonds (état 6), projets financés au moyen de fonds extrabudgétaires : actif et passif (état 7) – et les notes explicatives relatives aux états financiers.

Responsabilité de la direction en matière d'états financiers

Il incombe au Commissaire général d'établir et de présenter sans fard les états financiers de l'Office selon les normes comptables du système des Nations Unies et d'exercer le contrôle interne que l'administration juge nécessaire pour permettre d'établir des états financiers exempts d'inexactitudes significatives, qu'elles soient dues à la fraude ou à l'erreur.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Il nous appartient d'exprimer, sur la base de notre vérification, une opinion sur ces états financiers. Nous avons effectué notre vérification conformément aux Normes internationales d'audit. Celles-ci exigent que le Comité se conforme aux règles déontologiques et organise et exécute ses contrôles de façon à acquérir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes significatives.

Une vérification consiste à mettre en œuvre des procédures en vue de recueillir les justificatifs des montants et autres données figurant dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du vérificateur, de même que l'évaluation du risque que les états contiennent des inexactitudes significatives, qu'elles soient dues à la fraude ou à l'erreur. Pour évaluer ce risque, le vérificateur prend en compte les contrôles internes exercés pour l'établissement et la présentation objective des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en l'espèce, et non pour exprimer une opinion sur l'efficacité de ces contrôles. Une vérification consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations faites par l'administration, et à évaluer la présentation générale des états financiers.

Nous estimons que les justificatifs recueillis constituent une base suffisante et appropriée sur laquelle asseoir la présente opinion.

Opinion des commissaires aux comptes

Notre opinion est que les états financiers donnent pour tous les éléments de caractère significatif une image fidèle de la situation financière de l'Office au

31 décembre 2009 ainsi que du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, et qu'ils ont été établis conformément aux normes comptables du système des Nations Unies.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

Nous estimons en outre que, sous réserve des exceptions indiquées plus bas, les opérations comptables de l'Office qui ont retenu notre attention ou que nous avons examinées par sondage dans le cadre de notre vérification ont été, pour tous les aspects significatifs, conformes au Règlement financier de l'Office et aux autorisations de l'organe délibérant.

Au chapitre II du présent rapport, nous avons souligné l'impact qu'exerçaient sur les mécanismes de contrôle les conditions opérationnelles difficiles dans lesquelles l'Office évoluait. Les restrictions imposées au libre mouvement des biens, des services, des approvisionnements et du personnel vers Gaza et la guerre de janvier 2009 à Gaza pouvaient limiter l'efficacité des contrôles exercés par l'Office et ses responsables. L'Office dispose d'un système de contrôles, de règles, de procédures et d'instructions financières techniques qui, du fait de la guerre et du blocus, ne sont pas intégralement ou strictement appliqués. Il justifie ce choix par la nécessité de continuer à fournir ses services conformément à son mandat. Au vu des résultats des vérifications par sondage exposés au chapitre II du présent rapport, nous nous inquiétons de ce que les conditions opérationnelles qui prévalent à Gaza pourraient compromettre le fonctionnement de certains mécanismes de contrôle interne. Outre les problèmes que ces vérifications ont mis en évidence, il se peut qu'il y ait d'autres points sur lesquels des règles n'ont pas été respectées et qui n'ont pas été détectés.

Conformément à l'article 12.2 du Règlement financier de l'Office, nous avons également établi un rapport détaillé sur notre audit.

Le Vérificateur général des comptes
de l'Afrique du Sud,
Président du Comité des commissaires
aux comptes de l'ONU
(Vérificateur principal)
(*Signé*) Terence **Nombembe**

Le Premier président de la Cour des comptes
de la République française
(*Signé*) Didier **Migaud**

Le Vérificateur général des comptes de la Chine
(*Signé*) **LIU Jiayi**

Le 30 juin 2010

Chapitre II

Rapport détaillé du Comité des commissaires aux comptes

Résumé

Le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les états financiers et contrôlé la gestion de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009. Pour effectuer son audit, il s'est rendu dans les bureaux de la bande de Gaza, de Jordanie et de la République arabe syrienne et au siège de l'Office à Gaza; il a également examiné les transactions et les opérations financières de l'Office à son siège d'Amman.

Opinion des commissaires aux comptes assortie d'une observation sur le respect des obligations légales ou réglementaires

Le Comité a émis une opinion sans réserve sur les états financiers de l'exercice considéré, qui figure au chapitre I du présent rapport. Il avait également émis une opinion sans réserve sur les états financiers de l'exercice précédent. Le Comité a néanmoins appelé l'attention sur les points suivants dans l'opinion qu'il a formulée au sujet du respect des obligations légales et réglementaires :

Dans le présent rapport, le Comité a souligné l'impact qu'exercent sur les mécanismes de contrôle les conditions opérationnelles difficiles dans lesquelles l'Office évolue. Les restrictions imposées au libre mouvement des biens, des services, des approvisionnements et du personnel vers Gaza et la guerre de janvier 2009 à Gaza peuvent limiter l'efficacité des contrôles exercés par l'Office et ses responsables. L'Office dispose d'un système de contrôles, de règles, de procédures et d'instructions financières techniques qui, du fait de la guerre et du blocus, ne sont pas intégralement ou strictement appliqués. Il justifie ce choix par la nécessité de continuer à fournir ses services conformément à son mandat. Au vu des résultats des vérifications par sondage exposés au chapitre II du présent rapport, nous nous inquiétons de ce que les conditions opérationnelles qui prévalent à Gaza pourraient compromettre le fonctionnement de certains mécanismes de contrôle interne.

Suite donnée aux recommandations antérieures

Sur les 31 recommandations faites pour l'exercice biennal 2006-2007, 12 (39 %) avaient été intégralement mises en œuvre, 18 (58 %) étaient en cours d'application et 1 (3 %) était devenue caduque. La recommandation classée comme caduque concerne celle que le Département des services de contrôle interne avait formulée à la suite de l'examen par les pairs, dont les résultats ne seront pleinement connus que lorsqu'il sera procédé au prochain examen. Les recommandations en cours d'application étaient pour l'essentiel des recommandations visant le long terme, qui mettraient du temps avant d'être entièrement exécutées. Au cours de l'exercice 2006-2007, l'Office avait engagé un processus de développement institutionnel qui comportait un ensemble de réformes dans certains des secteurs visés par les recommandations du Comité et la mise en œuvre de ces réformes se poursuivait. L'un des objectifs que l'Office visait en prenant cette initiative était de donner suite aux recommandations du Comité dans le cadre d'une réforme générale.

Le Comité a vérifié de quand dataient celles de ses recommandations qui n'avaient pas encore été intégralement mises en œuvre et constaté que quatre de ces recommandations (22 %) remontaient à l'exercice 2002-2003, cinq (28 %) à l'exercice 2004-2005 et neuf (50 %) à l'exercice 2006-2007. En dépit du fait que les réformes organisationnelles se poursuivaient, il n'est pas satisfait de la lenteur avec laquelle ses recommandations sont mises en œuvre, particulièrement celles qu'il avait formulées au cours des exercices 2002-2003 et 2004-2005. L'Office a expliqué qu'il entendait appliquer toutes les recommandations intégralement mais qu'il se heurtait à certains obstacles sur lesquels il n'avait pas de prise, le principal étant la précarité de sa situation financière. Certaines recommandations exigeant beaucoup de moyens, comme celle qui a trait au progiciel de gestion intégré, ne pouvaient donc être mises en œuvre sans que leur financement soit assuré.

Aperçu de la situation financière

Pour l'exercice considéré, le montant total des recettes s'est élevé à 1,713 milliard de dollars, contre 1,277 milliard pour l'exercice précédent, soit une hausse de 34 %. Le montant des dépenses s'est établi à 1,579 milliard de dollars, contre 1,308 milliard pour l'exercice précédent, soit une hausse de 21 %. Le résultat est un excédent de 123,3 millions de dollars (après ajustements), qui se décompose en un excédent de 51,6 millions de dollars pour le budget ordinaire et en un excédent de 71,7 millions pour les fonds extrabudgétaires, alors que l'exercice précédent s'était soldé par un déficit de 52,3 millions de dollars (après ajustements).

En ce qui concerne les contributions non acquittées, on constate un progrès très net par rapport à l'exercice précédent, ce qui tient à une amélioration de la stratégie de collecte et du suivi des annonces de contributions. Les indicateurs montrent également que 57 % de l'actif est disponible sous forme de liquidités qui peuvent être mobilisées pour faire face aux obligations financières de l'Office, avec un solde de trésorerie supérieur à 330 millions de dollars. Les engagements sont supérieurs à ceux de l'exercice biennal précédent en raison d'une augmentation des engagements relatifs aux appels d'urgence.

L'Office a modifié sa politique comptable relative aux inventaires et a pour la première fois déclaré à l'actif, dans son bilan, des inventaires s'élevant à 31,6 millions de dollars comme solde d'ouverture au 1^{er} janvier 2008. Au 31 décembre 2009, l'inventaire se chiffrait à 40,5 millions de dollars (40,4 millions de dollars au titre du stock de matières consommables et 111 369 dollars au titre du stock lié à la production).

Le montant de l'encaisse et des soldes des comptes à vue a augmenté : il s'élevait à 337,1 millions de dollars contre 212 millions au 31 décembre 2007, soit une hausse de 59 % qui s'expliquait principalement par le fait qu'une grande partie des fonds recueillis pour l'appel d'urgence en faveur de la bande de Gaza n'avaient pas encore été utilisés et que les soldes de trésorerie des projets étaient plus élevés. On note également que la situation d'après guerre à Gaza a entraîné une augmentation des engagements non réglés qui ont atteint 148,1 millions de dollars, soit un montant supérieur de 14 % à celui enregistré au 31 décembre 2007. Les liquidités disponibles se chiffraient à 337 millions de dollars et une grande part de ce montant (271 millions de dollars) était affectée à des activités réservées (fonds extrabudgétaires); il en découlait un solde de trésorerie de 65 millions de dollars pour les activités ordinaires, soit l'équivalent de quatre à six semaines de dépenses

imputées sur le budget ordinaire. L'Office était soumis de ce fait à un mode de financement très serré qui pouvait avoir de graves conséquences en cas de réception tardive des versements des donateurs ou de diminution soudaine des contributions.

Préparation de la mise en œuvre des Normes comptables internationales pour le secteur public

Le Comité a noté qu'il serait possible d'améliorer le processus de mise en œuvre des normes IPSAS à l'Office en établissant une coordination et une communication entre les départements intéressés et en faisant intervenir le Département des services de contrôle interne. Il a également relevé que la mise au point des directives comptables liées aux normes IPSAS, qui devaient fournir une base pour les consultations avec le Comité, n'était pas encore achevée.

Établissement des états financiers

La répartition des responsabilités pour les principaux intervenants qui jouent un rôle dans l'établissement des états financiers ne tenait pas pleinement compte des exigences liées à l'examen de ces documents. En outre, il n'y avait pas de preuve que l'Office avait assuré un suivi quant au respect des instructions de clôture de fin d'exercice. La vérification des comptes a révélé des lacunes et des erreurs dans les états financiers (qui ont été corrigées par l'Office). Par exemple, il y avait des erreurs d'édition; la note 2 ne donnait pas d'indications sur la méthode comptable adoptée pour la passation par pertes et profits; les états financiers comportaient des éléments nouveaux (innovations dans la présentation des états, renseignements supplémentaires) qui n'étaient pas correctement expliqués; l'état 5 nécessitait des remaniements et a dû être présenté à nouveau; certaines notes étaient incomplètes ou insuffisantes s'agissant de présenter les modifications apportées ou de justifier les nouvelles rubriques budgétaires figurant dans le corps des états financiers; les indications fournies sur les modifications apportées aux méthodes comptables ou aux estimations comptables n'étaient pas suffisamment détaillées; et certaines informations étaient omises dans les notes explicatives relatives aux états financiers.

État de l'actif, du passif, des réserves et des soldes des fonds

L'Office n'avait pas achevé le processus d'évaluation de ses terrains et bâtiments en vue d'améliorer la présentation des données correspondantes dans ses états financiers.

Des contributions à recevoir d'un montant de 20,1 millions de dollars étaient indûment classées parmi les contributions réservées à des fins déterminées. Le Comité a relevé des points à améliorer en ce qui concerne l'enregistrement des contributions non acquittées et la communication des informations qui s'y rapportent.

Au cours de l'exercice biennal, l'Office a modifié sa méthode relative à la comptabilisation des inventaires en inscrivant pour la première fois dans ses comptes des inventaires d'un montant de 31,6 millions de dollars (solde d'ouverture). Toutefois, il n'a pas fourni les indications voulues dans les états financiers pour rendre compte des incidences que cette modification aurait sur les réserves en début d'exercice.

Il n'a pas non plus mis en œuvre les procédures requises pour l'examen des listes des comptes créditeurs et de la balance chronologique.

Le Comité a constaté par ailleurs que les procédures en vigueur pour l'examen des engagements non réglés étaient inadéquates.

Immobilisations et travaux de construction en cours

L'Office n'avait pas de méthode comptable pour le traitement des immobilisations en cours et la présentation de l'information connexe.

Prestations dues à la cessation de service, y compris l'assurance maladie

L'Office n'a pas pris en compte les prestations dues à la cessation de service (assurance maladie après la cessation de service, engagements au titre des congés annuels accumulés et prime de rapatriement) pour le personnel recruté sur le plan international en raison du fait que cette dette est supportée par l'ONU et qu'elle apparaît dans les états financiers de l'Organisation (vol. 1) Il a signalé que le montant cumulé de ses engagements en ce qui concerne les autres prestations dues à la cessation de service, au titre des congés annuels non pris (convertis en numéraires), pour le personnel recruté au niveau régional, était de 24,4 millions de dollars. Il a en outre signalé dans les notes afférentes aux états financiers un engagement de 2,5 millions de dollars au titre de la prime de rapatriement et de 1,8 million de dollars au titre des congés annuels non pris, pour le personnel recruté sur le plan international. Dans les notes, l'Office indique que le montant total de l'engagement au titre des prestations qui seraient dues à la cessation de service pour le personnel recruté sur le plan régional dans l'éventualité d'une cessation d'activité de l'Office est estimé à 227 millions de dollars (206,9 millions de dollars au 31 décembre 2007). L'Office devant poursuivre son activité, ce montant est simplement mentionné dans les états financiers et ne donne pas lieu à la constitution d'une provision.

Gestion de la trésorerie

Les états de rapprochement du siège de l'Office (Gaza) concernant 18 comptes bancaires pour le mois de décembre 2009 n'ont pas été examinés par des fonctionnaires de rang supérieur.

Gestion des programmes et des projets

Le Comité a noté quelques progrès mais les recommandations qu'il a faites précédemment sur ce sujet n'ont pas été intégralement appliquées.

Gestion des achats et des marchés

Le Comité a de nouveau constaté que les délais d'exécution étaient longs pour les opérations d'achat de l'Office et qu'il n'existait pas de procédures pour l'examen et le suivi des commandes qui sont restées longtemps en souffrance.

Il a relevé des irrégularités pour deux marchés passés durant la période postérieure au conflit et qui n'étaient pas conformes aux règles et procédures de l'Office. Dans certains cas, les bons de commande avaient été émis après la livraison pour des achats de carburant.

Gestion des biens durables

Le Comité a constaté que l'évaluation complète des biens appartenant à l'Office amorcée pendant l'exercice précédent était toujours en cours. Cette évaluation avait été motivée par un changement de convention comptable en vertu duquel les biens durables seraient dorénavant inclus dans le bilan. Le Comité a relevé que le bureau de Gaza n'avait pas procédé à la vérification annuelle des biens et que, dans certains cas, des transferts de matériel effectués entre différents lieux n'avaient pas été consignés dans le registre, le personnel affecté à la conduite des inventaires était insuffisant, des biens inutilisés étaient toujours inscrits dans le registre, d'autres biens auraient dû être recensés et, dans un autre cas, la valeur d'un article inscrit avait été surestimée de 176 220 dollars.

Gestion des biens non durables

Le Comité a relevé que les dispositions du Manuel d'utilisation du système de gestion des achats n'avaient pas été respectées dans deux bureaux de secteur (Jordanie et République arabe syrienne) en ce qui concerne l'établissement de bons de commande.

Le bureau de Jordanie n'avait pas établi les procédures requises pour l'enregistrement et l'entreposage des stocks, les rapprochements périodiques entre les données figurant dans le système de gestion des achats et les quantités réelles, et l'enregistrement de tous les articles réceptionnés en temps opportun.

Gestion des ressources humaines

Le Comité a constaté que l'Office n'avait pas pleinement mis en œuvre sa stratégie en matière de ressources humaines et que les plans de gestion des ressources humaines n'avaient pas été établis pour les bureaux de secteur. Les procédures dont l'Office disposait pour surveiller les taux de vacance de postes du personnel recruté sur le plan régional et assurer le suivi nécessaire étaient inadéquates alors que le pourcentage global de postes vacants était passé de 7,82 % à 9,49 %.

Le Comité a noté qu'il y avait des lenteurs dans le processus de recrutement et qu'il fallait agir pour remédier au problème des vacances de poste au Département des finances.

Il a relevé des cas où les fonctionnaires qui avaient déjà été nommés n'avaient pas reçu de lettre de nomination et où les heures supplémentaires n'étaient pas payées conformément aux règles et procédures en vigueur à l'Office.

Il a également constaté que des sommes forfaitaires versées à titre d'avances au personnel n'avaient pas fait l'objet d'un suivi en temps opportun dans certains cas.

Cadre organisationnel et contrôles

L'Office n'avait pas entièrement achevé l'évaluation des risques menée à l'échelle de l'organisation mais progressait dans ses travaux pour l'établissement d'un inventaire des risques.

Le Comité a relevé qu'il serait possible d'améliorer le fonctionnement d'une commission d'enquête dans un bureau de secteur en formulant et en approuvant une politique ou une directive qui régirait le rôle et les fonctions d'un tel organe.

Informatique

Le Comité a constaté que la séparation des tâches n'était pas correctement assurée dans les services informatiques où les programmeurs avaient librement accès à l'environnement de production et pouvaient y effectuer des modifications de programme sans que leurs interventions soient contrôlées par un agent indépendant.

L'Office n'avait pas appliqué intégralement la recommandation du Comité qui l'invitait à établir un plan complet de continuité des opérations et de reprise après sinistre et à le communiquer à tous les membres de son personnel, et à mettre à l'épreuve, évaluer et actualiser son plan de reprise après sinistre.

Le mémorandum d'accord, auquel est joint en annexe l'accord de prestation de services, qu'ont conclu l'Office et la Base de soutien logistique des Nations Unies ne prévoyait pas la remise en état des systèmes RAMCO.

Le Comité a fait plusieurs observations au sujet des lacunes relevées dans la gestion des comptes d'utilisateur et dans le contrôle de l'accès aux salles de serveurs.

L'Office n'avait pas créé les installations de stockage hors site requises pour les sauvegardes conformément à ses règles et procédures applicables.

Le Comité a constaté des lacunes dans les paramètres de sécurité du contrôleur de domaine Windows.

Le Comité a également constaté que les tâches essentielles d'administration, de programmation et de maintenance des systèmes étaient confiées à la même personne et qu'il n'y avait pas de contrôles pour compenser cette concentration de pouvoir.

Audit interne

Au cours de l'exercice biennal 2008-2009, le Département des services de contrôle interne a mené à bien 36 des 54 audits prévus. Il faudrait donc que le Département assure une meilleure couverture des activités de l'Office.

Le Comité a relevé qu'il serait possible d'améliorer l'étendue de l'audit en incluant la Caisse de prévoyance du personnel recruté sur le plan régional, les prestations qui seraient payables pour cette catégorie de personnel en cas de fermeture de l'Office et l'examen du projet de mise en œuvre des normes IPSAS dans le champ des interventions.

Les problèmes suivants ont été signalés à propos du Département du service des contrôles internes : le nombre de postes vacants était trop élevé et le Département n'avait pas donné pleinement suite aux recommandations du Comité consultatif sur le contrôle interne concernant ses travaux.

Constatations des auditeurs internes

Ayant examiné les rapports des auditeurs internes, le Comité a relevé plusieurs points importants qui sont abordés dans la section correspondante du présent rapport.

Département du microfinancement

Le Département du microfinancement met en œuvre un programme modeste – à l'échelle de l'Office – dans le cadre duquel des crédits sont mis à la disposition de microentreprises. Les données relatives aux activités et aux soldes financiers de 2008

et 2009 ont été prises en compte dans les états financiers de l'Office pour l'exercice biennal. Le Département établit en outre ses états financiers, que le Comité vérifie à part. Le Comité a vérifié les états financiers annuels de 2008 et 2009 et a formulé une opinion sans réserve pour les deux années. À l'occasion de l'audit de 2009, les problèmes ci-après ont été constatés :

a) La présentation des états financiers annuels n'était pas en tous points conforme aux Normes internationales d'information financière;

b) Du retard avait été pris dans la procédure d'acquisition d'un nouveau système d'information de gestion approuvé en 2001;

c) Les observations des vérificateurs internes concernant la supervision et l'administration des transactions de prêt faisaient apparaître un certain nombre de cas de non-respect des procédures. Le Comité a souligné que le dispositif de contrôle du Département devrait être étudié de plus près, étant donné que, d'une part, les activités étaient en expansion et, de l'autre, les procédures n'étaient pas systématiquement appliquées. Il a insisté sur le fait que le personnel était responsable de l'application des règles et des procédures.

Information communiquée par l'administration

L'Office a communiqué certains renseignements sur les inscriptions au compte des profits et pertes, les versements à titre gracieux et les cas de fraude ou de présomption de fraude, qui sont reproduits dans la section C du présent rapport.

Recommandations

Les vérifications effectuées par le Comité l'ont amené à faire plusieurs recommandations. Le Comité recommande principalement à l'Office de faire ce qui suit :

1. a) **Mettre à jour son plan de mise en œuvre des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) et faire le nécessaire pour qu'il soit approuvé; b) indiquer dans son plan de mise en œuvre des normes IPSAS les responsabilités de tous les intervenants et établir un mécanisme permettant de leur faire rapport (par. 31 ci-dessous);**

2. **Comblent les lacunes relevées dans son plan de mise en œuvre des Normes comptables internationales pour le secteur public (par. 32 ci-dessous);**

3. a) **Attribuer des domaines de responsabilité pour l'établissement et l'examen des états financiers; b) conserver des justificatifs prouvant que le suivi du respect des instructions de clôture de fin d'exercice a bien été assuré (par. 36 ci-dessous);**

4. **Renforcer ses mécanismes de contrôle concernant l'établissement et l'examen de ses états financiers (par. 40 ci-dessous);**

5. **Continuer de rendre compte de la valeur de tous ses terrains et bâtiments dans ses états financiers (par. 43 ci-dessous);**

6. **Réviser les notes de ses états financiers pour y inclure des informations sur les soldes des comptes touchés par la modification de la méthode comptable (par. 54 ci-dessous);**

7. a) Renforcer l'examen des listes des comptes créditeurs et de la balance chronologique; b) mettre en œuvre des procédures pour établir et examiner régulièrement les rapprochements des comptes créditeurs (par. 65 ci-dessous);

8. Mettre en œuvre des procédures pour effectuer régulièrement un examen détaillé des engagements non réglés (par. 71 ci-dessous);

9. a) Appliquer des procédures pour faire en sorte que les montants indiqués dans les états financiers soient parfaitement étayés par des tableaux et que les engagements anciens soient traités conformément aux normes comptables du système des Nations Unies; b) renforcer son processus de validation des engagements non réglés (par. 78 ci-dessous);

10. Envisager d'adopter des procédures appropriées qui lui permettent d'avoir l'assurance que les soldes inscrits dans ses états financiers sont exacts (par. 79 ci-dessous);

11. a) Établir une convention comptable relative à la comptabilisation des travaux de construction en cours dans les états financiers; b) envisager d'indiquer avec précision les sources de financement des constructions supplémentaires, comme demandé dans les normes comptables du système des Nations Unies (par. 85 ci-dessous);

12. Indiquer, dans ses états financiers, le montant des engagements relatifs aux primes de rapatriement et à la conversion en numéraire des jours de congé non pris (par. 92 ci-dessous);

13. Faire en sorte que des administrateurs hors classe examinent chaque mois tous les états de rapprochement bancaire du siège de l'Office (Gaza) (par. 95 ci-dessous);

14. Adopter des directives portant sur la gestion de tous les projets et définissant notamment les responsabilités de tous les intervenants et les compétences et la formation exigées (par. 101 ci-dessous);

15. Mettre en place un système permettant de rassembler et d'appliquer les enseignements tirés de l'exécution des projets (par. 102 ci-dessous);

16. Mettre à jour le manuel des procédures relatives aux projets en s'appuyant sur les apports des bureaux de secteur et en tenant compte des normes internationales et des meilleures pratiques en vigueur (par. 103 ci-dessous);

17. Se mettre en rapport avec les bureaux de secteur afin de leur fournir l'appui voulu en matière de gestion de projets (par. 104 ci-dessous);

18. Se doter de mécanismes de contrôle qui lui permettront d'examiner régulièrement les bons de commande et d'assurer le suivi de ceux qui sont restés longtemps en souffrance (par. 111 ci-dessous);

19. Envisager de prendre des mesures qui lui permettront de respecter les règles et les procédures de l'Office selon lesquelles les bons de commande doivent être émis avant la livraison des biens (par. 114 ci-dessous);

20. Envisager d'appliquer des procédures qui lui permettraient de respecter les règles et procédures selon lesquelles le règlement des biens ne s'effectue qu'après réception des pièces justificatives (à savoir la facture établie par le fournisseur et le descriptif des produits reçus) (par. 126 ci-dessous);

21. Tenir un registre consolidé des biens durables pour que ceux-ci puissent être convenablement comptabilisés (par. 134 ci-dessous);

22. Respecter les procédures en vigueur consistant à faire un inventaire physique des biens afin d'en vérifier l'existence et l'état, de rechercher la cause des écarts et d'effectuer les ajustements voulus (par. 141 ci-dessous);

23. a) Améliorer ses procédures de dénombrement périodique des stocks afin de corriger les écarts apparaissant entre le nombre d'articles recensés par le système de gestion des achats et des stocks et les quantités présentes en magasin; b) appliquer les procédures voulues pour s'assurer que tous les articles réceptionnés en entrepôt sont enregistrés à temps à l'aide du système de gestion des achats et des stocks; et c) de se conformer, pour l'enregistrement et l'entreposage des stocks, aux dispositions du Manuel sur les procédures d'achat (par. 161 ci-dessous);

24. a) Mettre en œuvre intégralement le plan des ressources humaines; b) appliquer les procédures voulues pour surveiller les taux de vacance de postes et assurer le suivi nécessaire (par. 169 ci-dessous);

25. Prendre les mesures voulues pour pourvoir les postes vacants dans les meilleurs délais (par. 174 ci-dessous);

26. Affiner l'évaluation des risques à l'échelle de l'Office et concevoir des paradigmes d'un bon rapport coût-efficacité aux risques identifiés (par. 198 ci-dessous);

27. Faire en sorte que son responsable, le Commissaire général, confère officiellement et par écrit la responsabilité de la sécurité informatique de l'Office à une personne compétente (par. 207 ci-dessous);

28. a) Mettre en œuvre des procédures restreignant l'accès des programmeurs à l'environnement de production; b) examiner régulièrement les modifications de programme effectuées dans l'environnement de production pour veiller à ce que ces modifications correspondent à des demandes justifiées et approuvées; c) examiner régulièrement les activités des administrateurs de bases de données (par. 210 ci-dessous);

29. a) Établir un plan complet de continuité des opérations et de reprise après sinistre et le communiquer à tous les membres de son personnel; b) mettre à l'épreuve, examiner et mettre à jour régulièrement son plan de reprise après sinistre (par. 214 ci-dessous);

30. Établir des dispositions précises concernant la remise en état des systèmes opérationnels d'importance critique, qui prendraient la forme d'un accord de prestation de services avec la Base de soutien logistique du Département de l'appui aux missions (par. 215 ci-dessous);

31. a) Appliquer des procédures visant à contrôler régulièrement la validité des comptes d'utilisateur; b) appliquer des procédures visant à consigner et à examiner les irrégularités du système; c) appliquer des

procédures visant à faire contrôler régulièrement par une personne indépendante les activités de personnes dotées de droits étendus (droits d'administrateur); d) veiller à ce que les formulaires de demande d'accès soient remplis et signés par le supérieur hiérarchique de l'intéressé et le responsable du service informatique avant qu'un utilisateur se voie accorder l'accès au système, et garder une trace de ces formulaires (par. 221 ci-dessous);

32. Veiller à ce que les tâches essentielles d'administration, de programmation et de maintenance des systèmes ne soient pas toutes confiées à la même personne ou, à défaut, compenser cette concentration de pouvoir en mettant en place un mécanisme de contrôle indépendant (par. 240 ci-dessous);

33. Appliquer la directive n°24 (Charte du Comité consultatif sur le contrôle interne) en ce qui concerne l'examen des états financiers (par. 250 ci-dessous);

34. S'efforcer de pourvoir les postes vacants dans le Département des services de contrôle interne (par. 253 ci-dessous);

35. Envisager de tenir compte dans ses plans d'audit annuels du projet de mise en œuvre des normes IPSAS et des prestations qui seraient dues au personnel recruté sur le plan régional en cas de fermeture de l'Office (par. 266 ci-dessous).

Les autres recommandations du Comité sont présentées aux paragraphes 47, 51, 59, 60, 63, 81, 92, 119, 142, 146, 155, 170, 179, 181, 185, 189, 200, 206, 225, 231, 236, 257, 261, 271, 273, 287 et 295.

A. Mandat, étendue des vérifications et méthode

1. Le Comité des commissaires aux comptes (le Comité) a vérifié les états financiers et contrôlé la gestion de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, en application de la résolution 74 (I) de l'Assemblée générale en date du 6 décembre 1946. Il a conduit son contrôle conformément à l'article 12.2 du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Office, ainsi qu'aux normes internationales d'audit. Celles-ci exigent que le Comité se conforme aux règles déontologiques et organise et exécute ses contrôles de façon à acquérir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes significatives.

2. Le contrôle avait principalement pour objet de permettre au Comité de se faire une opinion sur la question de savoir si les états financiers reflétaient fidèlement la situation financière de l'Office au 31 décembre 2009 et les résultats des activités et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables du système des Nations Unies. Il s'agissait notamment de savoir si les dépenses figurant dans les états financiers avaient été engagées aux fins approuvées par les organes directeurs et si les recettes et les dépenses avaient été convenablement classées et comptabilisées, conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'Office. Il a été procédé à un examen général des systèmes financiers et des mécanismes de contrôle interne, ainsi qu'à des

vérifications par sondage des documents comptables et autres pièces justificatives, dans la mesure que le Comité a jugée nécessaire pour se faire une opinion sur les états financiers.

3. Le Comité a également émis une opinion sans réserve sur les états financiers de la Caisse de prévoyance du personnel recruté sur le plan régional, qui avaient été établis conformément aux normes internationales d'information financière pour les exercices clos le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2009.

4. Le Comité procède également à un contrôle annuel du Département du microfinancement. Il a émis une opinion sans réserve sur les états financiers de ce département pour les exercices clos le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2009.

5. Outre la vérification des comptes et des opérations financières, le Comité a procédé à différents examens de la gestion en application de l'article 7.5 du Règlement financier de l'Office, selon lequel le Comité doit formuler des observations sur l'efficacité des procédures financières, le système comptable et les contrôles financiers internes et, d'une manière générale, sur l'administration et la gestion des activités. L'Assemblée générale avait aussi demandé au Comité d'examiner la suite donnée à ses recommandations antérieures et de lui en rendre compte. Ces questions sont traitées dans les sections pertinentes du présent rapport.

6. Comme par le passé, le Comité a présenté les résultats de ses contrôles à l'Office dans des lettres d'observations détaillant ses conclusions et recommandations, ce qui a donné lieu à des échanges suivis. Pour la période considérée, il y a eu deux lettres d'observations.

7. Le Comité organise ses vérifications en coordination avec le Département des services de contrôle interne afin d'éviter les chevauchements d'activité et de déterminer dans quelle mesure il peut utiliser les travaux des auditeurs internes.

8. Dans le présent rapport, lorsqu'une observation se réfère à un lieu particulier, elle ne porte que sur ce lieu.

9. Le présent rapport porte sur des questions que le Comité estime devoir porter à l'attention de l'Assemblée générale, y compris sur les questions soulevées expressément par l'Assemblée générale et par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires. Dans son rapport (A/63/474), le Comité consultatif a en particulier demandé au Comité des commissaires aux comptes de prendre les mesures suivantes :

a) Renforcer son mécanisme de validation afin d'être mieux à même d'évaluer les résultats et les conséquences des efforts déployés par l'Office pour appliquer ses recommandations;

b) Continuer de suivre de près l'application des Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS) ainsi que les préparatifs de mise en place du progiciel de gestion intégré et d'adoption des normes;

c) Continuer de mettre l'accent sur l'examen des modalités de la budgétisation et de la gestion axées sur les résultats.

10. Les observations et conclusions du Comité ont fait l'objet d'une discussion avec la direction de l'Office, aux vues de laquelle il est fait la place qu'il convient.

11. Les recommandations formulées dans le présent rapport n'abordent pas la question des mesures que l'Office pourrait vouloir imposer à des fonctionnaires ayant failli au respect de son Règlement financier et de ses règles de gestion financière, des instructions administratives et des directives connexes.

B. Constatations et recommandations

1. Suite donnée aux recommandations antérieures

12. L'Office a mis au point un processus de développement institutionnel intitulé « Pour servir plus efficacement les réfugiés de Palestine : renforcement de la capacité de gestion de l'Office de secours et de travaux pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient », qui a été lancé le 1^{er} janvier 2007. La mise en œuvre s'est poursuivie au cours de l'exercice 2008-2009. Ce plan comporte des initiatives stratégiques et interdépendantes organisées selon quatre volets : gestion du programme, gestion des ressources humaines, gestion des processus et des systèmes organisationnels, et encadrement. Le processus de développement institutionnel a depuis été supplanté par une série d'initiatives interdépendantes désignées sous l'appellation générique « changement durable » (« sustaining change ») qui doivent prendre fin après 2010.

13. Le processus de développement institutionnel continue de constituer pour l'Office un outil grâce auquel il devrait pouvoir mettre en application les recommandations formulées par les commissaires aux comptes concernant l'exercice en cours et le précédent.

14. Sur les 31 recommandations faites pour l'exercice 2006-2007, 12 (39 %) ont été appliquées intégralement, 18 (58 %) sont en voie d'application et 1 (3 %) était devenue caduque. On trouvera le détail de la mise en œuvre de ces recommandations à l'annexe I ci-après.

15. La recommandation classée comme caduque concerne celle que le Département des services de contrôle interne avait formulée à la suite de l'examen par les pairs, dont les résultats ne seront pleinement connus que lorsqu'il sera procédé au prochain examen.

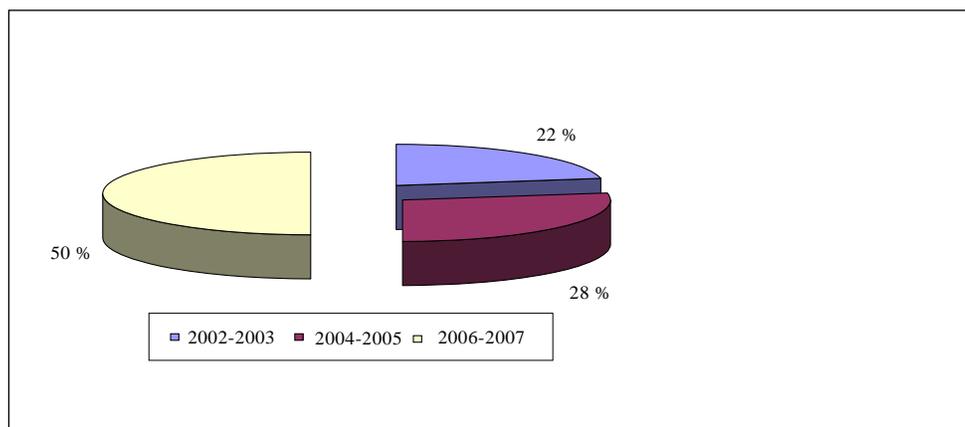
16. D'après les renseignements donnés par l'Office, la plupart des recommandations qui ont été partiellement appliquées seraient mises en œuvre dans le cadre du plan de développement institutionnel. Ce plan était en cours d'application et il était initialement prévu qu'il soit achevé en 2008, mais il comportait plusieurs volets dont le lancement avait été échelonné, l'achèvement étant prévu pour la fin 2010. Les recommandations relatives à la gestion axée sur les résultats et aux ressources humaines seraient notamment appliquées dans le cadre du plan; les observations relatives à l'informatique, en revanche, devaient être mises en œuvre dans le cadre de la version la plus récente du progiciel de gestion intégré, qui était à l'examen. Le Comité note que les réformes organisationnelles se poursuivent mais il n'est pas satisfait de la lenteur avec laquelle ses recommandations sont mises en œuvre, particulièrement les neuf qu'il avait formulées pour la première fois au cours des exercices 2003-2004 et 2004-2005. L'Office a expliqué qu'il entendait appliquer toutes les recommandations intégralement, mais qu'il se heurtait à certains obstacles sur lesquels il n'avait pas de prise, le principal étant la précarité de sa situation financière. Certaines recommandations exigeant beaucoup de moyens,

telles que le progiciel de gestion intégré, ne pouvaient donc être mises en œuvre sans que leur financement soit assuré.

17. Comme l'avait demandé le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/59/736, par. 8), le Comité a vérifié de quand dataient celles de ses recommandations qui n'avaient pas encore été mises en œuvre et indiqué, dans la figure II.I, au cours de quel exercice elles avaient été faites pour la première fois.

Figure II.I

Répartition chronologique des recommandations antérieures en cours d'application ou qui n'ont pas été mises en œuvre



18. Les quatre recommandations en cours d'application depuis 2002-2003 étaient les suivantes :

a) Le Comité a fait à l'Office trois recommandations au sujet de la gestion des ressources humaines : i) qu'il systématiser la planification de la relève; ii) qu'il établisse des plans de progression individuels; et iii) qu'il étaye les avis formulés par les supérieurs hiérarchiques dans le cadre de la procédure d'évaluation et de notation du personnel. Le Comité a noté que l'Office s'occupait des questions de gestion des ressources humaines dans le cadre de son processus de développement institutionnel, qui a été prolongé jusqu'en 2010;

b) Le Comité a recommandé à l'Office de mettre au point un plan exhaustif de reprise après sinistre et de continuité des opérations, de le tester, de le réexaminer et de le mettre à jour et de le communiquer à l'ensemble de son personnel. L'Office a indiqué que le plan était en cours d'application et l'accord de prestation de services passé avec la Base de soutien logistique des Nations Unies serait réexaminé afin de s'assurer qu'il couvre la récupération des systèmes RAMCO de l'Office.

19. Les cinq recommandations en cours d'application depuis 2004-2005 étaient les suivantes :

a) Le Comité a fait à l'Office deux recommandations au sujet de la gestion des ressources humaines : i) qu'il pourvoie ses postes vacants en temps voulu; et ii) qu'il mette au point des plans de gestion des ressources humaines à l'intention de ses bureaux locaux. Le Comité a noté que l'Office s'occupait des questions de

gestion des ressources humaines dans le cadre de son processus de développement institutionnel, qui a été prolongé jusqu'en 2010;

b) Le Comité a recommandé à l'Office d'appliquer des procédures normalisées pour les demandes de modification des applications. Il a noté que l'Office procédait au recrutement de personnel chargé notamment de s'assurer que les modifications de programmes seraient régulièrement examinées;

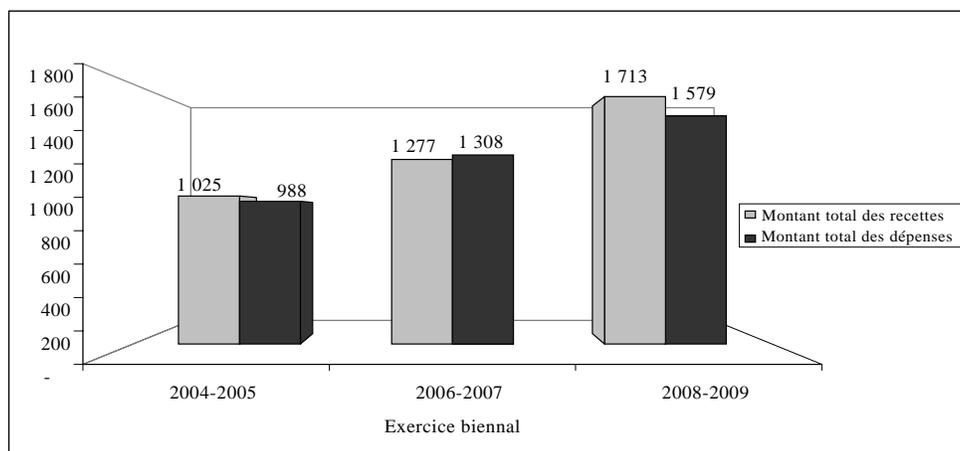
c) Le Comité a fait à l'Office deux recommandations au sujet de la gestion des projets : i) qu'il mette à jour son manuel de procédures (projets), en tenant compte des normes internationales et des meilleures pratiques en vigueur; et ii) qu'il mette en place un système permettant de rassembler et de mettre en application les enseignements tirés de l'exécution des projets. L'Office a indiqué que ses efforts dans ce domaine s'étaient heurtés à la limitation de ses ressources mais qu'il prévoyait d'appliquer les recommandations dans le courant de 2010.

2. Aperçu de la situation financière

20. Pour l'exercice considéré, le montant total des recettes s'est élevé à 1,713 milliard de dollars et celui des dépenses à 1,579 milliard de dollars, d'où un excédent de 133,6 millions de dollars avant ajustements. Les chiffres correspondants des exercices 2004-2005, 2006-2007 et 2008-2009 qui sont donnés dans la figure II.II indiquent une tendance croissante.

Figure II.II
Évolution comparée des recettes et des dépenses

(En millions de dollars des États-Unis)



21. L'augmentation des dépenses (271 millions de dollars, soit 21 %) s'explique principalement par les hausses enregistrées dans cinq grands programmes financés par le budget ordinaire : le poste éducation a augmenté de 101,6 millions, soit 20,3 %, celui de la santé de 23,4 millions, soit 15,1 %, celui des secours et services sociaux de 39,3 millions, soit 52,9 %, et celui des services opérationnels et techniques de 24,9 millions, soit 59,2 %. Le poste appels d'urgence a augmenté de 45,3 millions, soit 13 %, en raison de la situation qui a régné pendant et après la guerre à Gaza en décembre 2008 et au début de janvier 2009.

22. Le tableau II.1 contient les principaux ratios financiers établis à partir des états financiers, principalement l'état 1 (recettes, dépenses et variations du fonds de roulement et des soldes de fonds) et l'état 2 (actif et passif). L'inventaire, inscrit pour la première fois au bilan de l'Office pour un montant d'environ 40 millions de dollars au 31 décembre 2009, n'a eu qu'une incidence marginale sur les ratios. Le ratio des contributions non acquittées s'est sensiblement amélioré par rapport à l'exercice précédent, ce qui traduit une amélioration de la stratégie de collecte et du suivi des annonces de contributions. Le ratio disponibilités/total de l'actif est en progression par rapport à l'exercice précédent : 57 % du total de l'actif est disponible sous forme de liquidités pour assurer le règlement immédiat des dettes de l'Office. Le ratio disponibilités/passif s'est aussi amélioré par rapport à 2006-2007 : pour chaque dollar de dette, l'Office dispose d'actifs liquides à hauteur de 1,54 dollar, contre 94 cents lors du précédent exercice. Le ratio de solvabilité (actif/passif) est meilleur, l'Office disposant de 2,69 dollars d'actifs pour couvrir le passif. Le ratio des engagements non réglés s'est dégradé par rapport à l'exercice antérieur, en raison d'une augmentation des engagements relatifs aux appels d'urgence.

23. D'après le ratio de liquidité, l'Office dispose de 2,15 dollars (1,57 dollar en 2006-2007) de ressources à court terme pour régler les intérêts dus pour chaque dollar emprunté. La norme acceptable est de 1 dollar d'actif à court terme pour régler les intérêts dus pour chaque dollar emprunté.

Tableau II.1
Principaux ratios financiers

Ratio	Exercice clos le 31 décembre			Dividende et diviseur du ratio de 2009 ^a
	2005	2007	2009	
Contributions statutaires non acquittées/total de l'actif ^b	0,23	0,20	0,03	20,4/588,4
Disponibilités/total de l'actif ^c	0,63	0,47	0,57	337,1/588,4
Actif à court terme/passif à court terme (ratio de liquidité) ^d	2,88	1,57	2,15	469,9/218,8
Disponibilités/passif ^e	1,82	0,94	1,54	337,1/218,8
Actif/passif ^f	2,88	1,99	2,69	588,4/218,8
Engagements non réglés/total passif ^g	0,54	0,58	0,68	148,1/218,8

^a En millions de dollars des États-Unis.

^b Un ratio faible est signe de bonne santé financière.

^c Un ratio élevé est signe de bonne santé financière.

^d Le ratio est favorable s'il est supérieur à 1.

^e Un ratio faible est signe que les disponibilités sont insuffisantes pour régler les dettes.

^f Un ratio élevé indique que le montant de l'actif est suffisant pour couvrir les engagements.

^g Un ratio faible est signe que l'entité règle ses engagements.

24. Les disponibilités de l'Office dépassaient 330 millions de dollars, mais il s'agissait en majorité de fonds en caisse (271 millions de dollars) affectés à des activités réservées (fonds extrabudgétaires). Il en découle que l'Office n'avait que 65 millions de dollars de trésorerie, soit l'équivalent de quatre à six semaines de dépenses imputées sur son budget ordinaire. Le mode de financement très serré auquel il était ainsi soumis aurait pu avoir des conséquences néfastes sur sa capacité

à faire face à ses dépenses de fonctionnement mensuelles, en cas de réception tardive des versements des donateurs ou de diminution soudaine des contributions par rapport au 31 décembre 2007. À la suite de cette observation, l'Office a expliqué que sa situation comptable compromettrait les activités prévues au titre de son programme ordinaire en 2010-2011. Compte tenu de ce qui précède, le Comité note que l'application des recommandations ambitieuses issues des vérifications et la mise en œuvre des réformes structurelles risquent d'être ralenties par le manque de fonds disponibles.

3. Préparation de la mise en œuvre des Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS)

25. En ce qui concerne les normes IPSAS, le Comité a noté dans son rapport (A/63/5/Add.3, par. 51) que le plan de leur mise en œuvre à l'Office n'avait pas été approuvé et n'indiquait pas les responsabilités de tous les intervenants; il a recommandé à l'Office les mesures suivantes : a) mettre à jour son plan de mise en œuvre et le faire approuver; et b) indiquer les responsabilités de tous les intervenants et établir un mécanisme pour leur faire rapport.

26. Conformément à la résolution 61/233 de l'Assemblée générale et pour donner suite aux observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires avait formulées dans son rapport (A/61/350), le Comité s'est penché sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du projet IPSAS. L'Office lui a indiqué que le module utilisé actuellement dans le cadre du système de gestion financière RAMCO ne serait pas remplacé lors de la mise en œuvre des normes IPSAS, tant que le nouveau progiciel de gestion intégré ne serait pas pleinement opérationnel. Sa division de la comptabilité estimait que le système de gestion financière actuel permettait de tenir une comptabilité d'exercice intégrale et comportait des fonctions pour la comptabilité des immobilisations et des stocks. Il conviendrait cependant de l'adapter et de le modifier çà et là, essentiellement pour qu'il permette d'enregistrer, de traiter et de produire des informations et des rapports financiers conformes aux normes IPSAS. L'Office avait approuvé le progiciel de gestion intégré pour ses autres besoins en matière d'achats, de ressources humaines, de technologies de l'information, de gestion des projets et d'établissement des rapports, y compris la gestion et l'information financières, la mise en service étant prévue à partir de 2012. Sur les 32 millions de dollars nécessaires au financement du progiciel, seuls 3 millions ont été annoncés, sur lesquels 1,7 million est disponible.

27. Le Comité a examiné un rapport d'analyse des lacunes, daté du 7 avril 2008 et commandé à des consultants par l'Office, en vue d'évaluer la nécessité d'installer un progiciel de gestion intégré. Selon ce rapport, le système actuel de gestion ne pouvait être que partiellement adapté aux normes IPSAS et ne serait pas viable à l'avenir étant donné que l'appui technique serait limité, voire inexistant. La Division Progiciel de gestion intégré de l'Office n'a pu s'assurer que ce système pouvait être mis en conformité avec les normes IPSAS et il a relevé de nombreux domaines où des rectifications et des améliorations devraient être apportées, notamment l'élimination de certaines lacunes qui permettrait de produire des rapports de gestion financière fiables, de réaliser la clôture mensuelle des comptes en temps voulu, de rationaliser les procédures et d'améliorer l'accessibilité.

28. La Division Progiciel de gestion intégré de l'Office a indiqué au Comité qu'aucune date de mise en service du progiciel de gestion intégré n'avait été définitivement arrêtée et qu'il était possible que l'opération intervienne au cours de

la période 2012-2014. Compte tenu du rôle que jouent les progiciels de gestion intégrés dans les réformes relatives à la gestion financière, à la gestion des ressources humaines, à la gestion des programmes et des projets et à l'établissement des rapports, l'Office a signalé au Comité que les déficits actuels de financement du progiciel pourraient avoir des incidences plus importantes sur la mise en œuvre dans les délais prévus de ces réformes.

29. Le Comité a examiné le plan actualisé de mise en œuvre des normes IPSAS (mars 2010) et relevé les sujets de préoccupation suivants :

a) L'examen de la mise en œuvre des normes IPSAS montre que la modification du système de gestion financière (dont la Division de la comptabilité est chargée) est planifiée et qu'elle a pour objectif l'abandon des normes comptables du système des Nations Unies en faveur des normes IPSAS. Cependant, la mise en service programmée du progiciel de gestion intégré (dont la Division Progiciel de gestion intégré de l'Office est chargée) portait sur les besoins de l'Office dans son ensemble, notamment dans des domaines comme la planification budgétaire, la gestion des subventions et des dons et les systèmes de comptabilisation des dépenses afférentes aux projets. Le Comité s'est soucié du fait que les deux projets et les deux processus étaient séparés, dépourvus de toute interconnexion claire indiquant le mode d'intégration du système de gestion financière au cadre de progiciel de gestion intégré. Aucune des deux divisions n'avait conçu de modalités appropriées pour assurer cette interconnexion;

b) L'Office n'avait présenté sous forme définitive aucun document directif concernant les normes IPSAS;

c) Le plan modifié de mise en œuvre des normes IPSAS (mars 2010) n'avait pas été approuvé par la direction;

d) Le plan présenté et l'évolution de la mise en œuvre des normes IPSAS ne faisaient pas apparaître de véritable participation du Département des services de contrôle interne, qui est un intervenant important;

e) Le poste prévu pour un chef de projet spécialement chargé de la mise en œuvre des normes IPSAS n'avait pas été attribué.

30. Faute de remédier aux lacunes relevées par le Comité, la mise en œuvre des normes IPSAS pourrait être retardée ou le plan pourrait ne pas être exécuté de manière efficace à l'Office.

31. Le Comité recommande de nouveau, et l'Office a accepté : a) de mettre à jour son plan de mise en œuvre des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) et de faire le nécessaire pour qu'il soit approuvé; et b) d'indiquer dans son plan de mise en œuvre des normes IPSAS les responsabilités de tous les intervenants et d'établir un mécanisme permettant de leur faire rapport.

32. L'Office a accepté, comme le recommandait le Comité, de combler les lacunes relevées dans son plan de mise en œuvre des Normes comptables internationales pour le secteur public.

33. L'Office a indiqué que les modalités de coordination avec les parties prenantes concernées en son sein étaient en place, qu'il avait renforcé sa coordination avec le Département des services de contrôle interne et que le processus se poursuivrait quand les projets de documents directifs pour chaque norme seraient disponibles. Il a par ailleurs indiqué qu'il procédait à la mise au point définitive de chaque norme

IPSAS applicable et que cette opération devait s'achever au cours du troisième trimestre de 2010, précisant en outre qu'il solliciterait l'approbation formelle du plan de mise en œuvre des normes IPSAS.

4. Établissement des états financiers

34. Le Comité a examiné le processus d'établissement des états financiers ainsi que les instructions de clôture correspondantes. Il a constaté que ces dernières n'abordaient pas la question des attributions de l'ensemble du personnel essentiel concernant l'établissement et l'examen des informations financières sur lesquelles s'appuient les états financiers. Par ailleurs, rien n'indiquait que les états financiers avaient été examinés, ni que le suivi du respect des instructions de clôture de fin d'exercice avait été assuré.

35. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient a indiqué que les états financiers avaient été établis par le Chef de la Section de la comptabilité générale, examinés par le Chef de la Division de la comptabilité et soumis au Directeur de la Division des finances. Les attributions, tant au siège que dans les bureaux extérieurs, avaient été décrites en détail dans les instructions de clôture soumises à la fin de l'exercice biennal. Le suivi de ces activités était assuré à la Division de la comptabilité du siège jusqu'à la mise au point définitive et la soumission des états financiers. Le Comité n'a cependant reçu aucun élément prouvant que ces activités avaient été réalisées.

36. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient a souscrit à la recommandation du Comité l'invitant à : a) attribuer des domaines de responsabilité pour l'établissement et l'examen des états financiers; et b) conserver des justificatifs prouvant que le suivi du respect des instructions de clôture de fin d'exercice a bien été assuré.

États financiers soumis pour vérification

37. Le Comité, ayant examiné les états financiers initialement certifiés et présentés pour vérification, a noté que des améliorations pouvaient être apportées dans certains domaines (des mesures correctives ont été prises par la suite) :

a) Les états financiers comportaient un certain nombre d'erreurs d'édition et de relecture;

b) Il n'existait aucune politique relative à la constitution de provisions pour les contributions conformément aux dispositions énoncées au paragraphe 34 des normes comptables du système des Nations Unies;

c) Un certain nombre de nouvelles divulgations (d'informations qui n'avaient pas été fournies hors de l'exercice biennal précédent) n'étaient pas expliquées dans les états financiers;

d) Certaines notes étaient incomplètes ou insuffisantes s'agissant de présenter les modifications apportées par rapport à l'exercice biennal précédent ainsi que les rubriques budgétaires figurant dans le corps des états financiers. Par conséquent, certains montants indiqués dans les états financiers ne correspondaient pas aux montants de référence;

e) Les modifications apportées aux méthodes comptables, aux estimations comptables et aux estimations des contributions n'étaient pas présentés

suffisamment en détail pour faciliter la comparaison des chiffres des périodes considérées;

f) Certaines notes relatives aux états financiers devaient être rectifiées;

g) Enfin, certains montants avaient fait l'objet d'une compensation, ce qui n'était pas conforme aux normes comptables du système des Nations Unies en la matière (par. 47).

38. Le Comité a aussi constaté l'absence de feuilles de calcul et de tableaux détaillés résumant le grand livre et faisant le lien entre la balance préliminaire et les états financiers (en particulier pour les postes du bilan), autant d'éléments qui faciliteraient l'analyse des données.

39. Le Comité s'est inquiété de ce que les lacunes relevées montraient que les contrôles du processus d'établissement des états financiers n'étaient pas suffisants, ce qui accroissait le risque d'erreurs et d'inexactitudes ainsi que de non-conformité avec les normes comptables.

40. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient a souscrit à la recommandation du Comité l'invitant à renforcer ses mécanismes de contrôle concernant l'établissement et l'examen de ses états financiers.

5. État de l'actif, du passif et des réserves et des soldes des fonds

Terrains et bâtiments

41. Au paragraphe 37 de son précédent rapport (A/63/5/Add.3), le Comité a recommandé que l'Office rende compte de la valeur de tous ses terrains et bâtiments dans ses états financiers. L'Office a informé le Comité que la nouvelle méthode comptable suivie pour rendre compte des terrains et bâtiments dans les états financiers se conformait à une recommandation du Comité de l'audit et des inspections, et que le montant enregistré pour l'exercice antérieur représentait le montant cumulé des dépenses au titre des terrains et des bâtiments passées en charges depuis la création de l'Office. Celui-ci avait prévu en outre de faire appel, avant la fin de 2008, à un cabinet indépendant de consultants en immobilier pour réévaluer ses terrains et bâtiments, afin de mieux déterminer leur juste valeur en vue de l'adoption des normes IPSAS. L'Office a enregistré, au 31 décembre 2009, un montant de 117,3 millions de dollars (contre 88,5 millions de dollars au 31 décembre 2007) dans le corps de ses états financiers. Cet écart correspondait à des projets de financement de bâtiments, estimés à 28,3 millions de dollars, auxquels s'ajoutaient 6,8 millions de dollars de travaux de construction en cours qui, arrivés à leur terme, étaient désormais comptabilisés au titre des biens durables.

42. L'Office a informé le Comité qu'il avait fini de répertorier les biens à son nom. La phase suivante, qui consistait à procéder à l'évaluation des biens, avait été lancée mais était toujours en cours. Il subsiste un risque que la valeur des terrains et bâtiments déclarée dans les états financiers soit inexacte, étant donné que l'exercice d'évaluation n'est pas achevé.

43. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient a souscrit à la recommandation du Comité l'invitant une nouvelle fois à continuer de rendre compte de la valeur de tous ses terrains et bâtiments dans ses états financiers.

Classement, dans les états financiers, des contributions à recevoir

44. Le Comité a constaté qu'un montant de 20,1 millions de dollars avait été classé parmi les contributions à recevoir au titre des crédits affectés du budget ordinaire, alors que le débiteur concerné était répertorié au titre des crédits non affectés. Le Comité a estimé que cette erreur de classement résultait peut-être du fait que les états financiers n'avaient pas fait l'objet d'un examen suffisamment rigoureux, ce qui expliquerait que ce montant ait été inscrit à la mauvaise rubrique.

45. L'Office a expliqué que les contributions reçues avaient été classées directement dans les crédits non affectés du budget ordinaire. Les produits à recevoir au titre du budget ordinaire avaient, eux, été présentés dans la rubrique des crédits affectés car, n'ayant pas encore été reçues, ces sommes ne pouvaient pas être utilisées.

46. Le Comité a fait observer que ladite somme à recevoir de 20,1 millions de dollars ne pouvait pas changer de statut d'affectation une fois reçue. Elle devait donc être comptabilisée au titre des crédits non affectés, que les contributions aient été effectivement reçues ou qu'elles restent à recevoir.

47. L'Office a souscrit à la recommandation du Comité l'invitant à corriger le classement des 20,1 millions de dollars de contributions à recevoir en les faisant passer de la rubrique des fonds affectés du budget ordinaire à celle des fonds non affectés.

Gestion des contributions à recevoir

48. Le Comité a examiné les processus d'enregistrement, de contrôle et de suivi des contributions à recevoir et noté que les annonces de contributions confirmées étaient gérées en dehors du système de gestion financière. Le montant de 20,1 millions de dollars de contributions à recevoir avait été consolidé en fin d'exercice à l'aide de feuilles de calcul Excel puis inscrit dans le grand livre (système de gestion financière) par la Division de la comptabilité.

49. Le Comité a estimé que la liste des transactions liées aux contributions individuelles à recevoir n'était pas suffisamment détaillée et qu'elle ne rendait pas assez compte de la répartition en fonction des manifestations et activités dans le grand livre (c'est-à-dire du nombre d'annonces de contributions par donateur, aussi bien pour le Fonds général que pour des projets précis), pour chacune des contributions individuelles à recevoir. En effet, les méthodes utilisées pour recueillir les données relatives aux contributions à recevoir et les inscrire ensuite au grand livre laissaient à désirer. En outre, l'Office n'a pas été en mesure de fournir la preuve que des rapprochements avaient été effectués entre le compte de contrôle des contributions à recevoir figurant dans le grand livre et les comptes des contributions individuelles présentés dans le système manuel des comptes débiteurs, ni de fournir au Comité une analyse chronologique des contributions à recevoir. Le Comité n'a pas reçu d'élément prouvant que l'Office avait examiné la liste des sommes à recevoir individuelles.

50. Le fait qu'aucune véritable analyse chronologique des contributions non acquittées n'ait été réalisée ni examinée fait courir à l'Office le risque de ne pas être en mesure d'assurer un suivi des contributions annoncées mais non versées par les donateurs, ce qui pourrait compromettre les flux de trésorerie.

51. **L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient a souscrit à la recommandation du Comité l'invitant à : a) mettre en œuvre des procédures adaptées pour enregistrer et saisir les contributions annoncées mais non acquittées; b) entreprendre des examens périodiques des contributions annoncées mais non acquittées afin de permettre à l'Office de garder trace des contributions restant non versées longtemps après leur annonce; et c) mettre en œuvre des procédures d'examen des listes d'annonces de contributions établies en dehors du système de gestion financière.**

Comptabilisation des stocks

52. L'Office a appliqué au cours de l'exercice biennal une modification de la méthode comptable concernant l'inventaire des articles consommables, qui figure dans les notes c) 2.11 et 13 des états financiers, et a établi en début d'exercice un inventaire s'élevant à 31,6 millions de dollars au 1^{er} janvier 2008, après ajustement de 4,8 millions de dollars.

53. Les notes relatives aux états financiers concernant la méthode comptable n'indiquaient pas clairement les soldes des comptes qui seraient touchés par la mise en œuvre de la nouvelle méthode comptable (les réserves en début d'exercice, par exemple). Le Comité a remarqué que les ajustements rapportés dans les états financiers par le biais de notes d'inventaire n'étaient pas suffisamment justifiés.

54. **L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient a souscrit à la recommandation du Comité l'invitant à réviser les notes de ses états financiers pour y inclure des informations sur les soldes des comptes touchés par la modification de la méthode comptable.**

Sommes à payer à la Caisse de prévoyance du personnel

55. Les états financiers de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Office faisaient état de sommes à recevoir d'un montant de 72 974 dollars au 31 décembre 2009. Le Comité convient que ce montant correspond bien au montant indiqué dans les états financiers de l'Office au 31 décembre 2009.

56. Le Comité a comparé, sous-rubrique par sous-rubrique, les montants présentés dans la note relative aux comptes créditeurs des états financiers de l'Office (note 4) avec ceux indiqués dans la note relative aux comptes débiteurs des états financiers de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Office (note 6); il a constaté que, si les soldes en début et en fin d'exercice coïncidaient bien, ce n'était pas le cas des activités enregistrées pendant l'exercice biennal, si on les prenait sous-rubrique par sous-rubrique.

57. Ces écarts accroissaient le risque de commettre des erreurs dans les sous-rubriques des états financiers des deux entités.

58. L'Office a indiqué qu'il avait déjà été procédé au rapprochement et que les écarts résultaient du fait que le Fonds principal et la Caisse de prévoyance du personnel de l'Office utilisaient des normes comptables différentes; des divergences existaient aussi au niveau des dates butoirs.

59. **L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient a souscrit à la recommandation du Comité l'invitant à mettre en œuvre des procédures pour l'arrêté des comptes qui garantissent que toutes les transactions correspondant à la période considérée soient comptabilisées.**

60. **L'Office a souscrit à la recommandation du Comité l'invitant en outre à faire en sorte, de concert avec sa Caisse de prévoyance du personnel recruté sur le plan régional, que les montants par sous-rubrique présentés dans le rapprochement des comptes créditeurs de l'Office et des comptes débiteurs de sa Caisse de prévoyance du personnel coïncident, et à aplanir tous les écarts constatés au niveau des montants indiqués dans les états financiers.**

61. L'Office a déclaré que dans le cadre de l'initiative de progiciel de gestion intégré qu'il prévoit de mettre en œuvre, une date butoir serait fixée, de sorte que les écritures comptables de l'Office et de sa Caisse de prévoyance du personnel seront automatisées.

Surestimation des comptes créditeurs

62. Le Comité a constaté qu'un montant de 11,7 millions de dollars lié au versement d'avances à certains fournisseurs avait été inclus dans les sommes à payer de l'Office, et que ce montant était comptabilisé dans le bilan comme charge payée d'avance au titre des actifs à court terme. La note 14.3 relative aux états financiers indiquait à tort que ces 11,7 millions de dollars étaient aussi inclus dans les comptes créditeurs, ce qui prêtait à confusion.

63. **L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient a souscrit à la recommandation du Comité l'invitant à réviser la note 14.3 afin qu'elle rende compte avec exactitude des transactions effectuées.**

Contrôle des comptes créditeurs

64. Le Comité a constaté que l'Office n'avait ni effectué ni examiné le rapprochement des comptes créditeurs chaque mois. La pratique actuelle consiste à établir, à la fin de l'exercice biennal, une liste des sommes à payer, sous forme de balance chronologique, qui sert de rapprochement de ces sommes. De ce fait, il existe un risque que les erreurs qui pourraient se glisser au niveau des comptes créditeurs ne soient pas décelées ni rectifiées rapidement. Le Comité a constaté qu'au bureau Syrie, la balance chronologique des sommes à payer n'avait pas fait l'objet d'un examen suffisant. Il s'est inquiété de ce que, faute d'examens réguliers, il n'existait pas de mécanisme de suivi des comptes créditeurs anciens.

65. **L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient a souscrit à la recommandation du Comité l'invitant à : a) renforcer l'examen des listes des comptes créditeurs et de la balance chronologique; et b) mettre en œuvre des procédures pour établir et examiner régulièrement les rapprochements des comptes créditeurs.**

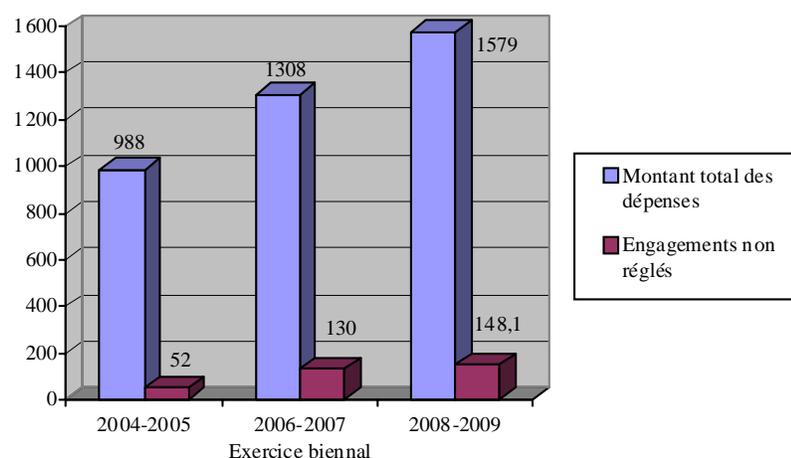
66. L'Office a indiqué qu'une nouvelle procédure de clôture mensuelle des comptes serait mise en place le cinquième jour ouvrable du mois suivant, à compter d'avril 2010. Dans le cadre de cette procédure, la balance chronologique et le rapprochement des comptes créditeurs seraient examinés tous les mois.

Engagements non réglés

67. Les engagements non réglés s'élevaient à 148,1 millions de dollars au 31 décembre 2009, ce qui représentait 9 % du montant total des dépenses et une augmentation de 18,1 millions de dollars (soit 14 %) par rapport à l'exercice précédent (130 millions de dollars au 31 décembre 2007). La figure II.III montre l'évolution des engagements non réglés par rapport au montant du total des dépenses pour les exercices financiers 2004-2005, 2006-2007 et 2008-2009. Le ratio des engagements non réglés s'est dégradé par rapport à l'exercice antérieur, principalement en raison d'un accroissement des engagements financiers pris en réponse à des appels d'urgence.

Figure II.III
Évolution des engagements non réglés par rapport au montant total des dépenses

(Millions de dollars des États-Unis)



68. Le Comité a été informé du fait que les engagements non réglés étaient examinés tous les trimestres afin d'en déterminer l'état et de recenser ceux qui, demeurés longtemps non réglés, devraient être annulés.

69. Le Comité, ayant demandé qu'on lui fournisse les listes d'engagements ayant fait l'objet d'un examen trimestriel, a reçu les rapports d'examen trimestriel du budget. Il a constaté que ceux-ci portaient sur le budget en général, et non sur les engagements fermes en particulier. Il ne lui a été fourni aucun autre élément permettant d'établir que les engagements étaient examinés tous les trimestres. L'Office n'a pas non plus été en mesure de fournir une liste chronologique détaillée des engagements fermes qui aurait reflété l'ancienneté des bons de commande à l'appui des engagements fermes. L'Office a remis au Comité une liste chronologique qui récapitulait les engagements non réglés sur une ligne en classant les montants totaux en fonction de leur ancienneté (moins de 30 jours, 60 jours, 90 jours et plus d'un an). Le Comité n'a pas pu voir clairement quels étaient les éléments non réglés depuis longtemps et n'a donc pas pu obtenir l'assurance que tous les engagements étaient valables et conformes aux normes comptables du système des Nations Unies.

70. Le Comité craignait que l'augmentation importante des engagements non réglés ne tienne au fait que, les engagements n'étant pas soumis à un examen suffisamment rigoureux, il n'était pas possible d'identifier ceux qui avaient toujours leur raison d'être et ceux qui devaient être annulés.

71. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient a souscrit à la recommandation du Comité l'invitant à mettre en œuvre des procédures pour effectuer régulièrement un examen détaillé des engagements non réglés.

72. L'Office a indiqué que l'examen trimestriel du budget en général comprenait un examen des engagements mais que celui-ci n'était pas exprimé en termes spécifiques. En outre, un examen annuel était mené sur le terrain, en fin d'exercice, suivant les instructions relatives à la clôture des comptes. Il était nécessaire néanmoins de procéder périodiquement à un examen détaillé des engagements non réglés afin de veiller à ne conserver que les engagements valables.

Surestimation du solde des engagements non réglés

73. Le montant total déclaré des engagements non réglés était d'abord de 265,4 millions de dollars, selon les états financiers soumis au Comité pour vérification. Le Comité a examiné le tableau des engagements non réglés présenté à l'appui du montant inscrit dans les états financiers et constaté que des engagements non réglés d'environ 116 millions de dollars étaient inscrits deux fois dans le tableau et inclus dans le solde de 265,4 millions de dollars. Lesdits engagements portaient les mêmes numéros de bon de commande, correspondaient aux mêmes centres de coûts et étaient d'un même montant.

74. Le fait que des engagements non réglés de plus de 100 millions de dollars aient été inscrits deux fois constituait une surestimation considérable des engagements non réglés, ce qui montrait une fois encore que les moyens de contrôle employés pour passer en revue les bons de commandes en souffrance et les engagements non réglés ainsi que les états financiers n'étaient pas opérationnels ni efficaces. Il s'agissait là d'une question préoccupante pour le Comité.

75. L'Office a, par la suite, fourni au Comité une liste révisée des engagements non réglés et ajusté ses états financiers pour réduire le montant des engagements non réglés et les dépenses de programme d'environ 116 millions de dollars. De ce fait, le solde révisé des engagements non réglés au 31 décembre 2009 a été ramené à 148,1 millions de dollars.

76. Il est ressorti de l'examen par le Comité de la liste des engagements non réglés (fournie dans un second temps par l'Office) qu'environ 43,7 millions de dollars d'engagements non réglés avaient été initialement inscrits au cours d'exercices antérieurs au 1^{er} janvier 2008, et étaient donc en souffrance depuis plus de deux ans.

77. Le Comité craignait que les procédures de l'Office ne soient pas suffisamment efficaces pour éviter une nette surestimation des engagements non réglés et que les procédures de gestion et les moyens de contrôle employés ne permettent pas de déceler les écarts entre les tableaux explicatifs et les états financiers lors du processus d'établissement de ces derniers.

78. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient a souscrit à la recommandation du Comité

l'invitant à : a) appliquer des procédures pour faire en sorte que les montants indiqués dans les états financiers soient parfaitement étayés par des tableaux et que les engagements anciens soient traités conformément aux normes comptables du système des Nations Unies; et b) renforcer son processus de validation des engagements non réglés.

79. **L'Office a en outre souscrit à la recommandation du Comité l'invitant à envisager d'adopter des procédures appropriées qui lui permettent d'avoir l'assurance que les soldes inscrits dans ses états financiers sont exacts.**

6. Immobilisations et travaux de construction en cours

Exactitude des dépenses de construction

80. Les dépenses correspondant aux travaux de construction en cours s'élevaient à 370 201 dollars au 31 décembre 2009, contre 2,8 millions de dollars pour l'exercice précédent. Le Comité a constaté que le montant définitif des dépenses d'un projet de construction chiffré à 246 790 dollars n'avait pas été validé parce que l'examen et la validation des travaux de construction en cours n'avaient pas fait l'objet de contrôles suffisants. Le fait que l'ingénieur de chantier et le fonctionnaire des finances n'aient pas visé les opérations pourrait jeter le doute sur la pertinence du montant (intégralité, exactitude) des travaux de construction en cours inscrits parmi les biens durables et comptabilisés dans les états financiers de l'Office.

81. Le Comité a invité l'Office, qui a accepté, à renforcer le contrôle des rapports d'achèvement des travaux de construction et des procédures d'approbation qui y sont associées aux fins de certification.

82. L'Office a, depuis, présenté un certificat signé par le fonctionnaire des finances daté du 6 mai 2009 et déclaré que les contrôles exercés devraient être renforcés afin d'éviter que pareille situation se reproduise.

Présentation de l'information relative aux travaux de construction en cours

83. Le Comité a remarqué que les montants concernant les travaux de construction en cours avaient été présentés séparément, mais que dans la note 8 relative aux états financiers, on n'avait pas séparé les sources de financement des projets de construction supplémentaires entre les chantiers financés au moyen du budget ordinaire et ceux financés au titre des ressources réservées aux projets, comme le prévoient les normes comptables du système des Nations Unies (par. 51). De plus, les conventions comptables relatives à la comptabilisation et au calcul du montant des travaux de construction en cours ne sont pas décrites dans les états financiers.

84. L'établissement d'une convention comptable qui décrirait séparément les principes applicables à la comptabilisation et au calcul de la valeur des travaux de construction en cours permettrait de comprendre plus aisément les montants publiés dans les états financiers.

85. L'Office a accepté la recommandation du Comité tendant à ce qu'il : a) établisse une convention comptable relative à la comptabilisation des travaux de construction en cours dans les états financiers; et b) envisage d'indiquer avec précision les sources de financement des constructions supplémentaires, comme demandé dans les normes comptables du système des Nations Unies.

86. L'Office a déclaré qu'il examinerait les conventions comptables relatives aux travaux de construction en cours dans le cadre du projet relatif aux immobilisations, qui doit être achevé au troisième trimestre 2010. En ce qui concerne les sources de financement, il a indiqué que chaque projet était financé par un ou plusieurs donateurs. On trouvera des renseignements détaillés sur les projets à l'appendice 3. Comme les données disponibles sont très nombreuses, seuls les chiffres globaux sont indiqués dans les notes.

7. Prestations liées à la cessation de service (y compris l'assurance maladie après la cessation de service)

87. Le montant figurant dans les états financiers de l'exercice au titre des prestations dues à la cessation de service s'établit à 24,4 millions de dollars, le montant au 31 décembre 2007 s'élevait à 22,8 millions de dollars. Ces montants correspondaient aux soldes des congés non pris (convertis en numéraire) du personnel recruté sur le plan régional. Les engagements à cet égard sont calculés en multipliant le nombre de jours de congé accumulés par chaque personne, à hauteur du nombre maximum de jours de congé autorisés par le règlement du personnel, par le montant du traitement le plus récent de chaque membre du personnel.

88. Il est indiqué dans les notes relatives aux états financiers qu'un montant estimatif de 227 millions de dollars au 31 décembre 2009 (206,9 millions de dollars en 2007) devrait être versé au personnel recruté sur le plan régional au titre des prestations payables à la cessation de service en cas de fermeture de l'Office. Ce montant a été obtenu en multipliant le nombre d'années de service applicables calculées à partir du nombre d'années passées au service de l'Office et de l'âge de l'employé par le montant du dernier traitement de chaque employé. Toutefois, il ne représente pas une dette effective à court terme car il n'y a aucune raison de penser, en l'état actuel des choses, que l'Office cessera ses activités, et il en est donc seulement fait mention, comme dans les états financiers précédents.

89. Il est indiqué dans les notes relatives aux états financiers que le coût des prestations dues à la cessation de service des membres du personnel recrutés sur le plan international (assurance maladie après la cessation de service, congés non pris et prime de rapatriement) est à la charge du Secrétariat de l'ONU, et que les états financiers de l'Office ne comportent aucune provision à cet effet. Le Comité a vérifié si le personnel de l'Office recruté sur plan international était englobé dans les données de recensement que l'ONU utilise pour calculer le montant des prestations dues à la cessation de service et a confirmé que cela était bien le cas dans les principaux états financiers de l'Organisation [publiés sous la cote A/65/5 (Vol. I)]. Il a ainsi été remédié à l'omission qui s'était produite lors du précédent exercice biennal. Les conclusions du Comité concernant les prestations dues à la cessation de service figurent dans les états financiers de l'Organisation (ibid.).

90. L'Office a déclaré que, comme indiqué dans le tableau II.2, les engagements au titre des primes de rapatriement et des congés non pris s'élevaient à 4,3 millions de dollars en ce qui concernait le personnel recruté sur le plan international.

Tableau II.2

Engagements au titre des prestations dues à la cessation de service, en ce qui concerne le personnel recruté sur le plan international, au 31 décembre

(En dollars des États-Unis)

<i>Objet</i>	<i>2009</i>	<i>2007</i>
Prime de rapatriement	2 484 797	1 800 000
Congés non pris (convertis en numéraire)	1 793 722	1 400 000
Total	4 278 519	3 200 000

Source : États financiers de l'UNRWA pour l'exercice biennal 2008-2009.

91. Toutefois, le Comité a remarqué que ces montants n'étaient pas indiqués dans les états financiers de l'Office alors qu'ils figuraient dans les notes relatives aux états financiers de l'exercice biennal antérieur.

92. Le Comité recommande à l'Office d'indiquer, dans ses états financiers, le montant des engagements relatifs aux primes de rapatriement et à la conversion en numéraire des jours de congé non pris.

8. Gestion de la trésorerie

Rapprochements bancaires – Gaza

93. L'Office a indiqué que le montant des liquidités disponibles s'élevait à 337 millions de dollars au 31 décembre 2009 contre 212 millions de dollars au 31 décembre 2007. Le Comité a examiné les rapprochements bancaires du siège de l'Office (Gaza) et a noté que 18 rapprochements portant sur le mois de décembre 2009 n'avaient été examinés ni par le chef de la Section de la comptabilité générale ni par celui de la Division de la comptabilité.

94. L'établissement et l'examen des états de rapprochement bancaire sont d'importants moyens de contrôle et permettent de corriger rapidement les erreurs et de lutter contre les fraudes. Le Comité a jugé préoccupants le fait que ces examens n'aient pas été effectués et les lacunes que cela suppose en matière de contrôles.

95. Le Comité a invité l'Office, qui a accepté, à faire en sorte que des administrateurs hors classe examinent chaque mois tous les états de rapprochement bancaire du siège de l'Office (Gaza).

96. L'Office a déclaré que les états de rapprochement bancaire seraient désormais signés par les personnes habilitées à cet effet et que la procédure d'autorisation des états de rapprochement bancaire pour décembre 2009 avait déjà commencé.

9. Gestion des programmes et des projets

Gestion des projets

97. Dans son précédent rapport (A/63/5/Add.3, par. 154 à 171), le Comité a décelé les lacunes suivantes en matière de gestion des projets :

a) Tous les projets de l'Office ne s'inscrivaient pas dans le cadre d'une procédure formalisée visant à assurer une gestion durable des projets et des programmes;

b) Il n'y avait pas de système permettant de rassembler et de mettre en application les enseignements tirés de l'exécution des projets;

c) Sa dernière mise à jour remontant à 2003, le Manuel des procédures relatives aux projets décrivant les grandes étapes de l'élaboration et de la gestion d'un projet à l'Office avait besoin d'être actualisé pour tenir compte des normes internationales et des meilleures pratiques en vigueur;

d) Il fallait que l'Office se mette en rapport avec les bureaux de secteur afin de leur fournir l'appui nécessaire en matière de gestion de projets.

98. L'Office a présenté au Comité les mesures qu'il avait prises dans les domaines susmentionnés sans pour autant réussir à régler aucun de ces problèmes. Il a expliqué que compte tenu de la modicité de ses ressources, il espérait achever le Manuel des procédures relatives aux projets au troisième trimestre 2010. Il a indiqué par la suite que le manuel avait été achevé et que les parties prenantes l'examineraient en juillet et en août 2010.

99. L'Office a ensuite indiqué que le système de gestion axée sur les résultats mis en place pendant l'exercice 2010-2011 comprendrait un dispositif permettant de rassembler les enseignements tirés de l'exécution des projets. Il a également indiqué que la première de ses priorités était d'établir des rapports sur les progrès relatifs aux plans de mise en œuvre mais qu'il envisageait, à plus longue échéance, de s'intéresser à d'autres questions.

100. Le Comité a également pris note des conclusions analogues formulées par le Département des services de contrôle interne à l'issue de son examen du projet de remise en état de Neirab, à savoir que la gestion des projets de l'Office n'était pas entièrement conforme aux termes et conditions de l'accord de projet ni aux règles et règlements de l'Office et pâtissait de l'absence de contrôles internes concernant les opérations de caisse, les décaissements afférents à l'avancement des projets, les reçus et les justificatifs de paiement, les articles en stock, les conditions de sécurité dans les locaux où se déroulait le projet et le rapprochement des documents comptables avec les documents de l'Office.

101. L'Office a accepté, comme le Comité le lui avait déjà recommandé, d'adopter des directives portant sur la gestion de tous les projets et définissant notamment les responsabilités de tous les intervenants et les compétences et la formation exigées.

102. L'Office a accepté, comme le Comité le lui avait déjà recommandé, de mettre en place un système permettant de rassembler et d'appliquer les enseignements tirés de l'exécution des projets.

103. L'Office a accepté, comme le Comité le lui avait déjà recommandé, de mettre à jour le Manuel des procédures relatives aux projets en s'appuyant sur les apports des bureaux de secteur et en tenant compte des normes internationales et des meilleures pratiques en vigueur.

104. L'Office a accepté, comme le Comité le lui avait déjà recommandé, de se mettre en rapport avec les bureaux de secteur afin de leur fournir l'appui voulu en matière de gestion de projets.

10. Gestion des achats et des marchés

Délais d'approvisionnement

105. Le Comité a noté dans son rapport précédent (A/63/5/Add.3) qu'il fallait compter un battement de 8 à 12 mois entre le moment où les demandes d'achat étaient présentées et celui où les bons de commande étaient établis et a de nouveau recommandé à l'Office de suivre les directives concernant les délais à respecter aux différents stades de la procédure d'achat.

106. Le Comité a constaté que, dans le bureau de Jordanie, 74 bons de commande au total étaient restés dans le système pendant des périodes allant jusqu'à six mois. Il a observé le même problème dans le bureau de Gaza et au siège de l'Office à Gaza. En outre, l'Office n'a pas été en mesure de prouver que tous les bons de commande ouverts depuis longtemps faisaient l'objet d'un suivi systématique.

107. L'absence de suivi des bons de commande en souffrance pendant de longues périodes peut entraîner : a) des problèmes de livraison liés à un traitement tardif; b) des retards importants dans le règlement des engagements et l'immobilisation des ressources budgétaires devant servir au règlement de ces engagements.

108. L'Office a déclaré que le Département des achats ferait tout son possible pour améliorer les procédures de suivi des bons de commande mais que cela n'aboutirait pas nécessairement au résultat désiré, qui est de réduire les délais de traitement, pour les raisons ci-après :

a) Le système de gestion des achats et des stocks ne fait pas nécessairement apparaître toutes les étapes de la procédure d'achat qui sont suivies dans la pratique, ce qui signifie que lorsqu'un bon de commande n'a pas été finalisé ou clôturé, ce n'est pas toujours parce que les biens n'ont pas été livrés mais, parfois, parce qu'il y a eu un problème de qualité ou un désaccord au sujet de la facture définitive, et parce qu'il faut du temps pour trouver une solution conforme aux règlements de l'Office;

b) La livraison à Gaza de certaines des commandes traitées par le siège (Amman) pour le compte du bureau de Gaza peut être difficile ou ne pas avoir lieu du tout en raison de problèmes de dédouanement sur lesquels l'Office n'a aucun contrôle;

c) Un grand nombre des bons de commande dont le délai de finalisation semble très long ont un échéancier de paiement échelonné, ce qui signifie que le contrat prévoit l'échelonnement de la livraison sur une certaine période et un règlement en plusieurs temps. Le bon de commande reste donc ouvert jusqu'à la dernière livraison.

109. L'Office s'apprête à mettre en ligne une fiche de suivi actualisée chaque semaine qui permettra aux bureaux de suivre les expéditions et de vérifier si les délais de livraison sont respectés.

110. Le Comité admet que les délais d'approvisionnement puissent être longs compte tenu de l'instabilité de la région dans laquelle l'Office évolue. Toutefois, il

estime qu'un examen des bons de commande en souffrance depuis longtemps pourrait aider l'Office à contrôler ses activités d'achat et à intervenir lorsque c'est nécessaire.

111. Le Comité a invité l'Office, qui a accepté, de se doter des mécanismes de contrôle, qui lui permettront d'examiner régulièrement les bons de commande et d'assurer le suivi de ceux qui sont restés longtemps en souffrance.

Émission de bons de commande après la livraison

112. Le Comité a constaté que tous les bons commande de carburant avaient été émis après la livraison. Le bureau de Jordanie l'a informé que, compte tenu des fluctuations des cours du carburant, si les bons de commande étaient émis à l'avance ils seraient fondés sur des prix approximatifs.

113. L'Office risque de faire les frais des fluctuations des cours et de ne pas disposer des fonds nécessaires pour régler les biens livrés. L'absence de bons de commande peut aussi affaiblir les mécanismes de contrôle interne des achats de biens et de services et aller à l'encontre des règles et procédures de l'Office.

114. Le Comité a accepté la recommandation de l'Office, tendant à ce que le bureau de Jordanie envisage de prendre des mesures qui lui permettront de respecter les règles et procédures de l'Office selon lesquelles les bons de commande doivent être émis avant la livraison des biens.

Achat de jouets gonflables

115. Le Comité a examiné un contrat conclu avec un fournisseur de châteaux et de toboggans gonflables et a formulé les observations ci-après :

Contrat passé avec le fournisseur A

116. Le Directeur chargé des opérations à l'Office a donné le 20 mai 2009 l'autorisation de déroger à la procédure d'appel d'offres et de contacter directement le fournisseur A afin d'obtenir un devis et d'évaluer sa capacité de livrer le nombre voulu de châteaux gonflables dans les délais. Un bon de commande a été émis le 26 mai 2009 en vue de l'achat de ces jouets gonflables. Le montant total de la commande s'élevait à 2 252 250 nouveaux sheqalim (soit environ 608 107 dollars) et la date de livraison avait été fixée au 1^{er} juin 2009.

117. Le Comité a pris note des points suivants :

a) Une avance a été versée avant même que l'attribution du marché n'ait été approuvée selon la procédure d'urgence;

b) Il n'y a aucune preuve que le fournisseur ait été évalué avant son inscription dans la base de données des fournisseurs, mais la direction de l'Office s'est rendue dans les locaux du fournisseur;

c) Tous les versements effectués par l'Office au fournisseur A étaient fondés sur des documents communiqués par voie électronique et ont été enregistrés en tant que paiements anticipés jusqu'à la réception de la facture originale;

d) L'Office avait réglé l'intégralité de la facture avant même que les biens ne soient réceptionnés.

118. L'Office a exposé de façon détaillée au Comité les circonstances qui ont entraîné ces anomalies et a réaffirmé sa volonté de respecter les dispositions du Manuel des achats et les instructions techniques et financières. Il a déclaré que les anomalies apparentes dans les achats en question s'expliquaient par la nécessité d'agir à très bref délai et par la volonté de l'Office de répondre aux attentes et aux besoins de ses destinataires les plus vulnérables dans les mois qui ont suivi l'opération « Plomb durci ».

119. Le Comité a invité l'Office, qui a accepté, à faire en sorte que le bureau de Gaza envisage de prendre des mesures qui lui permettront de respecter les dispositions du Manuel des achats et la directive n°16 des instructions techniques et financières relative à l'autorisation et au paiement anticipé de biens et de services.

120. L'Office a également indiqué que le Directeur du Département de l'appui administratif avait étudié la décision prise le 11 mai 2009 et avait constaté que la demande d'autorisation a posteriori de l'achat fait par le bureau extérieur de Gaza était justifiée par une situation d'urgence (recours à la « procédure d'urgence » approuvée par le Directeur du bureau de Gaza). Le Directeur du Département a pris note de la passation du marché, compte tenu des dispositions de l'article 9.4 du Manuel des achats concernant l'autorisation a posteriori (approbation rétroactive), selon lesquelles l'examen est assimilé à une procédure administrative et non à une activité d'achat. L'autorisation a posteriori de contrats n'est pas une procédure d'achat mais une procédure administrative, ce qui permet d'examiner et d'approuver des opérations qui ont dérogé aux procédures d'examen et d'adjudication évoquées précédemment. En outre, le Directeur du Département de l'appui administratif, au titre de ses fonctions de supervision, de contrôle et de communication de l'information, est chargé de présenter chaque année une étude au Commissaire général de l'Office, sur les dérogations aux procédures de passation de marchés et de formuler éventuellement des recommandations. Ce rapport devait être prêt fin mai 2010. L'Office a également déclaré que l'autorisation de passer le marché en invoquant la procédure d'urgence aurait dû être signée plus tôt et a garanti au Comité que l'Office veillerait à respecter cette règle dans toutes ses activités d'achat futures.

121. En outre, l'Office a déclaré que, dans l'idéal et si les délais n'avaient pas été si serrés, il aurait procédé à une évaluation plus rigoureuse. Cependant, étant donné l'urgence dans laquelle s'était déroulée l'opération d'achat, les économies que permettait le fait de ne pas passer par le fournisseur intermédiaire (fournisseur Z) et le fait que le fournisseur Z lui avait précédemment livré dans les délais des articles provenant du fournisseur A, le bureau de Gaza avait décidé qu'il pouvait se contenter de ces éléments attestant de la fiabilité du fournisseur A et de la qualité des biens. Le bureau de Gaza est déterminé à défendre les intérêts de l'Office et à l'avenir il évaluera minutieusement tous les fournisseurs.

Achat de gaz, d'essence et de benzène – contrat passé avec le fournisseur B

122. Le Comité a examiné un contrat passé avec le fournisseur B concernant l'achat de gaz, d'essence et de benzène et a noté les points suivants :

123. Le blocus imposé par le Gouvernement israélien entraînant une restriction des quantités de carburant pouvant être importées à Gaza, l'Office a commandé verbalement du carburant et l'on ne dispose pas de pièces justificatives pour vérifier

si les quantités livrées correspondaient bien aux quantités commandées, ce qui va à l'encontre du paragraphe 3.3.1 du Manuel des achats de l'Office. Les sommes versées au fournisseur B étaient fondées sur des feuilles de calcul que le fournisseur B avait envoyées par voie électronique. Les descriptifs des biens reçus et les bons de commande ont été créés après le paiement.

124. Les montants réglés par l'Office ont été enregistrés sous forme de paiements anticipés et n'ont été régularisés qu'après réception de la facture définitive du fournisseur et établissement du descriptif des produits reçus par le système de gestion des achats et des stocks. Le Comité a constaté que, dans le cas des paiements anticipés destinés au fournisseur B qui avaient été enregistrés le 8 juin 2009 et le 13 juillet 2009, l'Office n'avait pas encore modifié les écritures au moment de l'audit (10 août 2009), car le fournisseur B n'avait pas encore présenté la facture définitive.

125. L'Office a indiqué qu'il avait reçu la facture définitive en octobre et avait donc pu régulariser les écritures. Il a également indiqué que le contrat passé avec le fournisseur B prévoyait que le règlement soit subordonné à la réception de factures électroniques, l'entreprise ayant refusé de subir les retards de paiement dus aux difficultés d'acheminement du courrier à Gaza.

126. L'Office a accepté la recommandation du Comité tendant à ce qu'il envisage d'appliquer des procédures qui lui permettraient de respecter les règles et procédures selon lesquelles le règlement des biens ne s'effectue qu'après réception des pièces justificatives (à savoir la facture établie par le fournisseur et le descriptif des produits reçus).

127. L'Office a expliqué que deux événements aux conséquences majeures expliquaient les problèmes d'achat et de logistique soulevés. Le violent conflit armé avait été durement ressenti par l'équipe du bureau de Gaza chargée de la passation des marchés, qui était réduite à sa plus simple expression, et avait motivé le remplacement des activités d'achat normales par des activités d'urgence visant à transférer dans de nouveaux locaux les personnes déplacées qui étaient hébergées dans les écoles de l'Office. Une grande partie des documents avaient été détruits lors du bombardement de l'entrepôt où ils étaient conservés. Deuxièmement, le blocus de Gaza obligeait l'Office à prendre des mesures de coordination intensives pour obtenir l'entrée de tous les biens nécessaires à ses activités, y compris le carburant. La distribution du courrier par les voies normales était également perturbée.

128. L'Office a déclaré qu'il n'avait pas eu d'autre solution que de passer un marché dont les conditions n'étaient pas optimales, car les livraisons de carburant étaient indispensables au déroulement de ses opérations humanitaires et de ses activités de développement, qui s'adressent à plus de 1,1 million de réfugiés à Gaza, et il lui fallait économiser le plus d'argent possible.

129. L'Office a également déclaré que le bureau de Gaza travaillait dans des délais extrêmement serrés et dans des circonstances incroyablement difficiles où les contraintes étaient légion, mais faisait néanmoins son possible pour mener à bien toutes ses activités d'achat dans le respect des consignes énoncées dans la directive 10.

11. Gestion des biens durables

130. Les biens durables sont des produits ou du matériel dont la valeur unitaire atteint ou dépasse 1 500 dollars au moment de l'achat et qui ont une durée de vie utile d'au moins trois ans. Comme il est indiqué dans la note 9 relative aux états financiers, la valeur de ces biens au 31 décembre 2009 s'établissait à 100,5 millions de dollars, en augmentation de 5,5 % par rapport aux 95,3 millions de l'exercice précédent.

131. Dans son rapport précédent (A/63/5/Add.3, par. 74), le Comité a recommandé à l'Office de tenir un fichier dans lequel seraient enregistrés tous les biens durables, y compris les terrains et les bâtiments, ainsi que pour chaque bien son coût, son numéro, une description et la date d'achat, afin que ces biens puissent être convenablement comptabilisés.

132. Le Comité a constaté que l'Office continuait d'établir la liste de ses actifs dans un fichier Excel. L'Office a commencé à se doter d'un registre consolidé des biens durables mais, à la fin de l'exercice biennal, la mise en service du module de gestion des actifs n'était pas encore terminée. Tenir le registre des biens durables sous forme de fichiers Excel ne constitue pas une solution optimale et peut être source d'erreurs.

133. L'Office a déclaré ultérieurement que les préparatifs de mise en œuvre du registre des biens durables, notamment la configuration et la mise à l'essai du module de gestion, ainsi que les activités de formation, étaient achevés et que le module était prêt à être utilisé. L'importation des données sera terminée à temps pour une mise en service en septembre 2010.

134. Le Comité a de nouveau recommandé à l'Office, qui a accepté, de tenir un registre consolidé des biens durables pour que ceux-ci puissent être convenablement comptabilisés.

Contrôle des actifs

135. Le Comité a remarqué que certains biens ne portaient pas le numéro d'identification de l'Office. Au bureau de Gaza, il a été informé par l'Office que toutes les pièces justificatives des inventaires physiques que le bureau avait menés régulièrement de janvier à décembre 2008 avaient été détruites pendant la guerre, en même temps que l'entrepôt dans lequel elles se trouvaient, et ne pouvaient donc pas lui être présentées pour vérification.

136. Lors de l'inventaire physique des biens durables dans le bureau de Jordanie, le Comité a constaté les anomalies ci-après dans le registre :

- a) Il était fait mention de biens inutilisés d'un montant de 43 007 dollars qu'il était nécessaire de retirer du registre;
- b) Certains biens n'étaient pas utilisés mais n'avaient pas été recensés;
- c) Certains biens étaient indiqués comme se trouvant dans le bureau de Jordanie alors qu'ils avaient été transférés au siège (Amman).

137. L'étude du registre des actifs du siège (Amman) a révélé que l'on avait inscrit un montant de 195 800 dollars pour la valeur d'un bien au lieu de 19 580 dollars, soit une surestimation de 176 220 dollars. L'Office n'avait pas jugé ce montant suffisamment élevé pour le corriger.

138. Le Comité a également constaté que les vérifications menées dans certaines écoles souffraient des lacunes suivantes : a) les documents établis lors du contrôle des stocks n'étaient pas archivés; b) le rapport final dans lequel le résultat des vérifications était présenté en détail ne citait que les écoles dans lesquelles des anomalies avaient été constatées.

139. De plus, le Comité a noté qu'au moins 400 installations appartenaient à l'Office dans la bande de Gaza mais que le bureau de Gaza n'avait confié le soin de procéder à la vérification des actifs qu'à une seule personne, ce qui était insuffisant.

140. En raison des problèmes mentionnés ci-dessus, rien ne garantissait à la direction de l'Office que les biens existaient véritablement et que la valeur qui leur était attribuée était la bonne; le registre pouvait donc contenir des erreurs. Les exemples cités précédemment montrent que les procédures suivies pour les inventaires physiques et l'établissement du registre des actifs ne conviennent pas ou sont mal appliquées.

141. Le Comité a de nouveau recommandé à l'Office, qui a accepté, de respecter les procédures en vigueur consistant à faire un inventaire physique des biens afin d'en vérifier l'existence et l'état, de rechercher la cause des écarts et d'effectuer les ajustements voulus.

142. L'Office a accepté la recommandation du Comité tendant à ce qu'il : a) examine le registre des actifs afin de s'assurer que les biens existent et sont correctement comptabilisés; b) fasse concorder le registre des actifs avec le résultat des dénombrements; c) corrige l'erreur de 176 220 dollars qui figure dans le registre des immobilisations parce que la valeur d'un bien a été surestimée d'autant.

143. L'Office a indiqué que dans le cadre des mesures qu'il prenait pour appliquer les normes IPSAS avant le 31 décembre 2011, il avait chargé une équipe de repérer, d'évaluer et de codifier toutes ses immobilisations, les données recueillies devant être importées dans le nouveau grand livre auxiliaire des immobilisations. Le grand livre auxiliaire devait commencer à être utilisé en 2010. Une partie des opérations consistera pour l'Office à passer par profits et pertes les biens devenus obsolètes, les biens en question devant être examinés pendant l'année 2010. L'Office a déclaré que la mise en service du module de gestion des actifs permettrait à son siège de mieux contrôler la gestion des pièces relatives aux actifs. Toutefois, il ne dispose pas des fonds nécessaires pour élargir l'utilisation des codes à barres à tous les bureaux de secteur dans le cadre de son initiative de renforcement.

Bureau extérieur de Gaza – transferts de matériel non comptabilisés

144. Le Comité a étudié les documents correspondant aux inventaires physiques établis par le bureau responsable des inspections des stocks et du matériel et a constaté que, dans certains cas, du matériel était déplacé d'un secteur à un autre sans que cela lui soit signalé comme le prévoit le document MSP n° 8. Le Comité n'a pas pu obtenir communication des formulaires qui sont utilisés pour lancer et autoriser un transfert.

145. Il est à craindre que le bureau de Gaza ne dispose pas des dispositifs de contrôle voulus pour surveiller et suivre le mouvement des actifs entre les secteurs, ce qui pourrait aboutir à des détournements frauduleux ou à des pertes.

146. **Le Comité a invité le bureau de Gaza, qui a accepté, à appliquer les procédures de l'Office relatives au transfert de matériel d'un endroit à un autre.**

147. L'Office déclaré avoir rappelé à l'ensemble de son personnel qu'avant de déplacer vers un autre site des biens enregistrés dans un endroit donné, il fallait obligatoirement en aviser par écrit le Département des achats.

12. Gestion des biens non durables

148. Les biens non durables sont les produits et le matériel dont la valeur unitaire n'atteint pas 2 000 dollars au moment de l'achat et dont la durée de vie utile est inférieure à trois ans. Il y a cependant plusieurs exceptions. Dans le choix et l'application des méthodes comptables, le paragraphe 5 des normes comptables du système des Nations Unies impose le respect des principes de prudence, de la primauté de la substance sur la forme et du caractère significatif de l'information. En outre, le paragraphe 49 établit que la valeur des stocks (hors biens durables, mobilier et véhicules à moteur) doit être déclarée en fin d'exercice à l'actif des états financiers.

149. Au paragraphe 80 de son précédent rapport (A/63/5/Add.3), l'Office avait accepté la recommandation du Comité selon laquelle il devait envisager d'indiquer dans ses états financiers la valeur des biens non durables qui lui restent en fin d'exercice, afin de progresser sur les plans de la transparence et de la responsabilité et d'améliorer l'information financière, et en prévision de l'application des normes IPSAS.

150. L'Office a modifié sa politique comptable relative aux inventaires et a pour la première fois déclaré à l'actif, dans son bilan, des inventaires s'élevant à 31,6 millions de dollars comme solde d'ouverture au 1^{er} janvier 2008. Au 31 décembre 2009, l'inventaire se chiffrait à 40,5 millions de dollars (40,4 millions de dollars au titre du stock de matières consommables et 111 369 dollars au titre du stock lié à la production).

151. L'Office a mis en place un nouveau système de gestion des achats et des stocks et les mesures suivantes avaient été prises au 31 décembre 2009 :

a) Le solde initial de l'inventaire au 1^{er} janvier 2008, qui s'élevait à 36,4 millions de dollars, a été comptabilisé et inscrit au budget de l'exercice biennal. L'Office a indiqué que le système de gestion des achats et des stocks étant devenu opérationnel à différents moments dans les différents bureaux extérieurs, il avait fallu procéder, en début d'exercice, à des ajustements du solde se chiffrant à 4,8 millions de dollars;

b) L'Office a déclaré qu'il avait procédé, au titre des achats, à des ajustements se chiffrant à 29 millions de dollars, qui avaient consisté à corriger les derniers prix d'achat comptabilisés dans l'ancien système (Reality) lors de l'inscription des articles d'inventaire dans le module du système de gestion des achats et des stocks et lors du comptage de l'inventaire;

c) Le Comité a également noté que le calcul de l'inventaire faisait appel à la méthode du prix moyen pondéré.

152. Le Comité a noté les dispositions prises par l'Office pour commencer à déclarer dans son bilan les biens non durables. Ces dispositions devront être

améliorées à mesure que les normes IPSAS se mettront en place. Le Comité gardera la question à l'examen durant ses prochains audits.

Sortie de stocks

153. Dans les bureaux extérieurs de la Jordanie et de la République arabe syrienne, le Comité a noté que des articles de base étaient prélevés des entrepôts sur simple demande des responsables des points de distribution adressée aux responsables des entrepôts, c'est-à-dire sans bons de commande. Des bordereaux de livraison ou de chargement étaient établis pour toutes les sorties de magasin, qui ne faisaient pas l'objet de bons de commande. Les responsables des points de distribution établissaient ensuite des bons de commande à la fin des cycles de distribution, indiquant le nombre total d'articles reçus au regard d'une liste de requêtes donnée.

154. L'établissement de bons de commande à la fin des cycles de distribution déroge aux politiques et procédures de l'Office et comporte des risques pour l'intégrité et l'évaluation des stocks.

155. L'Office a accepté, comme le Comité le recommandait, de se conformer aux dispositions du Manuel d'utilisation du système de gestion des achats et des stocks en ce qui concerne l'établissement de bons de commande au moment de la sortie des stocks.

156. Le bureau extérieur de l'Office en Jordanie a déclaré que la recommandation avait été appliquée. Les bons de commande seraient établis par les départements utilisateurs et le responsable de l'entrepôt livrerait les stocks en fonction des bons de commande.

157. Le bureau extérieur de la République arabe syrienne a indiqué qu'il s'efforçait de trouver une solution, qui consisterait soit à réviser les instructions en vigueur soit à émettre des instructions techniques claires, ce qui permettrait d'appliquer avec une certaine souplesse l'instruction technique n° 15 de la Division des approvisionnements.

Gestion générale des stocks

158. Le Comité a examiné les opérations du Bureau des achats et de la logistique, dans le sud d'Amman, où se trouvent le principal entrepôt pharmaceutique, le magasin général et l'atelier d'entretien, et a relevé qu'il convenait d'apporter des améliorations aux éléments suivants :

- a) Des articles similaires étaient entreposés dans trois lieux différents;
- b) Plusieurs catégories d'articles en stock n'étaient pas codées conformément aux dispositions du Manuel sur les procédures d'achat;
- c) Le magasin général se présentait bien, dans l'ensemble, mais un certain nombre d'articles ne portaient pas les codes et l'étiquetage prévus par le Manuel sur les procédures d'achat.

159. Le Comité a relevé des discordances entre le nombre d'articles recensés par le système de gestion des achats et des stocks et le nombre d'articles en magasin. Ces écarts révèlent des insuffisances en matière de contrôle et/ou le non-respect des politiques et procédures applicables à la gestion des biens durables, situations qui exposent l'Office à des manipulations d'inventaire, à des erreurs ou à des fraudes sur l'inventaire et les approvisionnements.

160. L'Office a déclaré que les discordances relevées par le Comité s'expliquaient peut-être par des mouvements d'inventaire intervenus entre la date d'établissement des feuilles d'inventaire (21 juillet 2009) et la date du comptage (26 juillet 2009), notamment compte tenu du volume et de la fréquence des mouvements de stocks. Le Comité a toutefois noté que l'Office n'avait pas été en mesure de documenter les mouvements ou les écarts d'inventaires.

161. L'Office a accepté, comme le Comité le recommandait : a) d'améliorer ses procédures de dénombrement périodique des stocks afin de corriger les écarts apparaissant entre le nombre d'articles recensés par le système de gestion des achats et des stocks et les quantités présentes en magasin; b) d'appliquer les procédures voulues pour s'assurer que tous les articles réceptionnés en entrepôt sont enregistrés à temps à l'aide du système de gestion des achats et des stocks; et d) de se conformer, pour l'enregistrement et l'entreposage des stocks, aux dispositions du Manuel sur les procédures d'achat.

13. Gestion des ressources humaines

Plan de gestion des ressources humaines et suivi des vacances de poste

162. Le Comité a examiné la stratégie de gestion des ressources humaines de l'UNRWA datée de septembre 2009, où est définie la politique de l'Office régissant la dotation en personnel, la formation, le suivi du comportement professionnel, la gestion de la rémunération, la prestation de service dans le domaine des ressources humaines dans les bureaux extérieurs et au siège, l'égalité des sexes et les cadres hiérarchiques.

163. Le Comité a noté que la stratégie de gestion des ressources humaines n'avait pas donné lieu à l'élaboration d'un plan détaillé de gestion des ressources humaines (en ce qui concerne les bureaux extérieurs et le siège) pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009. La stratégie prévoyait la date butoir du 30 septembre 2009 pour la mise en œuvre des différentes initiatives. Toutefois, la direction du Département des ressources humaines a indiqué que toutes les stratégies ou initiatives n'avaient pas été mises en application (par exemple, le système de suivi du comportement professionnel devait être instauré à l'échéance du quatrième trimestre de 2009 et la classification des postes à l'échéance du premier trimestre de 2008).

164. Le Comité a examiné le taux de vacance pour le personnel recruté sur le plan régional au 31 décembre 2009 et a noté que la situation s'était détériorée par rapport à l'exercice biennal précédent, à l'exception du bureau extérieur de Gaza (les taux de vacance de postes sont indiqués au tableau II.3). Il a également relevé que l'Office ne disposait pas de structures officielles chargées de suivre les taux de vacance de postes dans les bureaux extérieurs et au siège. Le Comité a également noté que plusieurs postes de personnel recruté sur le plan international ou sur le plan régional étaient vacants depuis longtemps, y compris un certain nombre de postes du Département des finances de l'Office.

Tableau II.3
**Taux de vacance de postes en pourcentages dans les bureaux extérieurs
 et au siège**

Date de clôture de l'exercice	Bureaux extérieurs					Sièges		
	Gaza	Jordanie	Liban	République arabe syrienne	Cisjor- danie	Amman	Gaza	UNRWA
Décembre 2007	6,09	3,23	6,87	3,25	8,46	15,75	11,11	7,82
Décembre 2009	5,20	7,90	8,81	5,38	9,75	17,52	11,89	9,49

Source : Statistiques de l'UNRWA.

165. Les statistiques relatives aux taux de vacance de postes de l'Office, qui ont été communiquées au Comité, ont été manuellement établies par les différents bureaux extérieurs et sièges en raison des limitations du module de gestion des ressources humaines actuellement en place.

166. L'Office a déclaré que sa stratégie en matière de ressources humaines avait donné lieu à l'établissement du plan de travail du Département des ressources humaines, qui devait être mis en œuvre en 2010, et qu'après la restructuration du Département des ressources humaines hors siège (une fois que tous les fonctionnaires des ressources humaines hors siège seraient en place), le Département tiendrait, durant le deuxième semestre de 2010, un séminaire consacré à l'élaboration d'un plan des ressources humaines pour tous les bureaux extérieurs. En outre, le bureau extérieur de la Jordanie abritait un projet pilote de planification des ressources.

167. L'Office a également déclaré qu'il avait commencé à produire un rapport mensuel sur les taux de vacance de postes pour le personnel recruté sur le plan régional, qui était distribué aux chefs de département des sièges. En leur qualité de responsables du recrutement, les chefs de département étaient appelés à coopérer avec le Département des ressources humaines sur la base d'un plan de recrutement. L'Office a aussi indiqué qu'un certain nombre de postes avaient été laissés vacants dans les sièges par souci d'économie.

168. Le Comité a pris connaissance des difficultés qu'éprouvait l'Office à financer les postes et à accéder au marché des recrutements pour trouver des candidats qualifiés. Il s'inquiète toutefois du fait qu'en laissant des postes vacants pendant de longues périodes l'Office pourrait compromettre la prestation de ses services et les activités courantes du Département des finances.

169. L'Office a accepté, comme le Comité le recommandait : a) de mettre en œuvre intégralement le plan des ressources humaines; et b) d'appliquer les procédures voulues pour surveiller les taux de vacance de postes et assurer le suivi nécessaire.

170. L'Office a accepté, comme le Comité l'a recommandé à plusieurs reprises, d'élaborer un plan de ressources humaines pour ses bureaux extérieurs en prenant en compte la stratégie de gestion des ressources humaines.

171. L'UNRWA a déclaré que la majorité des postes vacants avaient été gelés à la demande des départements recruteurs, compte tenu de la situation financière critique de l'Office. En s'appuyant sur les recommandations liées à la réforme

organisationnelle, le Département des ressources humaines devrait procéder, à l'échelle de l'Office, à l'examen de la structure des effectifs et à la planification des effectifs.

Délais de recrutement

172. Le Comité a examiné la procédure de recrutement régissant les postes actuellement vacants et a relevé des retards considérables touchant 91 % de l'échantillonnage sélectionné. L'Office a indiqué que ces retards importants s'expliquaient par la longueur du processus de sélection, qui allait de la date limite de dépôt des candidatures à la présélection des candidats retenus pour des entretiens et à la recommandation finale concernant la meilleure candidature.

173. Le Comité a noté qu'il s'écoulait parfois de longs délais entre le moment où un poste devenait vacant et la date à laquelle la vacance du poste était publiée. Quant aux délais requis pour pourvoir un poste, il a relevé que, sur un échantillonnage de cinq postes, quatre n'avaient été pourvus qu'au bout de huit mois à compter de la date à laquelle ils étaient devenus vacants.

174. L'UNRWA a accepté, comme le recommandait le Comité, de prendre les mesures voulues pour pourvoir les postes vacants dans les meilleurs délais.

175. L'Office a déclaré qu'il avait publié des directives destinées à faciliter le pourvoi des postes, pour lequel il avait prévu un délai maximum de 90 jours, et qu'il surveillerait l'application de cette norme par le biais du plan de mise en œuvre 2010-2011. Il a indiqué que deux facteurs avaient rendu particulièrement difficiles les recrutements à Gaza, à savoir la guerre de Gaza (fin 2008 et début 2009) et la perspective envisagée, à l'automne de 2009, d'une restructuration du Département des finances à Gaza et à Amman visant à rationaliser le déroulement des opérations. Une décision finale n'ayant pas encore été prise : a) le pourvoi d'un certain nombre de postes avait été mis en attente; et b) dans certains cas, l'Office avait engagé un personnel temporaire. Ces mesures provisoires seraient maintenues jusqu'à ce que l'Office prenne une décision définitive concernant les fonctions et les lieux d'affectation relatifs à ces postes.

Système de gestion des résultats

176. Dans son précédent rapport (A/63/Add.3, par. 90 à 93), le Comité a noté que l'Office n'établissait pas de plans de progression individuels pour tous les membres du personnel dans le cadre du suivi du comportement professionnel. Il a également noté que les avis donnés par les superviseurs à l'occasion de l'évaluation de leurs subordonnés n'étaient pas étayés.

177. Le Comité a été informé que l'Office avait achevé, en mars 2010, la mise au point d'une nouvelle politique de gestion des résultats, qui prenait en compte le perfectionnement du personnel et la planification des successions. La mise en œuvre du plan devait commencer fin mars 2010 (à compter de l'année scolaire 2010-2011 pour le personnel enseignant). L'UNRWA a également indiqué que la nouvelle politique avait été mise en œuvre pour le personnel recruté sur le plan international ou régional de la classe 16 ou de rang supérieur, et qu'elle le serait pour le reste de l'Office avant la fin de 2011.

178. Le Comité s'est inquiété de ce que l'application de sa recommandation, qui accusait plusieurs années de retard, n'était pas intégrale pour tout le personnel.

179. L'UNRWA a accepté, comme le Comité l'avait recommandé à plusieurs reprises, d'élaborer des plans de perfectionnement pour le reste de son personnel dans le cadre du processus d'évaluation et de notation des fonctionnaires.

Lettres de nomination – Bureau extérieur de la République arabe syrienne

180. Le Comité a relevé que, dans certaines opérations de recrutement, la lettre de nomination avait été signée quelque six mois après l'entrée en fonctions de l'employé à l'UNRWA. En cas de conflit ou de litige contractuel, l'absence d'un accord officiel signé entre l'Office et le fonctionnaire pourrait porter préjudice à l'une ou l'autre des parties.

181. L'UNRWA a accepté, comme le Comité le recommandait, que le bureau extérieur de la République arabe syrienne se conforme aux directives de l'Office en matière de personnel, qui précisent que les lettres de nomination sont signées au moment de la nomination.

182. L'UNRWA a indiqué qu'il prendrait les dispositions nécessaires pour répondre à ces préoccupations qui concernent spécifiquement le bureau extérieur de la République arabe syrienne.

Autorisation préalable et paiement des heures supplémentaires

183. Au siège de l'UNRWA à Gaza, le Comité a relevé des cas où les heures supplémentaires n'étaient pas payées conformément aux dispositions de la Directive A1 concernant le personnel. Le Comité a également noté des cas où des fonctionnaires avaient fait des heures supplémentaires sans autorisation.

184. Le risque existait que des fonds destinés à la prestation de service soient utilisés pour financer le paiement d'heures supplémentaires, à un moment où l'Office traversait une phase très difficile durant l'exercice biennal à l'examen.

185. L'UNRWA a accepté, comme le Comité le recommandait, que le siège de l'Office à Gaza prenne les dispositions nécessaires pour garantir que toutes les heures supplémentaires seraient préalablement autorisées par le responsable habilité.

186. L'Office a indiqué qu'il régulariserait la situation en procédant à un contrôle minutieux et en fournissant les orientations voulues à tous les départements concernés et qu'il publierait une circulaire sur la question. Il instituerait également, à cette fin, un nouveau formulaire plus convivial pour les utilisateurs.

Avances au personnel pour les voyages au titre du congé dans les foyers

187. Le Comité a relevé des retards, pouvant atteindre 18 mois, dans la présentation par les fonctionnaires des pièces justificatives relatives aux voyages au titre du congé dans les foyers ou aux voyages de visite familiale, alors que la directive pertinente prévoit la présentation de ces pièces dans un délai de 10 jours après l'accomplissement du voyage. Dans tous les cas précités, les fonctionnaires avaient perçu une somme forfaitaire et n'avaient toujours pas procédé aux régularisations nécessaires au 11 avril 2010. L'Office n'a pas fourni au Comité une analyse chronologique des avances non régularisées pour les voyages au titre du congé dans les foyers.

188. Les retards importants qu'accuse la régularisation des avances forfaitaires au personnel pourraient placer l'UNRWA dans l'impossibilité de procéder au recouvrement de ces dernières. Par ailleurs, dans les cas de cessation de service (deux cas ont été relevés), l'Office pourrait ne pas être en mesure de recouvrer ces fonds.

189. L'UNRWA a accepté, comme le Comité le recommandait, de prendre les dispositions nécessaires pour garantir l'application de toutes les procédures régissant les avances forfaitaires au titre des voyages.

190. L'Office a indiqué que le contrôle et le suivi des pièces de régularisation exigées au terme des voyages au titre du congé dans les foyers ou des voyages de visite familiale avaient été interrompus en raison de changements de personnel intervenus à la Section du Personnel recruté sur le plan international. On avait recruté de nouveaux fonctionnaires, qui appliquaient un système amélioré de contrôle et de suivi. L'Office a déclaré que la plupart des cas examinés par le Comité concernaient le personnel en poste à Gaza où s'étaient produits des perturbations importantes liées aux hostilités. Il traiterait, avant le 31 mai 2010, tous les cas relevés par le Comité.

14. Cadre organisationnel et contrôles

Risques encourus par l'Office

191. Le Comité a souligné, dans le présent rapport, l'impact qu'exerçaient sur les mécanismes de contrôle les conditions opérationnelles difficiles dans lesquelles évoluait l'UNRWA. Les restrictions imposées au libre mouvement des biens, des services, des approvisionnements et du personnel vers Gaza et la guerre de janvier 2009 à Gaza pourraient limiter l'efficacité des contrôles exercés par l'UNRWA et ses responsables.

192. L'UNRWA dispose d'un système de contrôles, de règles, de procédures et d'instructions financières et techniques qui, du fait de la guerre et du blocus, ne sont pas intégralement ou strictement appliqués. Dans ces circonstances, l'Office s'acquitte difficilement de son mandat et se trouve parfois obligé, en raison des contraintes que lui impose le conflit, de déroger aux règles en vigueur.

193. L'UNRWA justifie ce choix par la nécessité de continuer à fournir ses services conformément à son mandat. Au vu des éléments recensés et mis en évidence dans le présent chapitre, le Comité s'inquiète de ce que les conditions opérationnelles qui prévalent à Gaza pourraient compromettre le fonctionnement de certains mécanismes de contrôle interne.

194. Les questions suivantes devraient retenir l'attention :

a) En raison de l'absence de structures bancaires dans la bande de Gaza, l'UNRWA conserve parfois des liquidités pour pouvoir assurer la rémunération du personnel en temps de crise. Le transport des liquidités comporte des risques de perte pour cause de vol et un danger pour le personnel de l'Office, en même temps qu'il apparaît difficile de constituer une piste d'audit concernant les paiements, procédure qui est normalement réalisable lorsque les paiements sont effectués par chèques;

b) Le Comité a relevé deux achats dont la régularité laissait à désirer et qui ne se conformaient pas entièrement aux politiques et aux procédures de l'UNRWA.

Par exemple, un fournisseur de Gaza sélectionné à l'issue d'une procédure de mise en concurrence avait dû céder son contrat à un fournisseur installé en Israël. Dans d'autres situations, des fournisseurs avaient demandé à être payés avant livraison. Dans un autre cas, l'Office n'avait pu s'approvisionner en carburant qu'auprès de l'exploitant du pipeline reliant Israël à Gaza, sans pouvoir rechercher d'autres fournisseurs dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence;

c) En raison de la précarité des conditions de sécurité qui prévalent dans la bande de Gaza et des restrictions imposées aux mouvements du personnel de l'UNRWA, l'Office avait parfois éprouvé des difficultés à exercer certains contrôles internes, tels que les inventaires physiques. L'Office a expliqué que des pièces justificatives se rapportant à des comptes d'inventaire avaient été détruites durant la guerre de janvier 2009;

d) L'UNRWA n'avait pas examiné les rapprochements des comptes bancaires de son siège de Gaza;

e) L'Office doit effectuer des paiements à des fournisseurs sans les pièces justificatives originales, en raison de l'absence d'un service de courrier fiable;

f) Comme précédemment signalé par le Comité, il existe d'importants soldes d'engagements non réglés du fait de la fermeture de la frontière, qui affecte la livraison des biens et la prestation des services. Ainsi, les fonds présentent des soldes importants relatifs à des projets en attente d'exécution;

g) L'UNRWA présente des taux de vacance de postes élevés, qui s'expliquent en partie par l'instabilité de sa zone d'activité.

195. Le Comité s'inquiète de ce que la situation susmentionnée, qui prévaut dans la zone d'activité de l'UNRWA, pourrait compromettre le fonctionnement de certains mécanismes de contrôle interne. En plus des éléments mis en évidence plus haut, il pourrait se produire, dans d'autres domaines, des manquements aux règles établies, même si le Comité, qui a procédé par échantillonnage, n'en a pas eu connaissance.

Évaluation des risques encourus par l'organisation

196. Le Comité a examiné les mécanismes de contrôle de l'Office dans son ensemble, notamment les activités du Département des services de contrôle interne, et a noté que l'on avait procédé à une évaluation des risques à l'échelle de l'Office, avec l'aide du Département précité et en consultation avec les directeurs de programmes (éducation, santé, secours et services sociaux), les responsables concernés des différents bureaux extérieurs (chefs de bureau, administrateurs et chefs de projets) et les services d'appui.

197. L'UNRWA a déclaré qu'il avait élaboré un document de fond, y compris une méthodologie d'évaluation des risques, et qu'un consultant avait ensuite été engagé pour aider les départements du siège et les bureaux extérieurs à concevoir leurs premiers projets d'inventaires de risques. La phase initiale de cette opération devait s'achever au début du deuxième trimestre de 2010, tandis que l'institutionnalisation des inventaires de registres, y compris des mesures d'atténuation des risques, devait commencer au cours du deuxième semestre de 2010.

198. L'UNRWA a accepté, comme le recommandait le Comité, d'affiner l'évaluation des risques à l'échelle de l'Office et de concevoir des parades d'un bon rapport coût-efficacité aux risques identifiés.

Commission d'enquête – Bureau extérieur de la République arabe syrienne

199. Le Comité a examiné le fonctionnement de la Commission d'enquête et a noté que les procédures de la Commission présentaient les insuffisances suivantes :

- a) La Commission ne disposait pas d'un mandat;
- b) La Commission ne comptait pas, parmi ses membres, un spécialiste des questions juridiques;
- c) La Commission n'utilisait pas un canevas officiel pour recueillir les déclarations des témoins;
- d) La Commission ne disposait pas d'orientations ou d'instructions pour s'acquitter de sa mission.

200. Le bureau extérieur de la République arabe syrienne a accepté, comme le recommandait le Comité : a) de veiller au respect des procédures régulières, telles que définies dans le mémorandum interservices relatif aux activités de la Commission d'enquête; et b) de formuler, adopter et appliquer une politique ou une directive régissant le rôle et les fonctions d'une Commission d'enquête.

15. Technologies de l'information

Planification, politiques et procédures – règles de sécurité informatique

201. Dans son précédent rapport (A/63/5/Add.3, par. 121), le Comité a souligné qu'aucune politique n'avait été approuvée en matière de sécurité informatique et recommandé que l'Office mette au point des directives à ce sujet afin de réglementer l'accès à l'information et aux données sensibles et confidentielles. Le Comité a été informé que des directives avaient été approuvées et communiquées à toutes les parties prenantes en 2009.

202. Le Comité a constaté que le projet de directives comportait de graves lacunes et qu'il omettait plusieurs éléments généralement couverts par les règles de sécurité informatique, ce qui pourrait indiquer que l'Office n'avait pas pris en compte tous ses besoins dans ce domaine.

203. La responsabilité de la sécurité informatique à l'Office n'avait pas été officiellement conférée à une personne compétente (comme le responsable de la sécurité informatique) par le responsable de l'Office, comme il est considéré bon usage de le faire.

204. Faute d'une bonne politique de sécurité, les utilisateurs risquent de ne pas pouvoir s'appuyer sur des procédures appropriées pour minimiser le risque d'erreurs, d'irrégularités ou de problèmes de confidentialité, d'intégrité et de disponibilité des données. Par ailleurs, sans une telle politique, la direction n'est pas en mesure de protéger au mieux ses systèmes informatiques, ni de déceler et signaler les atteintes à la sécurité susceptibles de compromettre l'intégrité et la confidentialité des données.

205. L'Office a indiqué que sa politique de sécurité informatique avait été approuvée depuis lors et communiquée à toutes les parties concernées.

206. L'Office a accepté, comme le Comité l'avait recommandé, de contrôler régulièrement l'application de son plan de sécurité.

207. Il a également accepté, comme le Comité l'avait recommandé, que son responsable, le Commissaire général, confère officiellement et par écrit la responsabilité de la sécurité informatique de l'Office à une personne compétente.

Planification, politiques et procédures – contrôle des modifications de programmes – examens et accès

208. Ayant examiné la procédure de contrôle des modifications de programme des systèmes de gestion financière RAMCO sur la base d'un échantillon de demandes de modification, le Comité a relevé les lacunes suivantes :

a) Il est ressorti des discussions menées avec les responsables de l'informatique que, alors même que les programmeurs n'étaient pas autorisés à modifier les programmes sur le serveur de production, ils avaient accès aux bases de données et à l'environnement de production en passant par les comptes FINADMIN, PAYADMIN et PIMSADMIN;

b) Aucun examen des modifications apportées aux programmes dans l'environnement de production n'était effectué pour veiller à ce que ces demandes correspondent à des demandes justifiées et approuvées;

c) Les activités menées par les administrateurs des bases de données n'étaient pas régulièrement contrôlées.

209. Du fait que les procédures de contrôle des modifications ne comportaient pas d'examen ni de vérification d'assurance qualité, il se pouvait que des modifications ne correspondent pas aux prescriptions de la demande de modification et que le risque de voir des modifications non autorisées apportées aux principaux systèmes s'en trouve accru.

210. L'Office a accepté de faire ce qui suit, comme le Comité l'avait recommandé : a) mettre en œuvre des procédures restreignant l'accès des programmeurs à l'environnement de production; b) examiner régulièrement les modifications de programme effectuées dans l'environnement de production pour veiller à ce que ces modifications correspondent à des demandes justifiées et approuvées; et c) examiner régulièrement les activités des administrateurs des bases de données.

211. L'Office a affirmé qu'il s'employait déjà à mettre cette recommandation en œuvre. On s'était attaqué à la question de l'accès des programmeurs à l'environnement de production, et des mesures visant à le restreindre devaient être mises en place. L'examen des modifications de programme et des activités des administrateurs des bases de données nécessitait des ressources supplémentaires et aurait lieu lorsque des personnes qui étaient en cours de recrutement auraient pris leurs fonctions.

Planification, politiques et procédures – plan de reprise après sinistre

212. Dans son précédent rapport (A/63/5/Add.3, par. 106), le Comité a observé que l'Office n'avait pas mis au point, justifié et présenté de plan de continuité des opérations et de reprise après sinistre, et il a répété que l'Office devrait : a) établir un plan complet de continuité des opérations et reprise après sinistre et le communiquer à tous les membres du personnel; b) mettre à l'épreuve, examiner et

mettre à jour régulièrement son plan de reprise après sinistre. Le Comité a constaté que le plan de reprise après sinistre n'était pas achevé et que, partant, il n'avait pas pu être mis à l'épreuve.

213. L'Office a informé le Comité que la Base de soutien logistique des Nations Unies pouvait, en cas de sinistre, l'aider à reprendre ses opérations, et qu'elle serait en mesure de récupérer ses principaux systèmes opérationnels. Le Comité a toutefois fait observer que le mémorandum d'accord, auquel est joint en annexe l'accord de prestation de services qu'ont conclu l'Office et la Base, ne prévoyait pas la remise en état des systèmes RAMCO. Il s'est étonné que sa recommandation n'ait pas été pleinement appliquée depuis qu'il l'avait formulée pour la première fois, en 2002-2003.

214. L'Office a accepté de faire ce qui suit, comme le Comité l'avait à nouveau recommandé : a) établir un plan complet de continuité des opérations et de reprise après sinistre et de le communiquer à tous les membres de son personnel; et b) mettre à l'épreuve, examiner et mettre à jour régulièrement son plan de reprise après sinistre.

215. L'Office a accepté d'établir, comme le Comité l'avait également recommandé, des dispositions précises concernant la remise en état des systèmes opérationnels d'importance critique qui prendraient la forme d'un accord de prestation de services avec la Base de soutien logistique du Département de l'appui aux missions.

216. L'Office a affirmé que les éléments techniques nécessaires à la mise en œuvre du plan de reprise après sinistre étaient réunis et que la première mise à l'épreuve, qui a été réalisée au siège, visait à valider et à actualiser le plan avant de le communiquer à tous les membres du personnel. En conséquence, l'accord de prestation de services relatif aux progiciels et aux services essentiels sera examiné et établi avec la collaboration du Département des opérations de maintien de la paix.

Planification, politiques et procédures – procédures de gestion des comptes d'utilisateur

217. Le Comité a analysé les pratiques et procédures établies en matière de gestion des comptes d'utilisateur à l'Office et relevé les lacunes suivantes :

a) Il n'existait aucune procédure de contrôle de l'utilisation des comptes et de recensement des comptes inactifs;

b) Il n'existait aucune procédure de vérification périodique visant à s'assurer que le niveau d'accès des membres du personnel correspondait aux responsabilités attachées à leur poste;

c) Il n'a pas été procédé régulièrement à l'enregistrement ou à l'examen des accès non autorisés au système d'exploitation et aux systèmes RAMCO (par exemple en contrôlant les ouvertures de session et les violations d'accès);

d) Les activités des personnes dotées de droits étendus (super-utilisateurs) n'ont pas été vérifiées régulièrement par une personne indépendante.

218. Sur un échantillon de 30 utilisateurs, le Comité a constaté huit cas (soit 27 %) dans lesquels l'utilisateur s'est vu donner accès au réseau alors que le formulaire de demande d'accès n'avait pas encore été rempli.

219. En outre, l'Office n'a pas pu communiquer au Comité les formulaires de demande d'accès de 24 utilisateurs ayant accès aux systèmes RAMCO, sur un échantillon de 30 utilisateurs (soit 80 %).

220. Le Comité s'est inquiété de ce que l'inadéquation des procédures de gestion des comptes d'utilisateur permette à certains utilisateurs de se voir accorder un niveau d'accès qui ne corresponde pas aux responsabilités attachées à leur poste et que la disponibilité, la fiabilité et l'intégrité des informations s'en ressentent.

221. L'Office a accepté de faire ce qui suit, comme le Comité l'avait recommandé : a) appliquer des procédures visant à contrôler régulièrement la validité des comptes d'utilisateur; b) appliquer des procédures visant à consigner et à examiner les irrégularités du système; c) appliquer des procédures visant à faire contrôler régulièrement par une personne indépendante les activités de personnes dotées de droits étendus (droits d'administrateur); et d) veiller à ce que les formulaires de demande d'accès soient remplis et signés par le supérieur hiérarchique de l'intéressé et le responsable du service informatique avant qu'un utilisateur se voie accorder l'accès au système, et de garder une trace de ces formulaires.

222. L'Office a déclaré qu'il avait mis en place des procédures d'examen périodique des comptes inactifs et de mise à jour des dossiers de demande d'accès. Des contrôles des activités irrégulières et des activités des administrateurs des systèmes seront réalisés lorsque des personnes qui sont en cours de recrutement auraient pris leurs fonctions.

Contrôles physiques et environnementaux

223. Le Comité s'est penché sur les mécanismes de contrôle physiques et environnementaux en place à l'Office et il a relevé plusieurs lacunes dans le contrôle de l'accès aux deux salles de serveurs du siège, à Amman. La direction a reçu des informations détaillées à cet égard.

224. Le Comité craignait que l'absence de mécanismes de contrôle physiques et environnementaux dignes de ce nom permette à certaines personnes d'accéder sans autorisation à la salle du serveur et empêche l'Office de protéger correctement les serveurs.

225. L'Office a accepté de renforcer, comme le Comité l'avait recommandé, les mécanismes de contrôle physiques et environnementaux, en remédiant aux problèmes signalés.

226. L'Office a affirmé qu'il avait été remédié à toutes les lacunes liées aux contrôles physiques et environnementaux après que le matériel nécessaire eut été installé.

Opérations – inadéquation des procédures de sauvegarde et hors site

227. Le Comité a noté qu'une procédure officielle de sauvegarde était en place et qu'il était procédé à des sauvegardes quotidiennes. Il a cependant constaté que les activités et procédures de sauvegarde comportaient les lacunes suivantes :

a) La sécurité des bandes de sauvegarde quotidiennes et hebdomadaires ne pouvait être assurée, car elles étaient conservées dans des armoires, dans les

bureaux ou dans la salle de serveur. Les sauvegardes complètes mensuelles, elles, étaient stockées dans un coffre à l'épreuve du feu, dans un bureau séparé;

b) Il n'y avait pas non plus de procédure officielle de sauvegarde hors site, comme le prescrivaient pourtant les consignes de sauvegarde et, partant, aucune bande n'était conservée hors site.

228. L'Office a informé le Comité qu'à la date de l'examen, les bandes de sauvegarde quotidiennes, qui étaient souvent réutilisées, n'étaient pas conservées dans le coffre. Les sauvegardes mensuelles permanentes étaient toutes conservées dans un coffre à l'épreuve du feu. Toutefois, la gestion des bandes serait examinée et, au besoin, améliorée.

229. Le Comité a également noté que les sauvegardes mensuelles étaient constituées à partir des bandes quotidiennes et hebdomadaires et qu'il n'était donc pas sans danger de les conserver en dehors du coffre, car en cas de sinistre, les données d'un mois entier seraient perdues. Par conséquent, il importait que toutes les bandes de sauvegarde du système d'exploitation, des applications et des données soient conservées dans de bonnes conditions de sécurité, de préférence hors site, ainsi que l'exigeaient les règles et instructions de sauvegarde, qui n'étaient alors pas respectées.

230. Le Comité s'est inquiété de ce que, faute de procédures de sauvegarde adéquates, l'Office risquait, en cas de sinistre, de ne pas pouvoir remettre en état les systèmes RAMCO.

231. L'Office a accepté de faire ce qui suit, comme le Comité l'avait recommandé : a) créer des installations de stockage hors site des sauvegardes, conformément à ses règles et procédures de sauvegarde; b) adopter officiellement des dispositions concernant les installations de sauvegarde hors site, conformément à ses règles de sauvegarde.

232. L'Office a déclaré que cette recommandation avait été mise en œuvre et que les règles et les activités de sauvegarde avaient été actualisées et communiquées à tous les sites.

Système d'exploitation et logiciels – sécurité du contrôleur de domaine de Windows

233. Le Comité a utilisé un outil de sécurité automatisé (SekChek) pour évaluer les paramètres de sécurité logique du contrôleur de domaine Windows de l'Office. La direction a reçu des informations sur les lacunes constatées. En outre, les éléments suivants n'avaient pas été mis en place pour renforcer la sécurité des paramètres du système : complexité des mots de passe; éléments dont un utilisateur a besoin pour se connecter au domaine et changer son mot de passe; outils de vérification des événements de connexion aux comptes, de l'accès aux services de répertoires, des ouvertures de session, des accès objectifs, des utilisations privilégiées, des suivis des processus et des incidents système.

234. Les événements et activités suivants ont été relevés par SekChek et appellent un suivi :

a) Bon nombre d'utilisateurs n'avaient pas modifié leur mot de passe récemment;

b) Bon nombre d'utilisateurs ne s'étaient pas récemment connectés au système et leur compte aurait dû être supprimé s'ils n'avaient plus besoin d'y accéder;

c) Plusieurs comptes disposaient de droits d'administrateur dont il fallait justifier l'octroi;

d) Le compte de l'administrateur par défaut n'avait pas été renommé;

e) Des services Windows potentiellement dangereux comme RasAcD, RasMan, RemoteAccess et NdisWan tournaient sur le système, et il fallait voir si c'était normal.

235. Le Comité s'est inquiété de ce que les paramètres du système étaient faciles à compromettre et qu'à cause des failles de sécurité il était possible d'accéder sans autorisation au système d'exploitation.

236. L'Office a accepté de suivre la recommandation du Comité en revoyant les paramètres du système et en corrigeant les défauts signalés dans le rapport de vérification de sécurité concernant le contrôleur de domaine Windows.

237. L'Office a indiqué que cette recommandation avait été appliquée en tous points depuis. Les règles relatives aux mots de passe consignées dans l'Instruction technique n° 5 du Département des systèmes d'information étaient pleinement mises en œuvre, s'agissant du contrôleur de domaine Windows, ce qui réglait tous les problèmes signalés.

Organisation – séparation des tâches et rôle de l'administrateur système

238. Le Comité a constaté que l'administrateur système était responsable à la fois de l'administration et de la maintenance des systèmes et de l'administration des bases de données. Ces fonctions étaient incompatibles et devaient être confiées à des personnes différentes.

239. Le Comité s'est inquiété de ce que si la responsabilité de créer, modifier et supprimer les comptes d'utilisateur, d'assurer la maintenance et la programmation des systèmes et d'ajouter ou de supprimer des tableaux ou des champs dans la base de données était concentrée entre les mains d'une seule personne, les mécanismes de contrôle interne risquaient de ne pas détecter et prévenir à temps et de manière indépendante les erreurs et les activités frauduleuses.

240. L'Office a accepté de veiller, comme le Comité l'avait recommandé, à ce que les tâches essentielles d'administration, de programmation et de maintenance des systèmes ne soient pas toutes confiées à la même personne ou, à défaut, de compenser cette concentration de pouvoir en mettant en place un mécanisme de contrôle indépendant.

241. L'Office a dit que des ressources supplémentaires destinées au recrutement seraient utilisées afin d'étudier l'idée d'un mécanisme de contrôle indépendant.

Autres conclusions du Département des services de contrôle interne concernant les technologies de l'information

242. Le Comité a constaté que le Département des services de contrôle interne s'était penché sur les technologies de l'information et avait relevé des procédures et contrôles comportant des lacunes susceptibles d'augmenter les risques menaçant le

réseau de l'Office et l'intégrité des données : coordination des différents bureaux de secteur concernant les nouveautés informatiques; tests de reprise complets non effectués par les bureaux de secteur; mauvaises conception et mise en œuvre des procédures normalisées dans tous les bureaux de secteur; absence d'amélioration de l'administration des serveurs.

16. Audit interne

Indépendance du Comité consultatif pour le contrôle interne

243. Lorsqu'il a analysé les activités du Comité consultatif pour le contrôle interne de l'Office, le Comité en a examiné la composition. Selon l'usage à l'ONU, un comité de vérification doit être présidé par une personne indépendante, sans fonction de direction et possédant les compétences et connaissances requises. Au paragraphe 4.35 b) de son rapport sur les aspects financiers de la gouvernance d'entreprise, la Commission Cadbury dit qu'un comité de vérification ne doit se composer que d'administrateurs sans fonction de direction et que la majorité des personnes sans fonction de direction y siégeant doivent être des personnes indépendantes.

244. Le Comité a noté que les services de vérification interne des comptes des organismes des Nations Unies et des institutions multilatérales avaient affirmé, dans leur déclaration de position, que le principe selon lequel le comité de vérification et ses membres devaient être indépendants et objectifs était un principe admis. Ils y disaient également que la bonne pratique voulait que :

a) Le comité de vérification soit composé exclusivement de membres externes indépendants de l'organisme;

b) Le comité de vérification ne soit doté ni de pouvoirs de gestion ni de responsabilités de direction.

245. Toutefois, la directive interne n° 24 de l'Office, instituant la Charte du Comité consultatif sur le contrôle interne, dit en son paragraphe 9 que le Commissaire général adjoint préside le comité et qu'en son absence un membre extérieur peut être élu par les membres présents pour présider le comité.

246. Le président du comité, étant un haut responsable de l'Office, n'est pas indépendant et il exerce des fonctions de direction. Bien que la situation actuelle soit conforme à la directive interne de l'Office, le Comité est d'avis que si la présidence du Comité consultatif sur le contrôle interne était assurée par une personne indépendante et sans fonction de direction, cela renforcerait l'indépendance, perçue aussi bien que réelle, du comité.

247. L'Office a estimé que, comme le prévoyait la directive n° 24, la structure et le fonctionnement actuels du Comité consultatif répondaient à ses besoins et avaient sensiblement aidé, ces trois dernières années, les activités de contrôle de l'Office à évoluer dans le bon sens. Il a dit que la composition actuelle du Comité consultatif lui permettait de mener ses débats avec indépendance et objectivité, tout en tirant parti de sa bonne connaissance des fonctions et activités de l'Office. À mesure que l'Office mettra progressivement au point ses mécanismes de contrôle, l'application de cette recommandation continuera d'être examinée de près.

248. L'Office a également fait savoir que sa préférence pour le maintien des dispositions en vigueur était toujours fortement approuvée par les membres

extérieurs du Comité consultatif et que le fait qu'il fallait que le Commissaire général adjoint continue de présider le Comité consultatif avait été réaffirmé à sa dernière réunion le 29 février 2010.

Examen des états financiers

249. Le Comité, ayant examiné des extraits des procès-verbaux des trois réunions que le Comité consultatif avait tenues au cours de l'exercice biennal, a relevé le fait qu'il n'y était pas indiqué si les états financiers avaient été examinés, selon les dispositions de la directive n° 24 (Charte du Comité consultatif sur le contrôle interne).

250. L'Office a accepté d'appliquer la directive n° 24 (Charte du Comité consultatif sur le contrôle interne) en ce qui concerne l'examen des états financiers, comme le Comité l'avait recommandé.

Effectifs

251. Le Comité a examiné le tableau d'effectifs que le Département des services de contrôle interne avait présenté dans son rapport annuel de 2009 et constaté que ce tableau faisait ressortir un taux de vacance global de 32 % et un taux de vacance de 33 % pour la catégorie des administrateurs. Ce fort taux de vacance pourrait empêcher le Département de remplir pleinement son mandat, consistant à assumer les attributions et responsabilités liées à la fonction de contrôle.

252. La lenteur du recrutement, à partir de la publication de l'avis de vacance de poste jusqu'à l'acceptation de l'offre d'engagement, ainsi que la difficulté qu'il y a à attirer des candidats qualifiés, pourraient bien être à l'origine de ce fort taux de vacance. Le Comité a observé que le poste de directeur du Département, qui était devenu vacant pendant l'exercice biennal, avait été pourvu et que les changements intervenus au niveau de la direction avaient pu avoir un effet sur le nombre de postes restant à pourvoir.

253. L'Office a accepté de s'efforcer, comme le Comité l'avait recommandé, de pourvoir les postes vacants dans le Département des services de contrôle interne.

Présentation de rapports au Comité consultatif sur le contrôle interne

254. À sa 24^e réunion, tenue les 12 et 13 mai 2008, le Comité consultatif pour le contrôle interne a recommandé au Département des services de contrôle interne de recueillir des chiffres de référence auprès de l'Institut des auditeurs internes afin d'aider l'Office à déterminer si le Département était correctement organisé et s'il établissait convenablement ses priorités. À sa 26^e réunion, tenue les 25 et 26 juin 2009, le Comité consultatif a affirmé que le rapport annuel de vérification interne pour l'exercice 2008 avait besoin d'être considérablement remanié, et qu'il devait donc être réécrit avant de lui être présenté de nouveau.

255. Aucun élément présenté au Comité n'indiquait que les recommandations du Comité consultatif tendant à recueillir des chiffres de référence en matière de pratiques optimales avaient été appliquées ou que le rapport annuel du Département pour 2008 avait été refondu et présenté de nouveau au Comité consultatif.

256. À sa 24^e réunion, le Comité consultatif a observé que la recommandation formulée comme suite à l'analyse indépendante menée par le Département des services de contrôle interne concernant les critères retenus par l'Institut des auditeurs internes n'avait pas été totalement appliquée, notamment en ce qu'elle prônait le renforcement de la coopération entre la direction et le Département. À sa 25^e réunion, tenue du 30 novembre au 1^{er} décembre 2008, le Comité consultatif a une nouvelle fois constaté que cette recommandation n'avait pas été appliquée. Il a recommandé que : a) la direction invite le Département des services de contrôle interne à prendre part au remaniement des groupes de travail; b) le Département donne des conseils et s'assure que ceux-ci sont compris et consignés; et c) s'il n'est pas tenu compte de ses conseils, le Département en informe le Commissaire général. Le Comité a remarqué que le Département et la direction n'avait pas fait rapport sur cette question à la 26^e réunion, tenue les 15 et 16 juin 2009, et qu'on ne savait donc pas très bien si les recommandations avaient été respectées.

257. Le Département des services de contrôle interne de l'Office a accepté de programmer ses activités, comme l'avait recommandé le Comité, de façon à donner suite en temps voulu aux recommandations formulées par le Comité consultatif sur le contrôle interne concernant ses travaux.

258. Selon le Département, de nouvelles relations de travail, ayant notamment pour effet de renforcer la confiance entre lui-même et la direction de l'Office, avaient été instaurées en septembre 2009. Depuis lors, aucun motif de préoccupation concernant le Département et la direction n'avait été signalé au Commissaire général.

Examen du plan de travail annuel du Département des services de contrôle interne

259. Le Comité a observé que les plans de travail du Département pour 2008 et 2009 avaient été approuvés par le Comité consultatif pour le contrôle interne. Le rapport annuel du Département indiquait que 18 audits (voir tableau II.4) avaient été annulés, soit 24 % du total prévu. Le Comité a noté, après avoir discuté avec les responsables du Département, que les raisons de l'annulation des audits n'avaient pas été consignées. Il sait toutefois que le Département manquait d'effectifs, comme on l'a vu plus haut.

Tableau II.4
Activités du Département des services de contrôle interne pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009

	2008	2009	Total
Audits prévus pendant l'année	24	30	54
Audits ponctuels	7	14	21
Nombre total d'audits	31	44	75
Audits complètement achevés	10	26	36
Rapports en cours de rédaction	12	9	21
Total des audits terminés	22	35	57
Pourcentage d'audits terminés	71 %	80 %	76 %

	2008	2009	Total
Audits annulés	9	9	18
Pourcentage d'audits annulés	29 %	20 %	24 %

Source : Rapports annuels du Département des services de contrôle interne.

260. Le fait que les plans d'audit interne annuels ne sont pas tous menés à bien empêche l'Office d'obtenir les garanties dont il a besoin dans les domaines qui ne font pas l'objet d'audits.

261. L'Office et le Département des services de contrôle interne ont accepté de faire ce qui suit, comme le Comité l'avait recommandé : a) adopter des mesures pour faire en sorte que l'annulation des audits prévus dans le plan de travail approuvé soit dûment motivée, examinée puis approuvée, comme l'exige la directive n° 24 (Charte du Comité consultatif sur le contrôle interne); b) veiller à ce que le Département exécute intégralement son plan de travail annuel.

262. L'Office a indiqué que, même si une certaine souplesse était possible quant au moment où une mission d'audit était effectuée toute annulation devait être dûment justifiée. Depuis septembre 2009, aucun audit n'avait été annulé.

Autres domaines non couverts par l'audit interne

263. Le Comité a relevé l'absence de deux grands domaines dans le plan d'audit interne pour l'exercice biennal.

264. Le Comité a observé que l'Office se préparait à mettre en application les normes IPSAS. Il s'agit d'un projet important qui influencera la façon dont l'Office assure ses fonctions et qui a des répercussions notables du point de vue du progiciel de gestion intégré utilisé pour gérer l'information. Le Comité n'avait pas reçu de plan précisant quelles mesures de contrôle interne seraient mises en œuvre à l'occasion de cette transition, qui aura des incidences pour tous les aspects de l'activité de l'Office.

265. La note 2 relative aux états financiers de l'Office pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 indiquait qu'en cas de fermeture de l'Office, le montant total des indemnités de licenciement qui seraient dues au personnel recruté sur le plan régional se chiffrerait à environ 227 millions de dollars au 31 décembre 2009 (contre 206,9 millions de dollars au 31 décembre 2007), sur la base des coûts et des règles et règlements actuels. Ce montant représente pour l'Office un lourd passif, dont le Comité a remarqué que les auditeurs internes ne s'y étaient pas intéressés au cours de l'exercice biennal.

266. Le Département des services de contrôle interne de l'Office a accepté d'envisager, comme le Comité l'avait recommandé, de tenir compte dans ses plans d'audit annuels du projet de mise en œuvre des normes IPSAS et des prestations qui seraient dues au personnel recruté sur le plan régional en cas de fermeture de l'Office.

267. L'Office a affirmé que le Département s'efforcera de participer aux activités liées à l'application des normes IPSAS dès que la direction aurait fixé un calendrier de mise en œuvre réfléchi, réaliste et dûment approuvé. En outre, la

recommandation relative à la prise en compte des prestations dues au personnel en cas de fermeture de l'Office a été acceptée sans réserve.

Audit de la Caisse de prévoyance

268. En 2008, le Département des services de contrôle interne a procédé à l'audit de la Caisse de prévoyance. Cette mission avait fait l'objet d'un report (elle était prévue dans le plan de travail annuel de 2007). Le Comité a noté que la Caisse de prévoyance n'avait fait l'objet d'aucun audit en 2009. Il a examiné les plans d'audit interne annuels pour 2010 et 2011 et constaté que la Caisse de prévoyance n'y figurait pas.

269. Le Département des services de contrôle interne a dit qu'il considérait que l'activité financière de la Caisse était à haut risque et que son activité administrative était à faible risque. Il compte programmer ses missions en conséquence.

270. Le Comité a remarqué que le secrétariat de la Caisse de prévoyance avait des obligations fiduciaires envers la Caisse, laquelle possédait un gros portefeuille de placements se chiffrant à environ un milliard de dollars. La gestion d'un tel portefeuille comporte des risques inhérents qui demandent que les activités soient dûment contrôlées. Selon le Département des services de contrôle interne, une des solutions envisagées serait d'externaliser les audits de la Caisse de prévoyance.

271. Le Département des services de contrôle interne de l'Office a accepté d'inscrire la Caisse de prévoyance du personnel recruté sur le plan régional dans ses plans d'audit annuels axés sur le risque, comme le Comité l'avait recommandé.

Examen du travail effectué par le Département des services de contrôle interne

272. Le Comité, ayant étudié plusieurs documents de travail et rapports établis par le Département au cours de l'exercice biennal, a relevé quelques domaines où des améliorations pourraient être apportées :

a) Parfois, le programme de vérification ne se trouvait pas dans le dossier de vérification, ce qui a empêché le Comité de déterminer si les objectifs réalisés et les procédures suivies correspondaient bien aux objectifs et procédures prévus avant l'exécution de l'audit;

b) Les dossiers n'étaient pas toujours signés par le vérificateur des comptes hors classe, qui doit indiquer par sa signature qu'il a examiné et approuvé le memorandum de planification, le programme de vérification et la taille des échantillons;

c) Les informations concernant la taille des échantillons et les méthodes de sélection n'étaient pas toujours consignées dans les documents de travail;

d) La conclusion générale inscrite au dossier sur l'élément audité n'était pas toujours motivée.

273. Le Département des services de contrôle interne de l'Office a accepté de se pencher sur les domaines d'amélioration possible de l'exécution de ses travaux relevés par le Comité, comme celui-ci l'avait recommandé.

274. Le Département a affirmé qu'il continuerait de porter l'attention voulue aux domaines concernés.

Assurance de la qualité par les pairs

275. Dans son rapport pour l'exercice biennal clos en décembre 2007 (A/63/5/Add.3, par. 139 à 143), le Comité a noté que le Département des services de contrôle interne avait fait l'objet d'une opération d'assurance de la qualité par les pairs, conformément aux pratiques du secteur et aux normes de l'Institut des auditeurs internes. Treize recommandations ont été formulées, dont quatre adressées à la direction de l'Office et neuf au Département.

276. Le Département a informé le Comité que sur les 13 recommandations, 7 avaient été appliquées et 6 étaient en cours d'application. Il a insisté sur le fait que certaines recommandations supposaient le déroulement d'un processus et ne pourraient être considérées comme ayant été appliquées que si des commentaires favorables seraient formulés à l'occasion de la prochaine évaluation externe par les pairs, ces évaluations étant programmées tous les cinq ans, ainsi que le prescrivent les normes de l'Institut des auditeurs internes.

17. Constatations des auditeurs internes

277. Le Comité a examiné les rapports d'audit annuels du Département des services de contrôle interne et pris note des constatations indiquées comme étant importantes, qui sont résumées ci-après et ailleurs dans le présent rapport.

Vérification des dossiers des candidats à des postes du bureau de Cisjordanie

278. Le Département a noté que la plupart des tâches de vérification des dossiers des candidats à des postes d'agent local, d'assistant temporaire ou d'employé occasionnel n'étaient exécutées ni de façon détaillée, ni correctement au bureau de Cisjordanie.

Politiques et procédures régissant les contrats de louage de services à l'échelle de l'Office

279. Le Département a noté que la directive organisationnelle n° 10 ne prévoyait pas de mesures de contrôle interne efficaces concernant les contrats de louage de services. Certaines des mesures prévues ne pouvaient être appliquées, ce qui ne pouvait aboutir qu'à un non-respect des procédures.

Immatriculation des réfugiés

280. Le Département a noté qu'il y avait des insuffisances sur les plans de la séparation des tâches d'autorisation et de saisie des transactions et de l'examen et de la vérification des différentes transactions et des documents justificatifs pertinents, ce qui provoquait des doublons et des erreurs dans les dossiers du système, imputables à l'absence de procédures systématiques d'examen des données du système d'immatriculation. En outre, il a constaté que les mesures de contrôle de l'accès au système d'immatriculation étaient inadéquates.

Caisse de prévoyance du personnel local

281. Le Département a constaté les problèmes suivants à l'occasion de l'audit de la Caisse de prévoyance : un manque de clarté des instructions techniques; insuffisance du dispositif de contrôle interne et non-respect des instructions techniques dans les bureaux de secteur et les comités du siège chargés de la Caisse; lacunes dans l'information communiquée dans les états financiers au sujet des recettes et des pertes afférentes aux investissements; irrégularités dans le rapprochement des données de la Division des comptes, du siège de Gaza et du secrétariat de la Caisse; non-respect des délais d'application de deux recommandations du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU.

Paie

282. Le Département a noté que le bureau de la République arabe syrienne devrait, avec la Trésorerie, décider d'adopter les mesures voulues pour éviter les pertes de change grâce à des opérations de couverture appropriées.

Opérations de trésorerie

283. Le Département a relevé des cas de non-respect des règlements, des politiques et des procédures de l'Office dans le domaine de la couverture contre les fluctuations des taux de change, constatant que les qualifications nécessaires à la mise en œuvre de stratégies de couverture faisaient défaut et que les activités correspondantes n'étaient pas consignées.

Centre de santé de Chatila – examen du contrôle des actifs

284. Le Département a constaté plusieurs insuffisances en ce qui concerne les actifs financés au moyen du budget d'un projet, et notamment :

- a) Des procédures d'inventaire physique insuffisantes;
- b) Des lacunes dans les listes détaillées des biens et dans le codage et le marquage de ces derniers;
- c) Des biens dont le coût avait été imputé sur le budget du projet mais qui n'avaient pas été livrés sur le lieu d'exécution dudit projet;
- d) L'absence de consultations avec les bailleurs de fonds dans des cas où des circonstances exceptionnelles avaient conduit à distribuer du matériel et des meubles à d'autres centres de santé.

Programme d'assistance de l'Office humanitaire de la Commission européenne

285. Le Département a constaté les lacunes suivantes dans les cinq bureaux visités : les instructions et les procédures n'étaient pas revues ou mises à jour en temps voulu; rien n'indiquait que des travailleurs sociaux aient été présents lors de la distribution, comme l'exigeaient les instructions; les conditions d'hygiène et de sécurité des entrepôts n'étaient pas suffisantes; il n'existait pas de procédure pour que les cartes de rationnement et les formulaires de référence soient vérifiés avant distribution des rations et des subventions aux bénéficiaires, ni de mesures de contrôle appropriées établies par écrit; il n'était pas demandé aux bénéficiaires de signer les listes de distribution des rations alimentaires ou d'y apposer leurs empreintes digitales à titre d'accusé de réception; les départements compétents ne

collaboraient pas entre eux en vue de s'assurer qu'il y avait suffisamment de fonds pour recruter du personnel supplémentaire pour la gestion des conditions d'admissibilité des bénéficiaires et pour la prestation de services de qualité.

Respect des procédures d'octroi des marchés d'une valeur supérieure à 100 000 dollars par an

286. Le Département a noté que les mesures de contrôle interne devraient être renforcées de sorte que les comités des marchés respectent les procédures pertinentes, tout en étant efficaces, efficients et performants.

287. Le Comité estime que les conclusions du Département des services de contrôle interne exposées ci-dessus font apparaître des insuffisances dans les domaines visés et souligne que l'Office doit y remédier.

18. Département du microfinancement

288. Le Département du microfinancement met en œuvre un programme – modeste à l'échelle de l'Office – dans le cadre duquel des crédits sont mis à la disposition de microentreprises. Les données relatives aux activités et aux soldes financiers de 2008 et 2009 ont été pris en compte dans les états financiers de l'Office pour l'exercice biennal. Le Département établit en outre ses propres états financiers, que le Comité vérifie à part. Le Comité a vérifié les états financiers annuels de 2008 et 2009 et a formulé une opinion sans réserve pour les deux années. À l'occasion de l'audit de 2009, les problèmes ci-après ont été constatés :

a) La présentation des états financiers annuels n'était pas en tous points conforme aux Normes internationales d'information financière;

b) Du retard avait été pris dans la procédure d'acquisition d'un nouveau système d'information de gestion approuvé en 2001;

c) Les observations des vérificateurs internes concernant la supervision et l'administration des transactions de prêt faisaient apparaître un certain nombre de cas de non-respect des procédures. Le Comité a souligné que le dispositif de contrôle du Département devrait être étudié de près étant donné que, d'une part, les activités étaient en expansion et, de l'autre, les procédures n'étaient pas systématiquement appliquées. Le Comité a insisté sur le fait que le personnel était responsable de l'application des règles et des procédures.

C. Information communiquée par l'administration

1. Passation par profits et pertes du montant des pertes en espèces, pertes sur créances et pertes matérielles

289. L'Office a informé le Comité que, conformément à l'article 11.5 du règlement financier, des pertes matérielles d'un montant de 3 577 866 dollars avaient été passées par profits et pertes en 2008-2009 (contre un montant nul en 2006-2007). Conformément au même article, des pertes sur créances d'un montant de 3 millions de dollars (soit 1,5 million de dollars de créances non recouvrées et 1,5 million de dollars de contributions non versées) avaient également été passées par profits et pertes (contre 6 millions en 2006-2007). En outre, l'Office a signalé des pertes de trésorerie d'un montant de 45 272 dollars.

2. Versements à titre gracieux

290. Comme le veut l'article 11.5 du règlement financier, l'Office a rendu compte des montants versés à titre gracieux à des membres du personnel au cours de l'exercice. Le total, soit 75 060 dollars, se répartissait comme suit : 1 875 dollars pour le paiement de frais d'hospitalisation, 35 498 dollars au titre d'un versement à la cessation de service, 27 687 dollars au titre de règlements finals faisant suite à des recours (13 869, 10 818 et 3 000 dollars), et 10 000 dollars au titre de la rançon payée dans une affaire d'enlèvement survenu au Liban.

3. Cas de fraude ou de présomption de fraude

291. Conformément à l'article 7 du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'ONU et à l'annexe s'y rapportant, l'Office a signalé au Comité 16 cas de fraude ou de présomption de fraude qui sont décrits à l'annexe II ci-après.

292. Le Comité a examiné le rapport sur les cas de fraude et de présomption de fraude présenté par l'Office et a noté que, pour l'essentiel, les allégations et les communications, portant sur des cas de fraude ou d'autres cas, avaient été présentées directement aux bureaux de secteur. Le bureau du siège de l'Office à Amman comptait sur ces bureaux pour recueillir les informations pertinentes, évaluer les plaintes, déterminer s'il y avait eu fraude et prendre les mesures voulues; en fin d'année, les bureaux de secteur et les départements étaient tenus de lui signaler quels types d'allégations ils avaient reçues et quelles mesures avaient été prises.

293. Le Conseil a été informé que la direction admettait la nécessité d'instaurer un système de gestion des cas et d'astreindre les bureaux de secteur à y saisir l'information sur les allégations en temps réel, puis à suivre l'affaire du stade de l'évaluation au terme de l'enquête. Le Département des services de contrôle interne s'employait à obtenir un devis pour l'acquisition d'un système de gestion des cas « clefs en mains » qui permettrait de remédier à certaines insuffisances.

294. Le risque existe que les informations communiquées concernant les cas de fraude ou de présomption de fraude soient incomplètes. Si c'était le cas, les capacités dont les bureaux de secteur avaient besoin pour gérer les affaires risquaient d'être mal évaluées, il serait difficile de savoir si les affaires suivaient leur cours ou avaient été réglées, et les retards risquaient de passer inaperçus.

295. Le Comité a recommandé à l'Office, qui a accepté, de remédier aux insuffisances du dispositif de contrôle de la gestion des cas de fraude et de présomption de fraude et de la communication de l'information s'y rapportant.

296. L'Office a déclaré que, conformément aux normes de vérification interne et aux recommandations émises par le Comité consultatif sur le contrôle interne, la gestion par les bureaux de secteur des cas de fraude et de présomption de fraude devrait être placée sous la direction ou le contrôle exclusif du Département des services de contrôle interne. La mise en œuvre d'un système de gestion des cas « clefs en main », qui aiderait l'Office à s'aligner sur les pratiques optimales, était à l'étude.

D. Remerciements

297. Le Comité tient à remercier le Commissaire général et son personnel, ainsi que le personnel des sièges d'Amman et de Gaza, et des bureaux de Jordanie, de Gaza et de la République arabe syrienne, pour la coopération et l'assistance offertes aux vérificateurs.

Le Vérificateur général des comptes
de l'Afrique du Sud,
Président du Comité des commissaires
aux comptes de l'ONU
(Vérificateur principal)
(*Signé*) Terence **Nombembe**

Le Premier président de la Cour
des comptes de la France
(*Signé*) Didier **Migaud**

Le Vérificateur général des comptes
de la Chine
(*Signé*) **LIU Jiayi**

Le 30 juin 2010

Annexe I

**Analyse de la suite donnée aux recommandations formulées
par le Comité dans son rapport relatif à l'exercice biennal
clos le 31 décembre 2007¹**

<i>Condensé de la recommandation</i>	<i>Paragraphe de référence</i>	<i>Exercice biennal au cours duquel le problème a été signalé pour la première fois</i>	<i>Recommandation appliquée</i>	<i>Recommandation en cours d'application</i>	<i>Recommandation non appliquée</i>	<i>Recommandation devenue caduque</i>
1 Consulter les donateurs en vue de reprogrammer les ressources qui apparaissent dans les soldes des engagements non réglés	27	2006-2007		X		
2 Examiner si la dette de l'Autorité nationale palestinienne est recouvrable et constituer une provision pour créance douteuse	32	2006-2007	X			
3 Rendre compte de la valeur de tous les terrains et bâtiments	37	2006-2007		X		
4 Veiller à ce que le montant des engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service soit déterminé et comptabilisé avec exactitude	46	2006-2007	X			
5 Réviser le plan de mise en œuvre des normes IPSAS et le faire approuver; indiquer dans ce plan quels sont les intervenants et prévoir un mécanisme permettant de les informer	51	2006-2007		X		
6 Revoir les critères d'approbation des fournisseurs et réfléchir aux critères à faire figurer dans les règles et procédures relatives aux achats	55	2006-2007	X			
7 Verser dans les dossiers toute la documentation voulue relative aux fournisseurs	59	2006-2007	X			
8 Les bureaux locaux devaient régulièrement mettre à jour leurs registres de fournisseurs approuvés	63	2006-2007	X			
9 Revoir le système d'enregistrement manuel des mouvements de stocks	67	2006-2007	X			

¹ Voir A/63/5/Add.3, chap. II.

<i>Condensé de la recommandation</i>	<i>Paragraphe de référence</i>	<i>Exercice biennal au cours duquel le problème a été signalé pour la première fois</i>	<i>Recommandation appliquée</i>	<i>Recommandation en cours d'application</i>	<i>Recommandation non appliquée</i>	<i>Recommandation devenue caduque</i>
10 Suivre les directives concernant les délais à respecter aux différents stades du processus d'achat	70	2002-2003	X			
11 Enregistrer dans un fichier tous les biens durables et mettre en place des procédures pour qu'un inventaire physique des biens soit régulièrement effectué	74	2006-2007		X		
12 Indiquer la valeur des biens non durables qui restent en fin d'exercice	80	2006-2007	X			
13 Élaborer des plans de gestion des ressources humaines pour les bureaux locaux	85	2004-2005		X		
14 Mettre en place un dispositif formel de planification de la relève	88	2002-2003		X		
15 Établir des plans de progression individuels pour le personnel	92	2002-2003		X		
16 Les supérieurs hiérarchiques devraient donner un retour d'information aux membres du personnel et en garder une trace écrite	93	2002-2003		X		
17 Fixer des objectifs d'étape concernant la répartition hommes-femmes et suivre toutes les nouvelles nominations	98	2006-2007		X		
18 Pourvoir rapidement tous les postes vacants	101	2004-2005		X		
19 Mettre au point un plan de reprise après sinistre et de continuité des opérations; tester, évaluer et actualiser ce plan à intervalles réguliers	107	2002-2003		X		
20 Améliorer les mécanismes de sauvegarde des données informatiques	112	2006-2007		X		
21 Revoir et mettre à jour la stratégie informatique	116	2006-2007	X			
22 Assurer la sécurité des systèmes informatiques	121	2002-2003	X			

<i>Condensé de la recommandation</i>	<i>Paragraphe de référence</i>	<i>Exercice biennal au cours duquel le problème a été signalé pour la première fois</i>	<i>Recommandation appliquée</i>	<i>Recommandation en cours d'application</i>	<i>Recommandation non appliquée</i>	<i>Recommandation devenue caduque</i>
23 Élaborer des politiques de contrôle et des procédures normalisées pour les modifications des applications	125	2004-2005		X		
24 Allouer des effectifs suffisants aux services de dépannage	128	2006-2007	X			
25 Normaliser la structure des services de dépannage ainsi que les politiques et procédures qu'ils appliquent	131	2006-2007	X			
26 Envisager des procédures autres que l'audit pour les missions ne se prêtant pas à un déplacement sur le terrain en raison des conditions de sécurité qui y règnent et inclure la Caisse de prévoyance du personnel recruté sur le plan régional dans le programme d'audit	137	2006-2007		X		
27 Appliquer les recommandations issues de l'examen collégial	143	2006-2007				X
28 Adopter une politique de gestion des projets	158	2006-2007		X		
29 Mettre en place un système permettant de rassembler et de mettre en application les enseignements tirés de l'exécution des projets	162	2004-2005		X		
30 Mettre à jour le Manuel de procédure (projets)	165	2004-2005		X		
31 Se mettre en rapport avec les bureaux locaux afin de leur fournir l'appui nécessaire en matière de gestion de projets	169	2006-2007		X		
Nombre total de recommandations	31		12	18	–	1
Pourcentage			39 %	58 %	–	3 %

Annexe II

Renseignements communiqués par l'Administration – cas de fraude et présomption de fraude

Fraude à l'assurance maladie

1. Le bureau de Jordanie a signalé trois cas de fraude à l'assurance maladie. Dans le premier cas (affaire n°2008-10), le bureau a fait savoir qu'un membre du personnel avait contrefait des factures médicales et les avait adressées à la compagnie d'assurance pour se faire rembourser. L'intéressé a démissionné le 2 mai 2008. Dans le deuxième cas (affaire n°2008-19), un membre du personnel avait falsifié des factures médicales et les avait adressées à la compagnie d'assurance pour se faire rembourser. S'étant reconnu coupable de fraude, il a été sanctionné d'un blâme écrit et d'une suspension sans traitement de deux semaines. Dans le troisième cas (affaire n°2008-36), un membre du personnel avait envoyé ses factures médicales à deux compagnies d'assurance différentes pour se faire rembourser deux fois; ayant admis sa faute, il a été sanctionné d'un blâme écrit et d'une suspension sans traitement de 15 jours.

2. Le bureau a par ailleurs signalé qu'un membre du personnel avait fait passer sur le compte de son épouse l'opération chirurgicale subie par un parent (affaire n°2008-70). Ayant avoué les faits, il a été sanctionné d'un blâme écrit (dernier avertissement) et d'une suspension sans traitement de 15 jours; il a également été sommé de rembourser le coût des soins à la compagnie d'assurance.

3. Le bureau a enfin signalé le cas (affaire n°2009-238) d'une enseignante qui, après en avoir modifié les dates, avait une deuxième fois présenté deux factures médicales à la compagnie d'assurance pour obtenir le remboursement des montants correspondants; ayant reconnu sa culpabilité, elle a reçu un blâme écrit.

Pertes en espèces

4. Au bureau de la République arabe syrienne, le Département du microfinancement a enquêté sur des cas de fraude et de faute commises par le responsable local des prêts (affaire n°2008-119). Le directeur du service avait connaissance des actes de fraude. La direction ayant pu prouver que les allégations étaient fondées, le responsable des prêts a démissionné et le directeur du service a été rétrogradé.

5. Toujours au bureau de la République arabe syrienne, deux assistants spécialistes du crédit ont omis d'émettre des reçus pour des paiements effectués par des clients (affaire n°s 2009-2 et 2009-5). Tous deux ont été licenciés.

6. Au bureau du Liban, des anomalies ont été constatées dans le fonds des avances de caisse; le membre du personnel auquel elles étaient imputables était aussi soupçonné d'avoir détourné des fonds (affaire n°2009-153). Il a été licencié.

7. Un déficit de trésorerie de 282 dollars a été constaté au bureau de Jordanie (bureau de la zone d'Amman nord) (affaire n°2008-44); l'enquête n'a pas pu être menée à bien du fait de la démission du membre du personnel en cause. La somme a été passée par profits et pertes car il aurait coûté plus cher d'essayer de la recouvrer.

8. Un déficit de trésorerie a été signalé au bureau de zone d'Irbid; à l'issue d'une enquête, le membre du personnel local a été reconnu coupable de la perte de

9 400,94 dinars jordaniens. Il a été licencié et les sommes que lui devait l'Office au titre de la Caisse de prévoyance et à d'autres titres ont été retenues. Des poursuites judiciaires sont envisagées.

Fraude aux achats et à la distribution

9. Au bureau de Gaza, un membre du personnel a contribué et participé à une combinaison qui lui permettait de toucher des pots-de-vin en échange de l'octroi de marchés pour lesquels les fournisseurs étaient payés sans avoir exécuté de travaux. Il a reçu un blâme et a été transféré à un autre poste comportant moins de responsabilités et dans lequel il serait surveillé de plus près.

10. Toujours au bureau de Gaza, un membre du personnel a détourné de la farine blanche de Turquie, plus chère que la farine locale, privilégiant des commerçants aux dépens des bénéficiaires. L'enquête a permis de prouver que les allégations à son encontre étaient fondées. L'affaire est toujours en instance.

11. Enfin, dans le même bureau, le 15 juillet 2008, un membre du personnel du Centre de distribution aurait été payé pour faire passer des bénéficiaires avant les autres et aurait vendu des rations à des bénéficiaires. L'enquête a permis d'avérer les faits et le coupable a été licencié.

Usage de faux à des fins de recrutement

12. Au bureau de Gaza, un membre du personnel avait reçu de l'argent de plusieurs personnes à qui il avait promis un emploi à l'Office. Une enquête a été menée et le fonctionnaire a reconnu s'être rendu coupable de fraude. À sa sortie de prison, il a démissionné.

13. Toujours au bureau de Gaza, un fournisseur a travaillé pendant cinq mois à la place d'un parent. L'Office a annulé le contrat lorsqu'il a découvert les faits.

14. Un fonctionnaire du bureau de Jordanie avait touché des indemnités pour charges de famille pour son épouse, alors qu'elle travaillait au Ministère de l'éducation (affaire n° 2009-257). Dissimulant des informations concernant l'emploi de son épouse, il l'avait déclarée comme personne à charge, ce qui lui permettait aussi d'être couverte par l'assurance maladie de l'Office. Le montant des indemnités a été recouvré par prélèvement sur ses émoluments, de même que les primes d'assurance versées par l'Office.

Chapitre III

Certification des états financiers

Le 5 mai 2010

Conformément aux articles 11.4 et 12.1 du Règlement financier, j'ai l'honneur de vous soumettre les états financiers consolidés de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine et le Proche-Orient pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009.

Je certifie que toutes les opérations ont été dûment inscrites dans les registres comptables et indiquées dans les comptes et les états financiers ci-joints, que ceux-ci sont corrects et qu'ils donnent une image fidèle des activités et de la situation financière de l'Office au 31 décembre 2009.

Le Directeur financier
(*Signé*) Bernard **Laufenberg**

Chapitre IV

Rapport financier de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009

A. Introduction

1. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient a été créé par la résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale, en date du 8 décembre 1949, en tant qu'entité distincte au sein du système des Nations Unies, et il est devenu opérationnel le 1^{er} mai 1950. Son mandat a été depuis lors reconduit régulièrement, la dernière reconduction, qui porte sur la période allant jusqu'au 30 juin 2011, procédant de la résolution 62/102 de l'Assemblée générale.

2. L'Office rend compte directement à l'Assemblée générale, à laquelle le Commissaire général soumet un rapport annuel. Une commission consultative de 10 membres, qui comprend des représentants des donateurs et des autorités hôtes, examine chaque année l'ensemble des programmes et activités de l'Office. La Commission consultative entretient des relations de travail avec l'Organisation de libération de la Palestine.

B. Objectifs stratégiques de l'Office

3. L'Office a pour mission de promouvoir le développement de la communauté des réfugiés de Palestine et de la rendre économiquement plus autonome.

4. Pour autant qu'on puisse le prévoir, il continuera de fournir des services de base dans les domaines de l'éducation, de la santé, des secours et de l'assistance sociale à plus de 4 millions de réfugiés de Palestine immatriculés vivant en Jordanie, au Liban, en République arabe syrienne, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

5. L'Office compte mettre au point, pour l'aménagement des camps, une démarche globale, qui consistera à intégrer les interventions en matière de logement et d'infrastructure aux services de santé, à l'éducation, aux programmes de microfinancement et de crédit aux microentreprises ainsi qu'aux services communautaires, dans un cadre de développement humain.

6. Le programme d'éducation offrira aux enfants et aux jeunes réfugiés de Palestine des possibilités d'apprentissage, des connaissances, des compétences et une expérience conformes, du point de vue de la qualité et des normes, à celles offertes par les autorités hôtes dans le cadre général des principes des Nations Unies.

7. Le programme de santé restera axé sur la promotion des normes de service quantitatives et qualitatives conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement fixés par l'ONU, ainsi qu'aux normes du secteur public, et sur l'amélioration des conditions de vie dans les camps, l'accent étant mis tout particulièrement sur les soins préventifs de santé primaires.

8. Le programme de secours et de services sociaux privilégiera la fourniture de l'assistance nécessaire pour satisfaire les besoins minimums des réfugiés les plus vulnérables.

9. Le Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises sera essentiellement financé par les recettes provenant des opérations de crédit du Département, mais aussi par les contributions des donateurs. Le Département visera avant tout à favoriser l'action à l'échelon local, l'élaboration de nouveaux produits et le renforcement des capacités grâce à l'octroi de prêts aux entreprises, ainsi que de prêts à la consommation et au logement, qui amélioreront la situation des entreprises et des ménages, de même que les conditions de logement des réfugiés de Palestine et d'autres groupes de pauvres vivant à proximité dans quatre des cinq zones d'activité de l'Office.

10. L'Office continuera d'apporter une assistance d'urgence aux réfugiés de Palestine en situation de grave détresse.

11. Les travaux d'amélioration et de transformation et les dépenses renouvelables connexes concernant les installations de l'Office et l'infrastructure des camps, ainsi que tous autres travaux importants, y compris le projet d'immatriculation des réfugiés de Palestine, continueront d'être financés dans le cadre du budget des projets.

12. L'Office continuera de créer des possibilités de perfectionnement à l'intention de son personnel et d'améliorer celles qui existent déjà, en mettant en place les moyens nécessaires dans les domaines du développement des compétences, de l'exercice de fonctions de direction et de la gestion, l'objectif étant de pouvoir fournir et gérer des services de qualité, à la fois novateurs et bien adaptés.

13. L'Office continuera de promouvoir l'égalité des sexes et de veiller à l'autonomisation des femmes dans le cadre de tous ses programmes.

C. Cadre de planification stratégique

14. Agissant dans les limites de son mandat, l'Office a élaboré son propre plan stratégique : le plan à moyen terme pour la période 2010-2015. Ce plan traduit le souhait de l'Office de tirer parti des progrès technologiques dans tous les secteurs, de consolider ses acquis et de mieux servir les intérêts à long terme des réfugiés de Palestine. Cette réorientation de son action est nécessaire pour aider à préparer les réfugiés de Palestine à contribuer à toute évolution positive qui pourrait se produire dans la région au cours des années à venir et à en tirer le meilleur parti. Le cadre de planification vise à faire en sorte que tous les Palestiniens profitent au maximum des fruits de l'action de l'Office, notamment en favorisant la poursuite des efforts accomplis en matière de développement humain dynamique grâce aux activités de l'Office dès ses premières années d'existence.

D. Partenariats avec d'autres organismes

15. L'Office entretient d'étroits liens de coopération et a établi de longue date des partenariats avec un certain nombre d'organismes des Nations Unies, dont le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations

Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Programme alimentaire mondial (PAM), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Il participe activement à des mécanismes de coordination de l'aide multilatérale en faveur du territoire palestinien occupé et collabore avec la Ligue des États arabes. Les stratégies de partenariat de l'Office s'étant révélées très fructueuses, les départements chargés des programmes ont maintenu et renforcé les pratiques existantes en matière de partenariat aux fins de la planification, tout en recherchant activement d'autres occasions de nouer de nouveaux partenariats. Afin de promouvoir l'action de la société civile, la priorité est donnée à la possibilité de nouer des partenariats avec des organisations non gouvernementales insérées dans le tissu local. Pour limiter autant que possible les doubles emplois, des efforts particuliers sont déployés pour conclure des accords de coopération avec des prestataires de services complémentaires en tenant compte des avantages comparatifs des uns et des autres.

16. L'évolution de la situation dans les domaines de la gouvernance et des relations avec les parties prenantes a des répercussions sur le soutien apporté par les donateurs et les pays hôtes et, en conséquence, influe considérablement sur la réalisation des objectifs de l'Office. Ainsi qu'il a été souligné lors de la conférence tenue à Genève, en juin 2004, sur le renforcement des partenariats à l'appui de l'Office, une tâche prioritaire consiste à établir un cadre tripartite (hôte/donateur/Office) en tant que moyen d'accroître les contributions des donateurs et de créer des effets de synergie bénéfiques avec d'autres prestataires de services, qui contribueront à démontrer aux donateurs que l'Office est capable de mettre en commun ses atouts avec ceux d'autres acteurs compétents pour atteindre un niveau d'efficacité maximum et fournir les meilleurs services possibles aux bénéficiaires.

17. L'Office reconnaît que ses processus de gouvernance ne sont pas encore exploités au maximum en tant que mécanismes propices à l'échange d'informations, à la définition de grandes orientations pour les questions de fond et à la responsabilisation réciproque de l'Office et des parties prenantes. Il a décidé pour commencer de définir un modèle de réforme qui permette de tenir un débat de fond sur les problèmes concrets de gouvernance tout en respectant les impératifs du mandat de l'Office. Pour faciliter l'exécution du programme de travail, des échanges de vues suivis, à différents niveaux, avec tous les partenaires et toutes les parties prenantes sont prévus.

E. Facteurs externes

18. Les incertitudes qui entourent le processus de paix au Moyen-Orient compliquent le travail de planification de l'Office. Si les pourparlers de paix progressent, il pourrait être appelé à assumer temporairement de nouvelles fonctions dans le cadre de la mise en place d'un accord de paix. En revanche, si le conflit se prolonge, les opérations militaires, les problèmes de sécurité, la détérioration de la situation économique des réfugiés et certaines entraves à la libre circulation des biens, des services et des personnes continueront d'avoir des répercussions sur son action.

19. L'Office mène ses activités dans une région troublée, ébranlée par le conflit arabo-israélien, les épisodes de violence qui en découlent et la dégradation de la situation socioéconomique. Face à des situations d'urgence, en particulier dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, il doit fonctionner à la limite de ses moyens opérationnels et financiers, ce qui risque de compromettre la qualité et la durabilité de ses prestations et l'oblige à lancer des appels d'urgence, lesquels peuvent nuire au succès des opérations de collecte de fonds destinées au financement du budget ordinaire.

20. Par suite du désengagement prévu d'Israël de la bande de Gaza et de certains secteurs de la Cisjordanie, les incidences économiques de la situation sont incertaines. Dans la perspective du désengagement, il faut, par précaution, constituer des stocks de vivres et autres produits qui seront distribués à la population en cas de besoin et se préparer à faire face aux situations d'urgence médicale qui pourraient se produire pendant le processus. En collaboration étroite avec l'Autorité palestinienne, l'Office prépare d'importants projets dans les domaines de l'éducation et des infrastructures, qui seront exécutés une fois achevé le désengagement et après obtention des fonds supplémentaires requis.

21. En Cisjordanie, les besoins de la population affectée par la barrière de séparation ne cessent d'augmenter car les services de base sont de plus en plus limités. L'Office a adapté ses prestations pour répondre à ces besoins. La barrière qui entoure Jérusalem entrave considérablement ses activités puisque même ses agents éprouvent de sérieuses difficultés à se rendre sur leur lieu de travail. Le conflit qui touche la bande de Gaza et la Cisjordanie a également affecté la capacité de l'Office de fournir les services nécessaires, de même que la sécurité et la sûreté de son personnel et sa situation financière puisqu'il a dû engager des dépenses supplémentaires importantes pour pouvoir poursuivre son action en dépit des obstacles dressés par les autorités israéliennes.

22. En outre, les agents de l'Office qui vivent et travaillent sous tension extrême dans la bande de Gaza et en Cisjordanie souffrent fréquemment d'épuisement et de découragement; de ce fait, il est de plus en plus difficile d'obtenir des résultats de qualité.

23. Parmi les entraves aux opérations de l'Office, on mentionnera les fermetures de frontière et les restrictions imposées à l'acheminement des secours humanitaires vers la Cisjordanie et la bande de Gaza, où l'Office dépense environ 48 % de son budget ordinaire.

24. Le budget de l'Office est financé presque entièrement par des contributions volontaires (en espèces et en nature) dont ni le montant, ni les dates de versement ne peuvent être prévus avec certitude. Il est difficile dans ces conditions de planifier et d'exécuter les programmes et projets. Alors que l'Office règle la majeure partie de ses dépenses en dollars des États-Unis, 63 % des contributions constituant ses recettes sont libellées dans d'autres devises, ce qui l'expose aux risques de change.

25. La détérioration de la situation socioéconomique et la montée du chômage dans certaines zones d'activité de l'Office entraînent notamment un accroissement du taux d'abandon scolaire et une hausse des besoins en soins médicaux, compromettent la participation de la population aux activités de l'Office et remettent en cause les arrangements de cofinancement.

F. Comptabilité sociale, gestion des risques, évaluation des résultats, plan antisinistre et contrôles internes

1. Comptabilité sociale

26. La comptabilité sociale joue un rôle important dans la définition des objectifs de l'Office et intervient de plus en plus dans ses relations avec la société et l'environnement dans lequel il exerce ses activités. Les responsabilités de l'Office sont constatées dans sa comptabilité sociale, où figurent également les services rendus aux parties prenantes, à savoir les réfugiés bénéficiant de ses prestations, ses employés, la communauté des donateurs et les autorités qui administrent ses zones d'activité. Les politiques que l'Office a délibérément mises en œuvre visent à démontrer l'importance des responsabilités sociales et éthiques associées à sa mission et aux objectifs correspondants. L'Office s'acquitte de ses responsabilités sociales en constatant les besoins, en prenant soin de son environnement opérationnel et en veillant à ce que son action soit conviviale et culturellement acceptable pour la population locale et le gouvernement du pays hôte. Par ailleurs, l'Office, conscient de ce que ses agents, dans leur grande majorité, appartiennent à la catégorie du personnel recruté sur le plan régional, répond à leurs besoins dans toute la mesure possible pendant et après leur période de service à l'Office. Il convient de mentionner en particulier les programmes et activités qu'il a expressément mis en place pour s'acquitter de diverses responsabilités sociales, les principaux objectifs étant les suivants :

- a) Accomplir un travail d'information et de sensibilisation en ce qui concerne les droits de l'homme, le règlement des conflits et la tolérance;
- b) Contribuer à la mise en place, dans le cadre de stratégies adoptées à l'échelle du système, de programmes relatifs à la prise en compte systématique du souci de la parité des sexes, aux enfants handicapés, à la santé psychosociale et à l'intégration des compétences pratiques dans les programmes d'enseignement;
- c) Rendre les soins de santé de base plus accessibles aux réfugiés en faisant en sorte que l'hospitalisation soit abordable et équitable, en rééquilibrant la répartition des moyens financiers entre les divers secteurs et en rationalisant les systèmes d'orientation médicale en vue de mieux rentabiliser les services;
- d) Améliorer la salubrité des camps de réfugiés;
- e) Améliorer de façon générale le bien-être social des réfugiés en leur proposant divers services sociaux, notamment un soutien psychologique et des activités sportives, en complément des prestations susmentionnées.

2. Gestion des risques

27. L'Office fait face à un large éventail de risques liés à son existence même et à son action, qui sont essentiellement d'ordre environnemental et financier. La gestion de ces risques vise à réduire la vulnérabilité de l'Office à diverses formes de préjudice, en particulier, ce qui est crucial, l'incapacité éventuelle de répondre aux besoins des réfugiés de Palestine dans les domaines de l'éducation, de la santé, des secours et de l'assistance sociale.

28. Les *risques opérationnels* ont essentiellement trait à l'incapacité d'assurer les services dont la fourniture est, selon le mandat de l'Office, la raison d'être de ce

dernier. Ces risques sont gérés grâce à des activités de planification, de contrôle et d'évaluation des résultats menées dans les principaux domaines d'intervention de l'Office (éducation, santé, secours et assistance sociale).

29. Les *risques environnementaux* sont les risques inhérents à la nature instable de l'environnement dans lequel l'Office exerce ses activités. La gestion de ces risques suppose d'avoir conscience des dangers potentiels, des troubles politiques et des problèmes de sécurité résultant des conflits qui touchent l'ensemble du Moyen-Orient, notamment les zones où l'Office est présent : Jordanie, République arabe syrienne, Liban, Cisjordanie et bande de Gaza. Des niveaux d'alerte appropriés ont été établis et tous les moyens susceptibles d'atténuer les risques sont en place et suivis en permanence.

30. L'Office est exposé à des *risques financiers* de nature diverse, le plus important étant l'insuffisance des moyens financiers affectés à la réalisation des objectifs fixés et des activités prévues. La communauté des donateurs est la principale source de financement de l'action que mène l'Office pour atteindre ses objectifs et répondre aux besoins des réfugiés. Les incertitudes quant aux dates des versements et au montant effectif des contributions volontaires posent également un risque financier pour ce qui est de la planification. L'Office gère ce risque du mieux qu'il peut en analysant les informations à sa disposition et en gérant les apports de fonds avec la plus grande prudence. Les risques financiers comprennent aussi les risques de change, étant donné qu'une bonne partie des contributions sont libellées dans des devises autres que la monnaie de compte de l'Office, en l'occurrence le dollar des États-Unis.

3. Évaluation des résultats

31. Le cadre de planification stratégique est le premier élément du processus d'évaluation des résultats. Il vise principalement à :

- a) Harmoniser les services de l'Office avec ceux des autorités hôtes et les normes internationales;
- b) Répondre aux besoins non encore satisfaits et à ceux des réfugiés les plus vulnérables;
- c) Développer au maximum le potentiel économique des réfugiés;
- d) Renforcer les capacités de l'Office.

Ces quatre objectifs correspondent aux grandes lignes dont s'inspire l'Office pour améliorer les conditions de vie des réfugiés de Palestine et favoriser leur autonomisation et leur développement sur le plan humain. Des indicateurs de résultats sont nécessaires pour suivre la gestion des moyens qu'utilise l'Office dans les domaines de l'éducation, de la santé, des secours et de l'assistance sociale. Ces indicateurs sont définis en se référant aux normes internationales, aux services fournis par les autorités hôtes et au degré de satisfaction des bénéficiaires ainsi qu'à leur opinion quant à la qualité des prestations de l'Office.

4. Plan antisinistre

32. Ce plan décrit la procédure à suivre en cas de sinistre, c'est-à-dire si un événement imprévu venait à interrompre le cours normal des opérations de l'Office. Doit figurer dans ce plan un ensemble de précautions à prendre pour que les effets

d'un éventuel sinistre soient réduits au minimum et que l'Office puisse poursuivre ou reprendre rapidement l'exécution de ses fonctions essentielles. Le plan antisinistre de l'Office est en cours d'achèvement, tous les objectifs préliminaires ayant été atteints en matière de planification et de logistique.

5. Contrôle interne

33. L'Office dispose d'un système de contrôles internes destiné à protéger les actifs, garantir le respect des règles et procédures de gestion et prévenir la fraude. Ces contrôles sont effectués par le Comité de l'audit et des inspections, qui examine et approuve les plans d'audit élaborés à l'intention des services d'audit interne après analyse des risques dans divers domaines d'activité. En outre, un plan a été élaboré et mis en application afin de mieux faire connaître et de prévenir les problèmes de fraude. La plupart des responsabilités et décisions administratives de haut niveau relèvent de différents comités de manière à améliorer la transparence, renforcer les contrôles et veiller à ce qu'aucune personne donnée n'ait en dernier ressort compétence pour arrêter définitivement les choix. Il s'agit du Comité des ressources humaines, du Comité des marchés du Siège, qui s'occupe des achats et de l'attribution des marchés, et du Comité de contrôle du matériel, qui prend les décisions relatives à la cession des actifs. L'Office a établi des consignes et des procédures détaillées visant à garantir l'efficacité de la gestion financière et le respect du principe d'économie.

34. Le système de contrôles internes de l'Office permet de passer en revue les opérations financières pour veiller à la régularité des opérations d'encaissement, de dépôt et d'emploi des ressources de l'Office, ainsi qu'à la conformité des dépenses avec les dispositions du Règlement financier, et déceler toute utilisation des ressources de l'Office contrevenant au principe d'économie. Par ailleurs, des directives d'organisation régissent le fonctionnement quotidien de l'Office et garantissent le respect des contrôles internes.

G. Résultats financiers de l'exercice biennal

35. L'excédent des recettes par rapport aux dépenses, avant ajustements, enregistré par l'Office pour l'exercice biennal se décompose de la façon suivante :

- a) 30,1 millions de dollars au titre des contributions en espèces au budget ordinaire sans affectation particulière;
- b) 24,2 millions de dollars au titre des contributions en espèces au budget ordinaire avec affectation particulière;
- c) 900 000 dollars au titre des contributions en nature;
- d) Un excédent de 80,3 millions de dollars au titre des fonds extrabudgétaires, y compris au titre du Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises.

36. Les montants susmentionnés figurent à l'état financier 1 où sont également présentés les soldes du fonds de roulement et des autres fonds de l'Office. Pour ces derniers, les soldes sont affectés à des fins déterminées. Le fonds de roulement constitué pour l'exécution du budget ordinaire de l'Office n'est pas une réserve statutaire, et son solde représente seulement la différence entre l'actif et le passif. Le

fonds de roulement remplit trois fonctions : a) combler des déficits momentanés de trésorerie; b) couvrir des dépenses imprévues; et c) faire face, s'il était décidé de réduire les activités de l'Office, aux dépenses exceptionnelles de liquidation.

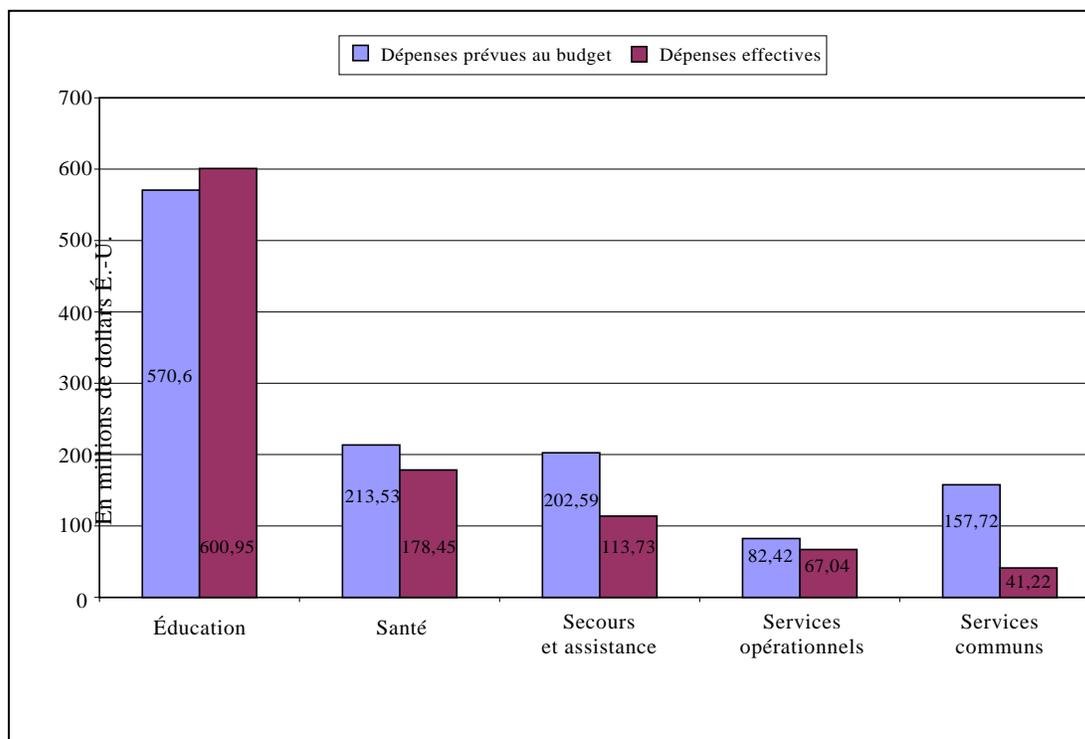
37. Le solde non affecté à des fins déterminées du fonds de roulement au titre du budget ordinaire s'élève à 37,5 millions de dollars et le solde affecté à des fins déterminées s'établit à 57,8 millions de dollars.

38. Pour rationaliser sa trésorerie, l'Office a centralisé la gestion de tous les fonds qu'il reçoit, qu'ils soient destinés au budget ordinaire ou au financement des dépenses extrabudgétaires. L'état financier 3 illustre l'évolution de la situation de trésorerie de l'Office et indique que l'excédent global de trésorerie se chiffrait à 337,1 millions de dollars à la date de clôture de l'exercice biennal.

39. L'état financier 4 rapproche les dépenses effectives des dépenses qui avaient été prévues pour l'exercice biennal. Alors que les prévisions de dépenses se chiffraient à 2 310,7 dollars, l'Office a dépensé, pour l'ensemble de ses activités, 1 578,9 dollars. Les dépenses imputées sur le seul budget ordinaire de l'Office se sont chiffrées à 1 001,4 dollars, alors que les dépenses prévues représentaient un montant de 1 226,9 dollars. Il était prévu d'imputer des dépenses d'un montant de 1 083,9 dollars sur les fonds extrabudgétaires, mais ces dépenses ont été en fait de 577,5 millions de dollars.

40. Les figures ci-après permettent de comparer les dépenses effectives avec les dépenses qui étaient prévues au budget ordinaire de l'Office :

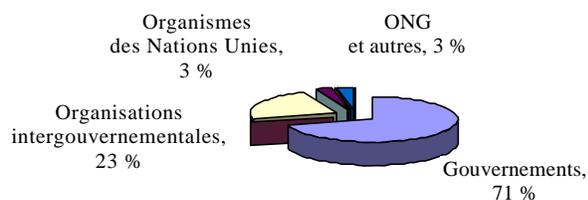
Dépenses prévues au budget et dépenses effectives



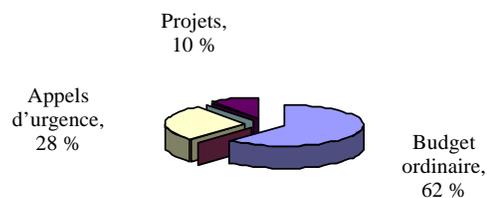
Sources de financement

41. L'Office ne perçoit pas de contributions statutaires, le financement de son budget reposant presque exclusivement sur les contributions volontaires, en espèces et en nature, qu'il reçoit de gouvernements, d'organismes intergouvernementaux et d'organisations non gouvernementales. La figure ci-après indique la répartition des sources de financement par catégorie de donateurs et par catégorie de fonds :

Par catégorie de donateurs



Par catégorie de fonds



H. Structure comptable de l'Office

42. L'Office utilise un système de comptabilité par fonds : il tient des comptes distincts pour le budget ordinaire et pour les fonds extrabudgétaires. Le système de comptabilité par fonds appliqué par l'Office permet de classer toutes les recettes et les dépenses par objet et d'isoler complètement l'actif et le passif de chacun des fonds. Les contributions et les affectations y afférentes (y compris pour le budget ordinaire) reçoivent un code correspondant à un projet, chaque projet étant une entité financière et comptable distincte.

43. La structure des états financiers de l'Office est dictée par le caractère récurrent ou non des activités prévues et leur mode de financement. Les états montrent également comment l'Office a utilisé les fonds provenant des différentes sources de financement. Les états financiers comprennent deux grandes parties :

a) Le budget ordinaire, où sont inscrites les dépenses récurrentes de personnel et les autres dépenses récurrentes, qui est subdivisé en un budget en espèces et un budget en nature. Les dépenses en espèces sont financées par les contributions, réservées ou non, qui sont versées au Fonds général. Les montants inscrits au budget en nature représentent la contre-valeur des dons en nature que l'Office compte recevoir, sur la base des accords conclus avec les donateurs ou de données d'expérience (dans le cas, par exemple, de l'aide alimentaire);

b) Le budget des projets comprend essentiellement les dépenses non renouvelables prévues pour les projets financés par des contributions spéciales. Les activités relevant des projets ne sont entreprises que si leur financement par les donateurs est assuré. Pour la plupart, les dépenses d'équipement de l'Office figurent dans cette partie du budget car les contributions au Fonds général ne sont pas suffisantes pour couvrir la totalité des dépenses qui devraient normalement être financées par le Fonds.

44. Le budget ordinaire et le budget des projets comprennent la totalité des dépenses prévues pour l'exercice biennal. Le descriptif ci-après indique quelles activités seront financées par le Fonds général et lesquelles le seront au moyen du budget des projets.

I. Activités de l'Office

45. L'Office offre des services d'éducation et de santé, des secours et une aide sociale à quelque 4,7 millions de réfugiés palestiniens qui vivent en Jordanie, au Liban, en République arabe syrienne, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Les bureaux du siège de l'Office se trouvent à Gaza et à Amman. Depuis 60 ans qu'il offre des services d'aide humanitaire et de développement humain dans la région, l'Office a montré qu'il savait s'adapter et renforcer ses programmes en fonction de la situation dans la région; il est déterminé à continuer de le faire conformément aux directives de l'Assemblée générale.

46. Les troubles qui ont éclaté en septembre 2000 dans le territoire palestinien occupé ont créé des difficultés pour l'Office. Du fait de la persistance de ces troubles, de la détérioration de la situation économique des réfugiés et des restrictions imposées à la circulation des biens, de la main-d'œuvre et des services,

l'Office a dû renforcer considérablement ses opérations humanitaires dans la bande de Gaza et en Cisjordanie.

J. Programme d'éducation

47. Le programme d'éducation a pour but d'offrir aux enfants et aux jeunes réfugiés de Palestine la possibilité d'acquérir des connaissances, des compétences pratiques et de l'expérience et de leur inculquer certaines valeurs, en partenariat avec les autorités hôtes, les collectivités locales et d'autres organismes des Nations Unies, compte tenu du caractère multiculturel de la société et en accordant une attention particulière au respect de l'égalité des sexes et des droits de l'homme, à la tolérance, au règlement des conflits et à la Convention relative aux droits de l'enfant. Les objectifs du programme d'éducation de l'Office sont les suivants :

a) Offrir aux enfants et aux jeunes réfugiés de Palestine la possibilité de s'instruire et de suivre un enseignement de qualité, conforme à celui que dispensent les autorités hôtes, au niveau du primaire et, au Liban, du secondaire;

b) Dispenser un enseignement professionnel et technique aux jeunes réfugiés afin d'accroître leurs chances de trouver un emploi et de devenir financièrement autonomes, optimiser cet enseignement et en améliorer la qualité;

c) Dispenser une formation avant-emploi pour accroître le nombre d'enseignants qualifiés susceptibles d'être recrutés par l'Office, optimiser cet enseignement et en améliorer la qualité;

d) Renforcer les capacités du personnel technique et administratif, à tous les niveaux, dans la ligne du projet intitulé « L'école en tant qu'agent du développement et conformément au cadre d'amélioration de la gestion et d'assurance qualité »;

e) Assurer aux enfants qui ont besoin d'un enseignement spécial un traitement équitable et des chances égales du point de vue de l'accès à un enseignement de qualité;

f) Accomplir, auprès des enseignants et des élèves, un travail d'information et de sensibilisation en ce qui concerne les droits de l'homme, le règlement des conflits et la tolérance;

g) Contribuer à la mise en place, dans le cadre de stratégies adoptées à l'échelle du système, de programmes relatifs à la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes, aux enfants handicapés, à la santé psychosociale et à l'intégration de compétences pratiques dans les programmes d'enseignement.

K. Résultats du programme d'éducation

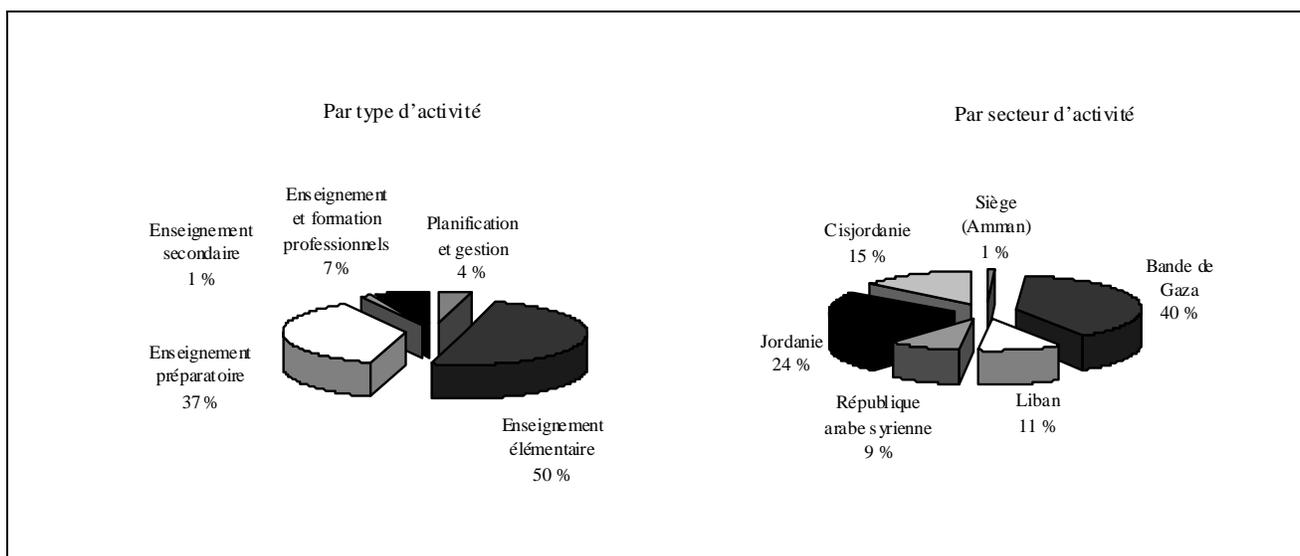
48. Pour l'année scolaire 2008/09, 479 156 élèves ont été inscrits dans les 689 écoles élémentaires, préparatoires et (au Liban seulement) secondaires de l'Office, qui comptaient 17 246 enseignants. En outre, environ 300 000 enfants réfugiés ont fréquenté des établissements d'enseignement élémentaire, préparatoire et secondaire, publics ou privés, sans aide financière de l'Office. Pour la même année, 7 805 élèves et étudiants étaient inscrits dans les 10 centres de formation

professionnelle, technique et pédagogique de l'Office et dans ses trois instituts des sciences de l'éducation.

49. Les centres de formation ont employé 587 enseignants durant l'année. Quelque 960 enseignants ont suivi les stages de perfectionnement en cours d'emploi organisés par l'Institut pédagogique rattaché au siège de l'Office, à Amman, dans les cinq centres de perfectionnement de la zone d'activité de l'Office. Grâce à un programme, entièrement financé par des contributions spéciales de donateurs, l'Office a accordé 347 bourses d'études supérieures pour l'année universitaire 2008/09.

50. Pour l'exercice biennal 2008-2009, 601 millions de dollars ont été consacrés à ce programme, pour lequel l'Assemblée générale avait approuvé des dépenses d'un montant total de 570,6 millions de dollars. Les dépenses de ce programme représentent 60 % du total des montants imputés au budget ordinaire de l'exercice.

51. Les graphiques ci-après indiquent la répartition, par type et par secteur d'activité, des dépenses du programme d'éducation :



L. Programme de santé

52. Le programme de santé vise à protéger, préserver et promouvoir la santé des réfugiés de Palestine immatriculés, dans les cinq zones d'intervention de l'Office, et à répondre à leurs besoins fondamentaux en la matière, dans les limites des moyens disponibles et conformément à la politique humanitaire de l'ONU et aux principes, règles et stratégies de l'Organisation mondiale de la Santé. Les objectifs du programme de santé sont les suivants :

a) Préserver durablement ce qui a été acquis grâce aux investissements consacrés à la santé des femmes et des enfants et faire de nouveaux progrès dans la réduction de la mortalité maternelle, infantile et postinfantile au moyen d'une approche intégrée des soins de santé primaires qui soit conforme aux objectifs du Millénaire pour le développement et aux principes énoncés dans la Convention relative aux droits de l'enfant;

b) Réduire le nombre de décès et d'incapacités dus au début d'épidémie de maladies non transmissibles, en particulier le diabète sucré et les maladies cardiovasculaires;

c) Améliorer l'accès aux soins de santé des réfugiés défavorisés et mal desservis et, à cette fin, remettre en état, moderniser et développer les installations et services de soins de santé primaires, après avoir procédé à un inventaire précis des services fournis par d'autres;

d) Réduire l'incidence des problèmes psychologiques et mentaux parmi la population réfugiée en mettant au point des programmes communautaires multidisciplinaires axés sur la prévention et visant plus particulièrement les groupes à risque;

e) Rendre les soins hospitaliers de base plus accessibles à la population réfugiée en faisant en sorte que l'hospitalisation soit abordable et équitable, en rééquilibrant la répartition des moyens financiers entre les différents secteurs et en rationalisant le système d'orientation médicale en vue de mieux rentabiliser les services;

f) Améliorer la salubrité des camps de réfugiés en entreprenant des travaux d'amélioration des infrastructures de distribution de l'eau, d'évacuation des eaux de ruissellement et des eaux usées et de gestion des déchets solides et en intégrant ces infrastructures aux réseaux municipaux et régionaux des autorités hôtes en vue d'une complète automatisation du système d'information sanitaire;

g) Doter le système de soins de santé de moyens accrus en matière de planification et d'évaluation en améliorant les méthodes de collecte et d'analyse des données et en formant le personnel de santé à l'exploitation des données factuelles, en particulier en développant l'outil informatique, afin d'améliorer la gestion et les interventions;

h) Contribuer à la mise en place, à l'échelle du système, de programmes portant sur les domaines suivants : prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes, enfants handicapés, santé psychosociale et intégration de compétences pratiques dans les programmes d'enseignement;

i) Éviter que les situations de crise n'entraînent l'interruption des services ou n'en compromettent la qualité et, pour ce faire, rechercher des solutions aux nouveaux problèmes de santé tout en veillant à la viabilité des stratégies d'intervention à long terme;

j) Fournir des services de santé scolaires intégrés dans le but de préserver, protéger et promouvoir l'état de santé des enfants inscrits dans les écoles de l'Office et de veiller à la salubrité du milieu scolaire.

M. Résultats du programme de santé

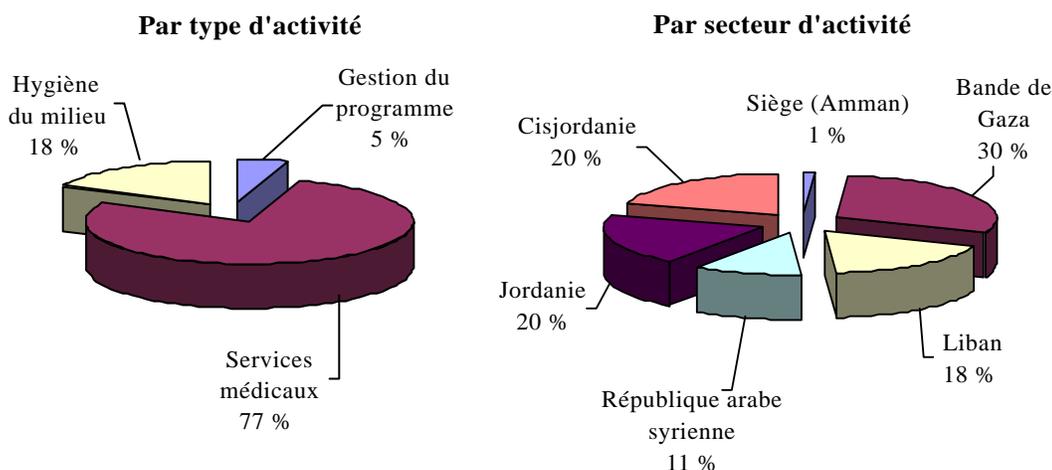
53. L'Office offre aux réfugiés de Palestine, dans ses cinq zones d'activité, une gamme complète de soins de santé primaires comprenant des services de prévention des maladies et de lutte contre les maladies et des services de santé maternelle et infantile, y compris des services de planification familiale. Ces services sont offerts dans 137 centres de soins primaires, qui, en 2008-2009, ont enregistré 9 897 227

visites pour des consultations médicales et 760 674 visites pour des consultations dentaires.

54. En cas d'hospitalisation, ou bien les services sont dispensés par des établissements conventionnés, ou bien les patients bénéficient d'un remboursement partiel. L'Office a en outre un petit hôpital à Qalqilya, en Cisjordanie. Au cours de la période 2008-2009, 84 421 réfugiés ont été hospitalisés à l'hôpital de l'Office et dans les hôpitaux conventionnés. Les services d'hygiène du milieu font aussi partie du programme de santé, de même que le programme d'alimentation d'appoint, qui s'adresse aux femmes enceintes et aux mères allaitantes.

55. Pour l'exercice biennal 2008-2009, l'Office a consacré 178,45 millions de dollars au programme de santé, pour lequel l'Assemblée générale avait approuvé un budget de 213,5 millions de dollars. Les dépenses de ce programme représentent environ 17,8 % des montants imputés au budget ordinaire de l'exercice.

56. Les graphiques ci-après indiquent la répartition, par type et par secteur d'activité, des dépenses du programme de santé :



N. Programme de secours et d'aide sociale

57. Le programme de secours et d'aide sociale a pour but d'apporter une aide humanitaire aux réfugiés de Palestine les plus défavorisés et de contribuer à l'autonomisation des plus vulnérables d'entre eux, en particulier les femmes, les personnes âgées, les enfants, les jeunes et les personnes handicapées. Les objectifs du programme sont les suivants :

- a) Réduire la pauvreté parmi les réfugiés de Palestine les plus vulnérables en articulant aide à court terme et développement à long terme, au moyen d'une approche qui permette de répondre aux besoins effectifs tout en mettant l'accent sur l'égalité des chances et le droit de jouir des éléments fondamentaux du développement humain;
- b) Atténuer les difficultés immédiates des familles de réfugiés les plus démunies en accordant à celles qui remplissent les conditions requises une aide devant leur permettre de subvenir à leurs besoins fondamentaux et combler

progressivement le fossé entre l'aide sociale que dispensent par les autorités hôtes et celle qu'offre l'Office;

c) Promouvoir et faciliter l'action communautaire par le biais d'organisations communautaires qui ouvrent des possibilités dans les domaines social, culturel, économique et pédagogique et offrent des services à l'intention des femmes, des personnes âgées, des enfants, des jeunes et des personnes handicapées, ainsi que de leur famille;

d) Aider les organisations communautaires, au moyen d'activités de formation et d'une assistance technique, à se doter des moyens qui leur permettront de favoriser la participation des réfugiés à la mise en place et à la gestion de services sociaux à l'intention des plus vulnérables d'entre eux;

e) Améliorer l'efficacité et l'efficience des services destinés aux familles bénéficiant d'une aide aux personnes en détresse grâce à des activités de formation en cours d'emploi systématiques et à l'amélioration générale des conditions de travail;

f) Améliorer la qualité du programme d'aide aux organismes de microfinancement et favoriser les chances d'intégration économique grâce à des services de formation et à la diversification des instruments de prêt disponibles;

g) Reloger les familles qui ont perdu leur logement ou qui sont particulièrement mal logées du fait d'une pauvreté chronique, sur la base d'une évaluation effectuée par chaque secteur;

h) Apporter une aide financière, en fonction de leurs besoins effectifs, aux familles qui traversent une période de difficultés d'ordre pécuniaire ou humanitaire;

i) Informatiser les dossiers de 4,7 millions de réfugiés immatriculés, au moyen de nouvelles bases de données accessibles par Internet, et créer des dossiers intégrés rassemblant les données de tous les programmes de l'Office.

O. Résultats du programme de secours et d'aide sociale

58. À la fin de décembre 2009, 73 381 familles, soit 279 085 réfugiés (les familles se composant en moyenne de 3,8 personnes) ont bénéficié du programme spécial d'aide aux personnes en détresse, ce qui représente environ 5,8 % du total des réfugiés immatriculés pour l'exercice biennal. Le sous-programme d'aide alimentaire, dans le cadre duquel les familles en détresse reçoivent chaque trimestre un pécule et des vivres qui leur servent de filet de sécurité (auxquels sont venus s'ajouter les sommes d'argent distribuées dans certains secteurs aux familles vivant dans le dénuement le plus absolu, c'est-à-dire celles qui ne sont pas toujours capables de subvenir à leurs besoins alimentaires), a été financé grâce à ces dons en espèces et en nature de divers donateurs, et les prestations ont été octroyées selon des critères et des procédures précis. L'Office a versé des sommes d'argent à certaines familles en détresse extrême, un montant total de 848 746 dollars ayant été distribué à 4 777 familles, bénéficiant ou non du programme spécial, toutes zones d'activité confondues. En outre, 2 110 personnes issues de familles en détresse ont suivi des cours dans les centres de formation professionnelle et instituts des sciences de l'éducation administrés par le Département de l'éducation de l'Office, dans le but d'acquérir des compétences pratiques et de permettre à leur famille d'échapper à la

pauvreté. Pendant la période à l'examen, les activités de remise en état de logements ont été entièrement financées par des fonds extrabudgétaires. Quelque 627 logements ont été rénovés soit par des entrepreneurs, soit par les habitants eux-mêmes, ce qui représente 6 % des besoins estimatifs et porte le total cumulé à 25 % du nombre estimatif de logements dont les différents bureaux ont estimé en 2005 qu'ils avaient besoin d'être remis en état (soit 10 894 logements). En outre, 207 logements ont été rénovés pour des familles vulnérables vivant dans des conditions dangereuses mais n'entrant pas nécessairement dans la catégorie des personnes en détresse. Par ailleurs, à Gaza, 30 562 logements endommagés lors du plus récent conflit ont été remis en état dans le cadre du programme d'urgence.

59. Au total, 280 travailleurs sociaux ont conseillé et soutenu les familles pour les aider à surmonter les difficultés liées à leur situation socioéconomique. Un programme éducatif agréé de caractère novateur, d'une durée de deux ans, a été mis au point en 2004 en collaboration avec l'école du service social de l'Université de l'Illinois du Sud, située à Carbondale (États-Unis d'Amérique) dans le but de renforcer les compétences techniques du personnel chargé des secours et de l'aide sociale et de promouvoir une conception généraliste de l'aide sociale fondée sur des stratégies et des systèmes d'interventions multiples. Durant l'exercice biennal, 209 travailleurs sociaux et leurs supérieurs hiérarchiques immédiats ont suivi avec succès huit cours du programme éducatif agréé en Jordanie, en République arabe syrienne, au Liban et en Cisjordanie. À Gaza, les 110 travailleurs sociaux et leurs supérieurs hiérarchiques immédiats n'ont suivi que deux cours sur huit car les conditions de sécurité et les restrictions concernant les déplacements ont empêché les formateurs d'entrer dans Gaza. Ils achèveront leur formation quand les conditions de sécurité le permettront et que les fonds nécessaires seront disponibles.

60. Dans le cadre de l'élaboration d'une approche fondée sur le degré de pauvreté pour le programme d'aide alimentaire pour les personnes en détresse (au lieu de l'approche actuelle, fondée sur la situation de l'intéressé), un rapport a été élaboré à partir d'une enquête socioéconomique approfondie concernant les familles en situation particulièrement difficile vivant dans les cinq secteurs d'activités de l'Office. Les seuils de pauvreté (pauvreté absolue et extrême misère) ont été examinés et définis dans les cinq secteurs, les plafonds de revenu et les critères appliqués pour l'allocation de l'aide aux familles se trouvant dans des situations particulièrement difficiles ont été revus et de nouvelles méthodes fondées sur l'utilisation d'une nouvelle formule de calcul des ressources (faisant intervenir des variables autres que le revenu) ont été proposées. Les familles des cinq secteurs se trouvant dans des situations particulièrement difficiles et vivant sous le seuil d'extrême misère ont bénéficié d'une aide en espèces supplémentaire de 19,1 millions de dollars.

61. Les membres du personnel chargés de la vérification des conditions d'admission et de l'immatriculation des bénéficiaires ont continué de faire les mises à jour mensuelles du système d'immatriculation de terrain, la base de données contenant des informations sur 4,7 millions de réfugiés, et d'actualiser la base de données concernant la situation socioéconomique des familles en situation particulièrement difficile. La numérisation des dossiers familiaux et des anciens documents d'immatriculation des cinq secteurs (Jordanie, Liban, République arabe syrienne, Cisjordanie et Gaza) a été menée à bien; environ 17,5 millions de documents ayant été numérisés et préservés. L'élaboration du nouveau système d'information sur l'immatriculation des réfugiés est terminée depuis septembre 2009

et il remplacera les systèmes actuels, c'est-à-dire le système d'immatriculation de terrain, la base de données socioéconomiques et le système d'immatriculation unifié. Le système d'information sur l'immatriculation des réfugiés a été mis en service avec succès, à titre expérimental, au Liban, en République arabe syrienne et en Cisjordanie, par l'équipe d'appui informatique de l'Office. Il devait être mis en place à Gaza et en Jordanie au premier trimestre de 2010.

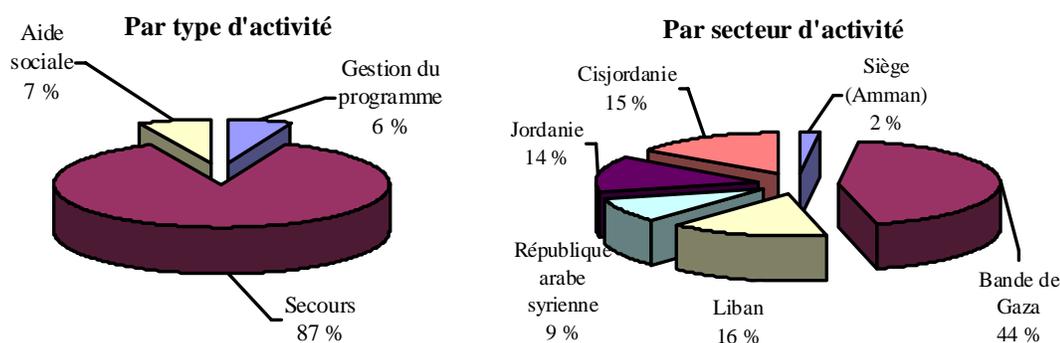
62. Par l'intermédiaire d'un réseau de 104 organisations locales affiliées à l'Office, le programme d'aide sociale a continué d'offrir aux réfugiés de Palestine des moyens de satisfaire leurs besoins socioéconomiques prioritaires grâce à diverses activités, notamment la sensibilisation, la formation axée sur les compétences et l'octroi de crédits. Pendant la période à l'examen, 197 607 femmes, enfants et jeunes et 58 155 personnes handicapées ont bénéficié de ces activités. De plus, ces organisations locales, qui sont administrées bénévolement par des réfugiés, ont géré avec succès 144 projets générateurs de revenus, qui ont permis de créer 562 emplois et d'améliorer la viabilité financière de ces organisations.

63. Le programme d'aide aux organismes de microcrédit est venu compléter les programmes de secours et d'aide sociale existants en ciblant les femmes et les membres des familles en détresse, ainsi qu'en renforçant les moyens dont disposent les organisations communautaires pour offrir des possibilités de crédit.

64. Pendant la période à l'examen, le programme a créé 700 emplois grâce à diverses formules de crédit, ce qui a permis d'améliorer les conditions d'existence des réfugiés et de leur famille. Au total, 5 380 femmes et leur famille ont bénéficié de programmes de prêts indirects administrés par des organisations communautaires.

65. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, l'Office a consacré 113,7 millions de dollars au programme de secours et d'aide sociale, pour lequel l'Assemblée générale avait approuvé l'inscription au budget d'un montant de 202,6 millions de dollars. Les dépenses de ce programme représentent 11,4 % du total des montants imputés au budget ordinaire de l'exercice.

66. Les graphiques ci-après indiquent la répartition, par type et par secteur d'activité, des dépenses consacrées au programme de secours et d'aide sociale.



P. Département de l'appui administratif

67. Le Département de l'appui administratif a pour mission d'aider l'Office à exécuter ses programmes et à s'acquitter de son mandat en fournissant en temps voulu, avec efficacité, des services opérationnels et techniques intégrés dans les domaines suivants : achats et logistique, sécurité et services administratifs généraux.

68. À la date de la clôture de l'exercice biennal, les résultats obtenus par le Département de l'appui administratif étaient les suivants.

Division des achats et de la logistique

69. Dans la Division :

a) Le nouveau système de gestion des achats et des stocks a été mis en service et est désormais utilisé tant au siège que dans les services des bureaux de secteur chargés des achats et de la logistique. De légères mises au point sont encore en train d'être apportées;

b) En coopération avec d'autres entités clefs, la Division a adopté un système de gestion des marchés, qui lui permet de faire des appels d'offres pour des services, des travaux de construction et des biens, de contrôler la procédure d'attribution des marchés à l'échelle de l'Office et d'établir des rapports. La mise en service du système est imminente;

c) En coopération avec d'autres entités clefs, la Division a conçu, mis au point et mis en service un module de gestion des dons en nature dans lequel sont enregistrés les dons en nature reçus dans tous les bureaux de secteur;

d) En coopération avec la Division des systèmes informatiques, la Division des achats et de la logistique a mis au point un nouveau module de gestion des immobilisations, qui lui permet de tenir le compte des immobilisations de l'Office (locaux, mobilier, matériel, etc.);

e) L'Agence a adopté un cadre réglementaire régissant la passation des marchés, qui relève sensiblement le plafond fixé pour ceux qui concourent à la fonction achats et définit les responsabilités de chacun. Le cadre prévoit également la redistribution d'un certain nombre de fonctions liées à la passation de marchés dans les domaines de la construction et des services, afin de renforcer le contrôle et la responsabilisation. La mise en œuvre et la transposition de ces nouvelles directives ont démarré courant 2009;

f) Dans le cadre d'un effort constant d'amélioration des politiques et des procédures, d'importantes modifications ont été apportées aux documents de l'Office, à savoir :

i) La directive organisationnelle n° 10 a été mise à jour et appliquée dans sa nouvelle version dès le 1^{er} février 2009;

ii) La directive organisationnelle n° 12 (Manuel de gestion des biens) a été appliquée à partir de la fin de 2009;

iii) Un nouveau Manuel des achats a été publié en février 2009;

iv) La rédaction d'un manuel de gestion des actifs, qui facilitera l'application des normes IPSAS relatives à la comptabilisation des biens, s'achèvera au premier trimestre de 2010;

v) Des manuels contenant une version révisée et actualisée des procédures applicables en matière de transport et de logistique seront élaborés en 2010;

g) Des mesures visant à remplacer, à l'échelle de l'Office, par un système de codes à barres le système de suivi des biens sur papier, sont prêtes à être mises en œuvre en 2009. De même, un logiciel de gestion de la collecte et de l'analyse des données relatives aux véhicules et à leur entretien sera mis en service dans tous les bureaux de secteur en 2009;

h) Dans le cadre du plan de formation de 2009, les cours ci-après ont été dispensés dans le courant de l'année aux membres de la Division des achats et de la logistique :

i) Formation à l'utilisation du module de gestion de la passation des marchés;

ii) Formation à l'utilisation du module de gestion des dons en nature;

iii) Cours de formation à l'utilisation du système de gestion des achats et des stocks régulièrement proposés aux utilisateurs et aux utilisateurs confirmés;

iv) Formation théorique portant sur le nouveau cadre réglementaire régissant la passation des marchés;

i) Dans le cadre de sa politique de développement des compétences techniques de son équipe de direction, la Division continue de proposer le programme du Chartered Institute for Purchasing and Supply. À la fin de 2009, plus de 10 membres du personnel en avaient décroché le diplôme approfondi et quelques-uns suivaient encore la formation;

j) Des études de marché ont été réalisées en Jordanie et en République arabe syrienne dans l'idée de trouver de meilleurs fournisseurs d'articles médicaux. Quelque 150 000 dollars ont pu être économisés grâce au changement de fournisseurs auquel elles ont abouti dans les deux pays. On estime à 150 000 dollars également le montant de l'économie qui pourra être réalisée une fois que les échantillons de médicaments auront été approuvés;

k) Le nouveau système de gestion du parc automobile est en cours de mise en œuvre dans tous les bureaux de secteur. Des séances de formation ont été organisées à l'intention des utilisateurs du logiciel. L'objectif principal du système est d'assurer une meilleure gestion du parc automobile dans les bureaux de secteur et d'éliminer le travail sur papier.

Division des systèmes informatiques

70. D'importantes initiatives de réforme ont été lancées et mises en œuvre dans le domaine des technologies de l'information et des communications durant l'exercice biennal 2008-2009 afin de renforcer les capacités informatiques, conformément au programme de développement institutionnel. La Division des systèmes informatiques a pu améliorer les services fournis, notamment dans les domaines suivants :

- a) Mise en service de nouveaux systèmes de gestion de l'information utilisant le Web et l'Internet pour la gestion du recrutement, la gestion des voyages et l'intranet et l'extranet;
- b) Mise en service de nouveaux systèmes de gestion de l'immatriculation des réfugiés, des dossiers médicaux et des achats et des stocks;
- c) Conclusion avec le Département de l'appui aux missions du Secrétariat de l'ONU d'un accord concernant l'hébergement de systèmes au centre de traitement du Département des opérations de maintien de la paix, implanté à Brindisi (Italie). La décision stratégique a été prise d'externaliser l'hébergement des nouveaux systèmes centralisés de gestion de l'information;
- d) Amélioration du réseau étendu de l'Office, grâce au remplacement du matériel satellitaire, à l'augmentation du débit et l'adoption d'une nouvelle solution informatique faisant appel aux services de commutation de labels multiprotocole;
- e) Amélioration de la fonctionnalité opérationnelle des services de messagerie et modernisation du matériel et des logiciels;
- f) Lancement d'un projet de gestion des services informatiques visant à améliorer ces services dans tout l'Office en se fondant sur un ensemble de principes directeurs et sur les pratiques optimales. Le centre de dépannage devrait commencer à fonctionner au début de 2010;
- g) Amélioration de la connectivité des bureaux de secteur, grâce au remplacement des lignes louées ou d'autres services de réseau étendu par des services nationaux de commutation de labels multiprotocole. L'extension des services à de nouveaux bureaux et l'amélioration de l'efficacité de la commutation de labels multiprotocole au plan national se poursuivront en 2010-2011;
- h) Mise à niveau d'un certain nombre de composants (matériel et logiciels), qui a permis d'améliorer au maximum la fiabilité et la disponibilité des services informatiques.

Services généraux

71. La Section des services généraux fait partie du Département de l'appui administratif depuis janvier 2007, date à laquelle les fonctions correspondantes ont été transférées de Gaza à Amman. Durant la période à l'examen, la priorité a été donnée à l'élaboration d'un système de gestion des voyages et à sa mise en service dans tous les bureaux du siège et bureaux de secteur. Pendant l'exercice 2008-2009, la Section a mis en œuvre plusieurs projets au bureau du siège à Amman, à savoir :

- a) Achèvement et mise en exploitation du bâtiment des finances;
- b) Rénovation des toilettes de tous les bâtiments anciens (28 unités).

Sécurité

72. Les principales activités de la Section de la sécurité ont consisté à : achever la rédaction d'un projet de document d'orientation sur la transversalisation des questions de sécurité; élaborer plusieurs outils de formation spécialement conçus à l'intention du personnel recruté sur le plan régional; animer le premier atelier de l'Office consacré à la transversalisation des questions de sécurité; planifier l'exécution, au premier semestre 2010, du projet pilote relatif à la sécurité à Gaza;

organiser un cours de formation à l'intention des agents de la sécurité et de la sûreté recrutés sur le plan régional, qui sera dispensé en février 2010; obtenir l'appui des bureaux de secteur et des bureaux du siège pour l'élargissement et la professionnalisation de la Section de la sécurité grâce à la création de trois postes supplémentaires, un de chef adjoint de la sûreté et de la sécurité, un de concepteur de formation en matière de sûreté et de sécurité, et un d'analyste de la sécurité, qui seraient pourvus au début de 2010 par des agents recrutés sur le plan régional. Il est à noter qu'une évaluation de la résistance des bâtiments du siège à Amman aux effets de souffle a été réalisée en 2009.

Q. Services communs

73. Les services communs ont pour mission de garantir le bon fonctionnement de l'Office en donnant des avis juridiques judicieux, en assurant une gestion économique et efficace, en analysant les politiques, en collectant des fonds et en diffusant des informations auprès des interlocuteurs extérieurs. Leurs objectifs sont les suivants :

- a) Fournir des services consultatifs au Commissaire général et assurer la bonne application des décisions de principe et la cohésion des opérations de l'Office;
- b) Fournir des avis et un appui juridiques sur des questions de droit international, en particulier celles qui ont trait aux privilèges et immunités de l'Office et de son personnel;
- c) Garantir le respect des principes de responsabilité et de transparence à l'Office;
- d) Entretenir des rapports constructifs et fructueux avec les donateurs et renforcer la gestion des projets du début à la fin;
- e) Mobiliser un appui accru en faveur des activités de l'Office en les faisant mieux connaître auprès du grand public, des gouvernements, des organisations non gouvernementales des pays donateurs et des pays hôtes, ainsi que des réfugiés et du personnel de l'Office;
- f) Analyser les programmes et les politiques pour permettre à l'Office de faire face à l'évolution de la situation opérationnelle, politique et sociale;
- g) Assurer la liaison et renforcer la coopération avec les autres organismes des Nations Unies et participer à des rencontres intergouvernementales;
- h) Gérer et renforcer les services de gestion des ressources humaines destinés au personnel recruté sur les plans international et régional;
- i) Gérer efficacement les ressources financières de l'Office.

R. Résultats obtenus par les services communs

74. Dans le cadre de la réforme de la gestion destinée à améliorer l'efficacité globale de l'Office, des améliorations ont encore été apportées aux systèmes de gestion des achats et des stocks et de gestion financière mis en service récemment, de manière qu'ils répondent mieux aux besoins opérationnels de l'Office.

75. L'Office a consacré 87,7 millions de dollars aux services communs pour lesquels l'Assemblée générale avait approuvé une enveloppe budgétaire de 157,7 millions de dollars. Ces dépenses représentent 7 % du montant total imputé au budget ordinaire de l'exercice.

S. Appels d'urgence

76. Lorsque les troubles ont éclaté en septembre 2000 dans le territoire palestinien occupé, l'Office a lancé une série d'appels d'urgence afin d'obtenir l'appui des donateurs et d'offrir une aide d'urgence à plus de 1,3 million de réfugiés touchés. Ces appels d'urgence visaient à atténuer la gravité de la crise humanitaire résultant de la situation dans la bande de Gaza et en Cisjordanie. Les appels lancés successivement ont pour but d'offrir des possibilités d'emploi ainsi qu'une aide en espèces et en nature aux familles réfugiées les plus démunies, et de reconstruire ou réparer les infrastructures et les logements endommagés par les opérations militaires. Pendant l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009, l'Office a poursuivi son programme d'aide d'urgence, en privilégiant l'aide alimentaire, la création d'emplois d'urgence, la remise en état et la reconstruction de logements, l'assistance financière, la santé et l'éducation.

77. L'appel lancé pendant l'exercice biennal 2008-2009 visait à réunir 718,7 millions de dollars (262,4 millions pour 2008 et 456,3 millions pour 2009, l'augmentation des besoins faisant suite à l'opération « Plomb durci » à Gaza). Depuis que le premier appel d'urgence a été lancé en 2000, un montant total de 2 061 800 000 dollars a été demandé aux donateurs; 475,8 millions ont été reçus pendant l'exercice biennal.

T. Projets postérieurs à 1999

78. Le budget des projets comprend essentiellement des dépenses d'infrastructure non récurrentes devant être financées par des contributions qui ne sont pas inscrites au budget de base, notamment des travaux d'agrandissement, de remplacement et d'entretien des locaux de l'Office indispensables en raison de la demande croissante de services (en particulier dans le domaine de l'éducation) et de la nécessité d'améliorer les conditions de logement et l'hygiène du milieu dans les camps de réfugiés. En intégrant les projets dans le budget biennal, l'Office présente des prévisions complètes des ressources dont il aura besoin pour accomplir son mandat au cours de l'exercice biennal et rattache directement les activités financées au titre des projets à celles des programmes financés par le budget ordinaire. En 2008/2009, des annonces de contribution ont été faites pour les projets à hauteur de 69,6 millions de dollars, dont 55,2 millions de dollars ont été reçus. Pour l'exercice 2008/2009, les dépenses de projet s'élèvent à 62,9 millions de dollars.

U. Crise au Liban (appels à l'aide pour Nahr el-Bared)

79. Depuis le début de l'été 2007, plus de 30 000 réfugiés palestiniens ont fui le camp de Nahr el-Bared et les alentours en raison des violents affrontements qui ont éclaté entre le groupe radical Fatah al Islam et l'armée libanaise. En juin 2007, l'Office a lancé un appel éclair visant à répondre aux besoins urgents des réfugiés

touchés par les crises. Face à l'ampleur des dégâts, il a, en août 2007, lancé un autre appel visant à réunir 54,8 millions de dollars afin de financer l'assistance humanitaire pour la période de septembre 2007 à août 2008. La communauté des donateurs a annoncé des contributions en espèces de 52 millions de dollars et en nature de 6,8 millions de dollars. Un appel visant à réunir 42,7 millions de dollars pour financer des secours et des activités de relèvement rapide de septembre 2008 à décembre 2009 a été lancé en août 2008. À la fin de 2009, le montant total des contributions annoncées dans le cadre de cet appel s'élevait à 28,3 millions de dollars, dont 47,6 millions ont été reçus.

V. Reconstruction du camp de réfugiés de Nahr el-Bared

80. L'Office avait initialement estimé le budget nécessaire à la reconstruction du camp de Nahr el-Bared à 282 millions de dollars. En 2009, ce montant a été revu à la hausse et porté à 328,4 millions de dollars. À la fin de 2009, le montant total des contributions annoncées s'établissait à 92,3 millions de dollars, dont 61 millions avaient été reçus.

W. Initiative relative à l'amélioration des conditions de vie dans les camps au Liban

81. La collaboration et la coordination avec le Gouvernement libanais et d'autres parties prenantes s'étant améliorées en ce qui concerne l'amélioration de la situation humanitaire dans les 12 camps de réfugiés palestiniens situés au Liban, l'Office a dressé, en juin 2006, une liste détaillée de projets d'une valeur totale de 38,9 millions de dollars. Figuraient sur la liste l'amélioration de l'infrastructure sanitaire, la remise en état de logements, la construction de salles de classe supplémentaires et de dispensaires, la mise en place de services médicaux pour les cancéreux et les personnes ayant subi une opération du cœur, la modernisation des installations du centre de formation de Siblin et l'amélioration des cours qui y sont dispensés, le recrutement de personnel supplémentaire afin d'améliorer les services fournis aux réfugiés, et l'acquisition de matériel indispensable. Le montant total des annonces de contributions faites pendant l'exercice biennal s'élève à 3,8 millions de dollars.

X. Autres projets

82. Le 8 décembre 2009 a marqué le soixantième anniversaire de l'Office : cette journée a été l'occasion de réfléchir sans complaisance mais aussi de saluer tout ce qui a été accompli en 60 années d'aide aux millions de réfugiés palestiniens. À l'occasion de cet anniversaire, divers événements et activités ont eu lieu tout au long de 2009 et devraient se poursuivre jusqu'en juin 2010. Les coûts supplémentaires occasionnés par le programme d'activités du soixantième anniversaire seront couverts par des fonds extrabudgétaires. À la fin de 2009, les annonces de contributions s'établissaient à 1,5 million de dollars, dont 1,4 million avaient été reçus.

Y. Département du microfinancement

83. Le Département du microfinancement a pour mission de promouvoir le développement économique et de faire reculer la pauvreté. À cet effet, il accorde aux entreprises et aux ménages (prêts à la consommation et au logement) des prêts qui améliorent la qualité de vie des ménages et des propriétaires de petites entreprises et de microentreprises, créeront de l'emploi, réduiront le chômage, feront reculer la pauvreté, permettront aux femmes d'accéder à une plus grande autonomie et donneront aux réfugiés de Palestine et à d'autres groupes pauvres ou marginaux vivant à proximité la possibilité de gagner leur vie. Les objectifs du Département sont les suivants :

a) Accorder des prêts aux entreprises et aux ménages (prêts à la consommation et au logement) à une échelle suffisante pour qu'ils aient un impact notable et mesurable sur la vie des plus pauvres;

b) Offrir des services de prêts qui puissent durer et s'autofinancer, au moindre coût, en ciblant les zones urbaines les plus pauvres, à forte concentration d'entreprises commerciales, d'entreprises de services et de petites industries. Le principal critère de choix de ces zones sera la présence d'une forte densité de réfugiés de Palestine;

c) Développer et étendre le programme en appliquant les normes internationales d'efficacité et de décentralisation de sorte qu'il puisse être comparé aux programmes financés par d'autres institutions. Il s'agit d'appliquer les pratiques optimales du secteur en participant aux travaux des réseaux locaux et régionaux de microfinancement et en adoptant les normes et pratiques établies par des organismes tels que le Groupe consultatif pour l'aide aux plus pauvres, l'Agency for International Development des États-Unis, le Microfinance Network et Sanabel;

d) Respecter les normes nouvellement définies en matière de services de formation à la gestion et de services de promotion des entreprises, les coûts directs de la formation étant couverts par les droits acquittés par les participants et les contributions des donateurs servant uniquement à financer les frais généraux et les dépenses d'administration.

Z. Résultats obtenus par le Département du microfinancement

84. Pendant l'exercice biennal 2008-2009, le Département a, grâce à son réseau de 17 agences, géré un portefeuille de 21 637 prêts actifs d'une valeur totale de 19,3 millions de dollars. Il a agrandi son réseau en ouvrant deux nouvelles agences, à Qalqilya, en Cisjordanie, et à Zarqa, en Jordanie.

85. Au cours de l'exercice biennal, le Département a octroyé 52 859 prêts, d'un montant total de 69,5 millions de dollars, dont 34 % en Cisjordanie, 10 % à Gaza, 33 % en République arabe syrienne et 23 % en Jordanie. Pour ce qui est des montants, 29,9 millions de dollars ont été prêtés en Cisjordanie, 8,74 millions à Gaza, 17,9 millions en Jordanie et 12,5 millions en République arabe syrienne.

86. Au total, 34 445 prêts, d'un montant de 47,9 millions de dollars, ont été financés par le programme de crédit aux microentreprises (MEC) du Département; en outre, 283 prêts, d'une valeur de 3,4 millions de dollars, ont été financés par le nouveau programme de crédit aux microentreprises. Seuls 17 prêts, d'une valeur de

159 000 dollars, ont été financés par le programme de crédit aux petites entreprises. Quelque 7 522 prêts à des femmes chefs de microentreprises, d'un montant de 3,2 millions de dollars, ont été financés dans le cadre du programme de prêts avec garantie mutuelle et du programme de prêts aux ménages dirigés par des femmes. En outre, 10 149 prêts à la consommation, d'un montant de 11,5 millions de dollars, ont été octroyés à des personnes à faible revenu et à des familles ouvrières dans le cadre du programme de prêts à la consommation. Enfin, 443 prêts au logement, d'un montant de 3,2 millions de dollars, ont été financés en Cisjordanie et à Gaza dans le cadre du programme de prêts au logement.

87. Le programme de formation à la gestion des petites entreprises et des microentreprises a permis d'offrir à près de 3 000 participants 144 formations de courte durée sur les entreprises et le monde des affaires.

AA. Caisse de prévoyance du personnel recruté sur le plan régional

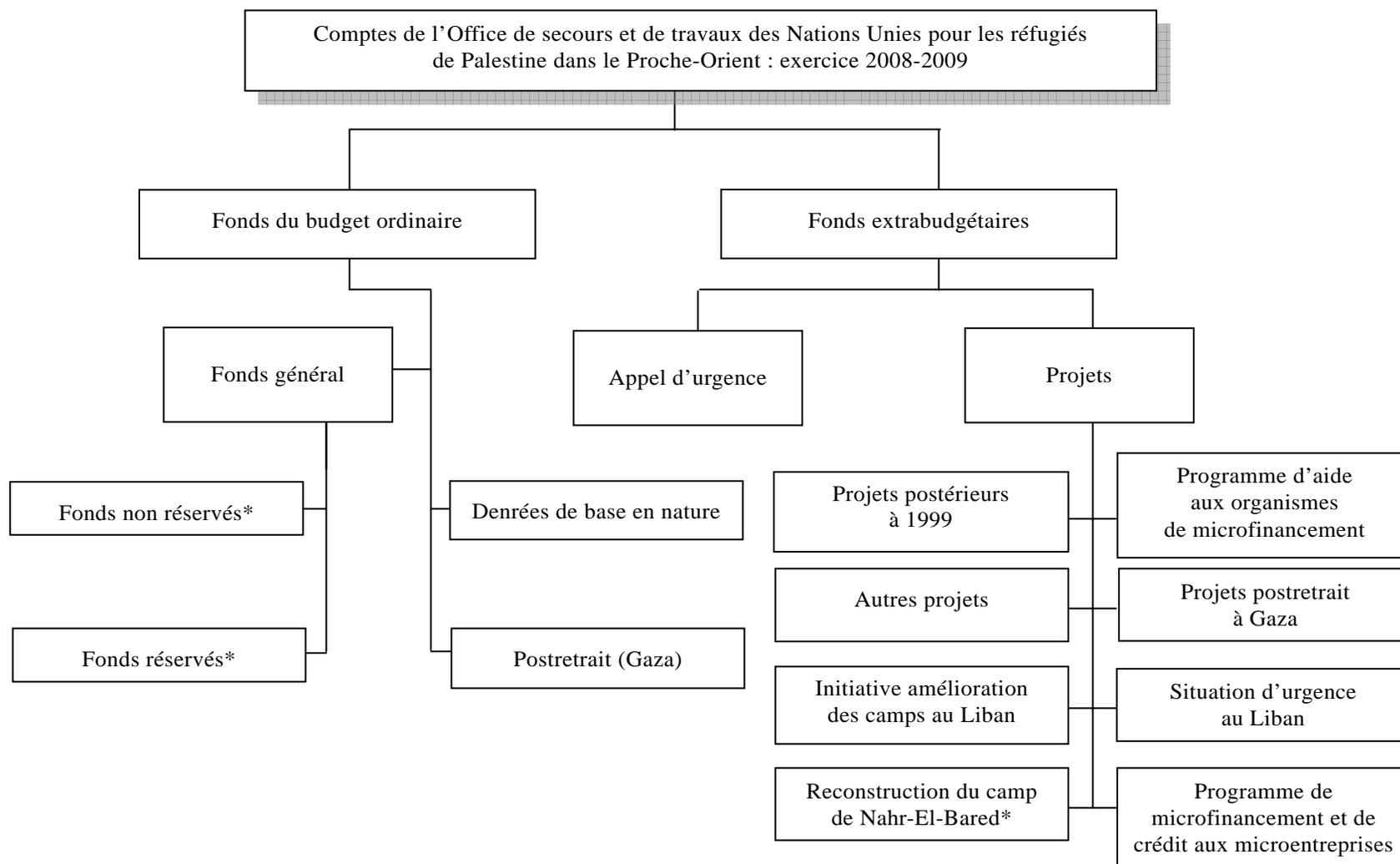
88. Les états financiers de la Caisse de prévoyance du personnel recruté sur le plan régional indiquent qu'en 2009, la valeur des placements de la Caisse est passée de 901,5 millions à 985 millions de dollars.

89. Le revenu des placements de la Caisse s'est établi à 135,8 millions de dollars pour 2009, alors qu'une perte de 155,1 millions de dollars avait été enregistrée l'année précédente. Au 31 décembre 2009, les revenus disponibles pour inscription au crédit des participants se chiffraient à 133,4 millions de dollars, tandis qu'une perte de 157,9 millions de dollars avait été enregistrée l'année précédente.

Chapitre V

États financiers de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009

- A. États financiers de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient :
exercice biennal clos le 31 décembre 2009**



* Voir note 19.

État 1

État des recettes, des dépenses, de la variation du fonds de roulement et des soldes des fonds (exercice 2008-2009)

(En dollars des États-Unis)

Exercice biennal 2006-2007 Ensemble des fonds ^a	Description	Note	Budget ordinaire			Fonds extrabudgétaires			Total	Total général
			Fonds non affectés*	Fonds affectés*	Contributions en nature	Appels d'urgence pour Gaza et la Cisjordanie	Projets ^b			
	Recettes	2 ^f								
	Contributions									
851 647 012	Gouvernements		667 568 714	35 984 304	9 149 227	712 702 245	366 843 370	121 830 785	488 674 155	1 201 376 400
311 755 115	Organismes intergouvernementaux		215 769 994	71 652 125	–	287 422 119	67 804 944	29 999 445	97 804 389	385 226 508
52 464 343	Organismes des Nations Unies		38 174 308	2 000 000	2 128 653	42 302 961	6 564 262	5 179 087	11 743 349	54 046 310
23 350 955	Organisations non gouvernementales		1 013 2 95	99 982	442 990	1 556 266	26 668 949	11 310 648	37 979 597	39 535 863
2 070 420	Autres sources	5	270 887	278 893	791 852	1 341 632	7 965 689	736 586	8 702 275	10 043 907
1 241 287 846	Total des contributions^c		922 797 198	110 015 303	12 512 721	1 045 325 222	475 847 214	169 056 550	644 903 765	1 690 228 987
	Recettes diverses									
23 858 655	Recettes accessoires	6	10 969 515	89 187	–	11 058 702	–	–	–	11 058 702
	Intérêts créditeurs (PAOM et DMCM)	6	–	–	–	–	–	12 880 762	12 880 762	12 880 762
11 939 893	Gains/(pertes) de change	7	(1 615 758)	21	(0)	(1 615 737)	0	(17 344)	(17 344)	(1 633 081)
35 798 549	Total des recettes diverses		9 353 757	89 208	(0)	9 442 966	0	12 863 418	12 863 418	22 306 384
1 277 086 394	Total des recettes		932 150 955	110 104 511	12 512 721	1 054 768 188	475 847 214	181 919 968	657 767 183	1 712 535 371
(1 308 258 199)	Dépenses^d	2 ^g	(902 095 798)	(85 872 511)	(13 435 534)	(1 001 403 843)	(396 808 737)	(180 676 133)	(577 484 870)	(1 578 888 714)
(31 171 804)	Excédent (déficit)		30 055 157	24 232 000	(922 813)	53 364 345	79 038 477	1 243 835	80 282 312	133 646 657
(21 176 827)	Ajustements ^e	16	203 149	(1 807 393)	(168 014)	(1 772 259)	(13 020 458)	4 487 895	(8 532 563)	(10 304 822)
(52 348 632)	Excédent (déficit) net		30 258 306	22 424 607	(1 090 827)	51 592 086	66 018 020	5 731 730	71 749 749	123 341 836
38 654 463	Fonds de roulement en début d'exercice		7 274 340	–	–	7 274 340	–	–	–	7 274 340
125 719 423	Solde des fonds en début d'exercice		–	35 421 059	1 167 401	36 588 460	6 427 618	61 734 841	68 162 459	104 750 919
7 274 340	Fonds de roulement en fin d'exercice		37 532 646	–	–	37 532 646	–	–	–	37 532 646

<i>Exercice biennal 2006-2007</i>		<i>Budget ordinaire</i>			<i>Fonds extrabudgétaires</i>			Total	Total général	
		<i>Note</i>	<i>Fonds non affectés*</i>	<i>Fonds affectés*</i>	<i>Contributions en nature</i>	<i>Appels d'urgence pour Gaza et la Cisjordanie</i>	<i>Projets^b</i>			
<i>Ensemble des fonds^a</i>	<i>Description</i>									
104 750 919	Solde des fonds en fin d'exercice		–	57 845 60	76 574	57 920	72 445	67 466 571	139 912 209	197 834 449
112 025 254	Fonds de roulement et solde des fonds au 31 décembre 2009		37 532 646	57 845 60	76 574	95 450	72 445	67 466 571	139 912 209	235 367 095

* Voir note 19.

^a Voir note 18.

^b Voir état 6.

^c Voir appendice 4.

^d Voir appendices 1, 2 et 3.

^e Voir état 5 et note 16.

État 2

État de l'actif et du passif au 31 décembre 2009

(En dollars des États-Unis)

Au 31 décembre 2007 Ensemble des fonds	Description	Note	Budget ordinaire			Fonds extrabudgétaires			Total	Total général
			Fonds non réservés ^a	Fonds réservés ^a	Contributions en nature	Total	Appels d'urgence pour Gaza et la Cisjordanie	Projets ^b		
Actif										
Actifs à court terme										
212 046 146	Encaisse et comptes à vue	10	18 470 551	47 433 848	76 344	65 980 742	151 053 681	120 047 966	271 101 647	337 082 389
86 969 897	Contributions à recevoir	11	0	20 131 472	0	20 131 472	(0)	270 956	270 956	20 402 428
44 163 525	Comptes débiteurs	12.1	37 874 864	1 822 694	(0)	39 697 558	0	20 498 180	20 498 180	60 195 738
11 648 099	Charges payées d'avance et avances aux fournisseurs	14.3	9 035 781	(2 562 043)	–	6 473 738	2 911 073	2 266 613	5 177 686	11 651 424
127 953	Stocks	13	40 529 291	(0)	0	40 529 291	0	0	0	40 529 291
–	Compte opérationnel – DMCM	12.2	–	448 317	–	448 317	–	(448 317)	(448 317)	(1)
Immobilisations										
2 822 141	Travaux de construction en cours	8.3	370 201	–	–	370 201	–	–	–	370 201
88 547 577	Terrains et bâtiments	8.1	117 291 480	–	–	117 291 480	–	–	–	117 291 480
802 088	Immobilisations – DMCM		–	–	–	–	–	882 469	882 469	882 469
447 127 426	Total de l'actif		223 572 169	67 274 287	76 344	290 922 800	153 964 754	143 517 866	297 482 621	588 405 421
Passif										
31 905 062	Comptes créditeurs	14	25 937 936	1 567 171	(230)	27 504 877	4 110 664	10 738 811	14 849 476	42 354 353
22 761 901	Congés annuels cumulés du personnel engagé sur le plan régional (convertis en numéraire)	3.1	23 366 601	–	–	23 366 601	–	1 051	1 051	24 417 706
130 035 109	Réserve pour engagements non réglés	15	24 253 892	7 846 2	–	32 100 172	76 278 9	39 705 9	115 984 85	148 085 029
3 463 340	Sommes dues à/(par) la Caisse de prévoyance du personnel recruté sur le plan régional	4	57 804	15 170	–	72 974	(0)	(0)	(0)	72 974
36 625 211	Contributions comptabilisées d'avance	11.4	2 761 449	0	0	2 761 449	1 129 518	0	1 129 518	3 890 967
224 790 622	Total du passif		76 377 682	9 428 621	(230)	85 806 073	81 519 117	51 495 839	133 014 956	218 821 028
Réserves										
40 270 045	Fonds de roulement ^c		37 532 646	–	–	37 532 646	–	–	–	37 532 646

<i>Au 31 décembre 2007</i>		<i>Budget ordinaire</i>				<i>Fonds extrabudgétaires</i>				<i>Total général</i>
		<i>Description</i>	<i>Note</i>	<i>Fonds non réservés^a</i>	<i>Fonds réservés^a</i>	<i>Contributions en nature</i>	<i>Total</i>	<i>Appels d'urgence pour Gaza et la Cisjordanie</i>	<i>Projets^b</i>	
74 053 102	Solde des fonds ^c		–	57 845 666	76 574	57 922 240	72 445 637	67 466 571	139 912 209	197 834 449
60 593 850	Réserve pour écart de réévaluation (2002-2005) ^c	8.2	55 293 880	–	–	55 293 880	–	–	–	55 293 880
26 085 367	Réserve pour bâtiments financés dans le cadre de projets ^c	8.2	54 367 961	–	–	54 367 961	–	–	–	54 367 961
(2 297 893)	Bénéfices non distribués – PAOM et DMCM		–	–	–	–	–	–	–	–
23 632 334	Réserve – PAOM et DMCM		–	–	–	–	–	24 555 457	24 555 457	24 555 457
447 127 426	Total du passif et des réserves		223 572 169	67 274 28	76 344	290 922 800	153 964 75	143 517 86	297 482 62	588 405 421

^a Voir note 19.

^b Voir état 7.

^c Voir état 5.

État 3
État des flux de trésorerie (exercice biennal 2008-2009)

(En dollars des États-Unis)

<i>Exercice biennal 2006-2007</i>	<i>Description</i>	<i>Exercice biennal 2008-2009</i>
(31 171 804)	Excédent (déficit) des recettes par rapport aux dépenses	133 646 657
(21 331 538)	À ajouter : diminution des contributions à recevoir	66 567 469
(11 663 944)	(À déduire) : augmentation des comptes débiteurs	(16 032 213)
(7 055 910)	(À déduire) : augmentation des charges payées d'avance et des avances aux fournisseurs	(3 325)
500 934	(À déduire) : augmentation des stocks	(40 401 339)
5 082 276	À ajouter : augmentation des comptes créditeurs	10 449 291
77 590 741	À ajouter : augmentation de la réserve pour engagements non réglés	18 049 920
(11 187 304)	(À déduire) : intérêts créditeurs	(25 129 423)
2 725 237	À ajouter : intérêts virés aux projets	2 580 836
(11 939 893)	(À déduire) : gains/(pertes) de change	1 633 081
(8 451 204)	Encaisse nette provenant du fonctionnement	151 360 956
Flux de trésorerie provenant des placements		
993 981	À ajouter : diminution au titre des travaux de construction en cours	2 451 940
(26 114 067)	(À déduire) : augmentation au titre des terrains et bâtiments	(28 743 903)
(29 997)	(À déduire) : augmentation des immobilisations (DMCM)	(80 382)
4 132 458	À ajouter : augmentation de la réserve pour bâtiments financés dans le cadre de projets ^c	28 282 594
15 525 035	(À déduire) : diminution de la réserve pour écart de réévaluation (2002-2005) ^c	(5 299 970)
(5 492 590)	Encaisse nette provenant des placements	(3 389 719)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
4 723 064	À ajouter : augmentation de la réserve (DMCM et PAOM)	923 123
4 595 479	(À déduire) : diminution des sommes dues à/(par) la Caisse de prévoyance du personnel recruté sur le plan régional	(3 390 366)
17 143 309	(À déduire) : augmentation des contributions comptabilisées d'avance	(32 734 244)
22 761 901	À ajouter : augmentation des engagements au titre des congés annuels cumulés du personnel engagé sur le plan régional (convertis en numéraire)	1 655 806
11 187 304	À ajouter : intérêts créditeurs	25 129 423
(2 725 237)	(À déduire) : intérêts virés aux projets	(2 580 836)
4 379 737	À ajouter : gains/(pertes) de change réalisé(e)s	11 923 985
62 065 555	Encaisse nette provenant des activités de financement	926 891

<i>Exercice biennal 2006-2007</i>	<i>Description</i>	<i>Exercice biennal 2008-2009</i>
Effets des variations sur le montant de l'encaisse		
(21 176 827)	Ajustements	(10 304 822)
	– Réserve pour écart de réévaluation (stocks 2008)	0
7 560 156	Gains/(pertes) de change non réalisé(e)s	(13 557 066)
(13 616 671)	Encaisse nette provenant de sources diverses	(23 861 887)
34 505 089	Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	125 036 242
177 541 057	Solde de trésorerie en début d'exercice	212 046 147
212 046 146	Solde de trésorerie en fin d'exercice	337 082 389
34 505 089	Augmentation nette du solde de trésorerie	125 036 242

État 4

Budget et dépenses de l'exercice 2008-2009

(En dollars des États-Unis)

	Budget			Total	Dépenses			Total
	Fonds non réservés (*)	Fonds réservés (*)	Contributions en nature		Fonds non réservés	Fonds réservés	En nature	
Fonds provenant du budget ordinaire								
Programme d'éducation								
Enseignement élémentaire	275 778 637	55 822	–	275 834 459	296 774 339	105 142	4 229 278	301 108 759
Enseignement présecondaire	198 158 296	1 992 424	–	200 150 720	220 253 072	1 613 671	1 648 986	223 515 728
Enseignement secondaire	10 625 586	–	–	10 625 586	8 693 391	0	4 591	8 697 981
Enseignement professionnel et technique	39 532 016	2 648 621	–	42 180 637	42 177 837	1 265 424	38 964	43 482 226
Planification et gestion de l'enseignement	40 076 644	771 574	955 400	41 803 618	23 081 675	377 659	689 600	24 148 934
Total (programme d'éducation)	564 171 179	5 468 441	955 400	570 595 020	590 980 313	3 361 897	6 611 418	600 953 628
Programme de santé								
Services médicaux	162 836 126	1 597 443	3 891 300	168 324 869	132 086 878	1 533 936	4 267 065	137 887 879
Hygiène du milieu	29 335 042	89 110	600	29 424 752	32 430 834	221	512	32 431 567
Gestion du programme	14 523 248	305 489	955 400	15 784 137	7 268 558	121 037	743 301	8 132 896
Total (programme de santé)	206 694 416	1 992 042	4 847 300	213 533 758	171 786 270	1 655 194	5 010 878	178 452 342
Programme de secours et d'assistance sociale								
Secours	82 692 211	89 813 918	–	172 506 129	31 513 418	66 466 190	935 114	98 914 723
Services d'assistance sociale	10 592 145	4 157 548	–	14 749 693	6 023 835	1 322 507	97 599	7 443 941
Gestion du programme	13 589 599	1 748 702	–	15 338 301	6 449 835	925 793	–	7 375 628
Total (programme de secours et d'assistance sociale)	106 873 955	95 720 168	–	202 594 123	43 987 089	68 714 491	1 032 713	113 734 292
Services opérationnels et techniques								
Achats et logistique	35 371 279	5 306 124	–	40 677 403	39 681 950	2 407 818	(258 000)	41 831 767
Systèmes d'informatique et de télématique	11 657 024	–	–	11 657 024	5 862 954	570 305	–	6 433 259

	Budget			Dépenses				
	Fonds non réservés (*)	Fonds réservés (*)	Contributions en nature	Total	Fonds non réservés	Fonds réservés	En nature	Total
Développement des camps	22 497 341	154 520	–	22 651 861	13 128 838	154 062	1 038 023	14 320 922
Progiciel de gestion intégré, application et planification	–	5 471 184	–	5 471 184	1 985 174	878 394	–	2 863 568
Gestion du programme	907 142	1 057 543	–	1 964 685	917 205	677 730	–	1 594 934
Total (services opérationnels et techniques)	70 432 786	11 989 371	–	82 422 157	61 576 120	4 688 308	780 023	67 044 451
Services communs								
Direction générale	54 090 677	10 102 788	–	64 193 465	69 303 736	1 700 732	502	71 004 970
Administration	85 186 116	8 336 320	–	93 522 436	10 972 030	5 751 889	–	16 723 920
Total (services communs)	139 276 793	18 439 108	–	157 715 901	80 275 766	7 452 621	502	87 728 890
Total (fonds provenant du budget ordinaire)	1 087 449 129	133 609 130	5 802 700	1 226 860 959	948 605 558	85 872 511	13 435 534	1 047 913 603
Appui aux programmes et crédits affectés aux dépenses	–	–	–	–	(46 509 760)	–	–	(46 509 760)
	1 087 449 129	133 609 130	5 802 700	1 226 860 959	902 095 798	85 872 511	13 435 534	1 001 403 843
Fonds extrabudgétaires								
Appels d'urgence		559 601 373	9 007 136	568 608 509		387 904 805	8 903 933	396 808 737
Projets								
Situation d'urgence au Liban	–	80 453 295	5 464 505	85 917 800	–	68 460 678	4 751 805	73 212 483
Projets postérieurs à 1999	–	116 354 897	2 684 497	119 039 394	–	61 274 265	1 602 186	62 876 450
Programme de microfinancement et de crédit aux microentreprises	–	20 628 528	–	20 628 528	–	10 083 265	–	10 083 265
Projets postretrait (Gaza)	–	13 417 309	–	13 417 309	–	(5 691 574)	–	(5 691 574)
Initiative Amélioration des camps au Liban	–	17 912 700	–	17 912 700	–	14 719 351	–	14 719 351
Programme d'aide aux organismes de microfinancement	–	957 146	–	957 146	–	839 982	–	839 982
Camp de réfugiés de Nahr el-Bared	–	60 912 308	–	60 912 308	–	23 465 358	–	23 465 358
Autres projets	–	1 283 967	327 907	1 611 874	–	842 911	327 907	1 170 818
Total (projets)	–	311 920 150	8 476 909	320 397 059	–	173 994 235	6 681 898	180 676 133

	<i>Budget</i>				<i>Dépenses</i>			
	<i>Fonds non réservés (*)</i>	<i>Fonds réservés (*)</i>	<i>Contributions en nature</i>	Total	<i>Fonds non réservés</i>	<i>Fonds réservés</i>	<i>En nature</i>	Total
Projets non financés		194 877 747	–	194 877 747	–	–	–	–
Total (fonds extrabudgétaires)	–	1 066 399 270	17 484 045	1 083 883 315	–	561 899 040	15 585 831	577 484 870
Total général	1 087 449 129	1 200 008 400	23 286 745	2 310 744 274	902 095 798	647 771 551	29 021 365	1 578 888 714

* Voir note 19.

État 5
État du fonds de roulement, des soldes des fonds et des réserves
(exercice 2008-2009)

(En dollars des États-Unis)

1. Fonds de roulement

<i>Description</i>	<i>Fonds non réservés*</i> <i>(budget ordinaire)</i>
Fonds de roulement en début d'exercice	7 274 340
Excédent (déficit) net des recettes par rapport aux dépenses	30 055 157
Ajustements	
Modification de la méthode comptable	(922 438)
Modification des estimations comptables	1 278 380
Modification des estimations comptables (contributions)	(114)
Reclassements entre fonds	(152 679)
Fonds de roulement en fin de l'exercice	37 532 646

* Voir note 19.

2. Solde des fonds

	<i>Fonds réservés</i> <i>(budget ordinaire)</i>	<i>Contributions en nature</i>	<i>Appel d'urgence pour Gaza et la Cisjordanie</i>	<i>Projets</i>
Solde des fonds en début d'exercice	35 421 059	1 167 401	6 427 618	61 734 841
Excédent (déficit) net des recettes par rapport aux dépenses	24 232 000	(922 813)	79 038 477	1 243 835
Ajustements				
Modification des estimations comptables	(115)	-	(3 539 419)	(1 516 717)
Modification des estimations comptables (contributions)	(1 294 899)	(168 014)	(9 522 919)	5 381 435
Reclassements entre fonds	(512 379)	-	41 881	623 177
Solde des fonds en fin d'exercice	57 845 666	76 574	72 445 637	67 466 571

3. Réserves

	Ensemble des fonds			Total des fonds
	Fonds non réservés (budget ordinaire)	Fonds réservés (budget ordinaire)	Projets	
Soldes des réserves en début d'exercice				
Réserve (PAOM et DMCM)	–	–	23 632 334	23 632 334
Réserve pour écart de réévaluation (2002-2005)	60 593 850	–	–	60 593 850
Réserve pour bâtiments financés dans le cadre de projets	26 085 367	–	–	26 085 367
	86 679 216	–	23 632 334	110 311 550
Variations enregistrées au cours de l'exercice				
Réserve (PAOM et DMCM)	–	–	923 123	923 123
Réserve pour écart de réévaluation (2002-2005)	(5 299 970)	–	–	(5 299 970)
Réserve pour bâtiments financés dans le cadre de projets	28 282 594	–	–	28 282 594
	22 982 624	–	923 123	23 905 747
Soldes des réserves en fin d'exercice				
Réserve (PAOM et DMCM)	–	–	24 555 457	24 555 457
Réserve pour écart de réévaluation (2002- 2005)	55 293 880	–	–	55 293 880
Réserve pour bâtiments financés dans le cadre de projets	54 367 961	–	–	54 367 961
Réserves en fin d'exercice	109 661 841	–	24 555 457	134 217 298

État 6

Projets financés au moyen de fonds extrabudgétaires : recettes, dépenses et variation du solde des fonds (exercice 2008-2009)

(En dollars des États-Unis)

Exercice biennal 2006-2007 ^a	Note	Situation d'urgence au Liban	Projets postérieurs à 1999	Programme de microfinancement et de crédit aux microentreprises	Projets post-retrait (Gaza)	Initiative d'amélioration des camps au Liban	Programme d'aide aux organismes de microfinan- cement	Camp de réfugiés de Nahr el-Bared	Autres projets	Total général	
Recettes		<i>2^f</i>									
Contributions											
89 363 853	Gouvernements	28 396 286	35 372 845	–	–	2 301 571	–	54 909 307	850 776	121 830 785	
39 002 901	Organismes intergouvernementaux	16 629 412	7 040 712	–	–	–	–	6 090 594	238 727	29 999 445	
6 117 514	Organismes des Nations Unies	1 144 237	3 534 850	–	–	500 000	–	–	–	5 179 087	
11 247 049	Organisations non gouvernementales	1 305 174	8 730 444	–	–	999 991	–	–	275 040	11 310 648	
176 404	Sources diverses	5	174 119	552 466	–	–	–	–	10 000	736 586	
145 907 722	Total des contributions^b	47 649 229	55 231 317	–	–	3 801 562	–	60 999 901	1 374 543	169 056 550	
Recettes diverses											
7 965 464	Recettes accessoires	6	–	–	12 175 492	–	–	705 270	–	12 880 762	
48 226	Gains/(pertes) de change	7	–	3	(17 085)	–	–	(263)	–	(17 344)	
8 013 690	Total des diverses recettes	–	3	12 158 407	–	–	705 008	–	–	12 863 418	
153 921 412	Total des recettes	47 649 229	55 231 320	12 158 407	–	3 801 562	705 008	60 999 901	1 374 543	181 919 968	
(127 614 715)	Dépenses^c	<i>2^g</i>	(73 212 483)	(62 876 450)	(10 083 265)	5 691 574	(14 719 351)	(839 982)	(23 465 358)	(1 170 818)	(180 676 133)
26 306 697	Excédent (déficit) des recettes par rapport aux dépenses		(25 563 254)	(7 645 130)	2 075 142	5 691 574	(10 917 789)	(134 974)	37 534 542	203 725	1 243 835
1 218 773	Ajustements ^d	16	(722 030)	7 063 833	–	0	(1 851 209)	(2 699)	–	(0)	4 487 895
27 525 470	Excédent (déficit) net des recettes par rapport aux dépenses		(26 285 285)	(581 297)	2 075 142	5 691 574	(12 768 998)	(137 673)	37 534 542	203 724	5 731 730

<i>Exercice biennal 2006-2007^a</i>	<i>Note</i>	<i>Situation d'urgence au Liban</i>	<i>Projets postérieurs à 1999</i>	<i>Programme de microfinancement et de crédit aux microentreprises</i>	<i>Projets post-retrait (Gaza)</i>	<i>Initiative Amélioration des camps au Liban</i>	<i>Programme d'aide aux organismes de microfinan- cement</i>	<i>Camp de réfugiés de Nahr el-Bared</i>	<i>Autres projets</i>	Total général
34 209 371	Solde des fonds en début d'exercice ^e	31 050 154	26 463 462	(6 645 446)	(73 349)	9 988 471	735 734	–	215 815	61 734 841
61 734 841	Solde des fonds en fin d'exercice	4 764 869	25 882 165	(4 570 304)	5 618 225	(2 780 528)	598 061	37 534 542	419 540	67 466 571

^a Voir note 18.

^b Voir appendice 4.

^c Voir appendices 1, 2 et 3.

^d Voir état 5 et note 16.

^e Voir état 5.

État 7

Projets financés au moyen de fonds extrabudgétaires : actif et passif au 31 décembre 2009

(En dollars des États-Unis)

Au 31 décembre 2007	Note	Situation d'urgence au Liban	Projets postérieurs à 1999	Programme de microfinan- cements et de crédit aux microentre- prises	Projets post- retrait (Gaza)	Initiative Amélioration des camps au Liban	Programme d'aide aux organismes de microfinan- cement	Camp de réfugiés de Nahr el- Bared	Autres projets	Total général		
Actif												
Actifs à court terme												
94 791 984		Encaisse et comptes à vue	10	7 480 323	34 496 663	9 289 724	11 076 309	4 354 799	653 811	52 015 068	681 270	120 047 966
34 927 534		Contributions à recevoir	11	0	(0)	270 956	–	(0)	–	(0)	0	270 956
14 600 965		Comptes débiteurs	12,1	–	0	18 121 786	(0)	–	2 376 394	0	(0)	20 498 180
100 655		Charges payées d'avance et avances aux fournisseurs		220 622	210 467	183 422	–	1 350	–	1 650 751	–	2 266 613
–		Compte opérationnel – DMCM	12,2	–	–	(448 317)	–	–	(0)	–	–	(448 317)
Immobilisations												
802 088		Immobilisations – DMCM	8	–	–	882 469	–	–	–	–	–	882 469
145 223 226		Total de l'actif		7 700 945	34 707 130	28 300 040	11 076 309	4 356 149	3 030 205	53 665 819	681 270	143 517 866
Passif												
5 001 543		Comptes créditeurs	14	172 684	647 340	9 533 017	32 134	190 156	162 593	4 663	(3 777)	10 738 811
700 285		Congés annuels cumulés du personnel engagé sur le plan régional (convertis en numéraire)	3,1	–	–	1 051 105	–	–	–	–	–	1 051 105
37 508 472		Réserve pour engagements non réglés	15	2 763 392	8 177 625	–	5 425 949	6 946 521	316	16 126 613	265 507	39 705 922
815 016		Sommes dues à/(par) la Caisse de prévoyance du personnel recruté sur le plan régional	4	0	0	–	–	(0)	0	0	(0)	(0)
15 830 735		Contributions comptabilisées d'avance		0	0	–	–	–	–	–	–	0
59 856 051		Total du passif		2 936 076	8 824 965	10 584 122	5 458 083	7 136 676	162 910	16 131 276	261 730	51 495 839
Réserves												
61 734 842		Solde des fonds		4 764 869	25 882 165	(4 570 304)	5 618 225	(2 780 528)	598 061	37 534 542	419 540	67 466 571
23 632 334		Réserve – PAOM et DMCM		–	–	22 286 222	–	–	2 269 235	–	–	24 555 457
145 223 226		Total du passif et des réserves		7 700 945	34 707 130	28 300 040	11 076 309	4 356 149	3 030 205	53 665 819	681 270	143 517 866

B. Appendices et annexes aux états financiers de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

Appendice 1

Dépenses imputées au budget ordinaire de l'exercice biennal 2008-2009

(En dollars des États-Unis)

<i>Exercice biennal 2006-2007</i>	<i>Programme</i>	<i>Fonds non réservés (budget ordinaire)</i>	<i>Fonds réservé (budget ordinaire)</i>	<i>Contributions en nature</i>	Total
Services d'éducation					
Enseignement général					
254 997 443	Enseignement élémentaire	296 774 339	105 142	4 229 278	301 108 759
178 849 621	Enseignement présecondaire	220 253 072	1 613 671	1 648 986	223 515 728
5 985 893	Enseignement secondaire	8 693 391	–	4 591	8 697 981
Enseignement professionnel et technique					
10 683 523	Centre de formation de Gaza	6 349 408	491 097	7 502	6 848 007
3 402 911	Centre de formation de Khan Younis	955 954	801 846	–	1 757 800
4 875 856	Centre de formation de Sibliin	5 699 052	–	–	5 699 052
2 524 884	Centre de formation de Damas	3 356 109	–	3 141	3 359 251
4 696 876	Centre de formation de Wadi Seir	5 358 708	(37 219)	5 094	5 326 583
3 003 780	Centre de formation d'Amman	3 752 611	(62 294)	7 709	3 698 026
4 022 006	Centre de formation de Kalandia	4 583 128	–	–	4 583 128
2 983 006	Centre de formation pour hommes de Ramallah	3 520 331	–	6 211	3 526 542
4 947 557	Centre de formation pour femmes de Ramallah	5 553 499	–	5 555	5 559 054
2 768 575	Centre de formation de base d'enseignants	3 049 237	71 994	3 752	3 124 983
–	Centre de formation professionnelle de Nahr el-Bared	(200)	–	–	(200)
Gestion des programmes					
2 803 539	Centre de développement de l'enseignement	3 420 914	–	–	3 420 914
16 802 524	Planification et gestion de l'enseignement	20 362 835	129 186	689 600	21 181 622
180	Bourses d'enseignement supérieur	–	–	–	–
168 782	Services de placement et d'orientation professionnelle	239	–	–	239 316
3 589 984	Dotations aux amortissements – Éducation	420 970	–	–	420 970
1 712 545	Dépenses d'appui au programme	–	248 473	–	248 473
(9 455 343)	Crédits de dépenses liés à l'inscription des bâtiments à l'actif	(1 362 361)	–	–	(1 362 361)
499 364 143	Total (services d'éducation)	590 980 313	3 361 897	6 611 418	600 953 628
Services de santé					
Services médicaux					
5 866 675	Services d'analyse médicale	6 726 468	–	6 615	6 733 083

<i>Exercice biennal 2006-2007</i>	<i>Programme</i>	<i>Fonds non réservés (budget ordinaire)</i>	<i>Fonds réservé (budget ordinaire)</i>	<i>Contributions en nature</i>	Total
6 315 643	Santé maternelle et infantile	7 827 847	–	418 945	8 246 792
11 877 652	Action préventive et lutte contre les maladies	7 436 581	–	2 242 124	9 678 705
1 758 878	Rééducation post-traumatique	2 025 287	–	–	2 025 287
–	Santé mentale	93 946	–	–	93 946
–	Maladies non transmissibles	2 133 340	–	57 824	2 191 164
1 084 872	Services de santé scolaires	1 362 878	–	–	1 362 878
2 965 047	Hôpital de Qalqilya	3 728 479	0	621	3 729 101
5 460 567	Alimentation complémentaire	(457 902)	1 464 104	19 990	1 026 191
56 711 412	Services ambulatoires	67 571 765	22 832	1 520 946	69 115 544
23 763 942	Services d'hospitalisation	27 036 463	47 000	–	27 083 463
5 686 985	Services de santé bucco-dentaire	6 601 725	(0)	–	6 601 725
Hygiène du milieu					
1 709 256	Contrôle de la qualité de l'eau	2 270 704	(0)	174	2 270 878
48 599	Planification des projets environnementaux	55 293	–	–	55 293
351 719	Conception des projets environnementaux	398 492	(0)	–	398 492
223 106	Mise en œuvre des projets environnementaux	328 160	–	–	328 160
735 021	Évacuation des eaux usées et des eaux de pluie	263 323	(0)	–	263 323
23 369 017	Gestion des déchets solides	28 797 387	221	337	28 797 946
291 725	Administration de l'hygiène du milieu	317 474	(0)	–	317 474
Gestion du programme					
7 166 208	Administration de la santé	7 614 754	121 037	743 301	8 479 092
57 200	Dépenses d'appui au programme	–	–	–	–
(2 021 702)	Crédits de dépenses liés à l'inscription des bâtiments à l'actif	(490 339)	–	–	(490 339)
1 679 795	Dotation aux amortissements – Santé	144 144	–	–	144 144
155 101 618	Total (Services de santé)	171 786 270	1 655 194	5 010 878	178 452 342
Services de secours et d'assistance sociale					
Services de secours					
57 558 317	Aide aux personnes en grande difficulté	30 499 844	66 466 190	862 134	97 828 168
903 333	Sélection et immatriculation des réfugiés de Palestine	1 013 159	–	–	1 013 159
960	Contrôle de la qualité	269	–	246	515
2 651 348	Frais de distribution de rations	146	0	72 734	72 880
Services d'assistance sociale					
1 004 522	Développement communautaire	1 236 190	1 200	88 540	1 325 930
195 163	Activités destinées aux jeunes	253 817	(0)	1 467	255 284
1 133 987	Participation des femmes au développement	1 022 706	549	4 284	1 027 539
1 666 231	Aide aux infirmes	1 634 488	1 294	3 175	1 638 958

<i>Exercice biennal 2006-2007</i>	<i>Programme</i>	<i>Fonds non réservés (budget ordinaire)</i>	<i>Fonds réservé (budget ordinaire)</i>	<i>Contributions en nature</i>	Total
933 311	Centre de rééducation pour les malvoyants	1 065 512	(0)	133	1 065 645
744 080	Atténuation de la pauvreté	810 762	–	–	810 762
383 034	Programme de création de revenus	–	(36 698)	–	(36 698)
–	– Femmes enceintes et mères allaitantes	360	1 356 162	–	1 356 522
Gestion du programme					
3 936 943	Gestion du programme de secours et d'assistance sociale	4 288 272	876 744	–	5 165 016
1 848 812	Groupe de la sélection et de l'immatriculation	2 161 563	(0)	–	2 161 563
1 439 243	Dépenses d'appui au programme	–	49 049	–	49 049
74 399 284	Total (services de secours et d'assistance sociale)	43 987 089	68 714 491	1 032 713	113 734 292
Services techniques et opérationnels					
10 628 570	Transport de passagers	11 515 653	117 075	318 472	11 951 200
4 704 071	Transport de marchandises	5 324 414	(0)	45 693	5 370 107
(6 359 137)	Achat de fournitures à stocker	273 959	(6 237)	(719 234)	(451 512)
–	– Frais de distribution de rations	3 284 297	9 599	72 984	3 366 879
2 581 447	Entretien des véhicules	3 084 180	0	115	3 084 295
2 204 369	Activités portuaires	479 939	1 996 581	–	2 476 520
635 076	Système de gestion des achats et des stocks	54 292	0	–	54 292
50 844	Entretien des groupes électrogènes et des pompes	68 201	0	–	68 201
4 370 555	Division des approvisionnements	8 598 134	1 462	7 605	8 607 200
7 127 716	Administration des achats et de la logistique	6 998 881	289 339	16 365	7 304 585
4 713 874	Services informatiques	5 825 137	570 305	–	6 395 442
23 274	Approvisionnements de la Division des systèmes informatiques	37 817	–	–	37 817
295 195	Amélioration des logements et des camps	1 605 271	–	1 028 063	2 633 334
8 130 218	Conception et planification architecturales	10 277 810	135 826	9 960	10 423 596
336 138	Gestion de l'infrastructure et du développement des camps	1 111 084	18 236	–	1 129 320
–	– Suivi, évaluation et assurance qualité/contrôle qualité	134 673	–	–	134 673
–	– Applications (entreprises)	62 953	–	–	62 953
980 593	Infrastructure (entreprises)	1 919 436	410 714	–	2 330 150
–	– Progiciels de gestion intégrés	2 785	467 680	–	470 465
525 412	Bureau du Directeur de l'appui administratif	829 864	210 985	–	1 040 849
57 602	Unités de production – Gaza	87 340	–	–	87 340
1 104 506	Dépenses d'appui au programme	–	466 745	–	466 745
42 110 322	Total (services techniques et opérationnels)	61 576 120	4 688 308	780 023	67 044 451

<i>Exercice biennal 2006-2007</i>	<i>Programme</i>	<i>Fonds non réservés (budget ordinaire)</i>	<i>Fonds réservé (budget ordinaire)</i>	<i>Contributions en nature</i>	Total
Services communs					
Direction générale					
12 408 899	Administration des bureaux locaux	9 829 015	937 680	–	10 766 695
3 881 855	Administration des secteurs	4 370 623	19 907	71	4 390 600
1 929 983	Administration des services assurés dans les camps	2 229 703	0	–	2 229 703
5 549 307	Services de protection	6 857 294	0	–	6 857 294
380 163	Groupe des projets	316 812	66 252	–	383 063
–	Appels d'urgence	1 525	–	–	1 525
2 297 847	Information	2 337 238	72 456	–	2 409 693
3 518 061	Relations extérieures	4 215 167	114 220	–	4 329 387
2 168 832	Services d'audit interne et externe	2 217 662	150 333	–	2 367 995
3 237 308	Services juridiques	3 029 579	30 863	–	3 060 442
456 122	Fonctionnaires chargés des opérations ou responsables des questions concernant les réfugiés	480 061	0	–	480 061
130 073	Programme des fonctionnaires chargés de l'appui aux opérations	160 696	–	–	160 696
198 627	Attachés de recherche et conseillers économiques	254 966	–	–	254 966
4 824 320	Programme d'aide psychosociale	406 416	149 993	–	556 410
94 647	Bureau du représentant de l'Office – Bruxelles	682 712	–	–	682 712
11 743 527	Services administratifs	12 057 318	1 056	432	
336 767	Secrétariat de la Commission consultative	552 939	143 895	–	
1 235 248	Services de la rémunération et de la gestion	1 161 730	(0)	–	1 161 730
9 909 159	Services financiers	10 132 162	452	–	10 132 613
6 074 915	Services à l'intention du personnel	8 006 463	13 626	–	8 020 088
0	Secrétariat de la Caisse de prévoyance	3 656	–	–	3 656
Administration					
1 965 045	Formation et perfectionnement du personnel	2 124 666	1 160 390	–	3 285 056
1 046 602	Dotation aux amortissements – Administration	478 606	–	–	478 606
8 738 242	Règlement d'engagements au titre des produits alimentaires	(8 890)	(883 072)	–	(891 962)
4 223 485	Bureau du Commissaire général	2 381 867	635 156	–	3 017 023
2 189 249	Groupe de coordination et d'appui au programme	1 338 252	458 679	–	1 796 931
1 200 481	Bureau du Directeur des ressources humaines	350 665	1 711 870	–	2 062 534
52 442	Commission paritaire de recours	12 773	215 705	–	228 478
–	Projet d'immobilisations	43 073	–	–	43 073
601 121	Applications Ramco	398 414	–	–	398 414
–	Sécurité	21 669	–	–	21 669
–	Évaluation immobilière selon les normes IPSAS	41 437	–	–	41 437

<i>Exercice biennal 2006-2007</i>	<i>Programme</i>	<i>Fonds non réservés (budget ordinaire)</i>	<i>Fonds réservé (budget ordinaire)</i>	<i>Contributions en nature</i>	Total
	– Mise en œuvre des normes IPSAS	11 632	–	–	11 632
	– Réforme budgétaire	–	75 732	–	75 732
782 292	Aide juridique	1 045 113	(0)	–	1 045 113
1 110 817	Bureau du représentant de l'Office à New York	1 212 222	474	–	1 212 696
112 520	Bureau du représentant de l'Office au Caire	165 893	–	–	165 893
797 635	Bureau du représentant de l'Office à Genève	529 867	–	–	529 867
	– mpte d'attente pour augmentation des traitements (siège de Gaza)	–	–	–	–
573 660	Bureau du Commissaire général à Gaza 2	824 772	2 359 734	–	3 184 507
(36 448 313)	Dépenses d'appui au programme	(44 009 402)	17 220	–	(43 992 182)
859 525	Crédits de dépenses liés à l'inscription des bâtiments à l'actif	(2 500 358)	–	–	(2 500 358)
58 180 463	Total (services communs)	33 766 006	7 452 621	502	41 219 130
829 155 830	Total (dépenses financées au moyen du budget ordinaire)	902 095 798	85 872 511	13 435 534	1 001 403 843

Appendice 2

Dépenses financées au moyen du budget ordinaire de l'exercice biennal 2008-2009

(En dollars des États-Unis)

Exercice biennal 2006-2007	Catégorie de dépenses	Budget ordinaire				Fonds extrabudgétaires			
		Fonds non réservés	Fonds réservés	Contributions en nature	Total	Appels d'urgence	Projets	Total	Total général
49 873 076	Personnel international	40 682 053	4 053 024	2 454 799	47 189 876	7 896 587	7 582 478	15 479 064	62 668 940
701 593 833	Personnel recruté sur le plan régional	751 684 652	7 102 352	–	758 787 003	105 730 908	16 261 662	121 992 569	880 779 573
208 683 043	Achat de fournitures à stocker	32 315 937	41 741 695	1 092 248	75 149 879	56 391 243	(465 844)	55 925 399	131 075 279
1 192 092	Achats d'articles non stockés	27 501 581	2 433 079	9 136 853	39 071 512	28 333 877	20 445 844	48 779 720	87 851 232
17 853 883	Locaux	16 339 984	869 194	201 947	17 411 126	2 062 527	3 651 313	5 713 840	23 124 965
152 603 866	Matériel et travaux de construction	9 032 723	1 233 222	537 954	10 803 899	4 490 517	49 690 990	54 181 507	64 985 406
125 965 175	Services	49 782 406	13 977 762	10 744	63 770 912	68 680 775	52 619 044	121 299 819	185 070 731
114 228 991	Subventions	27 906 594	25 860 690	989	53 768 273	123 222 474	30 297 580	153 520 055	207 288 328
1 371 993 959	Total des dépenses prévues au budget	955 245 930	97 271 017	13 435 534	1 065 952 481	396 808 908	180 083 066	576 891 974	1 642 844 455
(52 748 362)	Dépenses d'appui aux programmes et recettes provenant d'autres services	(45 168 094)	(11 394 217)	–	(56 562 311)	–	(30 030)	(30 030)	(56 592 341)
(4 301 139)	Transfert de dépenses	2 502 190	965	–	2 503 155	(170)	3 650	3 479	2 506 634
(6 953 121)	Ajustements au titre de l'inscription des bâtiments à l'actif	(3 309 339)	–	–	(3 309 339)	–	–	–	(3 309 339)
266 861	Recettes imputées aux dépenses	(7 174 889)	(5 254)	–	(7 180 143)	–	619 448	619 448	(6 560 696)
1 308 258 199	Total	902 095 798	85 872 511	13 435 534	1 001 403 843	396 808 737	180 676 133	577 484 870	1 578 888 714

Appendice 3

État des recettes, des dépenses et des soldes des fonds, par projet, pour l'exercice biennal 2008-2009

(En dollars des États-Unis)

<i>Fonds/projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2008</i>	<i>Excédent/déficit</i>			<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2009</i>
		<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/déficit</i>		
Fonds relevant du budget ordinaire						
Fonds non réservés						
Fonds général – contributions en espèces	(46 051 153)	713 438 481	(788 625 436)	(75 186 955)	(8 741 863)	(129 979 970)
Recettes provenant de l'appui aux programmes	65 525 024	–	39 174 950	39 174 950	512 285	105 212 259
Frais de réinstallation du personnel	(493 326)	–	–	–	493 326	(0)
Plan à moyen terme 2005 – budget ordinaire	(396)	–	–	–	396	(0)
Plan à moyen terme 2006 – budget ordinaire	(2 420 381)	–	(10 461)	(10 461)	2 420 381	(10 461)
Plan à moyen terme 2007 – budget ordinaire	(50 265)	–	–	–	50 265	0
Caisse de prévoyance	6 029	–	6 906	6 906	–	12 934
Activités financées par l'OMS	14 308	292 000	(297 202)	(5 202)	–	9 105
Fonctionnaire chargé de la protection (P-4) (Siège – Gaza)	(300 996)	–	–	–	300 996	–
Travaux de construction et d'entretien	(2 408)	–	(600 884)	(600 884)	–	(603 292)
Activités au titre d'anciens appels d'urgence	(4 829 526)	–	(4 638 202)	(4 638 202)	4 829 526	(4 638 202)
Dépenses supplémentaires afférentes à l'assurance maladie du personnel recruté au niveau régional	(977)	–	–	–	977	(0)
Plan de secours – Cisjordanie	(1 074 437)	–	–	–	1 074 437	0
Activités de développement institutionnel	(40 123)	–	–	–	–	(40 123)
Mise en œuvre des normes IPSAS	–	–	(53 070)	(53 070)	–	(53 070)
Contribution en espèces versées par l'UE en lieu et place de vivres	–	–	(15 506 550)	(15 506 550)	–	(15 506 550)
Activités financées par l'OLP	(274 156)	–	–	–	–	(274 156)
Programmes d'éducation et de santé de l'UNRWA financés par la Communauté européenne	(4 333 441)	190 335 632	(104 100 943)	86 234 689	–	81 901 249
Programmes financés par le Fonds général au Liban	–	1 557 632	–	1 557 632	–	1 557 632
Programme financé par le Fonds général : École normale de Gaza	737 463	–	–	–	(737 463)	0
Programme financé par le Fonds général : achat de carburant pour Gaza	–	999 977	(853 830)	146 147	–	146 147
Paiement du salaire des 190 professeurs supplémentaires nécessaires à Gaza	–	696 379	(696 379)	(0)	0	(0)

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Programme financé par le Fonds général : appui à l'enseignement de base dans les écoles de l'UNRWA dans la bande de Gaza	–	1 322 751	(1 327 102)	(4 350)	–	(4 350)
Écoles d'excellence à Gaza « Appui aux activités de base du programme d'éducation de l'UNRWA »	–	739 645	(178 890)	560 755	–	560 755
Recettes et dépenses budgétisées des écoles de l'UNRWA financées au moyen des contributions volontaires	186 859	178 097	(245 381)	(67 285)	–	119 574
Fourniture de services d'éducation de qualité	–	14 307 229	(15 060 240)	(753 011)	–	(753 011)
Programmes de création d'emplois dans le domaine de la santé, de l'environnement et des secours dans la bande de Gaza	–	8 283 133	(8 283 133)	(0)	0	(0)
Budget ordinaire 2009 : activités de l'UNRWA au Liban	–	–	(721 501)	(721 501)	–	(721 501)
Unités de production à Gaza	685 016	–	(87 340)	(87 340)	–	597 676
Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes	(8 776)	–	8 890	8 890	(114)	–
Total (fonds non réservés)	7 274 340	932 150 955	(902 095 798)	30 055 157	203 149	37 532 646
Contribution spéciale au titre des besoins urgents dans la bande de Gaza, pour le centre de formation professionnelle et technique (Gaza)	1 407 718	–	(525 280)	(525 280)	–	882 437
Contribution spéciale au titre des besoins urgents dans la bande de Gaza, pour le centre de formation professionnelle et technique (Gaza)	(27 458)	–	–	–	–	(27 458)
Contribution spéciale au titre des besoins urgents dans la bande de Gaza, pour les écoles (Gaza)	1 669 574	–	(1 998 886)	(1 998 886)	–	(329 312)
Contribution spéciale à l'UNRWA : extension du programme d'aide psychosociale de l'Office	(109 218)	–	(159 051)	(159 051)	–	(268 269)
Création du centre de formation de Rafah (bande de Gaza)	69 198	–	(69 193)	(69 193)	(6)	0
Activités menées à Gaza	3 801	–	–	–	–	3 801
Projets postretrait exécutés à Gaza et en Cisjordanie	1 733 506	39 112	(1 468 965)	(1 429 853)	–	303 653
Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes	(1 839 978)	–	864 355	864 355	–	(975 623)
Programme financé par le Fonds général : contributions des écoles/centres de formation et recettes des cantines	–	278 893	(79 609)	199 283	–	199 283
Programme financé par le Fonds général : pénalités – vivres	–	89 173	(1 279)	87 894	–	87 894
Programme d'études parallèle dans les centres de formation et frais de scolarité	–	–	99 513	99 513	–	99 513

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Mise en œuvre du programme de sécurité alimentaire à Gaza et en Cisjordanie	298 907	–	–	–	–	298 907
Achat de farine de blé pour la bande de Gaza	157 720	–	–	–	–	157 720
Programme ordinaire de sécurité alimentaire à l'intention des réfugiés les plus pauvres à Gaza	247 882	–	(21 103)	(21 103)	–	226 779
Programme alimentaire ordinaire (Gaza)	–	99 982	(183)	99 799	–	99 799
Aide alimentaire de la Communauté européenne pour 2004 (mise en œuvre effective : 2005)	(1 683 012)	1 987 446	(1 075)	1 986 372	(303 360)	(0)
Aide alimentaire de la Communauté européenne pour 2005 (mise en œuvre effective : 2006)	(668 114)	959 868	(56 888)	902 979	(234 865)	0
Aide alimentaire de la Communauté européenne pour 2006 (mise en œuvre effective : 2007)	710 170	1 034 835	(1 490 643)	(455 807)	132	254 494
Appui au Programme spécial d'aide aux personnes en détresse de l'UNRWA et à sa réforme : programme 2007 d'aide alimentaire et d'assistance financière de l'UNRWA en faveur des réfugiés de Palestine, réforme du Programme spécial d'aide aux personnes en détresse dans la bande de Gaza (mise en œuvre : 2008)	–	5 647 119	(5 596 422)	50 697	–	50 697
Mise en œuvre du programme de filet de protection sociale à l'UNRWA (aide alimentaire et financière)	–	24 184 248	(14 511 550)	9 672 697	–	9 672 697
Aide alimentaire de la France pour 2005 : programme ordinaire d'aide alimentaire aux réfugiés de Palestine au Liban, en Syrie et en Jordanie. Achat de poudre de lait entier	212 200	–	(51 405)	(51 405)	(2 077)	158 718
Aide alimentaire ordinaire aux réfugiés de Palestine à Gaza, au Liban, en Syrie, en Jordanie et en Cisjordanie : achat de riz (y compris frais de transport, de distribution et autres)	15 593	–	(24 817)	(24 817)	–	(9 224)
Aide alimentaire ordinaire aux réfugiés de Palestine à Gaza, au Liban, en Syrie et en Cisjordanie : achat de lait entier et d'huile de tournesol (y compris frais de transport, de distribution et autres)	1 323 445	–	(118 361)	(118 361)	(8)	1 205 076
Aide alimentaire de la France pour 2008 : achat de lait entier pour Gaza et la Cisjordanie	–	2 269 289	(2 421 566)	(152 277)	–	(152 277)
Aide alimentaire de la France pour 2009 : aide alimentaire ordinaire aux réfugiés de Palestine	–	1 360 544	(909 352)	451 192	2 085	453 277
Aide alimentaire du Japon pour 2006 : achat de farine de blé et/ou de légumineuses	242 220	155 885	(296 184)	(140 299)	–	101 921
Aide alimentaire du Japon pour 2006	1 630 128	54 568	(145 315)	(90 747)	389	1 539 770

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Aide alimentaire du Japon pour 2007-2008	4 154 174	98 986	(3 730 647)	(3 631 661)	–	522 513
Aide alimentaire du Japon pour 2008-2009 : achat de farine de blé et/ou de légumineuses	–	5 787 679	(5 952 277)	(164 598)	–	(164 598)
Aide alimentaire du Japon pour 2009-2010 : achat de farine de blé et/ou de légumineuses	–	6 282 720	(319 740)	5 962 980	–	5 962 980
Aide alimentaire de la Belgique pour 2005 : aide alimentaire ordinaire aux réfugiés de Palestine à Gaza, au Liban, en Syrie, en Jordanie et en Cisjordanie	48 419	–	(3 689)	(3 689)	(47 893)	(3 163)
Aide alimentaire de la Belgique pour 2007 : achat de produits alimentaires pour distribution dans la bande de Gaza, au Liban, en Syrie, en Jordanie et en Cisjordanie en 2007-2008	119 257	–	(81 823)	(81 823)	47 894	85 328
Achat de sucre et de poudre de lait entier pour Gaza et la Cisjordanie et étude sur les achats	–	1 762 505	(1 286 841)	475 664	–	475 664
Denrées alimentaires pour le budget ordinaire (mise en œuvre : 2008)	–	17 725 258	(19 884 199)	(2 158 941)	–	(2 158 941)
Aide alimentaire ordinaire aux réfugiés de Palestine à Gaza, au Liban, en Syrie et en Cisjordanie : achat de lait entier et d'huile de tournesol (y compris frais de transport, de distribution et autres)	1 331 637	–	(193 923)	(193 923)	–	1 137 714
Programme 2008 d'aide alimentaire et d'assistance financière de l'UNRWA en faveur des réfugiés de Palestine, réforme du Programme spécial d'aide aux personnes en détresse	–	5 603 862	(4 491 787)	1 112 075	–	1 112 075
Mise en œuvre de l'initiative de réforme du programme spécial d'aide aux personnes en détresse à Gaza	–	6 152 850	(6 257 405)	(104 555)	–	(104 555)
Programme ordinaire d'aide alimentaire dans les territoires palestiniens occupés	437 318	–	(41 263)	(41 263)	–	396 055
Aide alimentaire supplémentaire de la France pour 2008 : achat de denrées alimentaires pour Gaza	–	1 347 709	(1 638 629)	(290 920)	–	(290 920)
Aide alimentaire et mise en œuvre du programme spécial d'aide aux personnes en détresse en faveur des réfugiés de Palestine (programme de filet de protection sociale 2009 dans trois secteurs)	–	6 680 731	(2 561 196)	4 119 535	–	4 119 535
Facilité alimentaire de la CE : aide alimentaire et assistance financière pour le programme spécial d'aide aux personnes en détresse dans le territoire palestinien occupé	–	5 339 049	(189 605)	5 149 444	–	5 149 444
Programme de développement institutionnel de l'UNRWA	8 858 284	13 368 689	(9 712 719)	3 655 969	(1 332 000)	11 182 254
Progiciel de gestion intégré	–	418 746	(161 238)	257 509	–	257 509

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Progiciel de gestion intégré	–	–	(257 227)	(257 227)	1 332 000	1 074 773
Progiciel de gestion intégré	–	2 000 000	(53 610)	1 946 390	–	1 946 390
Liquidation d'engagements fermes pour l'exercice 2004-2005	–	–	(2 629)	(2 629)	–	(2 629)
Liquidation d'engagements fermes pour l'exercice 2006-2007	–	0	(85 403)	(85 402)	–	(85 402)
Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes	15 378 423	(625 249)	229 830	(395 418)	(1 294 899)	13 688 105
Projet financé par l'ONU	52	–	–	–	–	52
Coûts de fonctionnement du programme de microfinancement et de crédit aux entreprises	–	14	(0)	14	–	14
Programme de prêts avec garantie mutuelle/Palestine (Gaza)	32	–	–	–	(32)	–
Microfinancement et création de revenus : promotion de moyens de subsistance et de revenus durables par le crédit aux microentreprises	(25 396)	–	–	–	25 396	–
Meubles et matériel pour le bureau régional du programme de microfinancement et de prêt aux microentreprises en Jordanie	33	–	–	–	(33)	0
Formation/renforcement des capacités à Gaza et en Cisjordanie	115	–	–	–	(115)	0
Étude de marché/conception de produit, produit d'épargne, Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises (Gaza et Cisjordanie)	1 060	–	(1 060)	(1 060)	–	–
Étude sur la portée des transformations, Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises – Gaza et Cisjordanie	1 060	–	(1 060)	(1 060)	–	–
Développement du microfinancement et renforcement des capacités : aide au relèvement et au redressement économiques par la microentreprise et le crédit à la consommation à Gaza et en Cisjordanie	–	–	0	0	(0)	0
Appui au microfinancement dans le cadre du retrait : aide au relèvement et au redressement économiques par la microentreprise et le crédit au logement	(61 515)	–	0	0	–	(61 515)
Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes	(216 176)	–	(211 114)	(211 114)	–	(427 290)
Total (fonds réservés)	35 421 059	110 104 511	(85 872 511)	24 232 000	(1 807 393)	57 845 666
Fonds général – contributions en nature	–	13 259 180	(13 435 534)	(176 354)	–	(176 354)
Contribution de la Belgique	47 931	–	(0)	(0)	–	47 931
Contribution de la France (farine)	186 153	–	(0)	(0)	–	186 153

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Contribution du Royaume-Uni (aide alimentaire)	18 843	–	0	0	–	18 843
Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes	914 473	(746 459)	–	(746 459)	(168 014)	0
Total (contributions en nature)	1 167 401	12 512 721	(13 435 534)	(922 813)	(168 014)	76 574
Total (fonds relevant du budget ordinaire)	43 862 800	1 054 768 188	(1 001 403 843)	53 364 345	(1 772 259)	95 454 886
Dons en nature en faveur des appels d'urgence	–	–	(89 266)	(89 266)	–	(89 266)
Appel d'urgence de 2006 : don en nature (farine) pour la bande de Gaza et la Cisjordanie	–	–	(31 649)	(31 649)	–	(31 649)
Appel d'urgence de 2006 (janvier-décembre 2006)	–	–	(121 726)	(121 726)	–	(121 726)
Appel d'urgence de 2007 (janvier-décembre 2007) : dons divers en espèces en faveur de l'appel d'urgence	–	85 199	(120 778)	(35 578)	–	(35 578)
Appel d'urgence de 2008 : dons divers en espèces en faveur de l'appel d'urgence	–	2 179 869	(718 945)	1 460 924	–	1 460 924
Appel d'urgence de 2009 pour Gaza	–	7 821 570	(7 821 570)	–	–	–
Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes	85 199	(85 199)	–	(85 199)	739 843	739 843
Appel d'urgence – contributions non affectées (février 2001)	1 096	–	(1 741)	(1 741)	–	(645)
Construction et aménagement de nouvelles salles à l'école primaire de filles de Djénine – deuxième appel d'urgence	3 260	–	(3 255)	(3 255)	(5)	0
Contributions non affectées – quatrième appel de 2002	(1 526)	–	(1 748)	(1 748)	–	(3 274)
Appel d'urgence pour 5 des centres médicaux de l'UNRWA en Cisjordanie (camps d'Askar, de Balata, de Dheisheh, de Tulkarem et d'Aïda)	1 492	–	–	–	–	1 492
Appel d'urgence de 2002 – contributions non affectées destinées à financer les coûts supplémentaires relatifs à la décentralisation des opérations au bureau de Cisjordanie et à l'aménagement du bureau de zone et de sous-zone	4 560	–	–	–	–	4 560
Appel d'urgence de 2002 – personnel du PNUD	569	–	–	–	–	569
Appel d'urgence de 2002 – fonds réservés à la remise en état du camp de Djénine (phase I)	6 016	–	–	–	(215)	5 801
Cinquième appel d'urgence – Comité populaire de la République arabe syrienne	180	–	–	–	–	180
Achat de 6 véhicules (Nissan Terranos) financé par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires	2 268	–	–	–	–	2 268

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Aide psychosociale aux enfants réfugiés en Cisjordanie	74 351	–	(72 266)	(72 266)	(14)	2 071
Sixième appel d'urgence (juillet-décembre 2003)	(365)	0	–	0	–	(365)
Sixième appel d'urgence (juillet-décembre 2003)	(9 640)	–	(585)	(585)	–	(10 225)
Projet de création d'emplois d'urgence dans les territoires palestiniens occupés de Cisjordanie	(35 845)	–	–	–	–	(35 845)
Système Doppler fœtal portable et appareil portable de mesure de l'hémoglobine pour l'antenne médicale mobile de l'UNRWA opérant dans les enclaves palestiniennes en Cisjordanie	–	–	(39)	(39)	39	–
Appui au programme d'aide psychosociale en Palestine	3 371	–	(3 401)	(3 401)	30	–
Appel d'urgence de 2004 – divers	349 881	–	(303 804)	(303 804)	–	46 077
Septième appel d'urgence (janvier-décembre 2004)	2 672	–	(2 670)	(2 670)	(2)	0
Appel d'urgence de 2004 (Gaza et Cisjordanie)	34 269	–	(34 260)	(34 260)	–	9
Virement du solde des fonds au titre de contributions antérieures (Cisjordanie)	262 370	–	(270 880)	(270 880)	–	(8 510)
Activités d'urgence menées par l'UNRWA dans le domaine de la santé, en Cisjordanie – première étape : matériel médical	3 755	–	(215)	(215)	–	3 540
Assistance alimentaire, programmes de création d'emplois d'urgence, réparation et construction de logements et assistance en espèces aux familles en détresse	6 212	–	–	–	–	6 212
Appel d'urgence de 2004 – France	(475)	–	(112)	(112)	–	(587)
Projet/activité touchant l'hygiène du milieu (Gaza)	138	–	–	–	–	138
Remboursement de la TVA versée au titre d'appels d'urgence antérieurs	87 421	–	(71 119)	(71 119)	–	16 302
Activités d'été pour les écoliers de Cisjordanie	(32 692)	–	–	–	–	(32 692)
Appel d'urgence de 2004 – Nouvelle-Zélande	506 491	–	(491 002)	(491 002)	–	15 488
Appel d'urgence de 2004 – États-Unis	5 104	–	–	–	–	5 104
Relogement de réfugiés dont le logement a été détruit à Rafah	766 732	–	–	–	(766 732)	–
Appel d'urgence de 2005 – divers	165 417	–	(131 342)	(131 342)	–	34 076
Relogement de familles de réfugiés palestiniens à Khan Younis – Japon	10 378 631	–	(453 625)	(453 625)	–	9 925 006
Réparation de 645 habitations dans la bande de Gaza	19 866	–	–	–	–	19 866
Réparation de 1 700 habitations dans la bande de Gaza	(86 132)	596 557	(511 687)	84 870	–	(1 262)

<i>Fonds/projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2008</i>	<i>Excédent/déficit</i>			<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2009</i>
		<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/déficit</i>		
Relogement de familles de réfugiés palestiniens à Rafah – Arabie saoudite	(3 907 307)	–	(1 678 857)	(1 678 857)	–	(5 586 164)
Appel d'urgence de 2005 – aide alimentaire d'urgence pour la Cisjordanie	–	–	(119)	(119)	–	(119)
Appel d'urgence de 2005 – projet de reconstruction de logements à Gaza	126 344	–	(124 199)	(124 199)	(2 145)	–
Appel d'urgence de 2005 – construction de 600 logements au camp de réfugiés de Khan Younis	(2 923 445)	1 686 996	(461 702)	1 225 295	–	(1 698 150)
Appel d'urgence de 2006 – donateurs divers	1 469 560	–	(1 496 431)	(1 496 431)	–	(26 872)
Appel d'urgence de 2006 (solde des fonds sous divers projets anciens) – divers	16 662	–	(17 135)	(17 135)	–	(473)
Appel d'urgence de 2006 (solde des fonds sous divers projets anciens) – divers	95 119	–	–	–	–	95 119
Appel d'urgence de 2006 (aide psychosociale en Cisjordanie et dans la bande de Gaza)	6 125	–	–	–	(6 125)	0
Appel d'urgence de 2006 (infrastructure sociale en Cisjordanie et dans la bande de Gaza) – ONU	24 001	–	–	–	(24 001)	–
Appel d'urgence de 2006 pour la création d'emplois (recrutement indirect) – Espagne	668	–	(564)	(564)	–	104
Appel d'urgence révisé de 2006 – États-Unis	1 379 335	–	(180 230)	(180 230)	(935 828)	263 277
Appel d'urgence de 2006 : programme de création d'emplois d'urgence en Cisjordanie (recrutement indirect)	4 915	–	(940)	(940)	(5 044)	(1 069)
Appel d'urgence de 2006 : programme sanitaire d'urgence et dispensaires ambulants en Cisjordanie – Japon	–	–	(2)	(2)	103	101
Appel d'urgence de 2006 : programme sanitaire d'urgence à Gaza – Japon	48 594	–	(24 761)	(24 761)	–	23 833
Appel d'urgence de 2006 : création d'emplois en Cisjordanie – Communauté européenne	(1 528 975)	2 366 864	–	2 366 864	(505 007)	332 881
Appel d'urgence de 2006 pour la bande de Gaza et la Cisjordanie, affecté aux programmes de santé – Nouvelle-Zélande	108 240	–	(131 213)	(131 213)	–	(22 973)
Réparation ou reconstruction de 185 logements de réfugiés endommagés ou détruits lors d'incursions militaires israéliennes dans le nord de Gaza	2 219 476	–	(507 372)	(507 372)	(1 712 104)	(0)
Réparation et reconstruction d'urgence de logements à Beit Hanoun	(27 039)	–	(71 444)	(71 444)	–	(98 483)

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Appel d'urgence de 2007 – affectation du solde des fonds d'anciens projets au financement de frais d'hospitalisation en Cisjordanie – Japon	5 760	–	(107)	(107)	–	5 654
Appel d'urgence de 2007 – donateurs divers	–	–	(279 621)	(279 621)	279 621	–
Appel d'urgence de 2007 – divers	2 936 729	2 478 134	(4 865 806)	(2 387 671)	(279 669)	269 389
Appel d'urgence de 2007 – divers	43 467	–	(40 715)	(40 715)	–	2 752
Appel d'urgence de 2007 (janvier-décembre 2007) – États-Unis	–	–	(3 000)	(3 000)	–	(3 000)
Appel d'urgence de 2007 – don pour l'aide alimentaire d'urgence à Gaza	135	–	(492)	(492)	–	(357)
Appel d'urgence de 2007 (janvier-décembre 2007) – programme sanitaire d'urgence dans la bande de Gaza – Japon	895 779	27 194	(1 248 813)	(1 221 619)	–	(325 840)
Matériel et fournitures médicaux pour les dispensaires ambulants de l'Office, principaux centres médicaux et hôpital de Qalqilya (Cisjordanie)	103 916	–	(118 208)	(118 208)	–	(14 291)
Aide alimentaire d'urgence pour 2007 dans la bande de Gaza (première série) – Communauté européenne	(2 109 094)	2 629 534	(4 535 453)	(1 905 920)	294 952	(3 720 061)
Appel d'urgence de 2007 – Canada	149 242	–	(205 243)	(205 243)	–	(56 001)
Appel d'urgence de 2007 : aide sanitaire d'urgence en Cisjordanie – Australie	333 657	–	(385 585)	(385 585)	–	(51 928)
Appel d'urgence de 2007 : soutien psychosocial d'urgence dans la bande de Gaza – Australie	–	–	(1 350)	(1 350)	–	(1 350)
Appel d'urgence de 2007 : aide alimentaire d'urgence à Gaza et en Cisjordanie – Australie	–	–	(7 318)	(7 318)	–	(7 318)
Appel d'urgence de 2007 pour la bande de Gaza et la Cisjordanie – États-Unis d'Amérique	34 289	–	(34 285)	(34 285)	(4)	0
Appel d'urgence de 2007 : programme de création d'emplois en Cisjordanie – Communauté européenne	(397 556)	1 813 472	(1 508 985)	304 486	–	(93 069)
Appel d'urgence de 2007 : aide alimentaire d'urgence à Gaza et en Cisjordanie – Allemagne	442 016	–	(441 360)	(441 360)	(1)	655
Aide alimentaire d'urgence à Gaza et en Cisjordanie – États-Unis	6 685 419	–	(5 960 827)	(5 960 827)	–	724 592
Appel d'urgence de 2007 pour la bande de Gaza et la Cisjordanie – États-Unis	14 863 172	–	(9 682 714)	(9 682 714)	–	5 180 459
Appel d'urgence de 2007 : projet de création d'emplois en Cisjordanie – Norvège	16 604	–	(16 602)	(16 602)	(1)	(0)

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Appel d'urgence de 2007 : recrutement indirect en Cisjordanie – Espagne	(13 513)	14 793	(1 146)	13 647	–	134
Appel d'urgence de 2007 pour des activités à Gaza – Danemark	219 786	–	(219 784)	(219 784)	(2)	0
Appel d'urgence de 2007 : activités de soutien psychosocial à Gaza – Belgique	165 147	32 342	(195 188)	(162 846)	(2 300)	(0)
Appel d'urgence de 2007 : programme de création d'emplois d'urgence à Gaza (recrutement direct)	–	–	(37)	(37)	37	0
Appel d'urgence de 2007 : programme de création d'emplois d'urgence à Gaza (recrutement direct)	3 652	–	(3 653)	(3 653)	1	–
Appel d'urgence de 2007 : programme d'administrateurs chargés de l'appui aux opérations en Cisjordanie – États-Unis d'Amérique	1 638 062	–	(1 220 053)	(1 220 053)	–	418 008
Appel d'urgence de 2007 : programme d'administrateurs chargés de l'appui aux opérations en Cisjordanie – États-Unis	899 555	–	(836 896)	(836 896)	–	62 659
Programme de création d'emplois en Cisjordanie – États-Unis	5 366 238	–	(5 366 240)	(5 366 240)	–	(2)
Appel d'urgence de 2007 : aide humanitaire d'urgence dans la bande de Gaza (produits alimentaires, carburant et médicaments)	4 201 726	–	(1 787 794)	(1 787 794)	–	2 413 932
Appel d'urgence de 2007 : fournitures médicales d'urgence pour la bande de Gaza – France	929 078	–	(861 325)	(861 325)	–	67 753
Services d'hospitalisation en Cisjordanie à l'intention des réfugiés vulnérables	76 862	–	(76 862)	(76 862)	–	0
Aide alimentaire d'urgence à Gaza – quatrième série	431 976	–	(76 353)	(76 353)	–	355 623
Aide alimentaire d'urgence à Gaza – troisième série	(655 248)	655 248	–	655 248	0	0
Appel d'urgence de 2007 – Belgique	361 980	–	(360 423)	(360 423)	(3)	1 554
Appel d'urgence de 2007 : achat et distribution de rations aux réfugiés	–	1 101 036	(109 112)	991 925	0	991 925
Programme de création d'emplois d'urgence à Gaza (recrutement direct) – Espagne	(1 667 849)	5 177 515	(3 509 664)	1 667 851	(2)	0
Assistance d'urgence en espèces (Gaza) – Espagne	(165 667)	739 645	(573 978)	165 667	(0)	–
Achat de médicaments pour les centres médicaux de Gaza – Hongrie	21 600	–	(18 638)	(18 638)	–	2 962
Appel d'urgence de 2007 : aide alimentaire d'urgence à Gaza – Espagne	–	193 108	(357 242)	(164 134)	–	(164 134)
Appel d'urgence de 2007 : aide alimentaire d'urgence pour la bande de Gaza – Espagne	–	192 308	(355 765)	(163 457)	–	(163 457)

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Appel d'urgence de 2007 : aide alimentaire d'urgence pour la Cisjordanie – Allemagne	497 118	–	(353 526)	(353 526)	(1)	143 591
Appel d'urgence de 2008 : divers – donateurs divers	–	12 844 483	(11 078 277)	1 766 206	–	1 766 206
Appel d'urgence de 2008 : divers – contributions privées	–	39 966	(24 161)	15 806	–	15 806
Appel d'urgence de 2008 pour la bande de Gaza et la Cisjordanie – Association des amis de l'UNRWA – États-Unis	–	28 114	(28 115)	(1)	1	0
Appel d'urgence de 2008 pour la bande de Gaza et la Cisjordanie – Pays-Bas	–	5 953 000	(4 877 230)	1 075 770	–	1 075 770
Appel d'urgence de 2008 pour la bande de Gaza et la Cisjordanie, affecté à l'alimentation et la santé d'urgence – États-Unis	–	14 000 000	(14 060 012)	(60 012)	–	(60 012)
Appel d'urgence de 2008 pour la bande de Gaza et la Cisjordanie : divers	–	9 526	(9 526)	(0)	0	0
Appel d'urgence de 2008 pour la bande de Gaza et la Cisjordanie	–	496 932	(499 965)	(3 033)	–	(3 033)
Appels d'urgence de 2008 : carburant nécessaire pour la gestion des déchets solides dans la bande de Gaza, pour la bande de Gaza et la Cisjordanie	–	99 980	(99 979)	1	(1)	(0)
Appel d'urgence de 2008 : dons divers en espèces en faveur de l'appel d'urgence lié aux donations en nature	–	27 223	(27 223)	0	(0)	(0)
Appel d'urgence de 2008 pour la bande de Gaza et la Cisjordanie – États-Unis	–	32 359 404	(30 999 251)	1 360 153	–	1 360 153
Appel d'urgence de 2008 : programme sanitaire d'urgence en Cisjordanie – Australie	–	1 458 384	(1 330 322)	128 062	–	128 062
Appel d'urgence de 2008 : aide alimentaire d'urgence à Gaza – Société du Croissant-Rouge des Émirats arabes unis	–	3 000 000	(2 222 404)	777 596	–	777 596
Appel d'urgence de 2008 : programme de création d'emplois d'urgence en Cisjordanie – États-Unis	–	7 037 052	(7 037 049)	3	(3)	0
Appel d'urgence de 2008 : programme d'administrateurs chargés de l'appui aux opérations à Gaza et en Cisjordanie	–	3 603 544	(3 087 804)	515 740	–	515 740
Appel d'urgence de 2008 : aide alimentaire d'urgence dans la bande de Gaza en 2008 (cinq séries) – Office humanitaire de la Communauté européenne	–	18 515 116	(12 974 711)	5 540 405	96 405	5 636 810
Appel d'urgence de 2008 : aide alimentaire d'urgence dans la bande de Gaza – Fondation Khalifa Bin Zayed Al-Nehayan	–	999 963	(985 943)	14 020	–	14 020
Appel d'urgence de 2008 pour la bande de Gaza et la Cisjordanie	–	10 923 178	(10 915 468)	7 710	(1 363)	6 347

<i>Fonds/projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2008</i>	<i>Excédent/déficit</i>			<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2009</i>
		<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/déficit</i>		
Appel d'urgence de 2008 : aide alimentaire d'urgence pour la Cisjordanie	-	2 488 366	(2 134 906)	353 460	-	353 460
Appel d'urgence de 2008 pour la bande de Gaza et la Cisjordanie : activités d'urgence en Cisjordanie et achat de 2 véhicules blindés et de 4 véhicules de petite taille pour les administrateurs chargés de l'appui aux opérations dans la bande de Gaza	-	-	(501 058)	(501 058)	935 828	434 770
Appels d'urgence de 2008 : achat de matériel dentaire d'urgence, de matériel de radiographie et de médicaments (Gaza)	-	518 504	(345 945)	172 559	-	172 559
Appel d'urgence de 2008 : programme de travail contre rémunération en Cisjordanie dans le territoire palestinien occupé (recrutement direct)	-	7 234 679	(7 385 524)	(150 844)	150 844	0
Appel d'urgence de 2008 : programme de création d'emplois à Gaza (recrutement direct)	-	1 000 000	(1 000 000)	(0)	0	0
Appels d'urgence de 2008 : coûts liés à la réception et à la distribution de médicaments et de matériel médical à Gaza	-	11 895	(11 891)	4	(4)	(0)
Appel d'urgence de 2008 pour la bande de Gaza et la Cisjordanie : aide alimentaire à Gaza et en Cisjordanie	-	11 190 234	(12 755 001)	(1 564 767)	-	(1 564 767)
Appel d'urgence de 2008 : programme de création d'emplois d'urgence à Gaza	-	1 571 731	(1 571 730)	1	(1)	(0)
Appel d'urgence de 2008 : programme de santé mentale en Cisjordanie	-	556 995	(556 991)	3	(3)	(0)
Appel d'urgence de 2008 : aide alimentaire d'urgence pour la bande de Gaza	-	4 723 754	(1 964 173)	2 759 580	-	2 759 580
Appel d'urgence de 2008 : programme de création d'emplois d'urgence dans la bande de Gaza	-	1 205 548	(1 205 547)	1	(1)	(0)
Appel d'urgence de 2008 : programme d'hygiène du milieu d'urgence dans la bande de Gaza	-	482 441	(482 441)	0	(0)	(0)
Appel d'urgence de 2008 : santé mentale d'urgence dans la bande de Gaza	-	560 099	(560 650)	(551)	-	(551)
Appel d'urgence de 2008 : jeux d'été 2008 (Gaza)	-	16 173	(16 173)	(0)	0	(0)
Appel d'urgence de 2008 : dispensaires ambulants en Cisjordanie à l'intention des réfugiés vulnérables	-	175 695	(147 050)	28 645	-	28 645
Appel d'urgence de 2008 : aide alimentaire d'urgence pour la Cisjordanie	-	482 433	(297 938)	184 495	-	184 495

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Appel d'urgence de 2007 : programme d'hygiène du milieu d'urgence en Cisjordanie	–	98 664	(98 664)	(0)	0	(0)
Appel d'urgence de 2008 : programme de santé et d'hospitalisation d'urgence en Cisjordanie et achat de fournitures et de matériel médicaux pour Gaza	–	1 477 105	(489 657)	987 448	(1 021 905)	(34 457)
Appel d'urgence de 2008 : programme de création d'emplois d'urgence à Gaza (recrutement direct)	–	208 559	(208 559)	0	(0)	0
Distribution de l'aide alimentaire d'urgence en Cisjordanie	–	269 542	(277 350)	(7 809)	–	(7 809)
Programme de création d'emplois d'urgence à Gaza	–	2 785 474	(2 785 474)	0	(0)	(0)
Programme de création d'emplois d'urgence en Cisjordanie (projet de travail contre rémunération)	–	1 477 098	(1 477 096)	2	(2)	0
Amélioration de l'infrastructure environnementale dans les camps de réfugiés de la Cisjordanie	–	–	(12 441)	(12 441)	–	(12 441)
Programme d'aide alimentaire d'urgence à Gaza – Espagne	–	161 054	(188 400)	(27 346)	–	(27 346)
Programme d'aide alimentaire d'urgence à Gaza – Conseil municipal de Castellón	–	12 937	–	12 937	16	12 953
Appel d'urgence de 2008 : programme de création d'emplois d'urgence à Gaza (recrutement direct)	–	3 363 624	(3 363 623)	1	(1)	0
Appel d'urgence de 2008 : programme de création d'emplois d'urgence en Cisjordanie (recrutement direct)	–	524 810	(524 770)	40	(40)	–
Appel d'urgence de 2008 : assistance d'urgence en espèces pour la Cisjordanie	–	1 293 660	(1 293 661)	(1)	1	0
Appel d'urgence de 2008 : promotions des emplois pour améliorer l'alimentation et l'agriculture dans la bande de Gaza	–	–	(2 000 000)	(2 000 000)	–	(2 000 000)
Programme d'alimentation scolaire d'appoint pour les écoliers de l'UNRWA à Gaza	–	2 387 376	(2 969 078)	(581 702)	–	(581 702)
Appel d'urgence de 2008 : hygiène du milieu dans 17 camps de réfugiés de la Cisjordanie	–	227 388	(227 387)	1	(1)	(0)
Appel d'urgence de 2008 : distribution d'aide alimentaire aux Bédouins et autres communautés vulnérables isolées de la Cisjordanie	–	198 413	(53 605)	144 808	–	144 808
Appel d'urgence de 2008 : reconstruction des logements de 41 familles touchées par les inondations à Gaza	–	89 975	(89 975)	–	–	–
Appel d'urgence de 2008 : aide alimentaire d'urgence pour la bande de Gaza	–	5 608 011	(3 549 195)	2 058 816	–	2 058 816

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Appel d'urgence de 2008 : alimentation scolaire d'appoint et distribution de rations d'urgence à Gaza	-	2 800 000	(2 800 000)	0	(0)	(0)
Appel d'urgence de 2008 : achat de fournitures médicales d'urgence pour les centres médicaux de l'UNRWA (Gaza)	-	200 000	(177 172)	22 828	-	22 828
Appel d'urgence de 2009	-	3 642 046	(2 743 000)	899 046	7 387	906 434
Appel d'urgence de 2009 : aide alimentaire d'urgence pour la bande de Gaza (deux séries)	-	9 672 674	(5 152 793)	4 519 881	-	4 519 881
Appel d'urgence de 2009 : programme de santé mentale en Cisjordanie	-	676 259	(676 381)	(122)	-	(122)
Fourniture de carburant nécessaire au fonctionnement du système hydrologique et du système de collecte des eaux usées à Gaza	-	214 000	(214 000)	0	(0)	(0)
Appel d'urgence de 2009 pour la bande de Gaza et la Cisjordanie	-	20 000 000	(13 813 065)	6 186 935	-	6 186 935
Appel d'urgence de 2009 : achat de matériel d'analyses médicales et de fournitures pour les centres médicaux de l'UNRWA (Gaza)	-	196 850	(120 724)	76 127	-	76 127
Appel d'urgence de 2009 : achat de matériel d'analyses médicales et de fournitures pour les centres médicaux de l'UNRWA (Gaza)	-	111 549	(13 161)	98 388	-	98 388
Appel d'urgence de 2009 : programme de création d'emplois d'urgence en Cisjordanie (travail contre rémunération)	-	4 929 958	(6 161 812)	(1 231 854)	-	(1 231 854)
Appel d'urgence de 2009 : alimentation scolaire d'appoint pour les enfants à Gaza	-	360 463	(360 462)	1	(1)	(0)
Appel d'urgence de 2009 pour la bande de Gaza et la Cisjordanie	-	8 531 600	(7 523 973)	1 007 627	-	1 007 627
Appel d'urgence de 2009 pour la Cisjordanie	-	100 402	(16 769)	83 633	-	83 633
Appel d'urgence de 2009 : distribution d'aide alimentaire d'urgence en Cisjordanie	-	18 445	-	18 445	-	18 445
Appel d'urgence de 2009 : appui à l'appel d'urgence de décembre 2008 pour la Cisjordanie et Gaza et du plan de réaction rapide pour Gaza de janvier 2009	-	13 500 000	(9 789 174)	3 710 826	-	3 710 826
Appel d'urgence de 2009 pour la Cisjordanie : programme de création d'emplois temporaires	-	566 580	(566 580)	0	(0)	(0)
Appel d'urgence de 2009 pour la bande de Gaza et la Cisjordanie	-	81 000 000	(30 474 567)	50 525 433	-	50 525 433
Appel d'urgence de 2009 pour la bande de Gaza et la Cisjordanie	-	8 823 528	(5 879 863)	2 943 665	-	2 943 665
Appel d'urgence de 2009 : aide alimentaire d'urgence destinée aux ménages vulnérables de la Cisjordanie (deuxième série)	-	703 235	(20 622)	682 613	-	682 613

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Appel d'urgence de 2009 : amélioration de l'hygiène du milieu dans les camps de réfugiés de la Cisjordanie	-	88 757	(34 883)	53 875	-	53 875
Appel d'urgence de 2009 : campagne « Nourrir les jeûneurs pendant le ramadan » (Cisjordanie)	-	249 991	(227 541)	22 450	-	22 450
Programme alimentaire d'urgence en Cisjordanie	-	1 882 530	-	1 882 530	-	1 882 530
Fourniture de denrées alimentaires de base pour le peuple palestinien à Gaza	-	1 349 963	(1 379 957)	(29 994)	-	(29 994)
Appel éclair pour Gaza	-	1 488 095	(1 636 242)	(148 147)	-	(148 147)
Appel éclair de 2009 pour Gaza : divers – contributions privées	-	2 195 795	(1 971 817)	223 978	-	223 978
Appel d'urgence de 2009 pour Gaza : aide alimentaire d'urgence	-	3 000 000	(2 167 138)	832 862	-	832 862
Appel éclair de 2009 pour Gaza : aide alimentaire, santé d'urgence, logement temporaire, réparation de logement, appui en matière de carburant	-	5 000 000	(207 004)	4 792 996	-	4 792 996
Appel éclair de l'UNRWA pour Gaza	-	2 461 034	(2 461 034)	0	(0)	0
Appel éclair 2009 de l'UNRWA pour Gaza	-	8 277 491	(7 748 760)	528 731	-	528 731
Appel éclair 2009 de l'UNRWA pour Gaza	-	1 000 000	(756 553)	243 447	-	243 447
Appel éclair de 2009 pour Gaza : réhabilitation, équipement et aménagement de deux écoles de l'UNRWA dans la bande de Gaza et appui au programme d'alimentation scolaire d'appoint	-	211 336	-	211 336	-	211 336
Appel éclair de 2009 pour Gaza : assistance d'urgence en espèces	-	1 316 200	(1 316 200)	(0)	0	(0)
Appel éclair de 2009 pour Gaza : achat de générateurs	-	199 967	(199 966)	2	(2)	0
Appel éclair 2009 de l'UNRWA pour Gaza	-	423 729	(131 809)	291 920	-	291 920
Appel éclair de 2009 pour Gaza : aide alimentaire	-	11 143	-	11 143	-	11 143
Appel éclair de 2009 pour Gaza	-	5 847 953	(5 847 953)	0	(0)	(0)
Appel éclair de 2009 pour Gaza : secours d'urgence visant à apporter une aide alimentaire et du carburant aux réfugiés palestiniens dans la bande de Gaza	-	2 505 964	(1 834 626)	671 338	-	671 338
Appel éclair de 2009 pour Gaza	-	1 227 621	(1 534 527)	(306 906)	-	(306 906)
Appel éclair de 2009 pour Gaza : produits non alimentaires	-	220 815	(220 718)	98	(98)	-
Achat de couvertures pour les déplacés à Gaza	-	12 000	(11 925)	75	(75)	(0)
Achat de produits alimentaires	-	20 000	-	20 000	-	20 000
Achat d'articles médicaux	-	40 000	(23 139)	16 861	-	16 861
Appel éclair de 2009 pour Gaza : achat de denrées alimentaires	-	49 966	(49 965)	1	(1)	(0)

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Appel éclair de 2009 pour Gaza	–	7 512	(4 033)	3 478	–	3 478
Appel éclair de 2009 pour Gaza : secours d'urgence en matière de santé et d'alimentation pour les familles déplacées	–	103 273	(2 812)	100 461	–	100 461
Appel éclair de 2009 pour Gaza : médicaments, fournitures médicales et aide alimentaire	–	499 963	(200 626)	299 337	–	299 337
Appel éclair de 2009 pour Gaza : aide alimentaire (Gaza)	–	204 082	(13 350)	190 731	–	190 731
Appel éclair de 2009 pour Gaza : denrées alimentaires/fournitures de secours	–	44 920	(13 099)	31 821	–	31 821
Appel éclair de 2009 pour Gaza : achat de groupes électrogènes	–	199 970	(199 970)	0	(0)	0
Appel éclair de 2009 pour Gaza	–	25 000	(25 000)	–	–	–
Appel éclair de 2009 pour Gaza	–	120 000	(120 000)	0	(0)	(0)
Appel éclair de 2009 pour Gaza : abri d'urgence	–	1 312 336	(1 312 337)	(1)	1	(0)
Appel éclair de 2009 pour Gaza	–	10 000	(9 999)	1	(1)	0
Appel éclair de 2009 pour Gaza : assistance en espèces	–	1 278 772	(1 278 772)	1	(1)	0
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : abri d'urgence et aide non alimentaire	–	1 492 650	(1 492 649)	1	(1)	(0)
Appel éclair de 2009 pour Gaza	–	141 892	(127 242)	14 651	–	14 651
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : assistance d'urgence en espèces	–	1 492 650	(1 492 650)	–	–	–
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : appui d'urgence en matière de carburant destiné aux services publics essentiels	–	497 550	(497 550)	0	(0)	0
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza	–	131 234	(131 234)	(1)	1	(0)
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : programme d'aide alimentaire	–	196 850	(196 849)	1	(1)	(0)
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : secours en matière sanitaire et aide alimentaire	–	25 000	(7 894)	17 106	–	17 106
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza	–	30 000	(20 170)	9 830	–	9 830
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza	–	13 350	(13 350)	–	–	–
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : programme d'alimentation scolaire (Gaza)	–	38 363	(38 363)	0	(0)	(0)
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : programme d'alimentation scolaire (Gaza)	–	12 788	(12 788)	(1)	1	0
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza	–	30 000	(30 000)	–	–	–

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza	–	4 228 173	(2 231 935)	1 996 238	–	1 996 238
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza	–	159 923	(159 420)	503	–	503
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza	–	1 317 523	(1 317 523)	1	(1)	(0)
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : programme d'alimentation scolaire (Gaza)	–	7 673	(7 673)	(0)	0	(0)
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : 100 000 dollars pour la composante assistance d'urgence en espèces du plan de réaction rapide, affectés aux ménages en détresse, 250 000 dollars pour l'achat et la distribution de fournitures pharmaceutiques et médicales	–	350 000	(131 385)	218 615	–	218 615
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : achat d'ustensiles de cuisine et de matelas	–	80 000	(79 795)	205	–	205
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza en faveur des enfants (Gaza)	–	206 280	(201 195)	5 085	–	5 085
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza	–	499 714	(499 714)	0	(0)	(0)
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza	–	39 100	(39 100)	–	–	–
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza en faveur des enfants (Gaza)	–	50 696	(50 611)	85	(85)	0
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : programme d'alimentation scolaire (Gaza)	–	340 136	(340 135)	1	(1)	0
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : programme d'alimentation scolaire (Gaza)	–	127 877	(127 877)	0	(0)	(0)
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : fournitures médicales pour les maladies non transmissibles (Gaza)	–	75 301	(46 470)	28 832	–	28 832
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza	–	99 993	(99 992)	1	(1)	0
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : aide alimentaire d'urgence (Gaza)	–	6 588	(6 587)	1	(1)	(0)
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : aide alimentaire d'urgence, aide à l'hébergement et assistance en espèces (Gaza)	–	2 108 037	(958 904)	1 149 132	–	1 149 132
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza	–	52 701	(52 699)	2	(2)	0
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : aide alimentaire d'urgence	–	126 582	(6 028)	120 555	–	120 555
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza	–	6 063	(6 063)	0	(0)	(0)

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : programme de création d'emplois d'urgence et d'assistance en espèces (bande de Gaza)	-	-	(3 676 442)	(3 676 442)	-	(3 676 442)
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : appui au programme de santé mentale de l'UNRWA (Gaza)	-	395 124	(395 124)	(0)	0	0
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : appui en faveur des écoliers palestiniens de la bande de Gaza (lunettes de vue et alimentation scolaire)	-	210 970	(69 555)	141 415	-	141 415
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : réhabilitation d'urgence, eau et assainissement (Gaza)	-	1 394 700	(992 900)	401 800	-	401 800
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : jeux d'été 2009 (Gaza)	-	1 406 470	(1 406 470)	(0)	0	0
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : réparation des abris (Gaza)	-	76 000	(75 999)	1	(1)	0
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza	-	34 000 000	(18 932 105)	15 067 895	-	15 067 895
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : aide alimentaire d'urgence	-	648 200	(648 200)	(0)	0	(0)
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : réparation et reconstruction des abris d'urgence	-	3 511 236	(3 511 236)	(0)	0	(0)
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : programme de création d'emplois d'urgence dans la bande de Gaza (2009)	-	16 432 440	(6 349 532)	10 082 908	-	10 082 908
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : jeux d'été 2009 (sports) à Gaza	-	22 504	(28 121)	(5 618)	-	(5 618)
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : soutien en faveur de l'école de Al Fakhora (Gaza)	-	15 367	(15 367)	(0)	0	0
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : jeux d'été	-	30 000	(30 000)	0	(0)	(0)
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza	-	31 925	(31 925)	(0)	0	0
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : distribution en faveur des familles pauvres (Gaza)	-	19 774	(19 774)	0	(0)	0
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : appui en faveur de l'éducation de base dans les écoles de l'UNRWA (bande de Gaza)	-	7 194 245	(3 980 073)	3 214 172	-	3 214 172
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza	-	116 979	(76 438)	40 541	-	40 541
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : appel du ramadan	-	250 000	(250 000)	0	(0)	0
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : appui au programme de santé mentale de l'UNRWA	-	161 163	(161 163)	(0)	0	0

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : appui au programme de santé mentale de l'UNRWA	–	18 072	–	18 072	–	18 072
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : programme de création d'emplois (Gaza)	–	161 163	(107 376)	53 787	–	53 787
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza	–	42 842	(42 842)	0	(0)	0
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza : appui en faveur de 52 soutiens de famille grièvement blessés/handicapés (Gaza)	–	23 546	(23 543)	3	(3)	0
Plan d'intervention rapide en faveur des familles dont l'abri a été légèrement ou modérément endommagé (troisième phase)	–	49 974	(49 974)	–	–	–
Besoin alimentaire d'urgence à Gaza	–	100 000	–	100 000	–	100 000
Plan de réaction rapide de 2009 pour Gaza	–	573 433	–	573 433	–	573 433
Réhabilitation d'urgence, eau et assainissement à Gaza	–	1 506 024	–	1 506 024	–	1 506 024
Appel d'urgence de 2009 : aide alimentaire à Gaza	–	9 633 911	–	9 633 911	–	9 633 911
Appel d'urgence de 2009 : allègement des souffrances des enfants à Gaza	–	45 475	–	45 475	–	45 475
Appel d'urgence de 2010 : travail contre rémunération en Cisjordanie	–	4 816 956	–	4 816 956	–	4 816 956
Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes	(39 603 339)	(13 464 020)	(13 688 654)	(27 152 674)	(10 262 763)	(77 018 775)
Total (appels d'urgence pour Gaza et la Cisjordanie)	6 427 618	475 847 214	(396 808 737)	79 038 477	(13 020 458)	72 445 638
Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007-2008) : don de produits alimentaires	–	173 359	(129 717)	43 643	–	43 643
Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007-08) : donations en nature provenant de plusieurs organisations non gouvernementales et de donateurs divers	–	4 622 089	(4 622 089)	–	–	–
Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes, dons en nature	3 544 586	(3 544 587)	–	(3 544 587)	1	(0)
Appel éclair de 2006 pour le Liban	36 387	–	(36 387)	(36 387)	(0)	(0)
Projets de relèvement rapide au Liban : aide d'urgence aux camps de réfugiés palestiniens au Liban	475 144	–	(475 091)	(475 091)	(53)	(0)
Projets de relèvement rapide au Liban : renforcement des services de placement et d'orientation professionnel à l'intention des Palestiniens réfugiés au Liban afin de leur faciliter la recherche d'un emploi	22 326	–	(13 360)	(13 360)	(8 966)	(0)

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Projets de relèvement rapide au Liban : soutien psychosocial et aide aux enfants traumatisés, dans les écoles	1 433	–	–	–	(1 433)	(0)
Projets de relèvement rapide au Liban : activités de relèvement rapide	28 410	–	–	–	(28 410)	0
Appel éclair de 2006 pour le Liban (éducation)	960	–	–	–	(960)	–
Projets de relèvement rapide au Liban : aménagement de logements pour les réfugiés palestiniens handicapés	167 322	3 716	(171 037)	(167 321)	(1)	(0)
Projets de relèvement rapide au Liban : achèvement des travaux de mécanisation de la gestion des déchets solides	248 875	–	(248 797)	(248 797)	(78)	0
Projets de relèvement rapide au Liban : création de centres médicaux à temps partiel à Bar Elias et Wadi El-Zeina	95 930	–	(95 880)	(95 880)	(50)	0
Projets de relèvement rapide au Liban : installation de 4 groupes électrogènes	70 261	–	(57 080)	(57 080)	–	13 181
Projets de relèvement rapide au Liban : formation et apprentissage à l'intention des femmes, des jeunes et des handicapés	89 933	–	(89 631)	(89 631)	–	302
Projets de relèvement rapide au Liban : remplacement du centre médical de Shatila	125 554	–	(125 552)	(125 552)	(2)	0
Projets de relèvement rapide au Liban : reconstruction des nouveaux bâtiments scolaires de Deir Yasin et Bab El-Wed dans la zone de Tyr	684 000	–	(648 923)	(648 923)	–	35 077
Projets de relèvement rapide au Liban : rénovation des locaux d'organisations communautaires	67 000	–	(67 000)	(67 000)	(0)	–
Fourniture de services spécialisés par le centre communautaire de réadaptation aux enfants palestiniens handicapés déplacés de Nahr el-Bared (Liban)	89 000	–	(88 999)	(88 999)	(1)	0
Projets de relèvement rapide au Liban : évaluation à l'intention des réfugiés palestiniens	100 845	–	(98 818)	(98 818)	–	2 027
Projets de relèvement rapide au Liban : modernisation du matériel d'analyses médicales	148 185	–	(148 157)	(148 157)	(70)	(42)
Projets de relèvement rapide au Liban : dotation en personnel et en matériel, y compris transport	113 931	–	(108 704)	(108 704)	–	5 227
Projets de relèvement rapide au Liban : matériel de radio haute fréquence avec protection contre la foudre	54 703	–	(54 695)	(54 695)	(8)	–
Projets de relèvement rapide au Liban : fourniture de fuel pour les installations d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées dans les camps	58 276	–	(47 401)	(47 401)	–	10 875

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Projets de relèvement rapide au Liban : étude de faisabilité sur les unités de logement, dans les camps, en particulier à Shatila et à Bourj El Barajneh	176 348	–	(176 267)	(176 267)	(81)	(0)
Projets de relèvement rapide au Liban : système d'information géographique (camps au Liban)	215 500	–	(210 612)	(210 612)	–	4 888
Relance du programme en faveur des petites entreprises pour les réfugiés palestiniens entrepreneurs du camp de Nahr el-Bared, au Liban	–	–	(30 750)	(30 750)	30 750	–
Appel éclair de 2007 pour le Liban	200 542	–	(200 541)	(200 541)	(1)	(0)
Appel éclair de 2007 pour le Liban	20 000	–	(19 704)	(19 704)	–	296
Appel éclair de 2007 pour le Liban : couverture des besoins médicaux pendant la période d'urgence dans les régions nord du Liban	262 760	–	(265 173)	(265 173)	(13 686)	(16 099)
Appel éclair de 2007 pour le Liban	1 095 231	–	(1 065 067)	(1 065 067)	–	30 164
Appel éclair de 2007 pour le Liban : activités de secours d'urgence (vies sauvées)	1 058 188	–	(586 921)	(586 921)	(455 032)	16 235
Appel éclair de 2007 pour le Liban	10 000	–	(10 000)	(10 000)	–	–
Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007-2008) : abris d'urgence	317 757	7 184	(324 939)	(317 755)	(2)	(0)
Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007-2008) : fourniture de produits non alimentaires d'urgence pour les réfugiés déplacés ou rentrés au Liban	2 647	802	(3 449)	(2 647)	1	(0)
Appel éclair de 2007 pour le Liban	4 141	–	(4 108)	(4 108)	(33)	0
Appel éclair de 2007 pour le Liban : appel en faveur de l'aide humanitaire pour les réfugiés palestiniens au Liban	–	185 552	(185 427)	125	–	125
Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007-2008) : abris et structures d'urgence pour Nahr el-Bared	1 775 758	387 378	(2 173 469)	(1 786 091)	–	(10 333)
Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007-2008)	82 258	3 283	(85 563)	(82 280)	22	(0)
Appel éclair de 2007 pour le Liban	527 220	–	(527 220)	(527 220)	(0)	–
Appel éclair de 2007 pour le Liban : mesures visant à réduire les pires effets de la crise sur les populations touchées du camp de Nahr el-Bared dans le nord du Liban	867 100	–	(867 100)	(867 100)	(0)	0
Appel éclair de 2007 pour le Liban pour répondre aux besoins immédiats des réfugiés palestiniens dans le nord du Liban	326 694	–	(326 694)	(326 694)	0	(0)

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Appel d'urgence pour le nord du Liban (1 ^{er} septembre 2007-31 août 2008)	6 279 906	–	(6 268 089)	(6 268 089)	–	11 817
Appel d'urgence pour le nord du Liban (1 ^{er} septembre 2007-31 août 2008)	9 192	–	(9 119)	(9 119)	(73)	0
Appel d'urgence pour le nord du Liban (1 ^{er} septembre 2007-31 août 2008)	1 756 536	–	(1 746 709)	(1 746 709)	(5 565)	4 262
Appel d'urgence pour le nord du Liban (1 ^{er} septembre 2007-31 août 2008) : aide alimentaire	249 965	–	(249 965)	(249 965)	(0)	–
Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007-2008) : groupe de la gestion de la reconstruction, du relèvement et des secours	3 103 805	–	(3 098 692)	(3 098 692)	–	5 113
Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007-2008) : aide pour les besoins les plus pressants et les plus appropriés sur les 12 prochains mois, hors achat de produits alimentaires	2 031 558	–	(1 880 982)	(1 880 982)	–	150 576
Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007-2008) : aide alimentaire aux réfugiés palestiniens déplacés de Nahr el-Bared	368 732	–	(346 415)	(346 415)	(22 317)	0
Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007-2008) : activités d'urgence dans le camp de Nahr el-Bared	2 531 931	205 350	(2 661 543)	(2 456 193)	–	75 738
Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007-2008)	4 800	–	(4 781)	(4 781)	(19)	–
Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007-2008) : activités d'éducation d'urgence	485 645	637 890	(1 123 543)	(485 653)	8	(0)
Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007-2008)	–	25 756	(25 675)	81	(81)	0
Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007-2008)	50 000	–	(50 000)	(50 000)	(0)	–
Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007-2008) : locaux temporaires (bâtiments préfabriqués pour des écoles) pour les activités de l'UNRWA dans le nord du Liban	983 430	–	(975 528)	(975 528)	(7 902)	–
Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007-2008)	500 181	–	(500 180)	(500 180)	(1)	(0)
Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007-2008) : autonomisation économique des jeunes diplômés des cours de formation professionnelle par le biais de l'apprentissage sur le tas	232 128	–	(185 069)	(185 069)	–	47 059
Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007-2008)	280 000	–	(279 944)	(279 944)	(56)	0
Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007-2008) : soutien financier en faveur des élèves palestiniens du nord du Liban touchés par le conflit au camp de Nahr el-Bared (articles consommables)	–	453 858	(405 698)	48 159	(48 159)	(0)
Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007-2008) – Danemark	988 142	–	(988 141)	(988 141)	(1)	–

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007-2008) : dégagement des gravats dans le camp de Nahr el-Bared et la zone adjacente	–	1 512 853	(1 512 853)	(1)	1	(0)
Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007-2008) : aide alimentaire	–	192 308	(192 307)	0	(0)	(0)
Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007-2008)	–	2 027 000	(2 027 000)	0	(0)	(0)
Création d'un centre médical temporaire dans le nord du Liban (2007-2008)	–	556 100	(485 744)	70 356	–	70 356
Annulé	205 350	(205 350)	–	(205 350)	–	–
Reconstruction de camps de réfugiés palestiniens au Liban contribuant à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix au Liban	–	5 823 669	(5 813 690)	9 979	–	9 979
Relèvement et reconstruction du camp de Nahr el-Bared et de la zone adjacente	–	9 288 834	(8 125 659)	1 163 175	–	1 163 175
Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007-2008) : financement des allocations-logement et du dernier semestre de droits d'inscription à l'université pour les étudiants	–	1 336 981	(1 336 389)	592	–	592
Appel en faveur de secours et d'un relèvement rapide	–	4 310 000	(4 301 045)	8 955	–	8 955
Appel en faveur de secours et d'un relèvement rapide : pour garantir l'accès à des services éducatifs, sanitaires et sociaux de base	–	453 035	(444 677)	8 358	–	8 358
Appel en faveur de secours et d'un relèvement rapide : aide alimentaire aux réfugiés palestiniens déplacés de Nahr el-Bared (nord du Liban)	–	1 008 582	(1 005 626)	2 956	–	2 956
Appel en faveur de secours et d'un relèvement rapide : fourniture de denrées alimentaires aux réfugiés palestiniens déplacés de Nahr el-Bared	–	323 834	(320 658)	3 176	(3 176)	0
Appel en faveur de secours et d'un relèvement rapide : restauration et construction de l'infrastructure d'alimentation en eau et d'assainissement dans la zone adjacente du camp de Nahr el-Bared	–	238 095	(238 094)	1	(1)	(0)
Appel en faveur de secours et d'un relèvement rapide	–	518 135	(467 434)	50 701	–	50 701
Appel en faveur de secours et d'un relèvement rapide : panneaux solaires pour alimenter en eau chaude les logements temporaires et les centres collectifs	–	131 234	(128 782)	2 451	(2 451)	0
Appel en faveur de secours et d'un relèvement rapide : renforcement des capacités pour les femmes et les filles du camp de Nahr el-Bared	–	654 378	(85 396)	568 982	–	568 982

<i>Fonds/projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2008</i>	<i>Excédent/déficit</i>			<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2009</i>
		<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/déficit</i>		
Appel en faveur de secours et d'un relèvement rapide : fourniture d'un abri adéquat aux familles de réfugiés palestiniens et appui à la société civile palestinienne	-	5 759 551	(6 744 248)	(984 698)	-	(984 698)
Appel en faveur de secours et d'un relèvement rapide : pour couvrir les besoins humanitaires fondamentaux des réfugiés palestiniens du camp de Nahr el-Bared	-	250 000	(202 157)	47 843	-	47 843
Appel en faveur de secours et d'un relèvement rapide : secours d'urgence aux familles déplacées et rentrées au camp de Nahr el-Bared	-	1 581 028	(1 639 161)	(58 134)	-	(58 134)
Appel en faveur de secours et d'un relèvement rapide : construction de 149 abris d'urgence sur plusieurs parcelles du camp de Nahr el-Bared (Liban)	-	399 991	(100 793)	299 198	-	299 198
Appel en faveur de secours et d'un relèvement rapide : appel en faveur de secours de l'UNRWA pour Nahr el-Bared 2008-2010 (Liban)	-	1 597 444	(1 234 917)	362 527	-	362 527
Appel en faveur de secours et d'un relèvement rapide : subvention 2008-2009 pour les camps palestiniens (Liban)	-	355 900	(202 271)	153 629	-	153 629
Dégagement des gravats du camp de Nahr el-Bared et des zones adjacentes	-	1 404 494	(1 326 260)	78 234	-	78 234
Appel en faveur de secours et d'un relèvement rapide : déminage (Liban)	-	406 303	-	406 303	-	406 303
Appel en faveur de secours et d'un relèvement rapide : soutien supplémentaire en faveur de Nahr el-Bared (Liban)	-	621 601	(243 921)	377 680	-	377 680
Appel en faveur de secours et d'un relèvement rapide pour le camp de Nahr el-Bared (Liban)	-	5 000 000	(1 227 399)	3 772 601	-	3 772 601
Appel en faveur de secours et d'un relèvement rapide pour le camp de Nahr el-Bared (Liban)	-	17 247	-	17 247	-	17 247
Facilitation de la reconstruction du camp de réfugiés palestiniens de Nahr el-Bared et des zones adjacentes par le déminage de la surface et de la couche superficielle de la zone du nord du Liban	-	256 745	-	256 745	-	256 745
Appel en faveur de secours et d'un relèvement rapide : alimentation durable en eau chaude dans les logements temporaires de l'UNRWA pour les réfugiés palestiniens de la zone du nord du Liban	-	485 699	(799)	484 900	-	484 900

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes	(2 176 352)	(1 818 090)	1 385 191	(432 898)	(154 142)	(2 763 392)
Total (situation d'urgence au Liban)	31 050 154	47 649 229	(73 212 483)	(25 563 254)	(722 030)	4 764 869
Frais de personnel : administrateur auxiliaire attaché de recherche et chargé des rapports, bureau de Cisjordanie	–	161 337	(161 337)	–	–	–
Frais de personnel : administrateur auxiliaire spécialiste du contrôle et de l'évaluation, siège à Amman	–	147 675	(147 675)	–	–	–
Frais de personnel, administratrice auxiliaire des programmes, M ^{me} Sae Osawa, Département de l'éducation, bureau de Jordanie	–	137 917	(137 917)	–	–	–
Frais de personnel : administrateur auxiliaire attaché de recherche, bureau de Gaza	–	132 387	(132 387)	–	–	–
Frais de personnel : administrateur auxiliaire de projets et responsable des relations extérieures, Département des relations extérieures, siège	–	132 387	(132 387)	–	–	–
Frais de personnel : administratrice auxiliaire attachée de liaison, M ^{me} Noemi Becerra, bureau du représentant de l'UNRWA à New York	–	136 941	(136 941)	–	–	–
Frais de personnel : administratrice auxiliaire de projets et responsable des relations extérieures, M ^{me} Paz Fernandez Herrero, Département des relations extérieures, siège de Gaza – Jérusalem	–	122 954	(122 954)	–	–	–
Frais de personnel : administratrice auxiliaire de projets et responsable des relations extérieures, M ^{me} Miho Kishitani, Département des relations extérieures, siège de Gaza – Jérusalem	–	77 947	(77 947)	–	–	–
Frais de personnel : administratrice auxiliaire spécialiste des ressources humaines (égalité des sexes), M ^{me} Elham Allan Kryger, siège à Amman	–	102 613	(102 613)	–	–	–
Frais de personnel : administratrice auxiliaire en Jordanie et assistante spéciale du Directeur des activités de l'UNRWA en Jordanie, M ^{me} Amira Nitze Hassan, bureau de Jordanie	–	37 425	(37 425)	–	–	–
Frais de personnel : administratrice auxiliaire en Jordanie et assistante spéciale du Directeur des activités de l'UNRWA en Cisjordanie, M ^{me} Sonja Hemberg	–	77 947	(77 947)	–	–	–
Frais de personnel : M ^{me} Carmen Lloveres, administratrice auxiliaire au Liban, administratrice de projets sanitaires, bureau du Liban	–	113 796	(113 796)	–	–	–

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Frais de personnel : administrateur auxiliaire en Jordanie, analyste de la gestion, M. Javier Castillo Alvarez	–	132 062	(132 062)	–	–	–
Frais de personnel : administratrice auxiliaire à Jérusalem, fonctionnaire aux questions relatives à l'égalité des sexes, M ^{me} Rea Bonzi	–	88 800	(88 800)	–	–	–
Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes	4 191	–	–	–	(4 191)	–
Assistance technique dans le domaine de la planification de l'enseignement – contribution en nature	91 202	–	(82 656)	(82 656)	–	8 545
Système de gestion des services éducatifs de l'UNRWA	10 350	–	(10 346)	(10 346)	(4)	0
Frais de fonctionnement des 4 écoles maternelles au Liban	7 477	230 810	(228 037)	2 773	–	10 250
Chef de projet du système informatisé de fichiers familiaux et d'immatriculation des réfugiés	10 098	–	(10 097)	(10 097)	(1)	(0)
Administratrice auxiliaire – Marlene Arcene Camp (administratrice de projets et spécialiste de l'information)	2 562	–	–	–	(2 562)	–
Construction et aménagement des écoles mixtes de Beit Jala et de Bir Zeit (zone de Saïda)	(28 652)	–	–	–	–	(28 652)
Fonds pour l'octroi de bourses aux Palestiniennes réfugiées au Liban	7 149	780 637	(651 139)	129 498	–	136 648
Renforcement des services proposés : 1 juriste et 1 administrateur	5 640	–	–	–	–	5 640
Projet d'amélioration de l'hygiène du milieu et d'assainissement (camps de réfugiés de la bande de Gaza et de Cisjordanie)	(1 126 735)	–	(141 843)	(141 843)	–	(1 268 578)
Alimentation en eau et services d'assainissement dans les camps de réfugiés de Kan Danour et Kan Eshieh	4 349 285	2 766 209	(7 048 246)	(4 282 037)	–	67 248
Projet d'immatriculation des réfugiés de Palestine	428 049	–	(423 400)	(423 400)	–	4 649
Ouverture de classes de seconde (10 ^e année) dans les écoles de l'UNRWA dans la municipalité de Jérusalem	–	–	1	1	(1)	0
Projet d'immatriculation des réfugiés de Palestine	(863 925)	852 099	(429 182)	422 917	11 826	(429 182)
Reconstruction du centre médical de Rimal (Gaza)	(30 494)	30 492	–	30 492	2	(0)
Construction de salles de classe à l'école de garçons de Deir Ammar (Cisjordanie)	(39 570)	39 569	–	39 569	0	(0)
Remise en état des logements par les familles elles-mêmes (Cisjordanie)	(52 575)	52 432	–	52 432	–	(143)
Équipement et aménagement d'une ludothèque dans le centre de formation pour femmes de Jabalia (Gaza)	2 712	–	(2 709)	(2 709)	(2)	0

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Projets de reconstruction à Neirab (phase I)	130 627	–	(130 622)	(130 622)	(5)	0
Initiative relative à l'informatique (phase V)	177 722	–	(116 231)	(116 231)	–	61 491
Projet d'immatriculation des réfugiés de Palestine	274 861	496 994	(629 783)	(132 789)	–	142 072
Développement des activités sportives, achat de matériel et modernisation des installations sportives dans les camps de Ramallah et de Jéricho	7 738	–	(283)	(283)	–	7 455
Appui aux programmes et activités d'éducation de l'UNRWA qui sont axés sur l'enseignement supérieur (Liban)	4 855	–	–	–	–	4 855
Cours de formation d'infirmiers auxiliaires (Jordanie)	56 662	3 271	(59 930)	(56 659)	(4)	0
Programme japonais de bourses d'études	89 948	6 081	(96 028)	(89 947)	(1)	0
Administrateur auxiliaire au bureau des projets (Liban)	17 550	–	–	–	(17 550)	–
Achat d'équipement médical pour l'hôpital italien de Damas	170	–	(169)	(169)	(1)	(0)
Projet d'immatriculation des réfugiés de Palestine	542 661	–	(542 653)	(542 653)	(8)	(0)
Remise en état du camp de Neirab et lancement du programme de développement du camp Ein El Tel (Syrie)	1 001 730	20 158	(1 015 918)	(995 760)	–	5 970
Administrateur auxiliaire chargé des opérations et des rapports (Cisjordanie)	31 697	–	(6 189)	(6 189)	(25 507)	0
Administrateur auxiliaire chargé des opérations et des rapports (Cisjordanie)	23 312	–	(8 357)	(8 357)	(14 955)	(0)
Projet d'immatriculation des réfugiés de Palestine	132 364	342 047	(426 265)	(84 218)	–	48 146
Administrateur auxiliaire chargé de la logistique des opérations et des services techniques – Département des opérations et des services techniques (Amman)	230	–	–	–	(230)	–
Administrateur auxiliaire chargé de l'administration et de la gestion de projets (Jordanie)	7 843	–	–	–	(7 843)	–
Construction et aménagement d'un laboratoire scientifique à l'école de Majdal (Beddawi) et distribution de manuels de français à 32 écoles et au centre de formation de Sibliin	(100)	–	–	–	100	(0)
Projet de bus informatique	15 037	46 736	(61 257)	(14 521)	–	516
École de musique pour enfants (Syrie)	562	10 666	(10 984)	(318)	–	243
Projet de remise en état de Neirab (phase I) – aide à la gestion du projet et appui à la promotion de moyens de subsistance durables	142 186	–	(109 976)	(109 976)	(32 002)	208
Construction d'une école à Kan Dannoun et d'un complexe scolaire à Homs (Syrie)	74 003	17 972	(42 479)	(24 507)	(49 496)	0

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Projet intégré de développement du jeune enfant et d'éducation des enfants	–	14 138	(14 138)	–	–	–
Programme japonais de bourses universitaires pour les Palestiniennes du Liban	49 956	6 627	(56 581)	(49 954)	(2)	0
Achats d'ordinateurs pour l'école primaire supérieure de Jabalia	316	–	(274)	(274)	(42)	–
Formation à la passation de marchés	211 939	–	(45 641)	(45 641)	–	166 297
Administrateur auxiliaire, bureau des projets (Liban)	21 985	–	–	–	(21 985)	–
Lutte contre la pauvreté : programme de formation/apprentissage en Cisjordanie	(53 195)	–	(18 724)	(18 724)	–	(71 919)
Programme de soutien psychosocial en Cisjordanie	1 229 854	–	(1 210 224)	(1 210 224)	–	19 631
Écoles de l'UNRWA à Khan Younis et à Ramallah (Liban)	1 091	–	(1 172)	(1 172)	82	(0)
Économies réalisées et intérêts perçus sur des projets achevés	7 387	–	–	–	(7 387)	–
Économies réalisées et intérêts perçus sur des projets achevés	49 118	–	–	–	(49 118)	–
Économies réalisées et intérêts perçus sur des projets achevés	20 641	–	–	–	–	20 641
Achat de matériel pour non-voyants pour le centre de réadaptation pour malvoyants (Gaza)	(6 850)	26 564	(19 714)	6 850	(0)	–
Économies réalisées et intérêts perçus sur des projets achevés	460 161	–	–	–	–	460 161
Économies réalisées et intérêts perçus sur des projets achevés (USAID)	384 090	–	–	–	–	384 090
Équipement d'une ludothèque au centre pour femmes de Rafah, dans la bande de Gaza	7 750	2 104	(7 942)	(5 838)	–	1 913
Surveillant scolaire français	798	–	(797)	(797)	(0)	0
Programme des administrateurs chargés de l'appui aux opérations (Cisjordanie)	14 286	–	–	–	(14 286)	0
Promotion de la résolution des conflits, de la tolérance et des droits fondamentaux	45 440	–	(45 440)	(45 440)	(0)	(0)
Construction de systèmes d'alimentation en eau, d'assainissement et d'évacuation des eaux de pluie dans le camp d'El-Buss (Liban)	56 601	–	(54 104)	(54 104)	(2 497)	0
Reconstruction de l'école primaire de garçons de Beer Shiba, de l'école primaire de filles de Deir Ammar et de l'école primaire supérieure de garçons de Beer Shiba dans le camp de Khan Eshieh (4 écoles, 2 bâtiments) (Syrie)	228 047	–	(228 045)	(228 045)	(2)	(0)
Remplacement du centre médical de Jalazone (Cisjordanie)	60 899	–	(39 338)	(39 338)	(21 561)	(0)

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Formation d'assistants sociaux et certification des services sociaux	28 485	–	(28 212)	(28 212)	–	273
Cinq salles d'informatique (Jordanie)	59 955	–	(59 954)	(59 954)	(1)	0
Administratrice auxiliaire chargée des projets, département des relations extérieures, siège de Gaza – M ^{me} Berangere Boell	72 558	13 107	(83 700)	(70 593)	21 422	23 387
Administratrice auxiliaire, experte associée du bureau de Cisjordanie – M ^{me} Marion Taupiac	45 843	–	–	–	(21 422)	24 421
Construction et aménagement de 1 salle pour l'enseignement ménager, de 2 salles des professeurs, de 2 salles de stockage et de 6 salles de classe à l'école primaire supérieure de filles A à Gaza	(212 430)	–	–	–	–	(212 430)
Fonds japonais pour le programme des administrateurs auxiliaires	526	–	–	–	(526)	–
Bourses d'études de l'Union européenne à l'intention des réfugiés de Palestine au Liban	753 364	–	(621 521)	(621 521)	–	131 843
Économies et intérêts réalisés sur des projets achevés	254	–	–	–	–	254
Reconstruction de l'école de garçon de Jalazone (phase 1), en Cisjordanie	290 644	4 742	(237 746)	(233 004)	(57 640)	(0)
Évaluation de l'impact des cours d'enseignement global (Global Education), de l'initiative L'école amie des enfants et de la sensibilisation au VIH/sida	182	–	(182)	(182)	(0)	0
Création de services de conseils juridiques dans les camps de Marka et d'Aqaba (Jordanie)	12 840	1 204	(14 037)	(12 833)	(7)	(0)
Services de soins maternels et infantiles dans la zone de Jéricho, en Cisjordanie	3 601	686	(4 287)	(3 601)	0	–
Reconstruction du centre de soins de santé de Dera'a (Syrie)	(2 708)	64 353	(61 646)	2 708	0	0
Distribution de rations aux personnes en grande difficulté et de sommes en espèces en 2006 aux 392 Palestiniens sortis d'Iraq	613	–	–	–	–	613
Amélioration de l'éducation des jeunes réfugiées palestiniennes au Liban pour leur permettre de trouver plus facilement un emploi	6 107 091	8 144 922	(10 929 400)	(2 784 478)	–	3 322 613
Gouvernance et autonomisation des réfugiés palestiniens au Liban	65 361	113 398	(178 453)	(65 056)	–	305
Assistance spéciale auprès du Commissaire général adjoint	11 675	–	–	–	(11 675)	(0)
Secrétaire de la Commission consultative – relations extérieures	12 954	–	–	–	(12 954)	0
Construction de 2 salles de classe supplémentaires à l'école de Kufr Kanna/Taitaba, camp de Dera'a (Syrie)	–	–	(27)	(27)	27	–
Activités en faveur des malvoyants et des enfants handicapés	6 575	–	(6 500)	(6 500)	(75)	(0)

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Rénovation de logements à l'intention des familles en grande détresse en Cisjordanie	(279 684)	281 645	–	281 645	–	1 961
Développement de la littérature pour enfant dans 94 écoles de l'UNRWA en Cisjordanie	24 219	23 936	(18 030)	5 906	(30 125)	(0)
Collecte de données par l'Université de Louvain/IUED – phase 1	119 735	–	(97 089)	(97 089)	–	22 646
Développement des camps – Université de Stuttgart	(17 013)	32 588	(19 515)	13 073	–	(3 939)
Réalisation de programmes de formation et de manuels – Université de Stuttgart	192 855	387	(215 824)	(215 437)	–	(22 581)
Insertion des élèves palestiniens malvoyants dans les écoles ordinaires, au Liban	10 666	5 000	(15 656)	(10 656)	(11)	–
Équipement d'une ludothèque au centre pour les femmes de Beit Hanoun, dans la bande de Gaza	4 671	4 630	(9 282)	(4 651)	(20)	–
Poste d'administrateur auxiliaire dans le groupe de l'analyse des politiques, siège de l'UNRWA à Amman	71 290	–	(61 601)	(61 601)	–	9 688
Transformation du centre de soins de santé maternelle et infantile de Nureirat en un centre médical polyvalent	288 019	–	–	–	–	288 019
Reconstruction et équipement du centre médical de Jabalia	1 111 342	–	(226 795)	(226 795)	–	884 547
Transformation du centre de soins de santé maternelle et infantile de Fakhoura en un centre médical polyvalent	342 322	–	–	–	–	342 322
Reconstruction et équipement de l'école de garçons A et B de Deir Al-Balah Elem, à Gaza	(1 032 251)	1 076 791	(71 466)	1 005 325	–	(26 926)
Rénovation de logements de réfugiés palestiniens à Gaza	(644 185)	–	(7 095)	(7 095)	–	(651 280)
Promotion de la résolution des conflits, de la tolérance et des droits fondamentaux	139 456	–	(135 211)	(135 211)	–	4 245
Reconstruction du centre médical de Khan Eshieh (Syrie)	289 495	–	(289 486)	(289 486)	(9)	0
Fourniture d'ordinateurs aux écoles primaires supérieures (7 ^e , 8 ^e , 9 ^e et 10 ^e années) en Jordanie	61 054	–	(61 053)	(61 053)	(1)	0
Construction et équipement de 12 classes à l'école élémentaire de garçons A et C de Khan Younis, à Gaza	25 529	–	(25 518)	(25 518)	(10)	0
Construction, ameublement et équipement de classes supplémentaires dans les écoles de garçons de Cisjordanie	115 344	–	(57 229)	(57 229)	–	58 116
Bourses d'études en Jordanie	19 647	101 656	(77 602)	24 054	–	43 702
Équipement et ameublement de l'école primaire supérieure de filles 3 et 4 au nouveau camp d'Amman	4 917	–	(4 915)	(4 915)	(1)	–

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Amélioration de l'employabilité des réfugiés palestiniens en Syrie	1 072 571	1 603 908	(2 120 961)	(517 052)	–	555 519
Administrateur auxiliaire – questions relatives à l'égalité des sexes – siège d'Amman	79 591	–	(79 593)	(79 593)	1	(0)
Administrateur adjoint à la communication et à l'information (première année)	107 056	56 592	(157 709)	(101 117)	–	5 939
Construction d'une école de filles dans le nouveau camp d'Amman (Jordanie)	772 799	468 668	(1 151 026)	(682 358)	(90 441)	(0)
Bourses universitaires à l'intention de réfugiés palestiniens, au Liban	304 984	–	(170 708)	(170 708)	–	134 277
Construction d'une école de filles à Sanour, en Cisjordanie	(184 892)	804 427	(880 657)	(76 230)	–	(261 122)
Reconstruction de l'école primaire supérieure de filles de Balata en Cisjordanie	(453 815)	1 005 814	(813 819)	191 995	–	(261 820)
Projets à l'intention des réfugiés à la frontière Iraq-Syrie	5 780	–	(5 750)	(5 750)	–	30
Secrétariat du Comité de suivi pour l'employabilité des réfugiés palestiniens au Liban	13 476	–	(13 472)	(13 472)	(4)	0
Distribution de rations aux personnes en grande difficulté et de sommes en espèces en 2007 aux 392 Palestiniens sortis d'Iraq	13 194	–	1 623	1 623	–	14 817
Cours de formation professionnelle rapides	64 071	–	(53 389)	(53 389)	(12 182)	(1 500)
Rénovation de logements en Cisjordanie	3 434	–	(96)	(96)	–	3 338
Construction et équipement d'une école présecondaire D et d'une école élémentaire de garçons à Nuseirat	771 513	–	(12 146)	(12 146)	–	759 366
Construction et équipement d'une école présecondaire de filles D et d'une école élémentaire mixte à Khan Younis	(582)	–	(41 259)	(41 259)	–	(41 840)
Construction, ameublement et équipement de classes supplémentaires à l'école de garçons de Tulkarem	121 903	–	–	–	–	121 903
Construction, ameublement et équipement de classes supplémentaires à l'école de garçons de Tulkarem	565 322	–	(547 887)	(547 887)	–	17 435
Reconstruction de l'école de garçons de Qalqilya (école endommagée)	(5 423)	–	(931 189)	(931 189)	–	(936 612)
Reconstruction de classes à l'école de garçons de Hébron (classes endommagées)	631 849	–	(593 934)	(593 934)	–	37 915
Construction, ameublement et équipement de classes supplémentaires à l'école de garçons de Djénine	525 824	–	(505 178)	(505 178)	–	20 646

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Construction, ameublement et équipement de classes supplémentaires à l'école mixte de Beit Jala	162 444	–	(363 880)	(363 880)	–	(201 436)
Assistance aux réfugiés de Palestine dans le camp d'Herash (Jordanie) : mise au point et application d'une stratégie de développement de la communauté locale	657 764	1 324 341	(1 903 011)	(578 670)	–	79 094
Assistance aux réfugiés de Palestine dans le camp d'Herash (Jordanie) : organisations communautaires	7 016	119 098	(98 338)	20 760	–	27 776
Assistance aux réfugiés de Palestine dans le camp d'Herash (Jordanie) : besoins urgents liés aux conditions de vie générales	140 628	175 192	(46 916)	128 276	–	268 904
Assistance aux réfugiés de Palestine dans le camp d'Herash (Jordanie) : activités d'appui	14 539	57 754	(35 236)	22 517	–	37 056
Expansion du centre communautaire de réadaptation de Dera'a (Syrie)	34 718	–	(34 717)	(34 717)	(1)	(0)
Poste d'agent de liaison hors classe au bureau du représentant de l'UNRWA à Genève	54 693	267 326	(295 498)	(28 172)	–	26 522
Bourses d'études à l'intention des réfugiés palestiniens inscrits, dans les cinq secteurs de l'UNRWA	35 460	–	(34 402)	(34 402)	–	1 058
Amélioration des services de santé, d'éducation et d'aide sociale de l'UNRWA dans le camp de Sbeineh (Syrie)	1 167 101	–	(1 167 096)	(1 167 096)	(4)	(0)
UNESCO – éducation 2007 (aide aux activités extrascolaires à l'intention des écoles, aide aux élèves, transport et matériel)	9 419	–	(9 414)	(9 414)	(5)	0
Formation de personnel médical, dans la bande de Gaza	368 628	–	(167 763)	(167 763)	–	200 865
Formation de 75 instituteurs de grande classe de maternelle aux programmes d'enseignement moderne (Syrie)	10 000	–	(10 000)	(10 000)	–	–
Mise au point d'un programme de formation concernant les enfants handicapés (Syrie)	4 073	–	(4 073)	(4 073)	(1)	(0)
Création de 8 conseils des amis de la grande section de maternelle et appui aux 7 conseils existants (Syrie)	9 766	–	(9 765)	(9 765)	(1)	0
Lutte contre la pauvreté : programme de formation/apprentissage en Cisjordanie	11 376	–	(42 656)	(42 656)	–	(31 279)
Création et commercialisation de produits pour le projet d'ouvrages de broderie de l'UNRWA à Sulafa	37 022	–	(37 022)	(37 022)	–	–
Formation des écoles aux principes de l'école au service de l'enfant, (Syrie)	–	6 879	(6 879)	0	(0)	(0)

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Formation de conseillers aux principes de l'école au service de l'enfant (Syrie)	4 899	–	(4 899)	(4 899)	(0)	–
Formation d'enseignants et de surveillants aux formes de punition non corporelle (Syrie)	9 677	(0)	(9 677)	(9 677)	(0)	0
Formation d'enseignants à l'apprentissage actif dans 10 écoles (Syrie)	14 872	–	(14 872)	(14 872)	(0)	0
Club des droits de l'enfant (Syrie)	–	10 288	(10 288)	(0)	0	0
Bourses d'études de l'Union européenne à l'intention des réfugiés de Palestine au Liban	803 613	1 302 260	(983 373)	318 887	–	1 122 501
Aide pour les colonies de vacances pour enfants handicapés (Syrie)	1 129	–	(1 128)	(1 128)	(1)	0
Construction, équipement et ameublement de l'école de Al-Faradeh/Ioura dans le camp de Sbeineh (Syrie)	375 226	329 151	(696 414)	(367 264)	–	7 963
Rénovation de logements en Cisjordanie : réparation de 12 logements dans le camp de Jalazone et reconstruction de 4 logements dans le camp d'Amari	(133 684)	149 773	(101)	149 673	–	15 989
Construction et équipement d'une nouvelle école pour remplacer les écoles élémentaires de filles n ^{os} 1, 2 et 3 de Zarqa (Jordanie)	1 479 407	–	(1 273 358)	(1 273 358)	(129 234)	76 815
Rénovation (reconstruction) de logements à l'intention des ménages en détresse (Jordanie)	553 134	–	(654 052)	(654 052)	122 915	21 997
Agrandissement du centre médical du camp de Talbiyeh (Jordanie)	155 000	–	(161 316)	(161 316)	6 316	(0)
Reconstruction de 2 écoles dans le camp de Sbeineh (Syrie)	642 155	–	(634 097)	(634 097)	–	8 058
Reconstruction de 2 écoles dans le camp de Dera'a (Syrie)	822 600	–	(792 131)	(792 131)	–	30 469
Intervention dans le village d'Um-Al-Nasser, à Gaza (débordement d'eaux d'égout)	92 920	–	500	500	–	93 420
Formation de travailleurs sociaux et délivrance de certificats en Jordanie, en Syrie, au Liban et en Cisjordanie	24 241	–	(23 427)	(23 427)	–	814
Développement du programme de formation à la promotion du règlement des conflits, de l'intolérance et des droits fondamentaux dans les écoles de l'UNRWA et d'autres établissements d'enseignement	284 716	–	(257 537)	(257 537)	–	27 178
Rénovation de 6 logements (Cisjordanie)	(20 160)	22 074	–	22 074	–	1 914
Rénovation de logements en Cisjordanie (réparation de 17 logements)	17 186	–	(2 444)	(2 444)	(14 742)	0
Reconstruction de 3 logements dans le camp d'Arroub (Cisjordanie)	33 738	–	(33 737)	(33 737)	(1)	(0)

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Programme de soutien psychosocial (Cisjordanie)	181 622	–	(181 201)	(181 201)	(1)	420
Achat d'articles pour la colonie de vacances pour orphelins et enfants handicapés organisée en juin dans le village de Kufr Seta	(992)	992	–	992	(0)	0
Journée mondiale des réfugiés (Syrie)	–	–	(35)	(35)	35	(0)
Deux ateliers de 2 jours sur la santé psychophysique, émotionnelle et sociale des adolescents (Syrie)	–	6 029	(6 028)	1	(1)	(0)
Deux ateliers d'une journée sur l'allaitement maternel (Syrie)	5 852	–	(5 852)	(5 852)	0	0
Contribution supplémentaire à des activités de remise en état dans le camp de Neirab et de développement dans le camp d'Ein el Tal (Syrie)	2 233 038	64 521	(2 043 417)	(1 978 896)	–	254 142
Administrateur auxiliaire (projets et recherches) (Syrie)	81 637	289 301	(251 947)	37 354	–	118 991
Intervention dentaire (prothèses dentaires) dans le camp d'Al Tanf (Syrie)	1 845	–	(1 843)	(1 843)	(2)	0
Contribution supplémentaire à la prorogation de la phase 1 du projet de remise en état au camp de Neirab (Syrie)	93 784	–	(93 780)	(93 780)	(3)	0
Frais de personnel : administrateur auxiliaire spécialiste de la santé publique et épidémiologiste – M ^{me} Flavia Riccardo, siège d'Amman	92 043	114 649	(203 771)	(89 122)	–	2 920
Frais de personnel : administrateur auxiliaire spécialiste du contrôle et de l'évaluation – M ^{me} Giulia Pianigiani, Cisjordanie	103 940	192 258	(254 387)	(62 129)	25 508	67 320
Formation d'enseignants et de superviseurs aux formes de punition non corporelle, en vue de la formation de formateurs, UNRWA et GAPAR	4 402	–	(4 402)	(4 402)	0	(0)
Rénovation de logements dans le camp d'Husseinieh (Syrie) (travaux de réparation et de rénovation dans 10 logements)	1 795	5 005	(6 799)	(1 793)	(2)	(0)
Application d'assistance à l'intention des réfugiés de Palestine ayant quitté l'Iraq pour s'installer en Syrie	110 644	–	(110 607)	(110 607)	(37)	(0)
Formation de femmes médecins à la santé publique et à la gestion	14 000	–	–	–	–	14 000
Rénovation de logements (sécurité) dans les camps de réfugiés (Syrie)	1 152 254	–	(1 399 847)	(1 399 847)	–	(247 594)
Solution innovante pour l'amélioration stratégique des camps de réfugiés palestiniens	–	1 641 586	(640 499)	1 001 087	–	1 001 087
Exposition photographique commémorative « Je viens de là-bas et je me souviens »	–	19 981	(19 985)	(5)	5	0
Initiative de l'UNRWA en faveur de l'égalité des sexes à Gaza, « L'égalité en action »	2 459 016	–	(2 036 917)	(2 036 917)	–	422 099

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Distribution de rations aux personnes en grande difficulté et de sommes en espèces en 2008 aux Palestiniens sortis d'Iraq (Jordanie)	–	53 629	(50 417)	3 212	–	3 212
Utilisation du Manuel sur la santé maternelle et infantile pour améliorer la santé maternelle et infantile en Cisjordanie et Gaza	–	101 070	(101 070)	0	(0)	0
Rénovation de logements en Cisjordanie	–	506 956	(506 956)	(1)	1	(0)
Poste d'administrateur auxiliaire français au bureau de l'UNRWA au Liban	149 994	117 317	(168 318)	(51 001)	(13 243)	85 750
Prévention de la violence domestique et protection des victimes dans la bande de Gaza	–	195 695	(195 255)	439	(439)	(0)
Renforcement des capacités institutionnelles en appui psychosocial (Jordanie)	17 288	–	(17 287)	(17 287)	(1)	0
Enquête mondiale sur le tabagisme chez les jeunes	–	10 000	(9 999)	1	(1)	0
Frais de personnel : assistant spécial du Directeur des activités de l'UNRWA au Liban – M. David Logi	–	388 991	(302 638)	86 353	(72 432)	13 921
Frais de personnel : administrateur auxiliaire responsable des projets au Liban – M. Atsuko Nishimoto	–	263 254	(228 150)	35 104	526	35 630
Création d'un bureau de liaison à Bruxelles	–	62 889	(60 209)	2 680	–	2 680
Activités en faveur d'une école sûre et stimulante (Syrie)	–	7 300	(7 300)	0	(0)	0
Classes de mise à niveau (Syrie)	–	60 000	(60 000)	0	(0)	0
Amélioration des compétences des enseignants (Syrie)	–	40 365	(40 365)	0	(0)	0
Secrétariat du Comité de suivi pour l'employabilité des réfugiés palestiniens au Liban	–	133 185	(118 180)	15 005	–	15 005
UNESCO – 2007 éducation : formulation d'orientations, planification, gestion, contrôle, évaluation des systèmes éducatifs et mise en œuvre d'un cadre d'enseignement de qualité	–	30 000	(28 242)	1 758	–	1 758
Exposition photographique commémorative UNRWA 1948	–	17 839	(17 698)	141	–	141
Exposition intitulée « Je viens de là-bas et je me souviens »	–	15 000	(14 937)	63	(63)	(0)
Aide humanitaire et secours d'urgence destinés aux réfugiés palestiniens ayant regagné la Syrie après avoir fui l'Iraq	–	249 950	(249 972)	(22)	22	(0)
Appui aux conseils des amis de la grande section de maternelle dans 15 grandes sections de maternelle de l'UNRWA (Syrie)	–	11 274	(11 252)	22	(22)	(0)

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Organisation de séminaires sur le diagnostic précoce de la drépanocytose et des handicaps dans les centres communautaires de réadaptation de l'UNRWA (Syrie)	-	6 934	(6 933)	1	(1)	0
Formation de 120 instituteurs de grande section de maternelle au développement de la créativité des enfants (Syrie)	-	10 000	(9 999)	1	(1)	(0)
Organisation de 5 clubs d'été sur la protection de l'enfance (Syrie)	-	12 766	(12 766)	-	-	-
Cours d'infirmiers à l'intention des réfugiés de Palestine au Liban (2007-2008)	-	30 000	(30 000)	0	(0)	0
Projets de reconstruction à Neirab (Syrie)	-	2 027 575	(1 056 148)	971 427	-	971 427
Formation des écoles aux principes de l'école au service de l'enfant (Syrie)	-	17 445	(17 445)	(0)	0	(0)
Formation de 200 enseignants aux méthodes de punition non corporelle (Syrie)	-	9 067	(9 067)	1	(1)	0
Formation de 200 enseignants à l'apprentissage actif (Syrie)	-	11 715	(11 715)	-	-	-
Classes de mise à niveau (Syrie)	-	49 451	(49 451)	0	(0)	0
Formation aux principes de la protection de l'enfance (Syrie)	-	16 691	(16 691)	0	(0)	(0)
Deux ateliers de 2 jours sur la santé psychophysique, émotionnelle et sociale des adolescents (Syrie)	-	2 393	(2 393)	1	(1)	(0)
Deux ateliers d'une journée sur le suivi de la croissance du nourrisson et de l'enfant (Syrie)	-	6 911	(6 911)	1	(1)	(0)
Agrandissement de la salle de formation du centre médical de Al-Jalil (Syrie)	-	7 739	(7 739)	(0)	-	(0)
Entretien de deux salles de classe à l'école de Shatilla devant servir de salle de formation pré-médicale et de salle de loisirs	-	40 000	(39 350)	650	-	650
Impression de cartes postales pour la commémoration du soixantième anniversaire de la Nakba	-	3 000	(2 271)	729	(729)	-
Formation à la gestion axée sur les résultats (Jordanie)	-	5 000	(5 000)	-	-	-
Achat de médicaments pour le camp de Kalandia (Cisjordanie)	-	15 576	-	15 576	-	15 576
Réhabilitation pour les réfugiés en détresse ou ceux qui vivent dans des abris structurellement défectueux ou abandonnés en Cisjordanie	-	35 000	(34 284)	716	-	716
Satisfaction des besoins de la communauté : reconstruction du centre de développement de Yarmouk	-	1 392 600	(347 688)	1 044 912	-	1 044 912

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Formation professionnelle et technique d'été destinée aux jeunes irakiens palestiniens (Syrie)	-	44 983	(44 366)	618	-	618
Camps d'été pour les réfugiés irakiens palestiniens et pour les réfugiés orphelins de Palestine : 3 camps d'été et camp d'été de Kafr Sita de 2008 à Tartous (Syrie)	-	27 191	(27 191)	0	(0)	0
Amélioration du développement et de la participation des adolescents dans les camps de réfugiés palestiniens de Jordanie	-	79 831	(79 829)	2	(2)	(0)
Amélioration de l'éducation des enfants réfugiés palestiniens du camp de Yarmouk (Syrie)	-	1 012 658	(554 667)	457 991	-	457 991
Construction et équipement d'une nouvelle école pour remplacer l'école primaire supérieure de garçons n° 2 et l'école élémentaire de garçons de Zarqa (Jordanie)	-	749 974	(919 886)	(169 912)	-	(169 912)
Projet sur les droits de l'homme, la résolution de conflits et l'éducation à la tolérance	-	299 922	(216 125)	83 797	-	83 797
Achat de matériel pour les centres médicaux en Jordanie	-	95 347	(84 745)	10 602	-	10 602
Agrandissement des centres de Baqa'a et Husn (Jordanie)	-	1 394 160	(1 048 844)	345 316	-	345 316
Projets de reconstruction à Neirab (phase 2) (Syrie)	-	1 800 380	(58 463)	1 741 917	-	1 741 917
Secours en faveur des réfugiés palestiniens venus d'Iraq en 2008	-	1 199 031	(1 198 716)	315	-	315
Salle d'informatique pour filles et pour femmes dans la bande de Gaza	-	69 775	(42 625)	27 150	-	27 150
École de musique pour enfants d'Ariha (Syrie)	-	3 859	(3 752)	107	-	107
École de musique pour enfants de Ramalleh (Syrie)	-	1 892	(1 892)	(0)	0	(0)
École de musique pour enfants d'Acre (Syrie)	-	1 892	(1 890)	2	(2)	(0)
École de musique pour enfants de Jish (Syrie)	-	1 892	(1 271)	621	-	621
École de musique pour enfants de Khaireyeh (Syrie)	-	4 293	(3 524)	768	-	768
Ateliers de formation sur l'orientation professionnelle au centre de formation et dans les écoles de Damas	-	7 551	(7 551)	0	(0)	(0)
Achat de meubles et de matériel pour le centre médical de Msheirfeh en Jordanie	-	50 000	(41 323)	8 677	-	8 677
Deux ateliers de 5 jours sur l'assurance qualité en matière de santé	-	6 444	(6 444)	0	(0)	(0)
Fourniture de lunettes de vue aux écoliers (Gaza)	-	15 000	(14 999)	1	(1)	0
Élargissement des services de l'UNRWA aux réfugiés palestiniens venus d'Iraq (Syrie)	-	880 592	(847 468)	33 124	-	33 124

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Distribution de colis alimentaires aux personnes en détresse pendant le ramadan à Gaza et organisation de repas du ramadan (Iftar El-Saim) à Gaza	–	137 427	(136 550)	877	–	877
Iftar 2008 – Programme d'autonomisation économique des familles démunies au Liban et en Syrie	–	300 000	(299 813)	187	–	187
Bourses d'études à l'intention des réfugiés palestiniens inscrits, dans les 5 secteurs de l'UNRWA	–	225 000	(171 693)	53 307	–	53 307
Projet de reconstruction à Neirab (phase 2) (Syrie) – gouvernement de Galice (Espagne)	–	184 424	(142 695)	41 729	–	41 729
Projet de reconstruction à Neirab (phase 2) (Syrie) – pays basque (Espagne)	–	208 059	(14 433)	193 626	–	193 626
Projet de parrainage d'orphelins à Gaza et en Cisjordanie	–	2 474 036	(1 541 177)	932 859	–	932 859
Appui intégré au projet relatif à la zone adjacente de Nahr el Bared (Liban)	–	1 040 728	(1 515 692)	(474 963)	–	(474 963)
Atelier sur la stratégie à moyen terme – réunion des autorités hôtes à Damas du 7 au 9 octobre 2008	–	25 100	(22 005)	3 095	(3 095)	(0)
Organisation d'activités artistiques au service des questions de protection de l'enfance dans des écoles-cibles en Syrie	–	7 593	(7 593)	0	(0)	0
Chef de projet adolescents, activités conjointes UNICEF-UNRWA en faveur des adolescents en Syrie	–	16 462	(4 122)	12 340	–	12 340
Agrandissement de l'unité de production de couture au programme pour les femmes du camp de Al-Husseinya	–	9 974	(9 731)	243	–	243
Projet cadeaux pour le ramadan et l'Eid : distribution de sommes d'argent aux personnes en détresse dans la bande de Gaza	–	256 536	(256 536)	0	(0)	(0)
Frais de personnel : responsable de l'information (Syrie) – M ^{me} Bjork Hakansson	–	197 824	(186 482)	11 342	–	11 342
Coûts liés à l'engagement d'un fournisseur pour établir un projet de proposition pour le « Comité israélien »	–	6 739	(6 588)	151	–	151
Activité en faveur de la protection de l'enfance (Syrie)	–	13 051	(13 051)	1	(1)	(0)
Fourniture de services de santé pour les réfugiés palestiniens irakiens en Syrie	–	328 550	(297 841)	30 709	–	30 709
Aide alimentaire pour Gaza (achat de viande fraîche à l'occasion de l'Eid al-Adha)	–	184 881	(179 358)	5 523	–	5 523
Distribution de sommes d'argent aux familles extrêmement pauvres de Gaza (50 dollars par famille)	–	8 239	(8 200)	39	(39)	(0)

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Initiative de l'UNRWA en faveur de l'égalité des sexes à Gaza, « L'égalité en action »	-	329 513	(99 264)	230 249	-	230 249
Utilisation du Manuel sur la santé maternelle et infantile pour améliorer la santé maternelle et infantile parmi les réfugiés palestiniens en Jordanie	-	100 000	(36 939)	63 061	-	63 061
Programme japonais de bourses universitaires pour les réfugiés palestiniens dans les 5 secteurs d'activité de l'UNRWA	-	200 000	(88 579)	111 421	-	111 421
Appui au développement communautaire à Ruken Eddin (Syrie)	-	13 250	(15 118)	(1 868)	-	(1 868)
Du secours au développement – solutions innovantes pour l'amélioration stratégique des camps de réfugiés palestiniens (phase II) (Syrie, Jordanie et Cisjordanie)	-	1 449 275	(91 315)	1 357 961	-	1 357 961
Projet de reconstruction à Neirab (phase II) (Syrie)	-	418 746	(304 281)	114 466	-	114 466
Mise à niveau des arrangements/mesures de sécurité de l'UNRWA à Gaza	-	716 332	(716 332)	1	(1)	(0)
Aide financière pour l'Eid al-Adha (Gaza)	-	298 057	(298 057)	(0)	0	0
Mise en œuvre d'un projet de formation professionnelle pour les réfugiés irakiens et palestiniens vivant dans la région de Damas (Syrie)	-	87 840	(87 838)	1	(1)	0
Agrandissement et modernisation du centre médical de Djénine (Cisjordanie)	-	535 604	(75 015)	460 589	-	460 589
Système d'aménagement du territoire « LIS » pour le centre de formation des hommes de Ramallah (Cisjordanie)	-	38 000	(42 517)	(4 517)	-	(4 517)
Renforcement des capacités institutionnelles en appui psychosocial (Jordanie)	-	41 323	(31 557)	9 766	(9 012)	754
Fourniture d'abri d'urgence aux réfugiés irakiens palestiniens en Syrie	-	572 246	(713 028)	(140 782)	-	(140 782)
Distribution de rations aux personnes en grande difficulté et de sommes en espèces en 2009 aux 396 Palestiniens ayant quitté l'Iraq pour la Jordanie	-	47 241	(32 151)	15 090	-	15 090
Amélioration des pratiques en matière de santé infantile dans les centres médicaux de l'UNRWA (Jordanie)	-	63 138	(49 742)	13 396	(4 266)	9 130
Égalité des sexes et autonomisation des femmes dans le territoire palestinien occupé (2008-2010)	-	630 444	(55 208)	575 236	-	575 236
Site Web en hébreux de l'UNRWA	-	68 005	(31 281)	36 725	-	36 725

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Cours d'infirmiers à l'intention des réfugiés de Palestine au Liban (2008-2009)	–	30 675	(30 675)	(0)	0	(0)
Diffusion de spots publicitaires de l'UNRWA au Festival de Cannes	–	13 263	(26 735)	(13 472)	–	(13 472)
Construction d'une nouvelle école dans le complexe scolaire de Malkiyah dans le camp de Yarmouk en Syrie	–	1 200 000	(411 871)	788 129	–	788 129
Reconstruction de camps et développement communautaire dans le camp de Neirab pour contribuer à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix en Syrie	–	3 977 506	(23 316)	3 954 190	–	3 954 190
Dépenses liées au contrat avec le créateur de films d'animation nommé aux Oscars Yoni Goodman, pour produire un court film d'animation sur l'UNRWA dans le cadre des activités promotionnelles de l'Office	–	6 100	(6 000)	100	(100)	(0)
Éducation 2009 : test de suivi des résultats, formation, contrôle et évaluation, voyage, activités extrascolaires, matériel et dépenses diverses	–	30 000	(7 916)	22 084	–	22 084
Espèces destinées à couvrir les dépenses liées aux donations en nature faites pour le Département des services de secours et d'assistance sociale (Jordanie)	–	900	–	900	–	900
Modernisation urgente du centre de réadaptation des malvoyants (Gaza)	–	511 754	(145 135)	366 618	–	366 618
Scolarisation et interventions humanitaires d'urgence aux camps de Al Tanf et de Al Hol (Syrie)	–	500 000	(258 301)	241 699	–	241 699
Projet de construction de puits profonds au camp de Khan Dannoun (Syrie)	–	39 982	(39 979)	3	(3)	0
Appui à l'école de Aida en Cisjordanie	–	68 027	–	68 027	–	68 027
Atelier de formation des formateurs sur la mise en œuvre d'initiatives communautaires	–	46 162	(28 987)	17 175	–	17 175
Évaluation sur l'école au service de l'enfant et l'apprentissage actif en Syrie	–	6 645	(6 645)	–	–	–
Élargissement de l'apprentissage actif en Syrie	–	10 101	(5 446)	4 656	–	4 656
Participation des enfants (Syrie)	–	45 928	(45 928)	(0)	–	(0)
Appui à l'enseignement spécialisé (Syrie)	–	29 908	(29 898)	10	(10)	(0)
Clubs d'été (Syrie)	–	62 706	(62 706)	(0)	–	(0)
Intervention humanitaire d'urgence en faveur des réfugiés irakiens palestiniens au camp de al-Hol (Syrie)	–	219 975	–	219 975	–	219 975

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Formation professionnelle et technique d'été destinée aux enfants réfugiés irakiens palestiniens (Syrie)	-	45 000	(44 974)	26	(26)	(0)
Camp d'été et 3 clubs d'été pour les réfugiés irakiens palestiniens en Syrie	-	28 538	(28 536)	1	(1)	0
Campagne d'une semaine sur l'éducation à la santé en Syrie	-	2 579	(2 503)	76	(76)	0
Formation au dépistage précoce de la thalassémie en Syrie	-	19 156	(19 156)	(0)	-	(0)
Atelier de formation de 3 jours sur l'assurance qualité en Syrie	-	4 453	(4 453)	-	-	-
Formation au dépistage précoce des maladies transmissibles en Syrie	-	5 979	(3 931)	2 048	-	2 048
Formation au système de surveillance des besoins nutritionnels en Syrie	-	7 798	(7 798)	-	-	-
Construction et équipement d'une école élémentaire mixte dans la zone de Beit Hanoun dans la bande de Gaza	-	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000
Construction et équipement d'un nouveau centre médical à Rafah (bande de Gaza)	-	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000
Évaluation organisationnelle du programme d'éducation de l'UNRWA	-	200 000	(118 035)	81 965	-	81 965
Évaluation organisationnelle du programme d'éducation de l'UNRWA	-	143 885	-	143 885	-	143 885
Examen du programme d'éducation de l'UNRWA	-	79 966	-	79 966	-	79 966
Création d'une grande section de maternelle dans la zone de Sarawat, Al Husseinieh (Syrie)	-	7 500	(2 328)	5 172	-	5 172
Appui aux conseils de grande section de maternelle en Syrie	-	10 970	(5 000)	5 970	-	5 970
Sensibilisation des enseignants de grande section de maternelle à la petite enfance en Syrie	-	5 443	(5 443)	0	(0)	(0)
Programme de formation pour instituteurs (Gaza)	-	-	-	-	737 463	737 463
Construction d'un cimetière près du centre de formation de Siblin (Liban)	-	400 000	(1 752)	398 248	-	398 248
Accès d'urgence aux services d'hospitalisation (Liban)	-	726 744	(51 633)	675 111	-	675 111
Reconstruction de l'école de Ras el-Ain, complexe astral, Yarmouk (Syrie)	-	1 800 000	-	1 800 000	-	1 800 000
Reconstruction du centre médical dans le nouveau camp d'Amman (Jordanie)	-	1 866 000	-	1 866 000	-	1 866 000

<i>Fonds/projet</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2008</i>	<i>Excédent/déficit</i>			<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2009</i>
		<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Excédent/déficit</i>		
Appui à l'initiative en faveur de l'éducation aux droits de l'homme dans les écoles de l'UNRWA dans toute la bande de Gaza – programme d'incitation périodique	–	194 230	(5 268)	188 962	–	188 962
Aide d'urgence de l'UNRWA : assistance en espèces en faveur des Iraquiens palestiniens dans la zone de Damas	–	957 000	(369 796)	587 204	–	587 204
« Nourrir ceux qui jeûnent » dans la bande de Gaza	–	99 982	(99 691)	291	–	291
Appui au projet spécial des administrateurs chargés de l'appui aux opérations du bureau de l'UNRWA au Liban	–	947 567	(197 815)	749 752	–	749 752
Financement des boulangeries pour distribuer du pain aux familles pauvres pendant le ramadan à Gaza	–	261 966	(252 900)	9 066	–	9 066
Construction, ameublement et équipement d'une nouvelle école de filles au village de Battir en Cisjordanie	–	399 964	(3 631)	396 333	–	396 333
« Nourrir ceux qui jeûnent pendant le ramadan » dans la bande de Gaza	–	240 991	(480 055)	(239 065)	–	(239 065)
Appel d'urgence de 2009 : trousse d'urgence pour l'intervention d'urgence intégrée en faveur des ménages menacés de déplacement après la destruction de leurs moyens de subsistance dans les zones C et dans la périphérie de Jérusalem	–	250 000	–	250 000	–	250 000
Terrains de jeu pour Gaza : phase d'expérimentation	–	150 000	–	150 000	–	150 000
Achat de livres pour l'école d'Izbet Beit Hanoun à Gaza	–	21 380	–	21 380	–	21 380
Programme conjoint de l'ONU de prévention des conflits et de consolidation de la paix dans le nord du Liban	–	138 582	–	138 582	–	138 582
Distribution de 300 dollars à 1 729 familles en détresse à Gaza pendant le ramadan	–	518 700	(518 700)	–	–	–
Distribution aux familles pauvres de Gaza	–	2 825	–	2 825	–	2 825
Atelier de théâtre de l'UNRWA au Liban	–	15 682	(13 343)	2 339	–	2 339
Activités en faveur de la santé maternelle et infantile et de la nutrition devant être menées en Cisjordanie	–	64 089	(33 126)	30 963	–	30 963
Renforcement du système d'alerte et réaction rapide de l'UNRWA dans le cadre de la surveillance des pandémies	–	20 000	(19 686)	314	–	314
Utilisation du Manuel sur la santé maternelle et infantile pour améliorer la santé maternelle et infantile parmi les réfugiés palestiniens au Liban	–	26 750	–	26 750	–	26 750

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Utilisation du Manuel sur la santé maternelle et infantile pour améliorer la santé maternelle et infantile parmi les réfugiés palestiniens en Syrie	–	37 500	–	37 500	–	37 500
Programme VIH financé par le Fonds international – Renforcement de l'accès universel aux services de prévention, de traitement et de soins du VIH/sida dans les territoires palestiniens occupés	–	33 399	(16 332)	17 066	–	17 066
Renforcement de la protection juridique des réfugiées palestiniennes (Syrie)	–	7 977	(6 461)	1 516	–	1 516
Recrutement d'un administrateur auxiliaire temporaire, assistant spécial du Directeur des activités de l'UNRWA au Liban	–	–	(10 721)	(10 721)	72 432	61 711
Initiative d'urgence en faveur des réfugiés palestiniens au Liban	–	13 000	(10 757)	2 243	–	2 243
Atelier de formation au bon usage des services de santé par les adolescents (Syrie)	–	4 982	(2 000)	2 982	–	2 982
Annulé	–	16 584	–	16 584	–	16 584
Préparation à la pandémie de grippe pour les réfugiés palestiniens au Liban	–	99 510	(16 007)	83 503	–	83 503
Arrangements de sécurité du bureau de l'UNRWA à Gaza	–	879 508	(304 416)	575 091	–	575 091
Fourniture d'indicateurs de santé maternelle, de planification familiale et de surveillance de la santé familiale	–	9 550	(5 569)	3 981	–	3 981
Facilitateurs des groupes de travail des réunions pays hôtes et donateurs	–	39 199	(38 460)	739	–	739
Promotion de l'employabilité des jeunes réfugiés irakiens et palestiniens en Syrie dans le cadre de l'initiative de mobilisation des jeunes de l'UNRWA	–	496 631	–	496 631	–	496 631
Fourniture d'abri d'urgence aux réfugiés irakiens palestiniens en Syrie (phase 2)	–	602 410	(151 067)	451 343	–	451 343
Impression du Manuel sur la santé maternelle et infantile pour le Liban	–	3 000	–	3 000	–	3 000
Programme de protection de l'enfance dans les écoles de l'UNRWA en Jordanie (campagne Man'an de lutte contre la violence à l'école)	–	10 030	(10 027)	3	(3)	0
Dons aux familles pauvres de Gaza à l'occasion de l'Eid al-Adha	–	54 433	(45 072)	9 361	–	9 361
Évaluation organisationnelle du programme d'éducation de l'UNRWA	–	75 301	–	75 301	–	75 301
Sommes d'argent versées aux familles en détresse à l'approche de l'Eid al-Adha au Liban	–	387 000	(363 422)	23 578	–	23 578

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Jeux mondiaux de la paix (Syrie)	–	9 197	(9 197)	0	–	0
Mise en œuvre d'un projet de formation professionnelle pour les réfugiés irakiens et palestiniens vivant dans la région de Damas (Syrie)	–	75 165	–	75 165	–	75 165
Amélioration du développement et de la participation des adolescents dans les camps de réfugiés palestiniens de Jordanie	–	34 158	–	34 158	–	34 158
Amélioration du développement et de la participation des adolescents dans les écoles des camps de réfugiés palestiniens, lancement de syndicats étudiants et d'associations parents-professeurs (phase 2)	–	38 081	–	38 081	–	38 081
Prévention de la violence domestique dans la bande de Gaza – éducation et formation	–	247 590	–	247 590	–	247 590
Mise en œuvre des activités de prévention du VIH dans les camps de réfugiés en Cisjordanie	–	31 900	–	31 900	–	31 900
Prêt indirect pour les organisations communautaires, le Centre pour femmes d'Aqbet Jaber et le centre communautaire de réadaptation d'Arroub (Cisjordanie)	–	4 000	–	4 000	–	4 000
Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes	(8 936 222)	(18 641 716)	12 579 205	(6 062 511)	6 821 108	(8 177 625)
Projets postérieurs à 1999	26 463 462	55 231 320	(62 876 450)	(7 645 130)	7 063 833	25 882 165
Programme de microfinancement et de crédit aux microentreprises	(6 645 446)	12 158 407	(10 083 265)	2 075 142	–	(4 570 304)
Total (programme de microfinancement et de crédit aux microentreprises)	(6 645 446)	12 158 407	(10 083 265)	2 075 142	–	(4 570 304)
Remise en état de logements de réfugiés palestiniens dans la bande de Gaza	5 463 402	–	(299 035)	(299 035)	–	5 164 366
Réaménagement du camp de réfugiés de Khan Younis, construction de 231 unités de logement	3 330 769	–	(97 036)	(97 036)	–	3 233 733
Travaux de raccordement au tout-à-l'égout au camp de Khan Younis	1 330 436	–	–	–	–	1 330 436
Activités de rénovation de logements (matériaux, salaires)	1 509 474	–	(193 834)	(193 834)	–	1 315 639
Agrandissement et construction du centre de formation de Khan Younis dans le sud de Gaza	–	–	(0)	(0)	0	–
Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes	(11 707 429)	–	6 281 480	6 281 480	–	(5 425 949)
Total (projets postretrait à Gaza)	(73 349)	–	5 691 574	5 691 574	0	5 618 225

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Projets réalisés au Liban dans le cadre de l'initiative amélioration des camps	2 426 680	–	(1 952 470)	(1 952 470)	–	474 209
Alimentation en eau et évacuation des eaux usées et des eaux de pluie dans le camp de Shatila (Liban)	2 401 363	–	(1 059 468)	(1 059 468)	–	1 341 894
Projet de rénovation de logements dans le sud du Liban	297 515	–	(297 513)	(297 513)	(2)	0
Modernisation de l'infrastructure de télécommunications de l'UNRWA au Liban	383 535	–	(240 630)	(240 630)	–	142 904
Programme de l'UNRWA pour l'amélioration des camps au Liban	803 992	47 513	(660 826)	(613 313)	–	190 680
Rénovation de logements – initiative amélioration des camps au Liban	55 542	552	(56 088)	(55 536)	(6)	0
Remise sur pied des entreprises palestiniennes détruites (Liban)	33 946	–	(33 946)	(33 946)	(0)	(0)
Construction d'un bâtiment à usage polyvalent dans le camp de Beddawi (Liban)	184 506	–	(184 233)	(184 233)	(273)	0
Informatique de santé (phase I) : modernisation des systèmes d'information statistique sur la santé, au Liban, et projet pilote d'automatisation	579 824	–	(310 594)	(310 594)	(253 792)	15 438
Groupes d'intervention précoce en faveur des personnes handicapées	230 000	–	(211 591)	(211 591)	162 085	180 494
Services de réadaptation à l'intention des réfugiés palestiniens handicapés	71 333	–	(71 333)	(71 333)	(0)	0
Renforcement des capacités des clubs et des centres à l'intention des jeunes réfugiés palestiniens	219 149	–	(57 065)	(57 065)	(162 084)	0
Dépistage précoce et traitement du cancer du col de l'utérus et du cancer du sein en faveur des Palestiniennes vulnérables	328 483	–	(144 237)	(144 237)	–	184 246
Création d'un centre médical à mi-temps à Kfar Bada, dans la région de Tyr	153 746	–	(102 375)	(102 375)	–	51 371
Création d'un centre de soins ophtalmologiques dans chacune des 5 régions du Liban	194 080	–	(193 805)	(193 805)	–	275
Création d'un laboratoire d'analyses médicales au centre médical de Nabatieh	53 835	–	(36 951)	(36 951)	–	16 884
Création de 2 dispensaires ambulants pour soins dentaires	348 540	–	(250 343)	(250 343)	–	98 197
Amélioration de l'infrastructure d'hygiène de l'environnement dans les camps de Beyrouth au Liban	713 864	–	(205 863)	(205 863)	–	508 001
Création d'un centre de formation professionnel dans le nord du Liban	–	2 253 506	(1 589 042)	664 464	(569 587)	94 877

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Construction et remise en état de logements dans le sud du Liban	–	–	(249 995)	(249 995)	–	(249 995)
Amélioration de l'agriculture durable pour les camps et communautés de réfugiés palestiniens dans le sud du Liban	–	–	(66 080)	(66 080)	–	(66 080)
Remise en état de logements dans le camp de Burj el Shemali (Liban)	–	999 991	(569 761)	430 230	–	430 230
Construction d'une infrastructure d'alimentation en eau dans les camps de réfugiés palestiniens (Liban)	–	500 000	(1 425)	498 575	–	498 575
Information de santé (phase II) : création d'un système de gestion de l'information sanitaire pour le Liban accessible par 29 centres médicaux, bureau de l'UNRWA au Liban et siège de l'UNRWA à Amman	–	–	–	–	253 792	253 792
Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes	508 538	–	(6 173 718)	(6 173 718)	(1 281 341)	(6 946 521)
Total (initiative amélioration des camps au Liban)	9 988 471	3 801 562	(14 719 351)	(10 917 789)	(1 851 209)	(2 780 528)
Programme d'aide aux organismes de microfinancement pour l'ensemble de la zone du ressort de l'Office (dépenses de fonctionnement)	508 457	413 286	(750 394)	(337 107)	(2 727)	168 623
Programme de microcrédit pour la Cisjordanie (K1)	22 174	110	(7 586)	(7 475)	–	14 699
Programme de microcrédit relatif aux subventions aux projets autofinancés prélevées sur le Fonds général	3 944	–	–	–	–	3 944
Programme d'aide aux organismes de microfinancement du Département des services de secours et d'assistance sociale	208 672	291 611	(89 199)	202 412	–	411 083
Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes	(7 513)	–	7 197	7 197	28	(288)
Total (programme d'aide aux organismes de microfinancement)	735 734	705 008	(839 982)	(134 974)	(2 699)	598 061
Appui à l'aide humanitaire en faveur des réfugiés palestiniens au Liban	–	614 599	(109 300)	505 299	–	505 299
Reconstruction du camp de réfugiés de Nahr el-Bared (Liban)	–	1 347 709	(54 806)	1 292 903	–	1 292 903
Reconstruction du camp de réfugiés de Nahr el-Bared (Liban)	–	883 432	(9 095)	874 337	–	874 337
Reconstruction du camp de réfugiés de Nahr el-Bared (Liban)	–	23 500 000	(5 542 319)	17 957 681	–	17 957 681
Reconstruction du camp de réfugiés de Nahr el-Bared (Liban)	–	998 004	(1 553)	996 451	–	996 451
Relèvement et reconstruction du camp de réfugiés de Nahr el-Bared (Liban)	–	1 999 975	–	1 999 975	–	1 999 975

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Appel en faveur du relèvement et de la reconstruction du camp de réfugiés de Nahr el-Bared (Liban)	–	1 772 686	(250 215)	1 522 470	–	1 522 470
Relèvement et reconstruction du camp de réfugiés de Nahr el-Bared (Liban)	–	653 637	(176 850)	476 788	–	476 788
Relèvement et reconstruction du camp de réfugiés de Nahr el-Bared : construction de 167 unités résidentielles et de 39 unités non résidentielles, de l'infrastructure sur site connexe et d'un système temporaire de déversement des eaux usées	–	3 090 619	(185 537)	2 905 082	–	2 905 082
Relèvement et reconstruction du camp de réfugiés de Nahr el-Bared (Liban)	–	139 240	(9 071)	130 169	–	130 169
Reconstruction du camp de réfugiés de Nahr el-Bared (Liban)	–	25 000 000	–	25 000 000	–	25 000 000
Dégagement des gravats	–	1 000 000	(1 000 000)	–	–	–
Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes	–	–	(16 126 613)	(16 126 613)	–	(16 126 613)
Total (camp de réfugiés de Nahr el-Bared)	–	60 999 901	(23 465 358)	37 534 542	–	37 534 542
Soixantième anniversaire de l'UNRWA : fourniture d'un caméscope et d'un ordinateur pour chacune des 400 classes de primaire supérieur et de secondaire de l'UNRWA	–	12 000	(12 000)	–	–	–
Soixantième anniversaire de l'UNRWA : expert détaché par le Gouvernement suisse, Directeur, soixantième anniversaire	–	315 907	(315 907)	–	–	–
Conception et mise en service d'une école d'infirmiers B	39 687	–	–	–	–	39 687
Centre d'activités féminines – santé et éducation (Cisjordanie)	17 069	–	–	–	–	17 069
Agrandissement de l'hôpital de Qalqilya (Cisjordanie)	12 093	–	–	–	–	12 093
Remplacement d'installations délabrées à l'école de garçons d'Arroub	2 997	–	–	–	–	2 997
Rénovation des voies d'accès du centre de formation de Siblin	138	–	–	–	–	138
Construction et aménagement de salles de classe et de cantines dans des écoles primaires supérieures à Gaza	136 534	–	–	–	–	136 534
Construction de salles de classe supplémentaires à l'école de filles de Dheisheh (Cisjordanie)	122 611	–	(109 275)	(109 275)	–	13 337
Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes	(115 314)	–	115 314	115 314	–	–
Spécialiste chargé d'élaborer un plan de travail dans le cadre du soixantième anniversaire de l'UNRWA	–	20 000	(20 000)	–	–	–
Soixantième anniversaire de l'UNRWA : consultants de WolfGroup	–	18 406	(18 406)	0	(0)	(0)

Fonds/projet	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Excédent/déficit			Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 décembre 2009
		Recettes	Dépenses	Excédent/déficit		
Coûts liés aux frais de subsistance de M. Przemek Szwadzki qui travaillera pour le sixantième anniversaire de l'UNRWA	–	23 027	(21 109)	1 918	–	1 918
Allocation mondiale pour la commémoration du sixantième anniversaire de l'UNRWA	–	238 727	(160 191)	78 536	–	78 536
Fresh Air Radio	–	250 000	(81 592)	168 408	–	168 408
Soixantième anniversaire de l'UNRWA, concert de Marcel Khalifa (Vienne)	–	–	(56 893)	(56 893)	–	(56 893)
Projet de télévision	–	158 436	(155 146)	3 290	–	3 290
Soixantième anniversaire de l'UNRWA : coûts liés à certaines dépenses promotionnelles et au match de football organisé à Bruxelles	–	10 000	–	10 000	–	10 000
Soixantième anniversaire de l'UNRWA : commémoration du sixantième anniversaire de la création de l'UNRWA par l'Assemblée générale des Nations Unies	–	65 000	(64 878)	122	–	122
Soixantième anniversaire de l'UNRWA : le Ballon bleu, Propager la nouvelle	–	3 000	(2 838)	162	–	162
Soixantième anniversaire de l'UNRWA : coûts liés aux 2 phases de formation pour la réalisation de vidéo et l'installation d'ordinateurs, achat de 376 ordinateurs de bureau et unités d'alimentation sans interruption pour 92 ordinateurs de bureau pour l'annuaire en ligne annuel de l'UNRWA	–	260 040	(2 391)	257 649	–	257 649
Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes	–	–	(265 507)	(265 507)	–	(265 507)
Total (projets divers)	215 815	1 374 543	(1 170 818)	203 725	(0)	419 540
Total (projets)	61 734 841	181 919 968	(180 676 133)	1 243 835	4 487 895	67 466 571
Total (fonds extrabudgétaires)	68 162 459	657 767 183	(577 484 870)	80 282 312	(8 532 563)	139 912 209
Total des fonds	112 025 259	1 712 535 371	(1 578 888 714)	133 646 657	(10 304 822)	235 367 095

Appendice 4

Contributions des donateurs pour l'exercice biennal 2008-2009 – annonces de contributions confirmées

(En dollars des États Unis)

<i>Exercice 2006-2007</i>	<i>Donateur</i>	<i>Budget ordinaire</i>			<i>Fonds extrabudgétaires</i>				<i>Total général</i>	
		<i>Fonds non réservés</i>	<i>Fonds réservés</i>	<i>Contributions en nature</i>	<i>Total</i>	<i>Appel d'urgence</i>	<i>Projets</i>	<i>Total</i>		
Gouvernements										
292 545	Afrique du Sud	283 865	–	–	283 865	100 402	–	100 402	384 267	
19 167 433	Allemagne	21 367 615	–	–	21 367 615	3 454 107	7 018 560	10 472 667	31 840 282	
2 833 420	Arabie saoudite	1 800 000	–	120 325	1 920 325	658 659	321 214	979 873	2 900 198	
20 382 704	Australie	11 631 580	(3 180 661)	–	8 450 919	11 458 151	1 683 045	13 141 196	21 592 115	
5 785 368	Autriche	2 221 755	–	–	2 221 755	5 082 967	71 556	5 154 523	7 376 277	
80 000	Bahreïn	100 000	(50 000)	–	50 000	–	–	–	50 000	
9 760 716	Belgique	2 688 355	1 762 505	–	4 450 860	6 145 103	2 980 236	9 125 338	13 576 199	
344 241	Belgique (Flandre)	814 774	(366 118)	–	448 656	22 504	–	22 504	471 160	
–	Brésil	–	–	–	–	–	200 000	200 000	200 000	
20 000	Brunéï Darussalam	20 000	–	–	20 000	–	–	–	20 000	
20 000	Bulgarie	10 000	–	–	10 000	–	–	–	10 000	
55 578 603	Canada	14 749 377	2 014 099	–	16 763 476	28 102 135	2 043 277	30 145 411	46 908 887	
15 000	Chili	30 000	–	–	30 000	–	–	–	30 000	
159 985	Chine	160 000	–	–	160 000	–	–	–	160 000	
138 060	Chypre	–	76 479	–	76 479	–	139 240	139 240	215 719	
6 505	Colombie	12 500	–	–	12 500	–	–	–	12 500	
27 685 326	Danemark	28 461 956	391 389	–	28 853 346	6 689 351	2 596 395	9 285 747	38 139 092	
20 000	Égypte	–	10 000	–	10 000	–	–	–	10 000	
1 914 766	Émirats arabes unis	2 000 000	2 500 000	–	4 500 000	3 459 937	1 336 981	4 796 918	9 296 918	
27 976 930	Espagne	21 860 080	–	–	21 860 080	12 462 595	1 152 736	13 615 331	35 475 410	
438 698	Espagne (Andalousie)	–	–	–	–	–	–	–	–	
–	Espagne (Aragon)	–	–	–	–	127 877	–	127 877	127 877	
189 504	Espagne (Asturies)	–	–	–	–	213 774	–	213 774	213 774	
–	Espagne (Baléares)	–	–	–	–	198 413	238 095	436 508	436 508	
–	Espagne (Barcelone)	–	–	–	–	48 097	–	48 097	48 097	
–	Espagne (Biscaye)	–	–	–	–	–	247 590	247 590	247 590	

Exercice 2006-2007	Donateur	Budget ordinaire			Fonds extrabudgétaires				Total général
		Fonds non réservés	Fonds réservés	Contributions en nature	Total	Appel d'urgence	Projets	Total	
	– Espagne (Canaries)	–	–	–	–	18 445	–	18 445	18 445
	– Espagne (Castellón)	–	–	–	–	34 977	–	34 977	34 977
	– Espagne (Castille-La Manche)	–	–	–	–	340 136	–	340 136	340 136
1 284 080	Espagne (Catalogne)	–	–	–	–	1 364 487	–	1 364 487	1 364 487
144 315	Espagne (Galice)	–	–	–	–	42 842	189 882	232 724	232 724
13 514	Espagne (Huelva)	–	–	–	–	–	–	–	–
14 577	Espagne (La Corogne)	–	–	–	–	216	–	216	216
	– Espagne (Leganes)	–	–	–	–	6 588	–	6 588	6 588
	– Espagne (Madrid)	–	–	–	–	126 582	–	126 582	126 582
33 782	Espagne (Navarre)	–	–	–	–	38 363	–	38 363	38 363
499 566	Espagne (Palma)	–	–	–	–	111 549	–	111 549	111 549
574 088	Espagne (Pays Basque)	–	–	–	–	612 306	210 862	823 169	823 169
	– Espagne (Puertollano)	–	–	–	–	52 701	–	52 701	52 701
	– Espagne (Sagunto)	–	–	–	–	7 673	–	7 673	7 673
	– Espagne (Saint- Sébastien)	–	–	–	–	12 788	–	12 788	12 788
155 648	Espagne (Saragosse)	–	–	–	–	260 660	208	260 868	260 868
1 318	Espagne (Teulada)	–	–	–	–	–	–	–	–
228 823	Espagne (Valence)	–	–	–	–	886 463	7 370	893 833	893 833
	– Estonie	–	–	–	–	86 833	–	86 833	86 833
291 150 000	États-Unis d'Amérique	202 173 290	4 000 000	–	206 173 290	176 500 000	72 294 572	248 794 572	454 967 862
12 170 917	Finlande	9 284 228	1 443 000	–	10 727 228	4 401 680	225 115	4 626 794	15 354 022
24 743 522	France	16 171 787	4 977 542	–	21 149 329	1 982 007	626 008	2 608 015	23 757 344
1 919 617	Grèce	60 000	–	–	60 000	–	2 069 775	2 069 775	2 129 775
36 600	Hongrie	246 293	–	–	246 293	–	–	–	246 293
40 000	Inde	1 040 000	–	–	1 040 000	1 000 000	–	1 000 000	2 040 000
	– Indonésie	20 000	10 000	–	30 000	–	–	–	30 000
9 433 457	Irlande	11 302 097	–	–	11 302 097	1 317 523	75 301	1 392 824	12 694 921
353 022	Islande	700 000	–	–	700 000	50 000	636 815	686 815	1 386 815
14 416 920	Italie	17 355 969	1 474 926	–	18 830 895	5 013 761	3 114 799	8 128 560	26 959 455

Exercice 2006-2007	Donateur	Budget ordinaire			Fonds extrabudgétaires				Total général
		Fonds non réservés	Fonds réservés	Contributions en nature	Total	Appel d'urgence	Projets	Total	
18 000	Jamaïque	-	-	-	-	-	-	-	-
28 910 503	Japon	8 142 541	9 566 697	-	17 709 238	3 027 194	10 775 735	13 802 929	31 512 167
1 392 982	Jordanie	-	-	925 834	925 834	-	-	-	925 834
3 999 958	Koweït	5 499 958	(1 500 000)	-	3 999 958	34 000 000	-	34 000 000	37 999 958
570 181	Liban	-	-	1 703	1 703	-	35 904	35 904	37 607
65 702	Liechtenstein	145 963	-	-	145 963	-	-	-	145 963
4 831 854	Luxembourg	9 266 840	(0)	-	9 266 840	715 308	65 000	780 308	10 047 148
25 000	Malaisie	25 000	-	-	25 000	250 000	-	250 000	275 000
1 000	Maldives	-	1 000	-	1 000	-	-	-	1 000
-	Malte	-	-	-	-	28 544	31 600	60 144	60 144
75 670	Maroc	142 564	(54 667)	-	87 897	-	756	756	88 653
5 000	Mexique	10 000	-	-	10 000	-	-	-	10 000
10 000	Monaco	16 999	-	-	16 999	-	-	-	16 999
61 879 390	Norvège	63 478 674	39 112	969	63 518 755	7 370 448	3 161 325	10 531 774	74 050 529
2 146 363	Nouvelle-Zélande	1 350 500	-	-	1 350 500	403 800	-	403 800	1 754 300
25 000	Oman	50 000	-	-	50 000	-	905 700	905 700	955 700
36 274	Pakistan	30 831	-	17 056	47 887	-	-	-	47 887
3 609 858	Palestine	-	-	6 036 397	6 036 397	-	188 000	188 000	6 224 397
39 291 259	Pays-Bas	43 013 189	-	-	43 013 189	14 776 528	2 278 255	17 054 783	60 067 972
168 400	Pologne	118 167	-	-	118 167	291 320	23 027	314 347	432 514
200 000	Portugal	200 000	-	-	200 000	400 000	-	400 000	600 000
35 000	Qatar	65 000	50 000	-	115 000	100 000	-	100 000	215 000
282 009	République arabe syrienne	-	-	697 807	697 807	-	-	-	697 807
150 000	République de Corée	150 000	(50 000)	-	100 000	-	346 736	346 736	446 736
324 411	République tchèque	405 986	-	-	405 986	237 169	77 551	314 720	720 706
-	Roumanie	-	-	-	-	-	50 000	50 000	50 000
57 876 990	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	68 805 874	9 000 000	318 472	78 124 346	5 847 953	391 731	6 239 685	84 364 031
40 000	Saint-Siège	40 000	-	-	40 000	-	-	-	40 000

Exercice 2006-2007	Donateur	Budget ordinaire				Fonds extrabudgétaires				Total général
		Fonds non réservés	Fonds réservés	Contributions en nature	Total	Appel d'urgence	Projets	Total		
	– Slovaquie	–	–	–	–	95 930	–	95 930	95 930	
20 000	Slovénie	52 286	–	–	52 286	66 138	15 576	81 714	134 000	
85 901 629	Suède	78 689 885	2 000 000	–	80 689 885	19 454 778	–	19 454 778	100 144 662	
25 998 915	Suisse	20 224 361	1 869 001	1 028 063	23 121 424	6 479 553	3 754 257	10 233 810	33 355 234	
60 000	Thaïlande	60 000	–	–	60 000	28 000	–	28 000	88 000	
18 962	Tunisie	18 576	–	–	18 576	–	–	–	18 576	
3 653 058	Turquie	1 000 000	–	–	1 000 000	578 058	250 000	828 058	1 828 058	
	– Viet Nam	–	–	–	–	200 000	–	200 000	200 000	
76	Agence japonaise de coopération internationale	–	–	2 599	2 599	–	–	–	2 599	
851 647 012	Total : Gouvernements	667 568 714	35 984 304	9 149 227	712 702 245	366 843 370	121 830 785	488 674 155	1 201 376 400	
	Organisations intergouvernementales									
9 000	Programme arabe du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies	–	–	–	–	–	–	–	–	
310 621 280	Commission européenne	215 769 994	71 652 125	–	287 422 119	64 804 944	26 999 470	91 804 414	379 226 533	
1 024 835	Office arabe pour les investissements et le développement agricoles	–	–	–	–	–	–	–	–	
100 000	Fonds de l'OPEP pour le développement international	–	–	–	–	3 000 000	1 999 975	4 999 975	4 999 975	
	– Banque mondiale (Fonds d'affectation spéciale multidonateurs)	–	–	–	–	–	1 000 000	1 000 000	1 000 000	
311 755 115	Total : organisations intergouvernementales	215 769 994	71 652 12	–	287 422 119	67 804 944	29 999 445	97 804 389	385 226 508	

Exercice 2006-2007	Donateur	Budget ordinaire			Fonds extrabudgétaires				Total général
		Fonds non réservés	Fonds réservés	Contributions en nature	Total	Appel d'urgence	Projets	Total	
Organismes des Nations Unies									
675	FNUOD	-	-	-	-	-	-	-	-
1 805 220	UNESCO	234 740	-	689 600	924 340	-	60 000	60 000	984 340
677 932	HCR	-	-	-	-	-	1 300 870	1 300 870	1 300 870
677 177	UNICEF	-	-	629 459	629 459	-	2 320 217	2 320 217	2 949 675
38 577 674	ONU	37 647 568	2 000 000	-	39 647 568	-	-	-	39 647 568
3	ONUST	-	-	-	-	-	-	-	-
853 106	OMS	292 000	-	797 756	1 089 756	29 046	85 852	114 898	1 204 654
37 883	FNUAP	-	-	11 838	11 838	350 000	165 474	515 474	527 312
8 883	Association des femmes des Nations Unies	-	-	-	-	-	-	-	-
1 326 620	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine	-	-	-	-	-	-	-	-
109 932	Programme alimentaire mondial	-	-	-	-	-	-	-	-
8 387 392	Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires	-	-	-	-	5 971 216	1 008 582	6 979 798	6 979 798
1 845	PAM	-	-	-	-	-	-	-	-
-	PNUD	-	-	-	-	-	238 092	238 092	238 092
-	Fonds d'urgence pour les crises humanitaires	-	-	-	-	214 000	-	214 000	214 000
52 464 343	Total : organismes des Nations Unies	38 174 308	2 000 000	2 128 653	42 302 961	6 564 262	5 179 087	11 743 349	54 046 310
Organisations non gouvernementales									
54	British Council	-	-	-	-	-	-	-	-
1 911 627	Croissant-Rouge égyptien	-	-	-	-	3 534 023	-	3 534 023	3 534 023
-	Islamic Heritage Society	-	-	-	-	25 000	-	25 000	25 000

Exercice 2006-2007	Donateur	Budget ordinaire			Fonds extrabudgétaires				Total général
		Fonds non réservés	Fonds réservés	Contributions en nature	Total	Appel d'urgence	Projets	Total	
16 865	Music in Me	-	-	-	-	-	25 473	25 473	25 473
-	Conseil norvégien des réfugiés	-	-	-	-	-	16 870	16 870	16 870
7 590 485	Société du Croissant- Rouge (Émirats arabes unis)	-	99 982	-	99 982	5 436 959	6 520 686	11 957 645	12 057 627
440 427	Rissho Kosei-Kai (RKK) (Japon)	-	-	30 436	30 436	-	60 675	60 675	91 111
146 001	Welfare Association	-	-	-	-	6 063	67 750	73 813	73 813
14 793	Agence japonaise de coopération internationale	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Comité saoudien	999 977	-	-	999 977	2 505 964	-	2 505 964	3 505 941
1 424 576	The Church of Jesus Christ	-	-	-	-	-	-	-	-
61 700	IDRB	-	-	-	-	-	-	-	-
77 670	Hope Haven International	-	-	-	-	-	-	-	-
177 920	Fondation Tarek Ahmed Juffali	-	-	-	-	-	511 754	511 754	511 754
64 648	Diakonia	-	-	-	-	-	1 760	1 760	1 760
56 391	Friends of UNRWA Assoc. Inc. (États-Unis)	-	-	-	-	178 114	-	178 114	178 114
28 666	Comité espagnol pour l'UNRWA	8 755	-	-	8 755	9 288	26 101	35 390	44 145
1 373	Near East Cultural and Educational Foundation	-	-	-	-	-	-	-	-
1 200	American Near East Refugee Aid	-	-	-	-	-	1 328	1 328	1 328
998	World Vision Foundation	-	-	-	-	-	-	-	-
6 000 000	Fondation Sheikh Zayed	-	-	-	-	-	-	-	-
176 351	Human Concern International	-	-	-	-	-	-	-	-

<i>Exercice 2006-2007</i>	<i>Donateur</i>	<i>Budget ordinaire</i>			<i>Fonds extrabudgétaires</i>				<i>Total général</i>
		<i>Fonds non réservés</i>	<i>Fonds réservés</i>	<i>Contributions en nature</i>	<i>Total</i>	<i>Appel d'urgence</i>	<i>Projets</i>	<i>Total</i>	
214 161	Mennonite Central Committee	-	-	-	-	-	-	-	-
25 000	United Holy Land Fund	-	-	-	-	-	-	-	-
105 474	United Palestinian Appeal	-	-	-	-	-	-	-	-
340 174	AED/SMART	-	-	-	-	-	-	-	-
14 000	Mosaic Foundation	-	-	-	-	-	-	-	-
84 920	Croissant-Rouge palestinien	-	-	-	-	-	3 375	3 375	3 375
10 500	CARE International	-	-	-	-	-	-	-	-
4 057	International SOS	-	-	-	-	-	-	-	-
2 361 321	Société du Croissant- Rouge (Koweït)	-	-	-	-	-	261 966	261 966	261 966
151 405	Mercy-USA for Aid and Development (États- Unis)	-	-	-	-	380 463	-	380 463	380 463
85 199	Counterpart International (États- Unis)	-	-	-	-	-	-	-	-
1 277 000	Dubai Cares	-	-	239 309	239 309	-	749 974	749 974	989 283
45 000	Fondation Saïd	-	-	-	-	-	225 000	225 000	225 000
411 000	Fondation SAS Alwaleed bin Talal	-	-	-	-	189 955	-	189 955	189 955
30 000	Annulé	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Jordan Hashemite Charity Organization	-	-	-	-	4 195 162	-	4 195 162	4 195 162
-	Croissant-Rouge qatarien	-	-	150 705	150 705	811 571	505 860	1 317 431	1 468 137
-	Human Care International	-	-	-	-	17 037	-	17 037	17 037
-	INTERPAL	-	-	-	-	717 748	554 593	1 272 341	1 272 341
-	Fondation Mohammed Bin Rashid Al-Maktoum	-	-	-	-	-	310 000	310 000	310 000

<i>Exercice 2006-2007</i>	<i>Donateur</i>	<i>Budget ordinaire</i>			<i>Fonds extrabudgétaires</i>				<i>Total général</i>
		<i>Fonds non réservés</i>	<i>Fonds réservés</i>	<i>Contributions en nature</i>	<i>Total</i>	<i>Appel d'urgence</i>	<i>Projets</i>	<i>Total</i>	
	- Cogan Family Foundation	-	-	-	-	-	15 000	15 000	15 000
	- IRFAN-Canada	-	-	-	-	-	434 964	434 964	434 964
	- Khalifa Bin Zayed Al Nahayan	-	-	-	-	2 599 917	540 991	3 140 908	3 140 908
	- Fonds Salam Ya Sughar	-	-	-	-	2 387 376	-	2 387 376	2 387 376
	- Croissant-Rouge turc	-	-	-	-	280 342	-	280 342	280 342
	- Arab Funds for Arts and Culture	-	-	-	-	-	15 000	15 000	15 000
	- Organisation internationale islamique de secours	-	-	-	-	1 199 967	-	1 199 967	1 199 967
	- Australian Volunteers International	4 563	-	1 667	6 230	-	-	-	6 230
	- Jordan River Foundation	-	-	-	-	592 819	-	592 819	592 819
	- Conseil danois des réfugiés	-	-	-	-	-	163 005	163 005	163 005
	- Fondation A.M Qattan	-	-	20 872	20 872	-	3 000	3 000	23 872
	- Fondation Arigatou (Japon)	-	-	-	-	11 143	-	11 143	11 143
	- Al-Aqsa Islamic Society (États-Unis)	-	-	-	-	65 000	-	65 000	65 000
	- Young Arab Leaders (Émirats arabes unis)	-	-	-	-	211 336	-	211 336	211 336
	- Insani Yardim Vakfi (IHH) (Turquie)	-	-	-	-	49 966	-	49 966	49 966
	- Kinder USA	-	-	-	-	12 000	-	12 000	12 000
	- Mercy Relief (Singapour)	-	-	-	-	124 920	-	124 920	124 920
	- Assemblée mondiale de la jeunesse musulmane	-	-	-	-	199 970	-	199 970	199 970
	- Young President Organisation (Jordanie)	-	-	-	-	10 000	-	10 000	10 000

<i>Exercice 2006-2007</i>	<i>Donateur</i>	<i>Budget ordinaire</i>			<i>Fonds extrabudgétaires</i>				<i>Total général</i>
		<i>Fonds non réservés</i>	<i>Fonds réservés</i>	<i>Contributions en nature</i>	<i>Total</i>	<i>Appel d'urgence</i>	<i>Projets</i>	<i>Total</i>	
	- Fondation CAN (Espagne)	-		-	-	196 850	-	196 850	196 850
	- Hoping Foundation (Royaume-Uni)	-	-	-	-	-	275 040	275 040	275 040
	- Humanity First (États- Unis)	-	-	-	-	30 000	-	30 000	30 000
	- Syrian-American Women's Association	-	-	-	-	13 350	-	13 350	13 350
	- Indonesia-Palestine Friendship Initiative	-	-	-	-	159 923	-	159 923	159 923
	- Islamic Shura Council of Michigan	-	-	-	-	30 000	-	30 000	30 000
	- Institut Prolepsis (Grèce)	-	-	-	-	206 280	-	206 280	206 280
	- Conseil d'administration FIL, Inc.	-	-	-	-	39 100	-	39 100	39 100
	- American Palestinian Women's Association	-	-	-	-	-	900	900	900
	- The World Federation of KSIMC	-	-	-	-	76 000	-	76 000	76 000
	- La communauté palestinienne du Chili	-	-	-	-	15 367	-	15 367	15 367
	- Medical Aid for Palestine	-	-	-	-	-	3 000	3 000	3 000
	- Association Solidarité Maroc-Palestine	-	-	-	-	49 974	-	49 974	49 974
	- Secours Islamique international	-	-	-	-	100 000	-	100 000	100 000
	- Initiative Zanfha	-	-	-	-	-	16 584	16 584	16 584
23 350 955	Total : organisations non gouvernementales	1 013 295	9	442 990	1 556 266	26 668 949	11 310 648	37 979 597	39 535 863
	Donateurs divers								
788 138	Donateurs divers	175 661	82 140	451 179	708 980	3 483 381	428 345	3 911 726	4 620 706

<i>Exercice 2006-2007</i>	<i>Donateur</i>	<i>Budget ordinaire</i>			<i>Fonds extrabudgétaires</i>				Total général
		<i>Fonds non réservés</i>	<i>Fonds réservés</i>	<i>Contributions en nature</i>	Total	<i>Appel d'urgence</i>	<i>Projets</i>	Total	
487 633	Donateurs divers, Jordanie	25 268	181	0	206 886	–	53 656	53 656	260 542
197 631	Donateurs divers, Liban	–	–	40 005	40 005	44 841	245 565	290 407	330 412
413 566	Donateurs divers, Palestine	–	1 190	300 449	301 639	1 200	–	1 200	302 839
183 452	Donateurs divers, République arabe syrienne	69 958	13 945	218	84 121	4 233 001	(981)	4 232 020	4 316 141
–	Deloitte & Touche	–	–	–	–	103 273	–	103 273	103 273
–	Commission nationale des femmes libanaises	–	–	–	–	99 993	–	99 993	99 993
–	Bank of Palestine P.L.C.	–	–	–	–	–	10 000	10 000	10 000
2 070 420	Total : donateurs divers	270 887	278	791 852	1 341 632	7 965 689	736 586	8 702 275	10 043 907
1 241 287 846	Total des contributions reçues	922 797 198	110 015 303	12 512 721	1 045 325 222	475 847 214	169 056 550	644 903 765	1 690 228 987

Notes relatives aux états financiers

Note 1

Mission de l'Office

1.1 L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient a pour mission d'aider les réfugiés palestiniens à atteindre, dans les conditions difficiles où ils vivent, un niveau de développement humain aussi élevé que possible. Il s'acquitte de sa mission en fournissant aux réfugiés de Palestine dans la bande de Gaza, en Cisjordanie, en Jordanie, au Liban et en République arabe syrienne divers services essentiels répondant aux normes internationales. De tous les organismes des Nations Unies, il est le seul à fournir des services directement aux réfugiés, ce qui lui confère des caractéristiques similaires à celles d'un organisme de service public.

Note 2

Principales règles et méthodes comptables

a) Présentation

2.1 Les états financiers sont établis conformément aux normes comptables du système des Nations Unies et au règlement financier de l'Office.

b) Conventions comptables

2.2 Les états financiers sont établis selon la méthode du coût historique.

2.3 Conformément à l'article 10.2 du Règlement financier de l'Office, les comptes sont tenus selon la méthode de la comptabilité en droits constatés, à l'exception des rubriques visées dans la note 3. La présentation des états financiers obéit aux conventions comptables fondamentales que sont la continuité des activités, le rapprochement des produits et des charges et la permanence des méthodes.

2.4 L'Office utilise une comptabilité par fonds : il tient des comptes distincts pour le budget ordinaire et pour les ressources extrabudgétaires. Ce système permet de classer toutes les recettes et dépenses par projet et de séparer complètement l'actif et le passif de chacun des fonds. Les états financiers sont présentés en colonnes, fonds par fonds. Les contributions ou affectations aux fonds extrabudgétaires reçoivent un code correspondant à un projet, chaque projet étant une entité financière et comptable distincte dans le cadre des états financiers de l'Office.

2.5 L'exercice financier de l'Office s'étend sur deux années civiles (art. 2.1 du règlement financier). Un arrêté intermédiaire des comptes est effectué à la fin de la première année, la clôture de l'exercice intervenant à la fin de la deuxième année.

2.6 Vu la nature des opérations de la Caisse de prévoyance du personnel recruté sur le plan régional et du Département du microfinancement, leurs états financiers sont établis annuellement et présentés séparément.

c) Changement de conventions comptables

2.7 Les normes comptables du système des Nations Unies prévoient (voir par. 49 v) et 51) que la valeur des terrains et bâtiments doit être inscrite à l'actif, que la méthode d'évaluation doit être indiquée et que les frais engagés pour des travaux de construction ou d'importantes acquisitions s'étalant sur plusieurs exercices

doivent être indiqués dans un compte distinct, pour leur montant cumulé. Par le passé, l'Office a jugé approprié de ne pas se conformer à cette règle compte tenu du paragraphe 3 des normes, où il est stipulé que « si telle ou telle organisation juge nécessaire de s'écarter de la pratique définie par les normes, elle doit en indiquer les raisons dans l'exposé des principales conventions comptables qu'elle doit inclure dans ses états financiers ».

2.8 Toutefois, depuis l'exercice 2006-2007, l'Office a modifié la méthode comptable applicable au traitement des dépenses afférentes aux terrains et bâtiments.

2.9 En vertu de cette modification, les dépenses afférentes à tous les terrains et bâtiments acquis après le 1^{er} janvier 2002, dont la valeur est dûment justifiée, ont été inscrites à l'actif du bilan. Le seuil d'immobilisation a été fixé à 2 000 dollars des États-Unis. Le coût historique des bâtiments, qui était passé en charges jusqu'au 31 décembre 2001, se chiffre à 276 128 571 dollars. Ces dépenses ont été approuvées dans le cadre du budget de l'Office et financées à l'aide de contributions versées par différents donateurs. La valeur indiquée ci-dessus pourrait changer à la suite de la réévaluation en cours en vue de l'adoption, en 2012, des Normes comptables internationales pour le secteur public.

2.10 Les bâtiments font l'objet d'un amortissement linéaire au taux de 4 % sur leur durée de vie utile, à l'exception des bâtiments préfabriqués et temporaires, dont la durée de vie utile est plus brève, qui font l'objet d'un amortissement linéaire au taux de 10 %. Les terrains ne font l'objet d'aucun amortissement. Lors de l'acquisition de bâtiments, le montant de la première année d'amortissement est calculé au prorata à partir du mois de l'achat. Toutes les dépenses afférentes à la construction ou à la réfection des logements destinés aux réfugiés sont passées en charges l'année au cours de laquelle elles sont engagées (voir la note 8 ci-après pour le calcul détaillé de la valeur des terrains et bâtiments inscrits dans les états financiers de l'Office). Les dépenses afférentes aux autres biens, installations et matériels, hormis les achats de stocks et de consommables, continuent d'être passées en charges de l'exercice à mesure qu'elles sont engagées.

2.11 Au cours de l'exercice, un nouveau système de gestion des achats et des stocks a été mis en service, entraînant les changements suivants (voir note 13) :

a) Tous les articles de stock sont portés en immobilisations, à la rubrique Stocks;

b) Le solde initial des stocks au 1^{er} janvier 2008 a été comptabilisé et inscrit dans les comptes de l'exercice 2008-2009, à la rubrique Réserve pour écart de réévaluation (Stocks 2008);

c) La valeur des articles de stock et des consommables est passée en charges une fois que ceux-ci ont été distribués dans le cadre des opérations courantes.

d) Conversion des monnaies

2.12 Les comptes de l'Office sont tenus en dollars des États-Unis. Les montants correspondant aux opérations effectuées dans d'autres monnaies sont convertis en dollars au moment où l'opération a lieu, au taux de change opérationnel de l'ONU. Les gains de change correspondant à la différence entre ce taux et le taux du marché

(cours au comptant du marché sur lequel les transactions sont effectuées) sont ajoutés aux recettes, et les pertes en sont déduites. En fin d'exercice, les éléments d'actif et de passif non libellés en dollars sont convertis dans cette monnaie au taux de change applicable au 1^{er} janvier de l'année suivante.

e) Gestion des risques de change

2.13 Le principe qui gouverne la gestion des risques de l'Office est le maintien de la valeur en dollars de ses ressources. Le risque principal est une baisse de la valeur des contributions non libellées en dollars et non encore payées, ainsi que des liquidités non libellées en dollars, que pourrait entraîner la montée du dollar. Le premier de ces deux aléas existe à partir du moment où une contribution est annoncée. Pour protéger ses actifs et sa trésorerie contre les fluctuations monétaires défavorables, l'Office applique une méthode de gestion des risques caractérisée par la prudence, afin de réduire au minimum les risques de change. En règle générale, l'Office réalise ses opérations de change sur le marché au comptant. Toutefois, il n'exclut pas les instruments dérivés tels que contrats à terme ou contrats d'option, qui permettent de réduire le risque de perte de change sur des engagements, actifs et passifs à court terme ou, dans certains cas, à plus long terme, qui sont libellés dans d'autres monnaies. Des opérations de couverture peuvent être réalisées pour des périodes n'excédant pas un an, exclusivement dans le but de réduire au minimum le risque de perte de change et en aucun cas à des fins commerciales ou spéculatives. Les gains et pertes de change liés aux liquidités libellées en d'autres monnaies que le dollar ne sont comptabilisés que pour le budget ordinaire. Les contributions reçues au titre de projets extrabudgétaires sont portées au crédit des projets à leur valeur en dollars suivant le taux de change opérationnel de l'ONU à la date effective à laquelle elles sont reçues et ne sont donc pas exposées aux risques de change (voir note 7).

f) Comptabilisation des recettes

2.14 Dans le cas des fonds non affectés, les contributions en espèces sont comptabilisées comme recettes à mesure que leur annonce est confirmée par le donateur, jusqu'à la fin de l'exercice. À la fin de celui-ci, les contributions annoncées et confirmées mais non encore reçues au titre du budget ordinaire sont inscrites à l'actif, à la rubrique Contributions à recevoir. Dans le cas des fonds préaffectés au titre du budget ordinaire et des ressources extrabudgétaires, les recettes sont comptabilisées au moment de la réception.

2.15 Les contributions en nature sont comptabilisées à la juste valeur de marché pour les stocks et consommables au moment de la réception par l'Office, conformément à l'article 10.7 du règlement financier. Pour les stocks, la juste valeur correspond au coût moyen pondéré. Les donations de consommables sont immédiatement inscrites comme recettes et comme dépenses. Pour les articles de stock, les donations sont enregistrées comme recettes à la réception et comme dépenses au moment de la consommation.

2.16 Les contributions versées pour un exercice futur sont inscrites à la rubrique Contributions comptabilisées d'avance.

2.17 Les autres recettes, inscrites à la rubrique Recettes accessoires, se composent des éléments suivants :

- a) Intérêts créditeurs sur les comptes en banque, comptabilisés *prorata temporis* sur le solde et selon le taux applicable;
- b) Recettes tirées de la vente de véhicules et de matériel usagés;
- c) Part de bénéfices sur polices d'assurance;
- d) Recettes des unités de production et recettes diverses.

g) Dépenses

2.18 Les dépenses qui figurent dans les états financiers de l'Office sont les décaissements, les engagements non réglés (se rapportant à l'achat de biens ou de services qui n'avaient pas été reçus à la clôture de l'exercice) et les reports (relatifs à des montants imputés sur les dépenses de l'exercice en cours, dûment justifiés vis-à-vis du budget approuvé) au titre du budget ordinaire et des fonds extrabudgétaires prévus pour l'exercice, mais elles ne comprennent pas les dépenses afférentes aux terrains et bâtiments, qui sont portées au bilan et, dans le cas des bâtiments, amorties, ni les achats de stocks et de consommables, qui sont consommés (voir par. 2.8 et 2.9 ci-dessus).

Note 3

Prestations dues à la cessation de service

3.1 *Conversion en numéraire des jours de congé accumulés par le personnel recruté sur le plan régional.* Des provisions d'un montant de 23 366 601 dollars ont été constituées à partir des fonds non affectés du budget ordinaire pour couvrir la conversion en numéraire des jours de congé accumulés par le personnel recruté sur le plan régional. Ce montant a été estimé à partir des relevés concernant les jours de congé qui figurent dans le système de gestion des ressources humaines de l'Office (module congés). Les calculs ont été faits pour deux catégories de personnel, à savoir les enseignants et le personnel autre que les enseignants.

3.2 *Prestations dues à la cessation de service pour le personnel recruté sur le plan régional.* Le coût des prestations dues à la cessation de service pour le personnel recruté sur le plan international est à la charge de l'ONU, et les états financiers de l'Office ne comportent aucune provision destinée à couvrir ces dépenses. En ce qui concerne les membres du personnel recrutés sur le plan régional, les prestations effectivement payées à leur départ sont imputées sur l'exercice en cours et aucune provision n'est prévue pour les prestations qui devront être payées à l'avenir. En cas de fermeture de l'Office, le montant total qui serait dû au personnel recruté sur le plan régional se chiffrerait à environ 227 millions de dollars au 31 décembre 2009 (montant au 31 décembre 2007 : 206,9 millions de dollars), sur la base des coûts, règles et règlements actuels. Pour l'exercice 2008-2009, un montant de 19,4 millions de dollars a été inscrit au budget pour faire face aux engagements au titre des prestations dues à la cessation de service au personnel recruté sur le plan régional devant prendre sa retraite au cours de l'exercice (à comparer à un montant de 29 millions de dollars au 31 décembre 2007).

L'évolution du montant des engagements au titre des prestations dues à la cessation de service en 2008-2009 s'explique par les facteurs suivants :

a) Des augmentations imputables à la hausse des traitements dans l'ensemble de l'Office, aux augmentations périodiques de traitement et au fait qu'un plus grand nombre d'agents touchent des prestations situées vers le haut du barème;

b) Des économies découlant notamment de départs à la retraite et de la suppression de cet avantage pour les agents récemment recrutés sur le plan régional;

c) L'augmentation du nombre de catégories de personnel prises en compte pour le calcul des prestations dues à la cessation de service.

Les critères retenus aux fins du calcul des prestations dues à la cessation de service sont décrits ci-après :

On distingue trois groupes de personnel, à savoir :

Groupe 1 : agents qui comptent moins de 10 années d'ancienneté ou sont âgés de moins de 46 ans;

Groupe 2 : agents qui comptent au moins 10 années d'ancienneté et ont entre 46 et 55 ans;

Groupe 3 : agents qui optent pour un départ à la retraite anticipé, et qui remplissent donc l'une des conditions suivantes :

- i) Avoir plus de 55 ans et compter au moins trois années d'ancienneté;
- ii) Compter plus de 25 années d'ancienneté;
- iii) Avoir plus de 50 ans et compter au moins 10 années d'ancienneté.

Le montant des prestations pour chaque groupe est calculé comme suit :

Groupe 1 (agents qui comptent moins de 10 années d'ancienneté ou sont âgés de moins de 46 ans)

<i>Années de service ouvrant droit aux prestations à la cessation de service</i>	<i>Nombre de mois de traitement de base</i>
0.....	0
1.....	1
2.....	1
3.....	2
4.....	3
5.....	4
6.....	5
7.....	6
8.....	7
9 ou plus.....	8

Le tableau ci-dessus peut se récapituler comme suit :

Si l'agent compte une année d'ancienneté, il touche une indemnité équivalant à son traitement de base.

Si l'agent compte entre 1,01 et 8,99 années d'ancienneté, il touche une indemnité équivalant à son traitement de base multiplié par le nombre d'années d'ancienneté moins une.

Si l'agent compte neuf années d'ancienneté ou plus, il touche une indemnité équivalant à son traitement de base multiplié par 8.

Groupe 2 (agents qui comptent au moins 10 années d'ancienneté et ont entre 46 et 55 ans)

<i>Âge</i>	<i>Nombre de mois de traitement de base</i>
46.....	8,25
47.....	8,50
48.....	8,75
49.....	9,00
50.....	9,25
51.....	9,50
52.....	9,75
53.....	10,00
54.....	10,25
55.....	10,50

Le tableau ci-dessus peut se récapituler comme suit :

Les agents âgés de 46 ans touchent une indemnité équivalant à leur traitement de base multiplié par 8,25;

Les agents âgés de 47 ans touchent une indemnité équivalant à leur traitement de base multiplié par 8,50;

Les agents âgés de 48 ans touchent une indemnité équivalant à leur traitement de base multiplié par 8,75;

Les agents âgés de 49 ans touchent une indemnité équivalant à leur traitement de base multiplié par 9,00;

Les agents âgés de 50 ans touchent une indemnité équivalant à leur traitement de base multiplié par 9,25;

Les agents âgés de 51 ans touchent une indemnité équivalant à leur traitement de base multiplié par 9,50;

Les agents âgés de 52 ans touchent une indemnité équivalant à leur traitement de base multiplié par 9,75;

Les agents âgés de 53 ans touchent une indemnité équivalant à leur traitement de base multiplié par 10,00;

Les agents âgés de 54 ans touchent une indemnité équivalant à leur traitement de base multiplié par 10,25;

Les agents âgés de 55 ans touchent une indemnité équivalant à leur traitement de base multiplié par 10,50.

Groupe 3 : agents qui optent pour un départ à la retraite anticipé, et qui remplissent donc l'une des conditions suivantes :

- i) Avoir plus de 55 ans et compter au moins trois années d'ancienneté;
- ii) Compter plus de 25 années d'ancienneté;
- iii) Avoir plus de 50 ans et compter au moins 10 années d'ancienneté.

Les agents du groupe 3 touchent une indemnité équivalant au produit de leur traitement de base annuel et du nombre total d'années d'ancienneté qu'ils ont accumulées multiplié par 0,085.

3.3 *Prestations dues à la cessation de service pour le personnel recruté sur le plan international.* Le coût des prestations dues à la cessation de service pour le personnel recruté sur le plan international est à la charge de l'ONU, et les états financiers de l'Office ne comportent donc aucune provision destinée à couvrir ces dépenses. En conséquence, les états financiers de l'Office ne rendent pas compte des engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service, des prestations liées au rapatriement et des jours de congé accumulés pour cette catégorie de personnel, car ces éléments doivent figurer dans les états financiers de l'Organisation des Nations Unies [A/65/5 (Vol. I)].

Note 4

Caisse de prévoyance

Note 4 A

Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (personnel recruté sur le plan international)

L'Office fait partie des organisations affiliées à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, qui a été créée par l'Assemblée générale pour assurer le versement des pensions de retraite et des prestations connexes, notamment le capital-décès et les rentes d'invalidité. Le régime des pensions du personnel des Nations Unies est un régime par capitalisation à prestations définies. L'adhésion à la Caisse est obligatoire pour le personnel recruté sur le plan international de l'Office. L'Office est tenu de verser des cotisations à la Caisse au taux fixé par l'Assemblée générale. En vertu de l'article 26 des Statuts de la Caisse, il doit également lui verser sa part du montant qui pourrait être nécessaire pour combler un déficit actuariel. Pour que cette dernière obligation prenne effet, il faut qu'un déficit ait été constaté à la date de la dernière évaluation actuarielle et que l'Assemblée générale ait invoqué les dispositions de l'article 26. Au moment de l'établissement du présent rapport, l'Assemblée générale n'avait pas invoqué ces dispositions. Au 31 décembre 2009, l'Office s'était intégralement acquitté de ses obligations financières vis-à-vis de la Caisse.

Note 4 B

Caisse de prévoyance du personnel recruté sur le plan régional

4.1 La Caisse de prévoyance du personnel recruté sur le plan régional, créée en application de l'article XIII du Règlement financier de l'Office, est une caisse de retraite à laquelle adhèrent tous les membres du personnel recrutés sur le plan régional, dont les droits sont acquis à partir de six mois de service. Il s'agit d'un régime à cotisations définies. La contribution obligatoire des fonctionnaires est égale à 7,5 % et celle de l'Office à 15 % du traitement de base des intéressés.

Ceux-ci peuvent cotiser davantage s'ils le souhaitent, à concurrence de 50 % de leur traitement de base. Les sommes dues à (par) la Caisse de prévoyance du personnel recruté sur le plan régional se répartissent comme suit :

<i>Solde au 31 décembre 2007</i>		<i>Solde au 31 décembre 2009</i>
(1 132 139)	Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2008	3 463 340
60 134 845	Cotisations obligatoires des participants	64 824 755
66 451 658	Cotisations de l'Office	77 777 883
1 176 903	Cotisations volontaires des participants	675 496
(23 845 052)	Prêts consentis aux participants	(29 619 179)
238 451	Commission sur les prêts	135 712
(157 986 680)	Retraits	(180 305 928)
58 425 354	Compte courant	63 120 897
3 463 340	Solde dû à/(par) la Caisse de prévoyance	72 974

Note 5

Contributions provenant d'autres sources

Il s'agit de contributions diverses reçues en espèces et en nature de particuliers, d'institutions caritatives, d'organismes sociaux, de commerçants et de sources autres que les principaux donateurs.

Note 6

Recettes accessoires

Les recettes accessoires proviennent des sources suivantes :

<i>2006-2007 (en dollars É.-U.)</i>			<i>2008-2009 (en dollars É.-U.)</i>		
<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>		<i>Budget ordinaire</i>		
			<i>Fonds non affectés</i>	<i>Fonds affectés</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
11 585 932	7 873 098	Intérêts bancaires sur comptes d'investissement ^a	7 187 728	–	12 621 215
3 915 019	60 938	Intérêts bancaires sur comptes courants	2 717 891	–	21 753
424 891	18 498	Autres recettes accessoires	–	–	–
35 016	–	Chèques périmés	204 165	–	–
(156 917)	–	Bénéfices (pertes) sur activités productrices de recettes	43 386	–	–
89 251	12 930	Recettes diverses ^a	816 345	89 187	237 794
15 893 192	7 965 464	Recettes accessoires	10 969 515	89 187	12 880 762
23 858 655	Total		23 939 464		

^a Les données de 2006-2007 ont été retraitées pour les rendre conformes à la nouvelle présentation des chiffres du Département du microfinancement.

Note 7**Gains (pertes) de change**

Ces gains et pertes, réalisés ou non réalisés, découlent de la conversion en dollars des États-Unis des soldes constatés et des opérations effectuées dans d'autres monnaies pendant l'exercice. Les pertes de change, réalisées et non réalisées, s'élèvent au total à 1 633 081 dollars pour l'exercice.

2006-2007 (en dollars É.-U.)		2008-2009 (en dollars É.-U.)		
Budget ordinaire	Fonds extrabudgétaires	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires
		Fonds non affectés	Fonds affectés	
4 331 511	–	11 924 248	–	(263)
				Gains (pertes) de change réalisés
7 560 156	48 226	(13 540 006)	21	(17 082)
				Gains (pertes) de change non réalisés
11 891 667	48 226	(1 615 758)	21	(17 344)
				Gains (pertes) de change
11 939 893	Total	(1 633 081)		

Note 8**Terrains et bâtiments****8.1 Soldes des comptes relatifs aux terrains et bâtiments**

	Solde au 31 décembre 2007 (en dollars É.-U.)	Variations en 2008-2009		Solde au 31 décembre 2009 (en dollars É.-U.)
		Acquisitions ou dotations	Cessions	
Terrains	219 049	–	–	219 049
Bâtiments :				
1. Financés par le Fonds général :				
Bâtiments administratifs et principaux bureaux	938 326	364 191	–	1 302 517
Établissements d'enseignement	4 561 718	5 360 286	–	9 922 004
Bâtiments utilisés par le programme de santé	740 653	1 053 954	–	1 794 607
Autres installations	483 422	26 568	–	509 990
Bâtiments préfabriqués et temporaires	146 965	–	–	146 965
Bâtiments acquis entre 2002 et 2005	66 249 631	–	–	66 249 631
2. Financés dans le cadre de projets :				
Bâtiments administratifs	218 185	2 313 952	–	2 532 137
Établissements d'enseignement	19 337 188	19 080 941	–	38 418 129
Bâtiments utilisés par le programme de santé	1 197 062	4 122 750	–	5 319 813
Autres installations	7 433 468	5 019 822	–	12 453 290
Total, terrains et bâtiments	101 525 667	37 342 464	–	138 868 131

	Solde au 31 décembre 2007 (en dollars É.-U.)	Variations en 2008-2009		Solde au 31 décembre 2009 (en dollars É.-U.)
		Acquisitions ou dotations	Cessions	
<i>À déduire :</i>				
Provision pour dépréciation	(12 978 091)	(8 598 562)	–	(21 576 651)
Terrains et bâtiments, solde net	88 547 576	28 743 902	–	117 291 480

8.2 Variations de la réserve pour écart de réévaluation

	Solde au 31 décembre 2007 (en dollars É.-U.)	Variations en 2008-2009		Solde au 31 décembre 2009 (en dollars É.-U.)
		Dotations	Diminutions	
Réserve pour écart de réévaluation (2002-2005)	60 593 850	–	5 299 970	55 293 880
Réserve pour les bâtiments financés dans le cadre de projets	26 085 367	28 282 594	–	54 367 961
Total	86 679 217	28 282 594	5 299 970	109 661 841

8.3 Travaux de construction en cours

	<i>(en dollars É.-U.)</i>
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2008	2 822 141
Dotations de l'exercice au titre du Fonds général	4 354 192
Solde brut au 31 décembre 2009 du compte Travaux de construction en cours au titre du Fonds général	7 176 333
(À déduire) Virements, au titre de bâtiments achevés, aux comptes des bâtiments financés par le Fonds général	(6 806 132)
Solde de clôture au 31 décembre 2009	370 201

Note 9

Véhicules et matériel

Les dépenses afférentes aux véhicules et au matériel sont passées en charges à la date de l'achat. L'inventaire de ces éléments est présenté, au coût historique, dans le tableau ci-après (voir par. 2.18 concernant le traitement des terrains et bâtiments).

	Solde au 31 décembre 2007 (en dollars É.-U.)	Variations en 2008-2009		Solde au 31 décembre 2009 (en dollars É.-U.)
		Acquisitions	Cessions	
24 704 977 Véhicules en service		6 740 119	(1 513 527)	29 931 569
3 397 500 Véhicules recensés		1 180 381	–	4 577 882
66 244 220 Matériel en service		12 815 895	(14 197 706)	64 862 408
– Matériel recensé		1 920 598	(1 786 455)	134 143

<i>Solde au 31 décembre 2007 (en dollars É.-U.)</i>	<i>Variations en 2008-2009</i>		<i>Solde au 31 décembre 2009 (en dollars É.-U.)</i>
	<i>Acquisitions</i>	<i>Cessions</i>	
950 308 Matériel n'appartenant pas à l'Office	541 498	(461 116)	1 030 690
95 297 005 Total	23 198 491 (17 958 804)		100 536 692

Note 10**Encaisse et comptes à vue**

10.1 Le montant total de l'encaisse et des soldes des comptes à vue s'élève à 337 082 389 dollars. Les liquidités disponibles au titre des appels d'urgence et des projets se montent à 151 053 681 dollars, dont 120 047 966 dollars (y compris 9 289 724 dollars de dépôts à vue du Département du microfinancement) sont affectés à des activités financées par des groupes de fonds. Pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2007, les liquidités affectées se chiffraient à 124 136 193 dollars.

10.2 Les liquidités disponibles à la fin de l'exercice biennal, d'un montant total de 337 082 389 dollars, étaient détenues dans les monnaies indiquées ci-après. Les montants ont été convertis en dollars des États-Unis au taux de change opérationnel de l'ONU au 1^{er} janvier 2010.

<i>Solde au 31 décembre 2007 Tous les fonds</i>				<i>Solde au 31 décembre 2009 Tous les fonds</i>		
<i>Montant en monnaie locale</i>	<i>Taux de change ONU</i>	<i>Montant en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie</i>	<i>Montant en monnaie locale</i>	<i>Taux de change ONU</i>	<i>Montant en dollars É.-U.</i>
140	1,140	123	Dollar australien	140	1,112	126
2 019 562	0,981	2 058 676	Dollar canadien	15 645 117	1,038	15 072 367
4 365 996	1,090	4 005 501	Franc suisse	13 529 473	1,030	13 135 411
5 097 380	5,110	997 530	Couronne danoise	36 335 667	5,150	7 055 469
156 309	5,510	28 368	Livre égyptienne	444 641	5,490	80 991
20 240 027	0,686	29 503 859	Euro	105 845 443	0,693	152 734 616
181 634	0,502	361 820	Livre sterling	4 124 627	0,625	6 599 402
69 975	0,708	98 835	Dinar jordanien	16 156 662	0,708	22 820 144
82 496	108,000	764	Yen	32 520 443	91,700	354 640
(212 954 059)	1 508,000	(141 216)	Livre libanaise	12 578 074 888	1 501 006	8 379 765
2 162 667	3,890	555 956	Nouveau shékel	3 510 881	3,760	933 745
33 653 147	5,480	6 141 085	Couronne norvégienne	121 386 788	5,770	21 037 572
9 123	6,490	1 406	Couronne	62 100 246	7,170	8 661 122

<i>Solde au 31 décembre 2007</i> <i>Tous les fonds</i>			<i>Solde au 31 décembre 2009</i> <i>Tous les fonds</i>			
<i>Montant en monnaie locale</i>	<i>Taux de change ONU</i>	<i>Montant en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie</i>	<i>Montant en monnaie locale</i>	<i>Taux de change ONU</i>	<i>Montant en dollars É.-U.</i>
18 557 425	48,100	385 809	suédoise	480 177 440	45,600	10 530 205
159 827 806	1,000	159 827 806	Livre syrienne	54 592 514	1,00	54 592 514
		203 826 323	Comptes à vue			321 988 089
		8 219 824	Encaisse et dépôts du Département du microfinancement			15 094 300
		212 046 146	Total, encaisse et comptes à vue			337 082 389

Note 11**Contributions à recevoir de donateurs et contributions comptabilisées d'avance**

11.1 Les contributions à recevoir de donateurs sont des contributions au budget ordinaire ou aux fonds extrabudgétaires dont l'annonce avait été confirmée pour l'exercice biennal 2008-2009 mais qui restaient dues par les donateurs au 31 décembre 2009.

11.2 Tel qu'il apparaît dans l'état 2, le montant total des contributions à recevoir à la fin de l'exercice 2008-2009 au titre de cet exercice s'élevait à 20 402 428 dollars et comprenait des sommes non affectées destinées au budget ordinaire ainsi que des fonds extrabudgétaires (uniquement destinés au Département du microfinancement).

11.3 On trouvera ci-après la répartition des soldes des contributions qui restaient dues au 31 décembre, par catégorie de donateur. Ces soldes ont été inscrits à la rubrique Contributions à recevoir de l'actif.

<i>Solde au 31 décembre 2007</i> <i>(en dollars É.-U.)</i>			<i>Solde au 31 décembre 2009 (en dollars É.-U.)</i>		
<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>		<i>Budget ordinaire</i>		<i>Fonds extrabudgétaires</i>
			<i>Fonds non affectés</i>	<i>Fonds affectés</i>	
10 976 876	18 126 232	Sommes à recevoir de gouvernements	12 648 066	–	270 956
11 628 280	27 860 528	Sommes à recevoir d'organisations intergouvernementales	5 483 406	–	–
118 000	241 198	Sommes à recevoir d'organismes des Nations Unies	2 000 000	–	–
176 351	17 746 861	Sommes à recevoir d'organisations non gouvernementales	–	–	–
66 700	28 872	Autres donateurs	–	–	–
22 966 207	64 003 691	Contributions à recevoir	20 131 472	–	270 956
86 969 897		Total des contributions à recevoir		20 402 428	

11.4 On trouvera ci-après le détail des contributions comptabilisées d'avance, par catégorie de donateurs.

<i>Solde au 31 décembre 2007 (en dollars É.-U.)</i>		<i>Solde au 31 décembre 2009 (en dollars É.-U.)</i>			
<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>	<i>Budget ordinaire</i>			<i>Fonds extrabudgétaires</i>
		<i>Fonds non affectés</i>	<i>Fonds affectés</i>		
14 790 458	3 613 848	2 761 449	–		1 129 518
–	13 501 461	–	–		–
–	4 719 443	–	–		–
14 790 458	21 834 752	2 761 449	–		1 129 518
36 625 210	Total des contributions comptabilisées d'avance		3 890 967		

Note 12 Comptes débiteurs

12.1 Les comptes débiteurs se décomposent comme suit :

<i>Solde au 31 décembre 2007 (en dollars É.-U.)</i>		<i>Solde au 31 décembre 2009 (en dollars É.-U.)</i>			
<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>	<i>Budget ordinaire</i>			<i>Fonds extrabudgétaires</i>
		<i>Fonds non affectés</i>	<i>Fonds affectés</i>		
10 935 116	9 533 078	28 802 608	1 822 694		–
1 271 037	(1 620)	552 582	–		–
58 028	352 582	334 967	–		–
153 331	–	133 617	–		–
2 375 000	–	2 375 000	–		–
1 903 371	12 281 705	3 361 806			20 523 566
2 359 376	–	2 741 59	–		–
2 866 051	–	–	–		–
–	–	–	–		–
95 436	–	125 455	–		–
27 695	–	11 623	–		–
22 044 439	22 165 744	38 439 249	1 822 694		20 523 566
Provisions					

<i>Solde au 31 décembre 2007 (en dollars É.-U.)</i>		<i>Solde au 31 décembre 2009 (en dollars É.-U.)</i>			
<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>	<i>Budget ordinaire</i>		<i>Fonds extrabudgétaires</i>	
		<i>Fonds non affectés</i>	<i>Fonds affectés</i>		
(22 390)	(2 173)	(20 311)	–		–
–	(22 095)	–	–		(25 386)
–	–	(544 074)	–		–
(22 390)	(24 268)	(564 385)	–		(25 386)
22 022 049	22 141 476	37 874 864	1 822 694		20 498 180
44 163 525			60 195 738		

^a Ce montant correspond à l'accord signé par le Fonds d'affectation spéciale de l'OPEP pour la Palestine et l'Office. En application de l'accord, ces fonds ont ensuite été transférés au Département du microfinancement, l'Office étant le partenaire contractant et le Département du microfinancement le partenaire d'exécution.

12.2 La rubrique Diverses sommes à recevoir comprend un montant de 448 317 dollars, qui représente les avances au titre de frais de fonctionnement que le Département du microfinancement doit rembourser chaque mois à l'Office.

Note 13

Stocks

13.1 Au cours de l'exercice, un nouveau système de gestion des achats et des stocks a été mis en service par l'Office. Le précédent système de gestion des stocks, appelé « Reality », a été progressivement abandonné dans toutes les zones d'activité entre mars et août 2008. Parallèlement à la mise en service du nouveau système, les règles et méthodes comptables applicables au traitement des stocks ont été modifiées (voir la note 2.11 ci-dessus) et les règles suivantes ont été adoptées :

- i) Tous les articles de stock sont portés en immobilisations, à la rubrique Stocks;
- ii) Le solde initial des stocks au 1^{er} janvier 2008 a été comptabilisé et inscrit dans les comptes de l'exercice 2008-2009 sous la rubrique Réserve pour écart de réévaluation (Stocks 2008);
- iii) La valeur des stocks et des consommables est passée en charges une fois que ceux-ci ont été distribués dans le cadre des opérations courantes;
- iv) La valeur des articles sortis de stock est calculée suivant la méthode du coût moyen pondéré;
- v) La comptabilisation des ajouts aux stocks et des réceptions de consommables se fait sur la base du montant contractuel du bon de commande et de la facture du fournisseur.

On trouvera ci-après les changements intervenus dans le traitement des stocks au cours de l'exercice 2008-2009 :

	<i>Notes</i>	<i>(En dollars É.-U.)</i>
Soldes d'ouverture au 1^{er} janvier 2008		
Virement des soldes des stocks du système « Reality » au nouveau système de gestion des achats et des stocks	13.1.1	36 377 970
Ajustements aux soldes d'ouverture effectués dans le nouveau système de gestion des achats et des stocks	13.1.1	(4 787 029)
Soldes d'ouverture nets		31 590 941
Variations en 2008-2009		
Ajouts		153 876 811
Sorties de stocks		(116 638 889)
Retours		548 655
Ajustements	13.1.2	(28 959 596)
Variations nettes en 2008-2009		8 826 981
Solde des stocks au 31 décembre 2009		40 417 922
Stocks de l'unité de production	13.2	111 369
Solde de clôture au 31 décembre 2009		40 529 291

13.1.1 Le solde d'ouverture correspond au montant des stocks qui ont fait l'objet d'un inventaire physique et été intégrés au nouveau système de gestion des achats et des stocks. Les ajustements apportés aux soldes d'ouverture s'expliquent par les décalages entre différents bureaux de secteur dans la date de mise en service du nouveau système.

13.1.2 Les ajustements apportés aux variations de stocks sont dus aux réglages d'ajustement des stocks du nouveau système de gestion des achats et des stocks.

13.2 *Stocks de l'unité de production.* La somme de 111 369 dollars se rapporte à l'unité de production autonome de l'Office, le centre de broderie situé à Gaza, qui applique ses propres règles pour ce qui est du contrôle de la gestion et de l'évaluation des résultats. Les stocks de cette unité de production sont inscrits à l'actif, à leur coût historique, dans les états financiers.

<i>Solde de clôture au 31 décembre 2009 (en dollars É.-U.)</i>		<i>Solde de clôture au 31 décembre 2009 (en dollars É.-U.)</i>
52 729	Stocks de matières premières : unité de broderie	44 977
2 203	Encours de production : unité de broderie	6 376
73 021	Produits finis : unité de broderie	60 016
127 953	Total des stocks des unités de production	111 369

Note 14

Comptes créditeurs

14.1 Les comptes créditeurs se décomposent comme suit :

<i>Solde au 31 décembre 2007</i> <i>(en dollars É.-U.)</i>			<i>Solde au 31 décembre 2009</i> <i>(en dollars É.-U.)</i>		
			<i>Budget ordinaire</i>		
<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extra-budgétaires</i>		<i>Fonds non affectés</i>	<i>Fonds affectés</i>	<i>Fonds extra-budgétaires</i>
14 010 881	4 212 579	Sommes à régler aux fournisseurs (voir note 14.2)	12 817 718	1 264 635	5 316 458
560 225	–	Acomptes reçus	384 652	–	–
770 800	–	Approvisionnement en eau – Cisjordanie (Autorité palestinienne)	908 600	–	–
309 344	–	Chèques non réglés	552 489	–	–
323 052	–	Assurance-groupe maladie pour le personnel recruté sur le plan régional	609 831	–	–
159 851	–	Salaires, traitements et autres dépenses non réglées	32 891	–	–
2 615 190	–	Autres sommes dues au titre des salaires	21 047	–	–
2 375 000	2 375 000	Sommes dues au Fonds d'affectation spéciale de l'OPEP pour la Palestine	2 375 000	–	8 875 000
860 157	2 860	Fonds détenus au nom d'autres entités	2 000 163	302 306	–
2 853 971	–	Intérêts dus au titre de projets	3 973 333	–	–
32 844	–	Remboursement de la TVA prélevée par l'Autorité palestinienne au titre de projets	32 810	–	–
201 488	241 821	Comptes créditeurs divers	2 229 402	–	658 018
25 072 802	6 832 260	Total partiel	25 937 936	1 566 941	14 849 476
31 905 062		Total des comptes créditeurs	42 354 353		

14.2 On trouvera ci-après la balance chronologique des comptes fournisseurs :

<i>1 à 30 jours</i>	<i>31 à 60 jours</i>	<i>61 à 90 jours</i>	<i>Plus de 90 jours</i>	Total
15 187 410	371 323	426 088	3 413 990	19 398 811

14.3 Le montant indiqué au titre des comptes fournisseurs comprend des prépaiements d'un montant de 11 651 424 dollars, qui ont été portés à l'actif du bilan à la rubrique Charges constatées d'avance et avances aux fournisseurs. Ce traitement comptable permet d'assurer le suivi des marchandises en transit, les

comptes créditeurs et débiteurs correspondants étant annulés une fois que les marchandises sont réceptionnées à l'entrepôt de l'Office.

Note 15

Réserve pour engagements non réglés

Solde au 31 décembre 2007 (en dollars É.-U.)		Solde au 31 décembre 2009 (en dollars É.-U.)		
		Budget ordinaire		
Budget ordinaire	Fonds extra-budgétaires	Fonds non affectés	Fonds affectés	Fonds extra-budgétaires
15 893 759	100 098 753	19 709 970	7 846 280	115 984 857
1 915 727		4 543 922	–	–
	–			–
12 126 870			–	–
	–			–
29 936 356	100 098 753	24 253 892	7 846 280	115 984 857
130 035 109	Total	148 085 029		

15.1 La réserve pour engagements non réglés concerne l'achat de biens et de services qui n'avaient pas été réceptionnés à la clôture de l'exercice.

15.2 Des reports d'un montant de 7 846 280 dollars pour les fonds affectés au titre du budget ordinaire et de 115 984 857 dollars pour les fonds extrabudgétaires ont été enregistrés. Ils se répartissent comme suit :

2006-2007		2008-2009	
		Fonds affectés au titre du budget ordinaire	Fonds extrabudgétaires
68 342 604	Construction de bâtiments	114 112	65 972 142
4 677 888	Dépenses de personnel	7 072	26 360 501
17 648 696	Achat de fournitures	4 018 671	9 006 703
3 865 321	Matériel léger	1 063 450	3 006 871
	– Services	781 412	9 769 568
5 564 244	Divers	1 861 563	1 869 072
Total		7 846 280	115 984 857
100 098 753	Total général	123 831 137	

Note 16

Ajustements sur exercices antérieurs

16.1 Les ajustements sur exercices antérieurs qui figurent dans l'état 5 ont trait, selon la catégorie à laquelle ils appartiennent, au fonds de roulement et aux comptes de réserve reportés, ou à l'excédent (déficit) de l'année en cours. Il existe quatre catégories distinctes d'ajustements sur exercices antérieurs, à savoir :

- i) Ajustements dus à des changements de méthode comptable;
- ii) Ajustements dus à des modifications intervenues dans les remboursements aux donateurs;
- iii) Ajustements dus à des modifications intervenues dans les comptes débiteurs et créditeurs;
- iv) Ajustements dus à des modifications apportées aux annonces de contributions confirmées au cours des exercices antérieurs.

Le montant net des ajustements sur exercices antérieurs pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009, qui s'élève à (10 304 822) dollars, se répartit comme suit :

<i>Solde au 31 décembre 2007</i> <i>(en dollars É.-U.)</i>		<i>Catégorie</i>	<i>Solde au 31 décembre 2009</i> <i>(en dollars É.-U.)</i>		
			<i>Budget ordinaire</i>		<i>Fonds extra-budgétaires</i>
<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds non affectés</i>	<i>Fonds affectés</i>			
(21 672 252)		Dus à des changements de méthode comptable	(922 438)	–	–
12 775 620		Dus à des modifications intervenues dans les remboursements aux donateurs, conformément aux accords	(46 626)	(115)	(5 056 137)
11 597 507		Dus à des modifications intervenues dans les comptes débiteurs et créditeurs	1 325 006	–	–
(23 877 702)		Dus à des modifications apportées aux annonces de contributions confirmées au cours des exercices antérieurs	(114)	(1 462 913)	(4 141 484)
21 176 827		Total	355 828	(1 463 028)	(9 197 621)
		Total général	(10 304 822)		

16.2 Reclassements entre fonds. Il s'agit :

- a) Du transfert d'un groupe de fonds à un autre des soldes de fonds de projets clôturés;
- b) Du regroupement de fonds se rapportant au budget ordinaire.

<i>Solde au 31 décembre 2007</i> <i>(en dollars É.-U.)</i>			<i>Solde au 31 décembre 2009</i> <i>(en dollars É.-U.)</i>		
			<i>Budget ordinaire</i>		<i>Fonds extra-budgétaires</i>
<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extra-budgétaires</i>		<i>Fonds non affectés</i>	<i>Fonds affectés</i>	
138 977	(138 977)	Reclassements entre fonds	(152 679)	(512 379)	665 058

16.2.2 Retraitement du solde d'ouverture du fonds du Département du microfinancement :

En 2008, le Département du microfinancement a été reclassé à la rubrique Projets. En conséquence, les soldes d'ouverture au 1^{er} janvier 2008 (soldes de clôture au 31 décembre 2007) ont dû être retraités à la fois pour la rubrique Projets et pour la rubrique Tous les fonds, comme suit :

	<i>Projets^a</i> <i>(en dollars É.-U.)</i>	<i>Tous les fonds^b</i> <i>(en dollars É.-U.)</i>
Solde des fonds au 31 décembre 2007	68 380 287	129 331 241
Retraitement du solde du fonds du Département du microfinancement au 31 décembre 2007	(6 645 446)	(3 611 818)
Solde d'ouverture au 1^{er} janvier 2008	61 734 841	125 719 423

^a Voir état 6.

^b Voir état 2.

Note 17

Engagements et passif éventuel

17.1 Au 31 décembre 2009, les dettes éventuelles de l'Office, telles qu'évaluées par le Département des affaires juridiques, se divisaient en deux catégories principales : celles qui se rapportaient à la gestion du personnel et à des réclamations, litiges ou arbitrages importants, et celles qui découlaient de problèmes d'ordre contractuel. Dans ce dernier cas, il s'agissait principalement de réclamations touchant les commandes ou les passations de marchés et de réclamations déposées par des propriétaires de locaux loués par l'Office.

17.2 Comme plusieurs membres du personnel ont formé des recours, il se pourrait que des arriérés de rémunération et des prestations doivent être versés à des agents recrutés sur le plan international ou sur le plan régional, en application de décisions prises par les organes de recours compétents, y compris le Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies. Au 31 décembre 2009, le passif éventuel au titre de ces recours s'élevait à 1 590 127 dollars (981 145 dollars au 31 décembre 2007).

17.3 Toujours au 31 décembre 2009, le passif éventuel pour les contrats commerciaux s'élevait à 18 851 810 dollars (31 décembre 2007 : 8 119 922 dollars).

Note 18

Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises

On trouve dans les états 1 à 5 les chiffres globaux concernant le Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises. Les recettes, les dépenses, les ajustements sur les exercices antérieurs et le résultat net du Département sont les suivants :

<i>Exercice 2006-2007</i> <i>(en dollars É.-U.)</i>		<i>Exercice 2008-2009</i> <i>(en dollars É.-U.)</i>
	Intérêts et autres recettes d'exploitation	
2 600 872	Intérêts perçus au titre de prêts	11 105 282
36 205	Intérêts courus	188 761
219 303	Intérêts bancaires et produits divers	126 965

<i>Exercice 2006-2007</i> <i>(en dollars É.-U.)</i>		<i>Exercice 2008-2009</i> <i>(en dollars É.-U.)</i>	
348 721	Recettes provenant de subventions d'exploitation	286 800	
103 786	Recettes diverses	182 575	
103 106	Recettes afférentes à la formation	179 805	
3 411 993	Total des recettes d'exploitation	12 070 188	
Dépréciation de l'encours de prêts			
(25 159)	Dotations aux provisions pour prêts douteux	(1 245 160)	
776 439	Recouvrements d'encours de prêts passés par profits et pertes	1 350 463	
751 280	(Dépréciation)/appréciation nette de l'encours de prêts	105 303	
Dépenses d'exploitation			
2 842 193	Traitements et dépenses connexes	6 736 341	
379 881	Contrats de louage de services	577 435	
212 116	Location de locaux	603 513	
112 852	Communication	252 662	
137 231	Papeterie et fournitures de bureau	502 948	
19 259	Achats de matériel léger et entretien	79 254	
142 236	Frais de voyage et de transport	468 788	
151 512	Amortissement	460 507	
79 005	Dépenses d'appui au programme	161 442	
139 043	Formation	205 338	
12 258	Dépenses diverses	35 037	
(4 227 586)	Total des dépenses d'exploitation	(10 083 265)	
(64 312)	Résultat d'exploitation de l'exercice	2 092 226	
27 309	Gains (pertes) de change	(17 086)	
(37 004)	Résultat net de l'exercice	2 075 140	

Note 19**Changement de présentation des états financiers**

19.1 Les sommes inscrites au budget ordinaire sont classées en fonds affectés ou non affectés selon la nature de l'activité concernée : les fonds affectés sont des sommes reçues de donateurs en vue d'activités particulières désignées par le donateur, tandis que les fonds non affectés sont des sommes destinées aux activités relevant du Fonds général. Cette distinction a été appliquée partout où elle est pertinente, notamment dans les états financiers, les appendices et les notes relatives aux états financiers.

19.2 Le camp de réfugiés de Nahr El Bared est le site de nouveaux travaux de construction entrepris en 2008-2009. Ce projet revient en fait à construire une nouvelle ville pour 27 000 habitants, comprenant des logements, des écoles, des centres de soins, des mosquées, d'autres bâtiments à usage collectif et un complexe

des Nations Unies, ainsi que l'infrastructure correspondante. Ces travaux ont démarré au début de 2009 et devraient s'achever à la mi-2011.

Note 20

Budget ordinaire : résultats pour l'exercice biennal

20.1 Pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009, les comptes du budget ordinaire de l'Office font apparaître un excédent net des recettes par rapport aux dépenses de 30 055 157 dollars au titre des contributions non affectées et de 24 232 000 dollars au titre des contributions affectées, et un déficit de 922 813 dollars au titre des contributions en nature. Des ajustements d'un montant total de (1 772 259) dollars ont été enregistrés du fait de la nouvelle méthode comptable appliquée à la comptabilisation des stocks, de changements intervenus dans les estimations comptables et dans les estimations relatives au montant des contributions, ainsi que de reclassements entre fonds (voir l'état 5). Le résultat net de l'exercice en ce qui concerne le Fonds général est donc un excédent net de 51 592 086 dollars.

